Carrisse de Mans

RECUEIL DES LETTRES

DE LA

Vénérable Anne-Marie Javouhey

TOME QUATRIÈME

Nihil obstat.

Angelus Mariani, s. c. Adv.

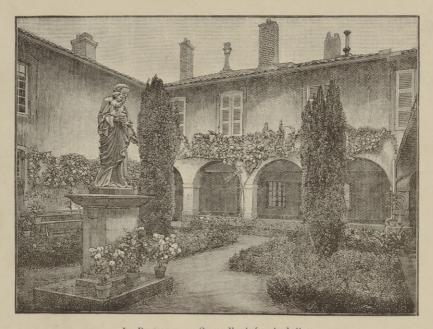
Sacr. Rit. Congregationis Assessor.

Imprimatur.

Parisiis, die 26° Junii 1915.

H. ODELIN,

v. g.



Le Paraclet. — Cour d'entrée et cloître.

Bâtiments restés tels qu'ils étaient au temps de la Vénérable Anne-Marie Javouhey.



JARDIN FERMÉ DU NOVICIAT.

La porte et les fenêtres marquées d'une + indiquent la salle de l'ancien noviciat où se sont passées les journées des 26-28 août 1845.

RECUEIL DES LETTRES

DE LA

Vénérable Anne-Marie JAVOUHEY

Fondatrice et première Supérieure Générale

DE LA

Congrégation de Saint-Joseph de Cluny

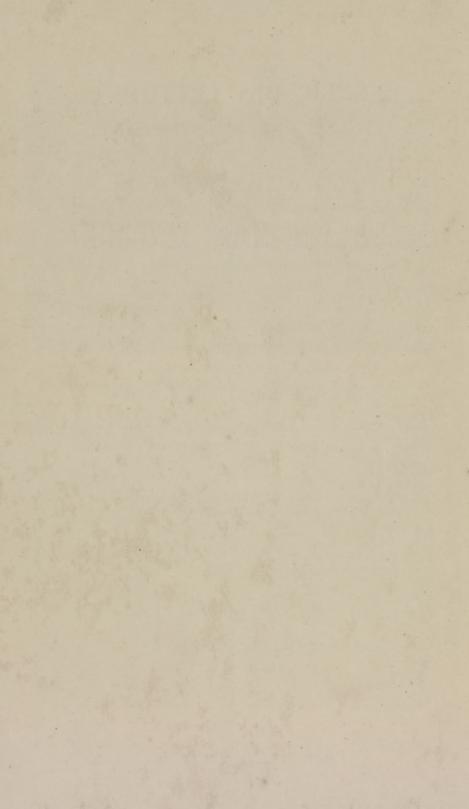
90

TOME QUATRIÈME

PARIS

IMPRIMERIE J. MERSCH
17, VILLA D'ALÉSIA, 17

1915



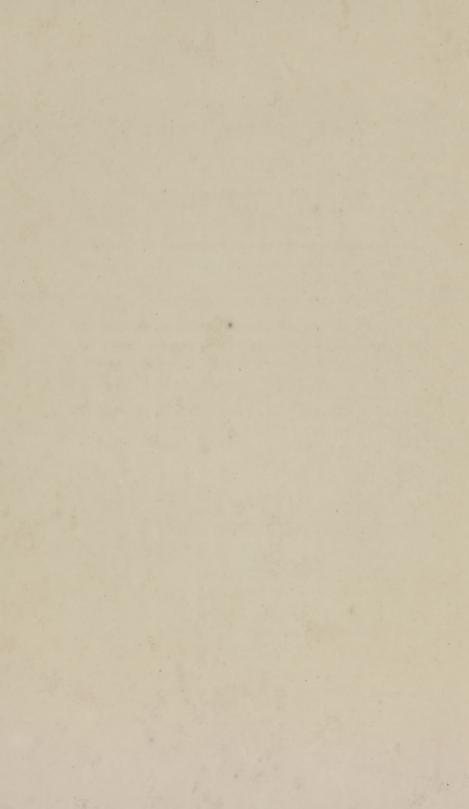
NOTE PRÉLIMINAIRE

Ce quatrième volume des Lettres de la Vénérable Anne-Marie Javouhey comprend les années 1843 et suivantes, jusqu'à la Révolution de 1848, et correspond au Livre VII du Tome second de la *Vie* de la Fondatrice revue et refondue par le R. P. Kieffer.

« C'est la *Grande Épreuve* qui l'attend à son retour en France. L'évêque d'Autun lui fait sentir les rigueurs de son autorité et pense l'atteindre dans toutes les parties du monde où elle a propagé son Institut. Mais la Providence lui suscite des défenseurs (1); et elle-même, toujours sur la brèche, d'une main se défend contre la formidable attaque, tandis que de l'autre elle multiplie ses fondations et les étend jusqu'aux îles les plus lointaines de l'Océan Pacifique (2). »

^{1.} Comme on le verra, dans les lettres de ce volume, la Vénérable Mère avait, à Paris, dans ses difficultés, un Conseil privé formé sous la protection du Nonce, Mgr Fornari, et composé en particulier de Mgr Hilaire, évêque de Bida, de M. Châtenay, vicaire général de Pamiers, et de l'abbé Terrasse, aumônier de la Communauté. — On peut y ajouter M. Rogeau, curé-doyen de Breteuil, et M. Rocault, curé de Cluny.

^{2.} Préface de la nouvelle édition, page xxv.



LETTRE 446°

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY

Supérieure à Paris

La Vénérable Mère annonce son arrivée en France.

Bordeaux, vendredi 4 août 1843.

Ma bien chère et bien-aimée sœur et amie,

Vous n'en douterez plus, je suis en France et assez bien portante, quoique fatiguée. Je vais à Limoux passer huit jours et je reviendrai par Bordeaux. Je vous demande une grande grâce: c'est de me laisser arriver incognito. Je ne veux pas que personne vienne à ma rencontre, ou je serai bien maussade, bien grognon; peu vous importe que ce soit huit jours plus tôt ou plus tard.

Adieu, toute à vous.

Votre sœur.

90

LETTRE 447°

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY

Supérieure à Limoux

La Mère Fondatrice retarde son départ pour Limoux. Sentiments d'humilité. Elle désirerait Sœur Adrienne pour Mana.

Bordeaux, 6 août 1843.

Ma bien chère fille,

Arrivant à Bordeaux, mon premier mouvement a été d'aller vous voir avant tout. Et puis, j'ai pris une migraine de quarantehuit heures, et comme je ne pourrais rester que quelques jours près de vous, cela n'en vaudrait pas la peine. Je veux passer l'hiver dans vos parages. Dès que je saurai où en sont les affaires, je vous écrirai. Je vais mettre à la diligence 3.000 francs que je vous ai destinés, et puis un peu d'ébénisterie pour faire quelque joli placard. Si vous voulez attendre mon arrivée pour l'employer, je vous dirai mon avis.

Si vous saviez comme je trouve le monde ennuyeux! ils ont trop d'esprit... Comme je vais m'ennuyer, je ne suis plus bonne à rien qu'à travailler à votre jardin avec les fous... N'importe, je suis à l'obéissance, je tâcherai de m'en tirer de mon mieux; je crains de me tromper.

Mille respects au digne M. Vidal. Donnez-moi des nouvelles de Mgr de Carcassonne. Mes amitiés à toutes vos chères filles et chers enfants, et au bon M. Naudin.

Dites-moi si ma Sœur Adrienne pourrait aller à notre cher Mana; des Sœurs vont se rendre à Bordeaux pour partir le 15 octobre prochain sur le bâtiment qui m'a amenée.

Annette Peaucoup a $4.000\,\mathrm{francs}$, elle désire les placer à $5\,\mathrm{^o/_o}$; je vais les joindre aux miens; vous m'en enverrez un reçu. Elle vous offre son respect.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.

LETTRE 448°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY

Supérieure à Cluny

Ne faire connaître sa présence en France qu'à leurs plus intimes amis. La rassure à son sujet.

Bordeaux, 7 août 1843.

Ma bien chère et bien-aimée fille, Mère et amie,

Me voici près de vous, mais n'en dites rien qu'à nos plus intimes amis; le nombre en est-il bien grand?... Je désire que Sa Grandeur l'ignore le plus longtemps possible. Je suis tranquille sans être gaie; enfin que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse, c'est là toute mon ambition.

Je serai à Paris du 17 au 20 et je vous écrirai dès que je saurai à quoi m'en tenir. Adieu, ma bonne Chère Mère, toute à vous mille fois.

P.-S. — Je trouve mon billet trop triste, vous allez croire que je suis malheureuse... non, non; je suis très heureuse quand je pense que je vais vous voir bientôt. Vous ne me reconnaîtrez peut-être pas, tant je suis vieille! ce n'est que l'enveloppe qui a vieilli, le cœur est toujours le même. Allons, soyez tranquille, nous sommes entre les mains de la Providence; tout ce qui vous entoure m'est cher. Adieu.

90

LETTRE 449e

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY, À PARIS

Lui annonce sa prochaîne arrivée à Paris. L'excite à la confiance en Dieu.

Bordeaux, 14 août 1843.

Ma bien chère fille,

Ne soyez pas en peine de notre retard; nous avons fait beaucoup de choses nécessaires par le retour du bâtiment à Cayenne; mais nous arriverons le 24 du présent mois, la voiture est retenue.

Que fait ma bonne Sœur Bathilde? que j'aurai de plaisir à la revoir, et puis tant de personnes qu'il serait trop long de nommer! Allons, courage, le bon Dieu m'a fait de grandes grâces, je suis persuadée que tout ira bien, et si nous avons des croix, il sera notre force, notre lumière; ayons confiance.

Adieu, toute à vous.

LETTRE 450e

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY, A LIMOUX

Est heureuse de se retrouver près de la Chère Mère Rosalie. Elle a eu le bonheur de communier après deux ans de privations spirituelles. L'accueil qu'on lui fait la touche sensiblement. Elle ira à Limoux après avoir visité les maisons du Nord.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Fontainebleau, 4 septembre 1843.

Ma bien chère et bien-aimée fille et amie,

Nous voilà enfin réunies avec ma bonne Chère Mère Rosalie, depuis quelques heures, et déjà nous sommes consolées de toutes nos grandes adversités. On m'a laissée partir de Cayenne sous le poids de la disgrâce spirituelle; mais hier, deuxième jour de la retraite, j'ai eu l'inconcevable bonheur de recevoir mon Dieu, après deux ans de la privation la plus cruelle!

Je suis heureuse et parfaitement heureuse au milieu de si bonnes Sœurs. Tout le monde me fait tant d'accueil que je crois qu'on se moque de moi; j'étais si peu accoutumée aux marques de bienveillance, que je me surprends en larmes d'attendrissement et d'étonnement de choses si nouvelles.

Dites à M. notre digne curé combien sa lettre m'a fait plaisir. Je vais visiter nos maisons du Nord et j'irai ensuite me reposer près de vous pour vous soulager, si j'en suis capable. Avec quel plaisir j'embrasserai toutes nos chères et bonnes Sœurs! Remerciez bien celles qui m'ont écrit, je ne puis répondre, nous sommes en retraite.

Adieu, toute à vous pour toujours; priez pour moi.

P.-S. — Ma bonne Chère Mère Rosalie vous embrasse; elle dort, et moi je vous dis courage!

0%

LETTRE 451e

A LA SŒUR MADELEINE COLLONGE

Supérieure à Cayenne

Bienveillance de Mgr l'Évêque de Meaux. La Vénérable à reçu une baque de Mgr l'Évêque de la Trinidad. Avis.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 8 septembre 1843.

Ma bien chère fille,

Vous dire ce que j'éprouve de peine de ne pouvoir vous écrire comme je le désire! on ne me laisse pas un moment de libre, chacun veut me voir, me complimenter; cela me paraît si extraordinaire qu'il me semble qu'on se moque de moi.

Je suis marraine d'une cloche de notre chapelle de Fontainebleau. Mgr l'Évêque de Meaux (1) a voulu que mon nom fût imprimé sur la cloche à côté du sien. C'est à son Grand Vicaire (2) qui est Supérieur de notre maison, que je me suis adressée pour ma retraite; il m'a admise à la sainte table le deuxième jour; jugez de mon bonheur!

J'ai reçu de Mgr l'Évêque de la Trinidad (3) une bague précieuse (4) dont notre Saint-Père le Pape lui a fait cadeau, et sur laquelle est le portrait du Saint-Père; c'est admirable!

Continuez à prier... J'ai bien des choses à vous dire, mais je vous écrirai longuement par nos Sœurs qui partiront avec M. Lafargue sur notre paquebot n° 1; il sera à Cayenne en janvier prochain avec beaucoup de choses pour vous et pour Mana. Vous aurez à payer au départ de M. Lafargue, vers les premiers jours de mars, 4.000 à 5.000 francs, je vous en donne avis d'avance.

Mgr Allou. Il naquit à Provins, le 21 janvier 1797, et fut évêque de Meaux de 1839 à 1884. Il mourut à Meaux, le 30 août 1884.

^{2.} M. l'abbé Oudry. Il fut plus tard curé de Moret, puis de Lagny, où il mourut le 11 décembre 1894.

^{3.} Mgr Mac Donnell.

^{4.} Cette bague est conservée, avec d'autres souvenirs, à la Maison-Mère de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny. Elle est en or et porte un camée parfaitement taillé.

LETTRE 452e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Annonce sa prochaine visite à Cluny et donne ses intructions pour éviter toute réception extérieure.

Senlis, 16 septembre 1843.

Ma bien chère fille,

C'est de Senlis que je vous écris pour vous dire à l'oreille que je ne partirai pour Cluny que le 20, parce que votre retraite ne finira que ce jour-là, et que je désire ne me trouver à Cluny que le lendemain ou le deuxième jour après. Que toutes les novices et jeunes professes restent près de vous, afin que je puisse les voir. Je vous supplie en grâce de ne faire aucuns préparatifs pour me recevoir, ou vous me ferez du chagrin (1). Songez-y bien, laissez finir la retraite sans rien dire à personne, et quand ces messieurs seront partis, vous direz aux Sœurs: « Je désire que vous restiez deux jours avec nous dans le recueillement et la prière. » — Elles ne quitteront que le lundi; les anciennes qui seraient trop pressées pourraient toujours s'en aller.

Je ne vous dis pas de faire mes compliments à personne, puisque je vous demande le secret.

Toute à vous.

1. C'est pour éviter toute démonstration extérieure que la Mère Fondatrice ne descendit pas directement aux Récollets; elle s'arrêta à l'hôpital dont les jardins sont contigus à ceux de la communauté et entra aux Récollets par la petite porte qui existe encore près de la chapelle dite « des Marronniers ». Malgré la défense de la Vénérable Mère, on alla la chercher processionnellement, au fond du jardin, bannière en tête; elle fut accueillie par le chant de l'Ave maris stella et conduite à la chapelle pour le solennel cantique d'action de grâces.

LETTRE 453e

A LA SOEUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Grandes consolations; rapporte à Dieu toute gloire et pardonne à ceux qui l'ont persécutée. Envois divers. Les œuvres de la Congrégation donnent satisfaction. Départ pour les colonies. Est confuse des bontés dont elle est l'objet. Visites reçues.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 2 octobre 1843.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

J'arrive de Cluny où vient de se terminer la retraite. J'ai été bien touchée de tout ce que j'ai vu d'édifiant parmi nos bienaimées et nombreuses filles de Saint-Joseph; tout ce que je pourrais vous dire de consolant serait au-dessous de la vérité. Le clergé, les autorités m'ont comblée d'attentions et entourée d'hommages pour le bien que Dieu a daigné faire par nos mains. A Dieu seul en soit toute la gloire! J'ai assisté à trois retraites très nombreuses, prêchées par de saints prêtres, de fervents religieux; tous n'ont eu qu'une voix pour me consoler des chagrins amers que j'ai éprouvés à Cayenne. Je pardonne de bon cœur tout le mal qu'on m'a fait, je prie pour ceux qui m'ont persécutée.

J'espérais aller à Bordeaux le 8, et je viens de recevoir une lettre qui m'annonce le départ de M. Lafargue; je pense qu'il emporte tout ce que nous avons acheté à notre passage et que M. Cabrol l'armateur a payé. J'en ai soldé une partie, vous acquitterez ce qui restera. Vous ferez passer toutes ces marchandises qui seront transbordées sur notre bâtiment pour Mana. Il y a des caisses de livres pour Cayenne, elles sont marquées; on a dû mettre les factures séparées, vous reconnaîtrez tout cela. Il y a aussi beaucoup de choses qui pourraient être utiles à Cayenne, mais je dirai à ma Sœur Isabelle qu'elle vous les renvoie par notre bâtiment, afin de ne pas ouvrir les ballots, ce qui dérangerait beaucoup.

Les Sœurs qui doivent aller à Cayenne et à Mana ne partiront qu'en avril prochain, parce que je ne veux pas envoyer des enfants sans expérience. Je voudrais qu'il y eût un directeur de conscience capable de diriger selon les règles. Il est probable que les Frères pour Mana partiront en même temps; les sujets manquent et les demandes abondent; c'est ce qui retarde le départ des Sœurs.

Le Directeur des Colonies (1) sort d'ici; il est venu nous voir pour la deuxième fois depuis mon retour, et moi je n'y suis allée qu'une seule fois. Il est excellent pour nous; les difficultés qui pourraient nous contrarier à Cayenne seront facilement aplanies au Ministère; ainsi courage! Faites passer ma lettre à Mana en attendant que j'écrive.

Je vais aller à Bordeaux en allant à Limoux; je verrai si toutes les marchandises sont parties, et je vous écrirai en conséquence ainsi qu'à Mana.

Nos affaires vont à merveille. Le bon Dieu se montre bon et miséricordieux pour les Sœurs de Saint-Joseph. M. Jubelin est venu nous voir deux fois et causer avec nous; M^{me} sa mère et sa sœur sont en pension chez nous. Il m'a beaucoup encouragée en me disant de compter sur lui pour tout ce qu'il pourrait faire pour nous; il s'occupe de Cayenne... patience, patience! Quand je raconte les vertus et la bonté de mon bon Père Ischier, on me dit que le bon Dieu l'a fait pour nous, que bien peu lui ressemblent dans les colonies françaises.

Les Sœurs qui partiront pour Mana auront à leur tête, pour le voyage, ma chère Sœur Théotiste qui va remplacer ma bonne Sœur Louise et une sainte fille pour remplacer Sœur Ignace; ensuite nous enverrons des surnuméraires pour soulager les anciennes.

Voilà déjà trois gros rhumes qui me visitent, et je pars ce soir pour Brest conduire cinq Sœurs destinées à la Trinidad avec ma bonne Sœur Scholastique Delorme. S'il y a une occasion, je vous écrirai ainsi qu'à ma Sœur Isabelle dont je n'ai pas encore reçu une ligne... je les attends avec impatience. Ma petite Sœur Sophronie voudrait bien être à Cayenne.

Je n'ai encore fait que la moitié des visites, et je ne reste que deux jours là où il en faudrait huit; il me tarde d'avoir fini pour m'occuper d'affaires plus sérieuses, mais il fallait contenter le désir qu'on avait de voir s'il ne m'était pas poussé des cornes pendant ces deux années de dures épreuves. On paraît bien heureux de me voir avec toutes mes facultés intellectuelles!... il ne m'est pas possible de vous dire toutes les bontés qu'on a pour moi; j'en suis dans la confusion.

La maison de Paris va parfaitement, elle est bien composée. La Reine de France (1) est venue deux fois cette semaine voir une de nos pensionnaires, sa parente. Elle m'a fait appeler pour lui parler de Mana et se recommander à nos prières. Je n'ai vu que du bien partout où je suis allée; les retraites ont fait merveille dans les âmes; j'en sens tout le bien pour moi-même qui en avais grand besoin.

Mille choses aimables à toutes nos chères filles de Cayenne et de Mana, je les aime toutes de tout mon cœur; et vous, ma bien chère fille, faites tout pour le mieux, comme vous avez fait jusqu'à ce jour. Le bon Dieu vous donnera force et courage dans le besoin.

Toute à vous.

P.-S. — J'attends avec anxiété des nouvelles de Mana pour y répondre.

LETTRE 454°

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE

Supérieure à la Martinique

Accident qui l'a empêchée d'aller à la Martinique. Touchant accueil reçu de toutes parts en France. Envoi de personnel, Affaires de la Guadeloupe. Nouvelles de Mme Lefèvre.

1. Marie-Amélie.

Brest, 16 octobre 1843.

Ma bien chère et bien-aimée fille et amie,

Que dites-vous dans votre lettre? quel blasphème! Quoi, je ne vous aime pas? moi qui ne cesse de penser à vous et qui en parle si souvent! Ne savez-vous pas combien j'ai de confiance en ma bonne Sœur Onésime? Songez qu'au moment de partir pour la Martinique, en février dernier, je fis une chute qui me retint un mois au lit et me força pendant deux mois à marcher avec des béquilles; même au mois de juin j'étais bien faible me servant encore d'un bâton. La saison avancée, je fus obligée de partir pour France où je suis arrivée le 4 août, si malade que je restai quinze jours à Bordeaux, et de là, je me rendis à Paris.

J'ai trouvé partout un accueil auquel j'étais loin de m'attendre; vous auriez dit que j'apportais le bonheur. On m'a fait des fêtes, des compliments; dans les sermons on racontait avec une espèce d'enthousiasme les grâces que le Ciel avait répandues sur nos travaux, sur notre Congrégation; les Grands Vicaires, plusieurs Évêques m'ont fait toutes les offres de services possibles. J'ai présidé quatre retraites et j'ai été enchantée du bon esprit de la Congrégation. Tout donne aussi l'espérance de voir bientôt les maisons pourvues d'excellentes maîtresses; mais prenez un peu patience; conservez vos chères filles encore six mois. Je vous envoie une bonne petite Sœur, Sœur Antonia; ma Sœur Scholastique vous donnera Sœur Marie-Thérèse et Sœur Emmanuel, ce qui vous en fera trois nouvelles.

Je ne sais que vous dire au sujet de la Guadeloupe; j'écris à ma Sœur Léonce, je l'engage à venir en France; vous verrez. Causez-en avec ma bonne Sœur Delorme, et si vous pouviez y aller faire un voyage toutes les deux, vous tâcheriez de connaître les affaires le mieux possible et vous l'encourageriez à venir en France; elle y trouvera des consolations plus qu'elle ne pense; ma Sœur Émélie pourrait l'accompagner; j'aurais bien du bonheur à les recevoir.

Ma bien chère fille, j'ai eu le plaisir de voir M^{me} Lefèvre, je l'ai trouvée toujours bonne, douce comme par le passé. Nous

avons beaucoup parlé de vous; je l'ai bien encouragée à venir nous voir souvent. Soyez sûre qu'elle trouvera toujours en moi une amie prête à l'obliger dans le besoin. Allons, ma bonne fille, ne me grondez plus, faisons la paix; j'irai vous voir plus tôt que vous ne le pensez; en attendant je vous écrirai souvent, faites de même.

Allons, priez pour moi et ne me boudez plus; comptez sur mon tendre et bien sincère attachement. Mille choses aimables à toutes nos bonnes filles. Ma Sœur Delorme vous dira tout ce que vous désirez savoir et qui pourrait vous intéresser.



LETTRE 455e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE

Supérieure à Senlis

Un mot de reconnaissance pour Mgr l'Évêque de Beauvais. Désignation d'une Sœur pour le Mesnil-Saint-Firmin.

Breteuil, 8 novembre 1843.

Ma bien chère fille,

Je reçois à l'instant votre lettre qui me fait plaisir. Je suis heureuse que Monseigneur (1) vous porte un si grand intérêt; je lui en témoigne ici ma vive reconnaissance.

A la réception de ma lettre, faites conduire ma bonne Sœur des Anges à Creil ou à Clermont pour y prendre la diligence de Breteuil. C'est pour l'établissement du Mesnil-Saint-Firmin (2); ma bonne Sœur Léocadie lui dira ce qu'il faudra faire. Je suis persuadée qu'elle réussira très bien. C'est là que je veux renouveler ma jeunesse, c'est là que je retrouverai ma première ferveur, c'est là que je serais contente de mourir.

Adieu, toute à vous.

P.-S. — Je pars ce soir pour Gournay et demain pour Paris.
Que ma Sœur des Anges soit ici vendredi.

1. Mgr Gignoux, évêque de Beauvais depuis 1842.

2. Voir à la lettre 460° guelques détails sur cet établissement.

LETTRE 456e

A LA SOEUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Lui recommande Mme Gossin. Bienveillance de Mgr de Beauvais. Fête de saint Martin.

Paris, 11 novembre 1843.

Ma bien chère fille,

J'ai promis de vous écrire pour vous annoncer M^{me} Gossin du Mesnil-Saint-Firmin, femme pieuse et bien respectable qui désire entrer avec sa fille comme pensionnaire chez vous, pour finir et suivre l'éducation de sa fille, et se consacrer elle-même aux bonnes œuvres. Je suis convenue qu'elle nous donnerait 1.400 francs pour leur pension; vous lui donnerez une chambre dans la maison, s'il est possible, ou dans l'autre maison si vous ne pouvez pas faire autrement. Cette dame est timide; mettez-la à son aise en lui montrant beaucoup de confiance. Elle payera les maîtres d'arts d'agrément, son blanchissage, chauffage et éclairage; faites tout pour le mieux.

Ne pourriez-vous pas envoyer une Sœur qui sache un peu faire la cuisine, à ma pauvre Sœur Nathalie qui est accablée de croix? tâchez de lui aider un peu.

J'ai été extrêmement contente de Mgr de Beauvais; il m'a très bien comprise, et moi aussi; je l'ai admiré. Le bon Dieu se servira de lui, je n'en doute pas, pour l'avancement et la perfection de son œuvre. Quand le moment de la Providence est arrivé, l'homme n'a plus qu'à suivre, tout s'arrange comme par enchantement.

C'est aujourd'hui la Saint-Martin; c'est de sa fête que date notre Congrégation; ce grand Saint n'a pas cessé de la protéger, prions-le avec ferveur de ne pas l'abandonner.

Je suis toute à vous.

LETTRE 457e

A LA SOEUR NATHALIE RAYMOND

Supérieure à Compiègne

Question d'aumonier. Lui recommande l'ordre, la simplicité, la régularité.

Paris, 11 novembre 1843.

Ma bien chère fille,

J'arrive de Beauvais; je me suis occupée de vos affaires. Celle de M. l'Aumônier s'est arrangée facilement.... Il confessera les Sœurs et les enfants; M. le Curé aura la charité d'être confesseur extraordinaire. C'est tout ce que j'ai réclamé pour le moment; j'ai vu qu'il fallait aller bien doucement, il y a eu des imprudences, des bavardages.... avec du temps et beaucoup de sagesse on peut tout réparer, au lieu qu'en brusquant nous perdrions tout. Montrez beaucoup de confiance à M. l'Aumônier; n'invitez jamais personne à manger chez vous; c'est Monseigneur qui l'exige, il a raison. Si, le jour que M. l'Aumônier confesse, il a besoin de prendre quelque chose, mettez à la sacristie ce qu'il vous demandera, et il le prendra seul. N'écrivez plus à Monseigneur jusqu'à nouvel ordre. Aussitôt mon retour du Midi j'irai vous voir.

Évitez tout ce qui peut augmenter la dépense de votre maison; que l'ordre règne partout; la simplicité, la régularité font le plus bel ornement d'une maison religieuse; que ce soit là l'objet de vos méditations. On peut toujours conserver l'esprit de pauvreté et de simplicité dans une maison superbe.

Adieu, ma bien chère fille, toute à vous.

LETTRE 458e

· A LA SŒUR CÉLESTE BERTHET

Supérieure à Saint-Marcel-lez-Chalon

Annonce l'arrivée de deux postulantes et recommande de bien étudier leur vocation.

Mâcon, 21 novembre 1843.

Ma chère fille,

Nous avons laissé chez vous une chancelière; enveloppez-la et mettez-la à la diligence « Notre-Dame des Victoires », à mon adresse, bureau restant, à Mâcon; je la trouverai.

J'ai oublié de vous dire que deux postulantes bien intéressantes vous arriveront prochainement par la voiture de Seurre...; vous les garderez et les soignerez jusqu'à ce que je les fasse prendre. Tâchez de bien étudier leur vocation; je les appellerai probablement à Paris sans les envoyer à Cluny, parce qu'il y a trop de monde. Dans un mois ou six semaines, vous m'en donnerez des nouvelles à Paris.

Adieu, toute à vous.

90

LETTRE 459e

A LA SOEUR JOSÉPHINE TARRIOT

Supérieure à Pondichéry.

Conseils précieux pour conserver la paix. Projet d'un envoi de Sœurs pour la Chine; les lui recommande à leur passage.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Cluny, 25 novembre 1843.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

A peine armivée en France que déjà je suis en voyage, et c'est à Cluny, où je trouve ma bonne sœur Rosalie qui vous écrit; elle me procure le plaisir de causer aussi avec vous. Ma bonne Sœur Joséphine, je vois par votre lettre que vous avez eu bien des peines et des contrariétés. C'est notre partage, ma bien chère fille, tàchez de les prendre avec douceur et résignation, c'est le seul moyen d'en tirer avantage.

Si vous pouviez ne plus vous occuper de la chose qui vous tracasse depuis si longtemps, ce serait une grande victoire remportée sur vous-même, et Dieu en serait glorifié... Ne cherchez qu'à faire sa sainte volonté, détournez votre vue de tout ce qui ne vous regarde pas, et vous aurez la paix de l'âme, ce bien si doux que nous devons préférer à tout autre bien.

Nous allons préparer des religieuses pour les envoyer en Chine (1), pour la grande œuvre de la Sainte-Enfance. Vous leur donnerez l'hospitalité en passant et vous les instruirez des usages de pays si éloignés. Monseigneur sera notre protecteur dans ces contrées lointaines, il dirigera nos chères filles pendant leur séjour à Pondichéry. Je laisse à ma bonne sœur Rosalie le soin de vous dire le reste, je suis un peu souffrante.

Adieu, toutes mes bien chères filles, priez pour votre vieille Mère.

13.

LETTRE 460° A M. AUGUSTE JAVOUHEY, A MANA

Est contente des nouvelles qu'il donne de Mana et lui trace sa tigne de conduite. Œuvre du Mesnil-Saint-Firmin. Mgr de Beauvais protecteur de la Congrégation. Affaires diverses. Envoi de Sœurs.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Cluny, 25 novembre 1843.

Mon cher Cousin,

Je suis vraiment honteuse de ne vous avoir pas encore écrit, ayant tant de choses à vous raconter. D'abord j'attendais avec impatience votre lettre qui me dirait comment tout se passait à

1. Ce projet n'a pas eu de suite.

Mana depuis mon départ; aussi avec quel plaisir je l'ai lue et méditée! qu'elle me fait concevoir d'espérance pour l'avenir! Le bon Dieu vous a donné grâce pour cette œuvre; je ne doute nullement de la parfaite réussite.

C'est en famille qu'il faut traiter les noirs, les conduire et même les corriger. Si vous rencontrez des contrariétés, des obstacles, ne vous découragez pas, patientez et songez que je suis à la source des grâces. On ne cesse de me dire au Ministère qu'on fera toujours ce qui me sera agréable et qui conviendra pour Mana, mais pensez aussi que je suis bien réservée dans mes demandes et prudente dans mes démarches.

Le budget de Mana part avec celui de Cayenne; il n'y a aucun changement. Les appointements du second prêtre resteront en caisse pour les Frères qui ne sont pas encore prêts; il est probable que ce ne sera pas des Lamennais, parce que je crois qu'ils ne voudraient pas suivre les petits garçons au travail de la terre, et c'est une première condition.

La Providence nous réservait une grande surprise : un établissement grandiose fait par un M. Bazin, père de quatre enfants, tous parfaitement élevés, destinés par leur fortune et leur science aux premières places de l'État, et qui, par inspiration divine, se consacrent à la grande œuvre des orphelins et des orphelines, puis v emploient une grande partie de leur fortune et surtout leurs personnes. Enfin ils ont cru que c'était moi que le Seigneur appelait à diriger cette grande œuvre à laquelle ils travaillent depuis cinq ans, en attendant mon retour. Il y a deux saints prêtres agrégés qui vivent et travaillent avec les orphelins, au nombre de 50; il y a plusieurs Frères de tous états, mais surtout cultivateurs. C'est une terre composée de 500 arpents des meilleurs terres, bois et prairies, en plus une sucrerie de betteraves, une distillerie d'eau-de-vie, une de vinaigre blanc, un moulin, une huilerie, une grande briqueterie, des scieurs de long, des charpentiers, des menuisiers, des forgerons; tout cela marche à merveille; 40 vaches pour la charrue et pour le lait. Les vaches sont grosses comme les beaux bœufs de Chamblanc; enfin tout ce qui constitue une ferme modèle de la plus grande dimension. C'est là que nous allons établir le noviciat de Bailleul (1).

Mgr l'Évêque de Beauvais veut par sa bonté nous dédommager de toutes les peines que ses prédécesseurs nous ont occasionnées; c'est lui qui se charge de finir le procès avec Mgr d'Autun. Tout se termine de la manière la plus satisfaisante pour nous; le clergé se montre très favorable à tout ce qui nous concerne; ils comprennent enfin que c'est l'œuvre de Dieu et non pas la mienne, qu'il a bien voulu se servir d'un si faible instrument pour confondre l'orgueil... C'est dans cette société que nous choisirons des sujets pour l'instruction et la direction de nos chers enfants de Mana.

Je vous ai envoyé beaucoup de choses par M. Lafargue, je ne doute pas que vous ne les ayez reçues; plusieurs objets sont restés à Bordeaux. Je devais les envoyer par nos Sœurs et elles partent par Brest; mais je me rends à Limoux, de là à Bordeaux; je vous enverrai ce qui vous manque par le Mazagran; patience, je vous en prie. L'armateur est un excellent homme qui m'inspire toute confiance; je m'entendrai avec lui pour bien des choses qui vous sont nécessaires. Quand vous trouverez de beaux morceaux de bois comme ceux que j'ai apportés, mettez-les en lieu de sûreté; et puis dès qu'il y en aura 300 à 600 livres, faites une caisse et envoyez-les avec le certificat d'origine, dont un accompagne la caisse, et l'autre nous est envoyé pour nous servir dans le besoin.

Je vous écrirai souvent à vous, et à ma Sœur Isabelle pour toute la communauté. J'attendais la fin de nos affaires ecclésiastiques pour vous tranquilliser sur mon compte, j'étais loin d'espérer un tel succès ; étant si accoutumée à la peine, les consolations m'étonnent, me confondent!

Je ne vous parle pas de vos commissions. La toile blanche que j'ai envoyée conviendra à ma cousine, votre maman; elle en prendra au prix coûtant pour l'argent que vous m'avez remis. Annette a acheté les montres et les couverts d'argent; elle vous les envoie, sans doute avec la facture.

Comme il a été dit au III° volume des Lettres (Lettre 401°, note 2), le noviciat de Bailleul, supprimé de fait, existait toujours de droit.

Quatre Sœurs partiront en avril ou mai pour remplacer les malades, mais tâchez de garder Sœur Marie-Joseph. Je voudrais bien que ma Sœur Alexis puisse prendre encore patience et ne pas se décourager, dites-le-lui donc de ma part. J'arrangerai son affaire, mais on ne va pas vite quand on veut réussir. Dites à M. Alfred Saint-Quentin que je n'oublie pas non plus son affaire, je le remercie de ses bons avis, ils sont arrivés en temps favorable. M. Richard recevra de moi une lettre aussitôt mon retour à Paris.

· Adieu, mon bien cher Cousin, croyez à mon sincère attachement.

Ma reconnaissance à votre chère maman pour la jolie lettre qu'elle a eu la bonté de m'écrire. Je suis pressée, je ne lui répondrai que de Limoux. J'espère que votre cher père se porte bien; dites-lui mille choses aimables ainsi qu'à Marie et à Zéphyr.



LETTRE 461e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Lui annonce une Sœur. Bonne marche des affaires de la Congrégation en France. Deuxième noviciat dans le diocèse de Beauvais. Œuvre de la Sainte-Enfance. Noviciat de Cluny.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Cluny, 26 novembre 1843.

Ma bien-aimée fille Sœur Onésime,

Vous avez dû recevoir une grande lettre de moi que je vous ai envoyée par ma bonne Sœur Scholastique, et voici que je vous écris aujourd'hui, en vous adressant de Cayenne une de nos bonnes maîtresses qui désire depuis longtemps aller auprès de vous. Il y a en elle beaucoup de moyens, vous saurez en tirer bon parti pour la gloire de Dieu et la prospérité de la Congrégation.

Je suis très satisfaite des affaires de notre chère Société en

France; nous avons un parfait succès. Le deuxième noviciat va se rétablir dans le diocèse de Beauvais; tous les évêques qui ont de nos maisons nous témoignent la plus grande confiance.

On vient de choisir notre Congrégation et celle de Saint-Vincent-de-Paul pour travailler à la grande œuvre de la Sainte-Enfance, pour protéger et secourir les enfants de la Chine, établir des hospices pour les recevoir. Ce sont les évêques et archevêques de France qui, sous la présidence de Mgr de Forbin-Janson (1), sont à la tête de cette sainte œuvre; toute l'enfance de France y prend part. Je vous envoie des livres qui vous mettront un peu au courant, je suis trop pressée. Je vous écrirai sous peu.

Si vous voyiez la maison de Cluny, c'est admirable! il y a 100 postulantes et novices, et au moins 30 dans les différentes maisons qui attendent de la place; une ferveur des plus consolantes et qui donne les meilleures espérances pour l'avenir.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 462°

A LA SŒUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Envoi de Sœurs et divers placements. Informer le gouverneur des bonnes dispositions du Ministère. Rapporter à Dieu la gloire de tout.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Cluny, 26 novembre 1843.

Ma bien chère fille,

Je vous adresse toutes les lettres destinées à Mana, afin que vous en preniez connaissance; cela m'évite de répéter tant de fois les mêmes choses, car vous savez que tout est en commun

^{1.} Mgr de Forbin-Janson, fondateur de l'œuvre de la Sainte-Enfance, naquit à Paris en 1783. Il fut nommé évêque de Nancy en 1823 et mourut en 1844, près de Marseille, lorsqu'il se disposait à partir pour évangéliser la Chine.

parmi nous ; vous lirez chaque lettre et vous les cachèterez pour les envoyer à Mana.

Je vous adresse trois de nos bonnes filles pour Mana: l'une pour remplacer Sœur Ignace, la seconde, Sœur Théotime, la troisième, Sœur Louise. Si vous aviez déjà envoyé ma Sœur Philémon à Mana pour remplacer Sœur Théotime, vous pourriez garder Sœur Marie-Joseph, votre ancienne fille, pour seconde au pensionnat, à la condition qu'elle se confessera à mon Père Guillier. Vous profiterez du bâtiment la Loire qui va à la Martinique pour y faire passer ma bonne Sœur Marie Bec qui y est attendue. Ma Sœur Théotime fera la première classe jusqu'au mois de mai; nous enverrons les remplaçantes en avril; elle sera la compagne de Sœur Louise qui viendra à Cayenne soigner sa santé, en attendant son départ. En arrangeant les choses comme vous voyez, vous n'aurez que deux Sœurs pour Mana; si ma Sœur Philémon est à Cayenne, vous l'enverrez avec les deux Sœurs à Mana.

Je vais écrire à ma Sœur Marie Bec pour l'encourager et à ma bonne Sœur Onésime; le Ministère est prévenu de ce changement, on compte sur elle à bord. Je lui adresse sous votre pli son obédience avec une lettre pour ma Sœur Onésime, sa nouvelle Supérieure; vous lui remettrez le tout en allant de suite en donner avis à M. le Gouverneur, afin que son embarquement ne souffre pas de retard. Présentez-lui mes respectueux hommages; dites-lui que je n'ai trouvé que des amis au Ministère. Toutes nos affaires spirituelles et temporelles vont très bien.

Vous m'enverrez le double des factures de Bordeaux des marchandises reçues par M. Lafargue et de ce que vous aurez payé. Vous pourriez envoyer par lui ce dont vous pouvez disposer en argent, si les traites sont difficiles à obtenir, à moins que notre marchand de Marseille ne vous en obtienne en son nom. Mettez toujours vos paquets sous le couvert du Ministre.

Je vais à Bordeaux, je vous ferai passer par *le Mazagran* les choses qui vous seront les plus nécessaires pour Mana et pour Cayenne; écrivez-nous par toutes les occasions; ne craignez pas de nous en trop dire, vous savez que tout m'intéresse. Dites à ma bonne Sœur Bernard que s'il nous est possible de lui envoyer

sa remplaçante à la fin de l'année 1844, je le ferai ; mais qu'elle ne se tourmente pas.

Si ma Sœur Victoire veut aller en Chine avec les missionnaires, je la nommerai Supérieure générale de la belle œuvre de la Sainte-Enfance... je lui écrirai dans quelques jours. Il paraît sûr qu'il va y avoir de grands changements dans le clergé des colonies françaises; le bon Dieu est plus fort que les hommes.

Mon Dieu; comme vous êtes vengée! que vos ennemis auront à rougir de leurs procédés envers vous!... mais, mon enfant, rapportez au bon Dieu toute la gloire et conservez votre âme en paix. J'ai lu avec le plus grand plaisir ce que Sœur Isabelle et mon cousin m'ont dit de vous. Ils me prient avec instance de ne pas vous écouter quand vous demandez une remplaçante, personne ne fera jamais si bien que vous pour Cayenne et Mana; ils me disent que vous avez eu pour eux les procédés les plus délicats; pensez combien ces éloges que vous méritez m'ont fait plaisir de leur part!... Que je remercie la divine Providence de cette union si nécessaire au bonheur de tous!

Adieu, ma bien bonne fille, comptez sur mon sincère attachement pour vous et pour les vôtres.

Votre mère et amie.



LETTRE 463e

A LA MÈRE RAPHAËL MONTET

Supérieure à Bourbon

Nouvelles de France et de Mana. Souvenir particulier à quelques Sœurs. Projet de s'établir en Chine.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Cluny, 29 novembre 1843.

Ma bien chère fille,

Avec quel plaisir je me joins à ma Chère Mère Rosalie pour vous demander de vos nouvelles. Il m'est si doux d'en recevoir des vôtres et de tout ce qui vous entoure! Combien il me serait agréable de vous voir à l'œuvre sur ce vaste champ, de vous épargner quelques peines, de vous encourager si vous avez quelques ennuis, et où n'y en a-t-il pas? Ne nous laissons jamais aller au découragement. Nos peines, en France, se sont changées en grande consolation; nos saints évêques qui nous étaient hostiles, ne comprenant pas l'œuvre de Dieu, l'ont enfin reconnue et hautement proclamée; le noviciat du diocèse de Beauvais qu'on avait détruit, va être rétabli à quelques lieues de Breteuil. Remerciez le Seigneur d'un pareil succès qui donne la joie à toute la Congrégation. Les anciens Statuts de l'Institut sont et seront à jamais suivis; les autres sont comme non avenus.

Donnez de mes nouvelles à ma bonne Sœur Alexandre Dubreuil. Que j'étais inquiète sur leur traversée! le bon Dieu les a bien éprouvées, mais non abandonnées. Je lui écrirai une longue lettre par nos chères Sœurs qui partiront en mars pour Bourbon. J'ai reçu des nouvelles de Mana; tout va très bien, j'en suis très contente. Trois Sœurs viennent de partir pour s'y rendre en remplacement de ma bonne Sœur Ignace qui est dans son éternité, de ma Sœur Louise Métifiot qui va revenir en France et de Sœur Marie Bec qui va à la Martinique.

Le clergé de Cayenne est toujours le même, pas heureux du tout. Le pauvre Père Guillier est resté seul à table; tous ont pris pension à l'hôtel. Dites cela à mon bon Père Nicole, car vous n'y comprenez rien.

Je voudrais nommer ici toutes mes anciennes filles qui ne se souviennent peut-être guère de leur vieille Mère, par exemple ma bonne Sœur Aimée de Jésus et de moi; dites-lui que je parle souvent d'elle. Qu'elle m'écrive une petite lettre, j'y répondrai longuement. Et puis encore ma Sœur Antoinette Moulines que j'ai beaucoup aimée; il me semble qu'il y a un siècle, je dirai même deux, que nous nous sommes quittées. Je compte beaucoup sur sa vertu, sur son bon esprit, pour vous aider à porter votre fardeau. Oui, adjoignez-vous mes anciennes filles, afin que dans certaines circonstances vous doubliez vos forces pour

supporter certains coups de vent auxquels il est bon de résister, mais doucement.

Je vais vous apprendre une nouvelle à laquelle vous ne vous attendez guère: c'est que nous préparons des religieuses pour aller en Chine fonder des hôpitaux et y recueillir les pauvres enfants abandonnés. Cette grande œuvre est confiée par la Providence à NN. SS. les Évêques, sous la présidence de Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, qui nous a choisies, avec les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul pour cette grande œuvre établie à l'instar de la Propagation de la Foi (1). Je pense que déjà vous en êtes instruite par les journaux, et je me bornerai à vous engager à bien recevoir tous les missionnaires qui partiront peut-être avant nous, car ce ne sera qu'à la fin de 1844 que nous serons prêtes. Quel plaisir vous éprouverez à recevoir vos chères compagnes! cela fera diversion à votre uniformité de pensée et d'action.

Je vais vous donner un petit avis en passant : il paraît que quelques Sœurs de vos pays ont bien de la peine à acquérir l'esprit d'humilité que Saint-Joseph veut pour ses filles ; je sais toutes les peines que quelques-unes ont occasionnées à Pondichéry et à vous-même. Une mauvaise religieuse fait un mal incalculable dans une Société, quelque sainte qu'elle soit. Renvoyons dans le monde celles qui ne font nul effort pour obtenir de Dieu les grâces qui leur manquent.

^{1.} L'œuvre de la Propagation de la Foi, ainsi que celle du Rosaire vivant, a été fondée par Pauline-Marie Jaricot, née à Lyon le 22 juillet 1799. Elle mourut dans cette ville le 9 janvier 1862. Son cœur, enfermé dans une custode d'argent, a été déposé par S. Em. le cardinal Foulon dans une cassette précieuse et placé dans l'église Saint-Polycarpe — 1889. Beaucoup de saintes âmes ont la ferme espérance qu'un jour la Sainte Eglise consacrera, par son infaillible jugement, les vertus suréminentes de celle qui s'est montrée toute sa vie, selon l'expression de Léon XIII, « la véritable disciple de Jésus-Christ ».

LETTRE 464e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Attend des nouvelles, Lettre à communiquer à M. Delorme, Fait allusion à une fugitive.

Limoux, 6 février 1844.

Ma bien chère et bien-aimée fille, sœur et amie,

Je trouve le temps bien long quand nous ne recevons pas de vos lettres; nous attendons avec impatience les nouvelles de la mission, de la retraite, de la prise d'habit, nombre et qualité de personnes, craintes ou espérances. Si le temps n'était pas si mauvais et si ma santé était meilleure, je serais déjà partie quoique je me trouve bien ici. Il me semble que je ne suis pas en France; je suis si tranquille!

Je vous envoie une lettre que vous communiquerez à M. Delorme, notaire, au sujet de la maison de Seurre ; il en prendra connaissance et l'enverra à \mathbf{M}^{me} Pétrey, près l'église Saint-Martin de Seurre, avec ses observations.

Nous n'avons pas de nouvelles de notre pauvre fugitive; mon Dieu que je la plains!... si j'étais à Paris, je tâcherais d'alléger le fardeau de ma chère sœur Marie-Joseph; qu'elle me donne de souci! cependant on ne peut aller plus vite. Allons, adieu, ma bien chère fille.

Toute à vous.

do

LETTRE 465°

A MADAME PÉTREY, A SEURRE

Achat d'une maison.

Limoux, 6 février 1844.

Madame,

Je réponds à votre lettre comme vous le désirez, et je l'adresse à M. Delorme, afin qu'il en prenne connaissance et qu'il vous la fasse passer. Il me semble, Madame, que nos conventions sont bien claires; vous me vendrez votre maison dite « Pensionnat des Ursulines de Seurre », pour la somme de 15.000 francs, plus six mois de pension à Paris équivalant à 600 francs. Les 15.000 francs seront payés en 3.000 francs argent, dont 2.000 francs payables en passant l'acte et 1.000 francs dans les six mois qui suivront; plus 12.000 francs par une pension viagère de 1.200 francs par an; on paiera les six mois d'avance en passant l'acte.

Je crois, Madame, que voilà nos conventions bien claires; croyez que je fais cette affaire plus pour vous faire plaisir que pour tout autre motif; vous savez qu'il ne manque pas de maisons à vendre à Seurre. Je ne sais pas encore le moment où je serai à Paris, le mauvais temps me retient plus longtemps que je ne pensais.

Vous me faites beaucoup d'honneur en me donnant votre confiance; je voudrais pouvoir y répondre d'une manière plus positive; mais ma position m'impose des devoirs qu'il est difficile de franchir. Le temps nous amènera des jours meilleurs; ayons confiance, ne nous décourageons jamais.

Adieu, Madame, comptez sur mon dévouement.



LETTRE 466°

A LA SŒUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Visite de la Vénérable Mère aux établissements du Midi. Questions temporelles.

Bordeaux, 1er mars 1844.

Ma bien chère fille,

J'arrive à Bordeaux retournant à Paris d'où je suis absente depuis trois mois. J'ai visité le Midi, bien froid ; j'ai pris un gros rhume qui m'a retenue plus longtemps que je ne voulais ; enfin je pars à 4 heures, me portant à merveille et bien contente. Il me tarde de lire vos dernières lettres pour savoir comment vous avez envoyé à Mana ce que je vous ai adressé par M. Lafargue et si tout est arrivé en bon état.

J'espère que vous avez payé la facture et que cela n'a fait aucune difficulté; toutes les fois que vous aurez de l'argent à envoyer, si vous ne trouvez pas de traite facilement, remettez l'argent à M. Goriana qui l'enverra à M. Cabrol à Bordeaux. Ce dernier a la bonté de nous soigner comme ses enfants, et il se charge de faire nos emplettes. Je vous assure que c'est la Providence qui nous a ménagé un tel ami. M. Goriana est son correspondant; ayez confiance en lui, c'est le plus parfait honnête homme de Cayenne. Je vous écrirai longuement de Paris.

Adieu, toute à vous.

P.-S. — Dites-moi si vous avez reçu du vin blanc et des pruneaux. J'écrirai aussi à MM. Richard et Saint-Quentin. Il est resté à Bordeaux une malle qui renferme plusieurs choses portées sur les factures, telles que : ruban pour ceintures, chapeaux de paille, couteaux, ciseaux, lunettes, boutons de nacre, beaucoup de petites choses, lancette pour ma Sœur Justine, etc. J'avais laissé à M. Lafargue nos deux matelas; je pense qu'il vous les a rendus, les traversins sont ici.



LETTRE 467°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Presser l'instruction des novices. La Congrégation, œuvre de Dieu. Ne jamais faire de dettes. Pense aller à Cluny avant Pâques.

Paris, 5 mars 1844.

Ma bien chère fille,

J'arrive de mon long voyage, bien portante et passablement contente ; mais ce qui me tourmente un peu, c'est de n'avoir pas de sujets prêts à partir, malgré les demandes réitérées qu'on ne cesse de nous faire de toutes parts. Vous ne pressez pas assez l'instruction ordinaire; faites donc doubler les leçons des commençantes par de bons principes de lecture, d'écriture; le catéchisme appris par cœur, le catéchisme historique de Fleury, le catéchisme des fêtes, l'histoire... Comprenez-le bien; ce que je ne fais que vous indiquer est de la plus grande importance. Ne craignez pas de vous en mèler vous-même; oui, je vous le répète, les principes, toujours les principes, puis la bonne tenue religieuse, la politesse religieuse et le reste.

Mon Dieu, que je voudrais être auprès de vous pour vous aider à avancer l'œuvre! Priez beaucoup, priez saint Joseph, saint Martin et toutes nos saintes protectrices. Que je regrette le temps que j'ai perdu en bagatelles pendant que j'aurais pu faire tant de bien!... j'espère contre toute espérance, c'est l'œuvre de Dieu, ne l'oubliez jamais.

Voulez-vous que je vous donne un avis sage? écoutez : ne faites jamais de dettes ; vous allez trop vite, vous dépensez trop. Si toutes les maisons font des sottises, qui les réparera?

Il n'est plus possible de recevoir la fugitive, je ne veux pas la voir : et cependant il est dur de l'abandonner !

Demandez à M^{lle} Fanny si elle a pensé à ce que je lui avais dit ou si déjà elle l'a oublié; nous approchons de l'exécution. Je pense aller à Cluny avant Pâques, dites-moi si je ferai bien.

Adieu, toute à vous et à celles qui vous entourent.

Votre sœur et amie.



LETTRE 468°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Mère Fondatrice retarde son voyage à Cluny et appelle la Chère Mère Rosalie à Paris. M. Dalmond, préfet apostolique de Madagascar.

Paris, 12 mars 1844.

Ma chère fille,

Deux de nos chères filles de Bourbon arrivent à l'instant; leurs compagnes malades sont à Rouen et elles y resteront jusqu'à Pâques, parce que les chemins sont trop mauvais ; puis je crois que je ferais bien moi-même d'attendre et que vous feriez bien de venir le lendemain du départ de Monseigneur, dès que vous serez sûre qu'il ne va pas à Cluny. Venez, nous avons besoin de vous.

Votre ami, M. Dalmond, préfet apostolique de Madagascar, est ici (1), il veut vous voir. Il se porte à merveille et il me plaît beaucoup. Nous avons des arrangements à prendre avec le Ministère; apportez les notes que vous avez sur les établissements tant des colonies que de France. Il faut que vous restiez ici une quinzaine de jours, et puis vous ramènerez les Sœurs.

Les lettres de Bourbon sont dans les malles; dès qu'elles seront arrivées nous vous les enverrons. Les Sœurs n'ont apporté que le duplicata des 5.000 francs que vous avez reçus; pas même pour leur voyage!... fiat, fiat!

Arrivez le plus tôt possible, je vous attends ; adieu. Toute à vous.

90

LETTRE 469e

A LA SOEUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Formation des maîtresses de classe. Projette un voyage à Rome avec le Père Libermann. Séminaire de noirs à fonder. Questions temporelles. Chagrin que lui cause la maison de Compiègne. Le Père Guillier attendu en France.

1. M. Dalmond, originaire du diocèse d'Albi, évangélisa les « petites îles de Madagascar » — Mayotte, Nossi-Bé — pendant plusieurs années, aidé de quelques prêtres dévoués de Bourbon. Son ministère fut béni de Dieu. S'étant rendu à Rome pour y rendre compte au Vicaire de Jésus-Christ de ses travaux et de ses espérances relativement à la « Grande-Terre », Grégoire XVI voulut le nommer Vicaire apostolique, mais il se cacha pour fuir cet honneur. Revenu en France aveç le titre de Préfet apostolique de Madagascar, il recruta des missionnaires et voulut avoir des religieuses. A Bourbon, il avait pu apprécier les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, et une visite faite par lui au chef-lieu de l'Institut le confirma dans la préférence qu'il crut devoir leur accorder. — Voir à ce sujet la lettre 484° de la Vénérable Mère à la Chère Mère Rosalie, 4 juillet 1844.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

· Paris, 25 mars 1844.

Ma bien chère et bien-aimée fille et amie,

C'est toujours avec un nouveau plaisir que je reçois vos lettres, ainsi que celles de notre cher Mana. Il me semble que cela va mieux que lorsque j'étais près de vous; j'en remercie le bon Dieu de toute mon âme. Si ma bonne Sœur Théotime voul ait attendre encore quelques mois sa remplaçante, combien elle me ferait plaisir! Nous voulons que l'instruction soit bien complète. Nous nous efforçons partout de former des maîtresses, afin de rappeler près de nous celles qui ne l'ont pas été assez (1).

Ne perdez pas courage, tout va très bien. Avant six mois, j'irai à Rome avec un saint Fondateur d'Ordre destiné à la conversion des noirs. Nous préparons les matériaux pour fonder un petit séminaire de noirs à Mana, puis un au Sénégal. Le Ministre de la Marine veut bien aider à cette bonne œuvre de grande espérance. M. Hardi est un des protecteurs. J'espère bien que mon bon Père Ischier fera partie de cette sainte Association. Si vous voyiez ces bons Pères! comme le doigt de Dieu se montre dans cette affaire! Celui que le Seigneur a inspiré le premier est un Juif converti... Le Supérieur deviendra notre Supérieur spirituel; je vais en faire la demande à notre Saint-Père le Pape, et cela mettra d'accord nos évêques.

Je vous adresse les factures des objets expédiés pour Mana, celle de Rouen et celle de Paris. Nous avons reçu la traite que vous nous avez envoyée, elle servira pour aider à payer notre noviciat de Compiègne qui ne nous coûtera pas moins de 200.000 francs. Il y en a 80.000 de payés, nous n'avons plus que la petite somme de 120.000 francs pour cette année et la suivante. Si vous saviez comme cela me fait du chagrin de voir un si beau château bâti par les pauvres Sœurs de Saint-Joseph, et surtout d'avoir fait tremper ma pauvre sœur Marie-Joseph dans une

^{4.} On se rappelle que, des 1835, la Vénérable Mère avait fondé à Paris, rue de Valois, pour les jeunes religieuses, une école normale qui les préparait à l'enseignement.

pareille folie! Ce qui m'a fait croire cependant que le bon Dieu y était pour quelque chose et qu'il fallait y faire le noviciat de Bailleul, c'est que Mgr de Beauvais en est content, et moi je m'y soumets.

Si vous pouviez attendre jusqu'au mois d'octobre pour les maîtresses à vous envoyer, vous nous rendriez un important service, et nous vous enverrions tout ce que vous pouvez désirer. J'espère que ma bonne Sœur Théotime prendra patience jusqu'à ce moment, et qu'elle se prêtera de son mieux à donner les premières leçons aux plus instruites.

Ce qui ne pourra pas vous servir dans les choses que je vous ai expédiées, vous le céderez; comme aussi ce qui ne conviendrait pas pour Mana, vous en feriez de même.

J'oubliais de vous dire qu'en vous envoyant des maîtresses, j'enverrai une remplaçante pour ma Sœur Bernard, si on lui accorde son passage; je crois qu'il lui manque un an.

Mon Dieu, si vous saviez tout ce qu'on souffre des rigueurs des saisons quand on a été longtemps dans les colonies! c'est une grande folie de ne pas savoir se rendre heureuse où la Providence nous place. Allons, ma bien chère fille, ne vous tourmentez plus pour moi, je suis heureuse et très heureuse. Le bon Dieu connaît ma faiblesse, il ne m'envoie que les croix que je puis porter et qui sont utiles à mon salut.

Je ne suis pas étonnée de tout le bien que vous me dites du bon M. Richard, c'est un excellent ami. Je n'ai pas encore réussi dans la chose qu'il m'a recommandée; je n'étais pas à Paris pour y donner suite; actuellement je vais m'en occuper avant mon voyage de Rome. C'est la seule chose que je me permets de demander, hors les affaires de la Congrégation.

Je crois que vous feriez bien d'envoyer cette lettre en communication à ma bonne Sœur Isabelle; vous savez comme j'écris difficilement, c'est pour ne pas dire la même chose que je vous adresse les lettres ouvertes, en vous priant de communiquer ce que je vous dis.

Si vous manquiez de parapluies, vous pourriez en prendre

dans ceux que j'envoie pour le magasin, mais ne prenez pas les plus chers; envoyez vos vieux à Mana pour les employer dehors. Vous nous marquerez ce dont vous aurez besoin, nous vous le ferons parvenir. Ma bonne Sœur Stanislas verra ce qui pourrait vous convenir au magasin, pour vous empêcher d'acheter à Cayenne.

Je vous prie de présenter mon respect à M. le Gouverneur. On m'a dit au Saint-Esprit qu'on attendait mon bon Père Guillier; je serai contente de le voir en France. Dès que je connaîtrai son remplaçant, j'irai lui faire une visite pour lui dire que vous êtes une bonne enfant, qu'il tâche de vous faire oublier les peines causées..., etc., etc., etc.

Toute à vous.



LETTRE 470°

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Conseil au sujet d'une Sœur. Noviciat nombreux. Second noviciat à Compiègne. Maisons de retraite pour les Sœurs anciennes. Sa sollicitude pour le bien spirituel de la Congrégation. Questions temporelles. Mgr l'Archevêque de Paris rend sa bienveillance à l'Institut. Envoi de Sœurs. Sœur Léontine Fontaine. Bonheur de préparer des religieuses missionnaires. Recommandation spéciale.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 13 avril 1844.

Ma bien chère et bien-aimée fille et amie,

C'est toujours avec un nouveau plaisir que je reçois de vos nouvelles et de celles de toute votre maison, et je vois avec bonheur que le bon Dieu répand sur vos travaux ses abondantes bénédictions. Ne soyez pas étonnée que sa croix s'y rencontre : celle de la perte de notre chère petite Sœur Esther en est une, mais elle est au ciel, elle prie pour nous.

Ma Sœur Marie Bec paraît enchantée de son obédience; vous

l'avez jugée; tâchez, ma bien chère fille, de lui être utile. Elle a de bonnes qualités, vous pouvez en tirer le meilleur parti, si vous arrivez, en lui témoignant de la confiance, à lui faire comprendre son orgueil insupportable et ses manières désagréables qui paralysent tout le bien qu'elle pourrait faire. Elle a des moyens, de la piété, des dispositions pour acquérir tout ce qui lui manque; je vous en supplie, ne la rebutez pas, travaillez à la corriger; elle est encore si jeune! Oh! si elle était humble!... vous pouvez la convertir.

Je tiens à ne pas envoyer de Sœurs à la Guadeloupe avant la mauvaise saison. Ne pourriez-vous pas, dans votre charité, leur en prêter au moins une pour les aider à attendre? Écrivez à ma Sœur Léonce, vous lui feriez cette offre de service avec votre grâce accoutumée; elle vous en saura tout le gré possible, et moi aussi.

Nous avons un noviciat nombreux, composé de 150 jeunes personnes qui, pour le plus grand nombre, sont bien intéressantes. Que de temps il faut pour les rendre capables de rendre les services que réclament les besoins de la Congrégation! Tout le monde demande de bonnes maîtresses, et personne ne veut donner le temps de les former aux devoirs de notre saint état.

Vous savez que le second noviciat va être à Compiègne, dans cette belle maison qui m'a coûté bien des larmes; sa beauté m'effrayait, je ne dormais pas en pensant à de si grandes dépenses pour une maison dont je ne pouvais connaître la destination; enfin, après avoir gémi et prié, la Providence m'a inspiré d'y faire le noviciat et un pensionnat. L'un et l'autre y seront fort à l'aise; la maison contiendrait 250 personnes. Mgr l'Évêque de Beauvais y a donné son assentiment, cela m'a consolée. Actuellement j'ai invité toutes nos chères filles à nous venir en aide pour payer cette dette, et vous n'êtes pas la dernière, ma bien chère fille, à vous montrer généreuse pour soulager les embarras de votre Mère....

Nous avons besoin de nous occuper de nos chères Sœurs anciennes qui reviennent des colonies; après bien des années de travail et de souffrances, elles ont besoin de repos au moins relatif, et de quelque consolation. Nous venons d'en recevoir six de Bourbon qui sont dans ce cas; six autres attendent leurs remplaçantes; dans chaque colonie il y en a quelqu'une. Nous devons faire notre possible pour leur donner des jours doux et paisibles, en attendant que Dieu les récompense dans le ciel. Nous pensons faire un corps de bâtiment pour cette destination dans chaque maison de noviciat; ainsi il y en aura un à Limoux pour le midi, un à Compiègne pour le nord, enfin un à Cluny pour le centre..... Si vous saviez avec quel plaisir je m'occupe de cette œuvre! je désire la mener à bien avant de mourir.

Mais que de choses nous avons à faire pour réformer les abus qui se sont déjà introduits parmi nous! J'ai une grande confiance que le bon Dieu me fera la grâce de travailler avec son assistance à les réformer et à bien établir l'observance de la règle et des Constitutions qu'il faut avant tout faire reconnaître et approuver. Prions, oh! prions beaucoup, afin que l'Esprit de Dieu nous inspire, nous dirige selon sa sainte volonté... ne mettons point de bornes à notre soumission; disons avec vérité : que votre volonté se fasse en moi et par moi, et dans toute la Congrégation. Que je voudrais vous voir, causer avec vous sur tant de choses importantes au salut de la Société! mais enfin, faites de votre côté tout ce que je veux faire du mien le mieux possible. Travaillons à faire de saintes religieuses; aidez-les de vos bons conseils à se sanctifier dans leur emploi, à agir toujours pour plaire à Dieu, pour répondre à ses desseins et faire de solides chrétiennes de leurs élèves. Pardonnez-moi, ma fille, de vous entretenir si longtemps et de vous dire cependant si peu de choses. Faites pour moi de même, c'est-à-dire parlez-moi longuement, sans façons, dites-moi tout ce qui vous passera par l'esprit.

Avez-vous reçu les commissions que je vous ai envoyées de Bordeaux? C'était pour la cuisine; puis de la faïence; dites-moi si vous avez été contente, si vous l'avez trouvée chère, je tiens beaucoup à le savoir, cela me servira de gouverne... Adressez-nous les demandes que vous voudrez, nous ferons notre possible pour répondre à votre confiance; mais envoyez des échantillons, s'il est possible, en désignant la quantité.

Je reprends ma lettre déjà bien longue pour vous annoncer la bonne nouvelle : Mgr l'Archevêque de Paris nous rend sa bienveillance (1) et toutes les faveurs qui en sont la suite. Nous sommes heureuses que saint Joseph ait bien voulu s'en mêler, sans cela Mgr l'Évêque d'Autun l'aurait emporté. Nous allons faire le mois de Marie en actions de grâces; saint Joseph, la Sainte Vierge, tous les deux nous protègent d'une manière bien spéciale.

J'ai vu au Ministère, aujourd'hui, la lettre de votre administration, qui donne connaissance de la mort de notre chère fille Sœur Esther, et demande trois religieuses en remplacement et trois en augmentation, ce qui fait six qui vous arriveront en octobre prochain. Le Ministère ne veut pas qu'elles partent avant la mauvaise saison qui n'est pas très éloignée, nous voici bientôt au 1^{er} mai.

Je vais écrire une petite lettre à ma bonne Sœur Léontine (2) pour la remercier de ce qu'elle fait pour la Congrégation qui est sa famille, sa patrie. Nous l'avons toujours regardée comme la conquête que Dieu nous a donnée, puisqu'elle a si bien répondu à sa vocation. Le notaire m'a fait dire qu'il avait, selon sa volonté, contribué à la réparation de l'église de son pays. De mon côté, j'ai reçu 3.000 francs pour aider à la construction du noviciat à Compiègne, dans lequel nous allons entrer dans trois mois ; nous attendons l'achèvement de la chapelle. Cette maison peut contenir, de la manière la plus commode, 400 pensionnaires, 400 novices, et tous les accessoires... mais elle nous coûte si cher qu'elle m'a fait pleurer! et puis je me suis consolée parce que je ne l'ai pas fait bâtir.

^{1.} La Vénérable Mère devait cette réconciliation à Mgr Gignoux, évêque de Beauvais, qui, s'étant joint au Nonce, Mgr Fornari, intervint auprès de Mgr Affre en faveur de la communauté Saint-Philippe du Roule dont la chapelle restait fermée depuis bientôt neuf ans. En avril 1844, la Mère Générale put se réjouir de la présence de Notre-Seigneur dans la chapelle de Paris et de tous les secours spirituels rendus à la communauté. Elle eut avec l'Archevèque de Paris de longues audiences, et la rentrée en grâce près de lui fut le point de départ de plusieurs fondations autour de la capitale.

2. Sœur Léontine Fontaine, auteur des Annales historiques de l'Institut.

J'ai reçu hier votre aimable lettre qui m'a dit tout ce que votre charité vous porte à faire pour notre tranquillité financière. Que ne ferons-nous pas pour l'honneur de notre chère Congrégation, pour rendre les sujets capables de remplir leur noble mission! Croyez, ma bien chère fille, que je me sens un grand courage pour employer à cette sainte fonction tous les jours que le Seigneur veut que je passe encore sur la terre. Oh! que je suis heureuse d'avoir à préparer des missionnaires pour travailler à la gloire de Dieu!

J'ai un petit secret à vous dire à l'oreille : ne permettez pas l'entrée de votre maison à M. B.; qu'il ne parle jamais à aucune de vos Sœurs sous quelque prétexte que ce soit; je n'excepte personne. Voici pour vous seule : si vous pouvez envoyer Sœur M. à la Guadeloupe avec une autre, je crois que vous feriez très bien.

Adieu, ma bien chère fille; je vous écris souvent, faites-en de même.

90

LETTRE 471e

AUX SOEURS DES ILES MARQUISES

Sublimité de la vocation de missionnaires; envie leur bonheur. Désire les savoir heureuses.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 16 avril 1844.

Mes bien chères et bien-aimées filles,

J'apprends qu'un bâtiment part pour les îles Marquises; je me hâte de vous écrire pour vous donner de nos nouvelles et en solliciter des vôtres. Je suis arrivée en France un peu après votre départ (1). Que j'ai regretté de ne pas vous avoir vues pour vous encourager dans une si noble mission! Je vous admire, j'envie votre bonheur; que ne puis-je aller partager vos travaux! Mais en comprenez-vous bien toute l'étendue, toute la noblesse? Quoi! de simples femmes appelées à prêcher par leur exemple, leur charité; à aider de saints apôtres à faire connaître Dieu dans des pays sauvages où le démon a régné si longtemps en maître!... prenez bien garde de traiter légèrement cette mission. Humiliez-vous souvent en reconnaissant votre incapacité, mettez toute votre confiance en Dieu et comptez sur son assistance qui ne vous manquera jamais. Ne vous troublez pas, n'ayez aucun chagrin, Dieu est avec vous, tenez-vous toujours en sa sainte présence.

Qu'il me sera doux d'apprendre que vous êtes heureuses, que l'union la plus parfaite règne parmi vous! Écrivez-nous longuement, entrez dans tous les détails possibles. M. le Gouverneur nous enverra vos lettres dans les paquets du Ministre de la Marine.

Adieu, mes bien chères filles; je laisse la place pour mes bonnes sœurs Marie-Joseph et Rosalie qui veulent vous écrire aussi.

Toute à vous, pour toujours.

90

LETTRE 472°

A M. L'AMIRAL DE MACKAU

Ministre de la Marine et des Colonies, à Paris

Envor de Sœurs à Bourbon. Sollicitude pour leur voyage. Réponse à des plaintes du Conseil colonial de Bourbon,

4. C'est en 1842, quand l'amiral Dupetit-Thouars prit possession, au nom de la France, des îles Marquises et du groupe de Tahiti, que le gouvernement fit appel au dévouement de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny pour y soigner les malades et y ouvrir des écoles. Quatre Sœurs, suivies bientôt de plusieurs autres demandées par le Ministère de la Marine, partirent du port de Brest, en août 1843. Leur voyage dura plus de six mois et il n'y avait pas d'aumônier à bord du navire. Dans quelques relâches seulement, les Sœurs purent s'approcher des sacrements.

Paris, 17 avril 1844.

Monsieur le Ministre,

Veuillez excuser le retard que j'ai mis à répondre à la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 24 novembre, pour me demander six Sœurs institutrices pour l'île Bourbon et destinées à former de nouvelles écoles primaires.

Cette demande que vous voulez bien me rappeler dans votre lettre du 10 avril, d'une manière si bienveillante et si pressante, je suis heureuse de pouvoir y répondre aujourd'hui en annonçant à Votre Excellence que les six Sœurs en question sont prètes à se rendre au port d'embarquement qui leur sera désigné.

Dans l'intérêt de nos chères filles, je supplie Votre Excellence de permettre que, pour ce long et pénible voyage, elles soient embarquées sur un navire de l'État, vu les graves inconvénients et les dangers réels qui accompagnent une traversée de trois ou quatre mois. Les dernières Sœurs parties de Marseille en novembre 1842, sur un navire marchand, ont été six mois en mer pour se rendre à Bourbon! Elles ont couru une infinité de dangers.

Je vous dois encore une réponse, Monseigneur, relativement aux plaintes et réclamations que le Conseil colonial de l'île Bourbon vous a présentées le 18 mai 1843 contre nos Sœurs et nos établissements, et dont la communication m'a été faite dans une lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 2 janvier 1844.

J'ai la conviction que nos religieuses font à Bourbon tout ce qu'elles peuvent pour l'avancement des élèves, soit des classes gratuites soit des classes payantes; mais elles rencontrent beaucoup d'obstacles du côté des parents pauvres peu exacts à envoyer leurs enfants en classe; ils commencent tard et quittent généralement aussitôt après la première communion, à l'âge de douze ou treize ans. Il est impossible que deux ou trois ans de classe produisent le même effet que sept à huit années que les parents aisés donnent aux enfants des classes payantes, avec une exactitude toujours soutenue. C'est la première cause de la différence

des progrès des élèves. Quant au reproche qui nous est fait de n'employer aux classes que des sujets médiocres et peu capables, je dois craindre qu'on ait quelque raison de se plaindre. Depuis quelques années on nous a tellement pressées de donner des Sœurs, qu'il a fallu les employer quelquefois sans qu'elles soient assez formées aux méthodes d'enseignement. Je conviens que, sous ce rapport, il y avait à désirer et que, malgré toute la peine que les anciennes Sœurs ont prise pour suppléer et former les nouvelles, et toute la bonne volonté de ces dernières, il doit y avoir eu un moment faible dans l'exercice des classes; mais aujourd'hui, Monseigneur, j'ai l'assurance que les choses vont mieux et que les examens qui ont été faits dans les écoles avant la dernière distribution de prix ont été satisfaisants; Votre Excellence en a sans doute été informée.

On reproche encore aux Sœurs de l'île Bourbon leur indifférence pour l'instruction religieuse des jeunes esclaves; mais ce reproche est-il fondé, quand on sait bien que les classes gratuites sont ouvertes à toutes les familles pauvres, quelles que soient leur position et leur couleur, et que, depuis près de dix ans, des catéchismes particuliers se font les dimanches et fêtes aux femmes esclaves de tout âge dans nos établissements? C'est, Monseigneur, tout ce que des religieuses peuvent faire; Votre Excellence comprendra le motif qui doit borner là leur zèle dans cette partie. Il serait peu convenable à des religieuses d'aller, comme des missionnaires ou même comme des Frères, catéchiser isolément dans les habitations des particuliers.

Voilà, je crois, Monseigneur, tout ce que je puis répondre aux lettres que vous m'avez adressées les 24 novembre, 2 janvier et 10 avril. Votre Excellence peut compter sur tous mes soins pour le choix des six Sœurs appelées à l'île Bourbon. Comme elles sont en augmentation de nombre, vous voudrez bien, Monseigneur, donner les ordres nécessaires pour que je puisse recevoir d'avance la somme destinée aux frais de voyage.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,
De Votre Excellence,

La très humble servante.

LETTRE 473e

A LA SOEUR LÉONCE TRISTANT

Supérieure à la Guadeloupe

Peine de ne pouvoir envoyer de renfort immédiat. Importance d'une bonne formation pour les novices. Noviciat plein d'espérance. Propose une maîtresse de musique. Bienveillance de S. Exc. le Nonce et de Mgr l'Archevêque de Paris. Établissement à Compiègne en vue d'un noviciat.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 18 avril 1844.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

J'ai reçu plusieurs de vos lettres qui m'ont fait grand plaisir; je n'ai pu y répondre craignant toujours de vous faire de la peine parce que, ne pouvant envoyer de suite les Sœurs dont vous avez si grand besoin, vous croyez que j'y mets de la négligence ou de l'indifférence. Croyez, ma bien chère fille, qu'il m'en coûte plus qu'à vous de vous refuser, mais je le dois à mon devoir et au bien de la Congrégation. Vous savez combien elle s'est accrue pendant mon absence, je ne m'en plains pas, c'est la Providence qui a tout fait; mais on a dû employer des sujets faibles, on a tiré de France pour les colonies tout ce qu'il était possible, ce qui nous a mises dans la gêne... Dans ce moment nous avons au moins 450 novices et postulantes; mais vous voulez qu'on vous envoie de bonnes maîtresses et vous avez raison; pour cela donnez-nous le temps de les former d'abord à la vie religieuse, ensuite qu'elles aient la science nécessaire à leurs fonctions. Je vous dirai donc encore : laissez passer la mauvaise saison, et je suis convenue avec le Directeur des Colonies de vous envoyer tout ce dont vous avez besoin; nous ferons tous nos efforts pour que vous soyez contente et que nos chères filles, les anciennes, puissent revenir sans inconvénient, si besoin en est. Nous avons des novices charmantes, sérieuses, instruites, bonnes, bien élevées, qui donnent les plus douces espérances dans le travail de leur formation.

Je vais vous apprendre une nouvelle: M¹¹e Fanny, notre maîtresse de musique, entre dans notre Congrégation; si vous pensiez qu'elle puisse vous être utile, elle aurait le courage d'aller vous rejoindre; elle donnerait des leçons en attendant qu'on vous trouve une autre maîtresse; toutes les jeunes musiciennes à qui nous parlons ont peur des tremblements de terre. Que faut-il faire? plus tard nous pourrons faire mieux. Si vous n'acceptez pas, elle ira à la Trinidad.

Si ma Sœur Onésime pouvait vous prèter deux Sœurs pour vous aider à attendre, je pense que cela vous ferait plaisir; elle en a de la Trinidad qui doivent revenir quand leurs remplaçantes seront arrivées, et ce ne sera qu'après l'hivernage. J'en écris un mot à ma Sœur Onésime; entendez-vous comme deux bonnes filles de Saint-Joseph doivent le faire, cela me ferait grand plaisir.

Ma chère fille, vous n'apprendrez pas avec indifférence les grâces bien grandes que le Seigneur accorde à la grande famille de Saint-Joseph dont nous avons le bonheur d'être membres. Mgr l'Archevêque de Paris nous rend toute sa bienveillance et les faveurs qui en sont la suite. Tous les évêques dans les diocèses desquels nous avons des maisons ont fait de même, ainsi que le Nonce de notre Saint-Père le Pape qui nous montre une grande bonté; j'oserai presque dire qu'il nous témoigne beaucoup de confiance. Mgr d'Autun n'a encore rien dit. Nous préparons le second noviciat à Compiègne, c'est un grand édifice qui contiendra de 200 à 300 personnes; nous avons 100.000 francs à payer cette année; pour cela nous avons fait appel à toutes les maisons de notre chère Congrégation; chacune y a répondu avec bonheur selon ses ressources. Je vous ferais de la peine si je ne vous inscrivais une des premières et des plus généreuses; vous me donnerez avis dans votre première lettre de ce que nous pourrons espérer dans le courant de l'année; il m'en a coûté beaucoup de me résigner à nous installer dans un établissement si colossal pour les pauvres Sœurs de Saint-Joseph, mais le besoin

de former des sujets capables pour remplir la grande mission qui nous est confiée a nécessité ce grand effort. Nous pourrons, par ce moyen, garder les novices deux et trois ans à leur instruction; après quelques années d'épreuves, les rappeler au noviciat si elles en ont besoin. Je n'entre pas dans d'autres détails, ce serait trop long.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 474°

A LA SOEUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Un mot de confiance. Charges qu'elle cumule à Paris. S'informe de Sœur Anatolie Rivoire.

Paris, 18 avril 1844.

Ma bien chère fille,

Pourquoi vous inquiéter ainsi pour vos yeux? le bon Dieu sait que vous en avez grand besoin, il vous les conservera, confiance... Je vous remercie du linge que vous nous avez envoyé, nous en avions grand besoin.

Vous ne savez pas que je suis seule à Paris, Supérieure, Assistante et Maîtresse des novices; tout le monde est à Fontainebleau. Si vous voyiez comme je fais mes embarras! il me semble que je n'ai que quinze ans!

Vous ne me dites pas un mot de ma Sœur Anatolie. Comment va sa santé, son courage? Si elle veut aller voir M^{me} Richard, il ne faudrait pas trop tarder; au mois de juin j'espère lui donner un emploi, si sa santé le permet.

J'ai écrit à Limoux pour les Sœurs qu'on désire en augmentation. Elles ne seront ici que fin de mai; vous répondrez à tout jusque-là. J'espère vous voir avant cette époque. Écrivez-moi quand vous en avez besoin.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi.

LETTRE 475°

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY, A LIMOUX

Bienveillance de Mgr l'Archevêque de Paris. Prospérité de la maison de Paris; espérances que donne le noviciat. Appréhende que Mgr d'Autun n'interdise Cluny.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 23 avril 1844.

Ma bien chère fille,

Vous avez reçu ma lettre le jour où vous avez mis la vôtre à la poste. C'est pourquoi j'espérais une réponse à la mienne, mais ne la recevant pas, je ne veux pas retarder plus longtemps à vous annoncer que Mgr l'Archevêque de Paris nous rend le grand bienfait qu'il nous refusait depuis neuf ans... (1), pour faire plaisir à Mgr d'Autun qui se trouve à présent seul de son bord. C'est à la prière de Mgr l'Évêque de Beauvais, à celle du Nonce du Pape qu'il s'est rendu. C'est hier que j'ai eu le bonheur d'entendre ces douces paroles. Vous dire le plaisir qu'ont éprouvé mes sœurs Marie-Joseph et Rosalie, ainsi que tous ceux qui nous entourent serait difficile! Remerciez le bon Dieu, notre Père saint Joseph, c'est lui qui nous a obtenu cette faveur; actuellement nous supporterons mieux les peines qu'il plaira à Dieu de nous envoyer.

La maison de Paris est au grand complet pour les dames et les pensionnaires. Tout va très bien, je suis enchantée de notre position actuelle. Nos postulantes font de grands progrès dans la vertu et dans les sciences nécessaires pour remplir les devoirs de notre état. Je crois qu'elles feront de bonnes religieuses et de bonnes maîtresses. Les jeunes Sœurs qui sont venues de Limoux avec moi vont bien; on les aime beaucoup dans les emplois où on les a placées, leur caractère est excellent.

1. La sainte Réserve rendue à la chapelle de Paris.

Je vous prie de dire à ma Sœur Julie que nous n'avons pas vu son frère, il est en Belgique; nous ne savons pas son adresse, son petit paquet l'attend ici; dites-lui bonjour pour moi.

Vous voulez savoir le prix du petit drap; rendu chez vous il revient à 5 francs, ici à 4 francs. Nous vous enverrons du meilleur tabac une autre fois.

Ma Sœur Onésime me dit de la rappeler à votre bon souvenir et à celui de ma chère Sœur Rosalie. Elle nous donne tout ce qu'elle peut cette année pour nous aider à payer Compiègne.

J'attends votre lettre pour savoir combien de places je pourrai retenir de Toulouse à Paris; je vous en enverrai le bulletin, afin que je puisse payer à Paris; c'est pour cela qu'il faut que je connaisse le nombre des partantes; envoyez-nous-en au moins huit, et vous attendrez ma réponse afin que le bulletin vous guide pour le départ.

Allons, il est temps que je vous quitte; ma Chère Mère Rosalie est à Rouen; elle se porte très bien; ma sœur Marie-Joseph est si heureuse d'apprêter la chapelle pour recevoir le bon Dieu!... Je désire savoir si Monseigneur est content de ses petites commissions.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.

Dites-moi où en sont vos travaux; le bâtiment pour les malades est-il commencé? celui du pensionnat n'est-il pas oublié?

Allons, allons, du courage; je suis heureuse de vous savoir mieux portante; avec la santé les peines sont supportables. Je vous tiendrai au courant de nos affaires; il me tarde de savoir ce que fera Mgr d'Autun. S'il allait interdire Cluny!... fiat, fiat; nous verrons comment le diocèse prendrait cela. Ma sœur Rosalie va partir de suite afin d'être là.

LETTRE 476°

A LA SŒUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Bonheur de jouir d'un peu de paix. Questions temporelles, Neuvaine d'actions de grâces. Souvenir à la famille Javouhey.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 26 avril 1844.

Ma bien chère fille,

Je ne veux pas vous envoyer la lettre de ma bonne Sœur Théotime toute seule; et puis ma sœur Marie-Joseph vous a fait part de notre bonheur; il me semble que nous n'avons plus besoin de rien, nous sommes assez riches puisque nous avons la paix avec le clergé. Comme tout a changé de face pour nous!... tâchons d'en rapporter toute la gloire à Dieu qui a voulu nous donner ce moment de repos après tant d'orages!

Je viens d'écrire à M. Cabrol, armateur de M. Lafargue, pour lui dire de vous adresser la note de ce qu'il vous envoie, afin que vous la payiez entre les mains de M. Goriana. Je crains que vous ne soyez pas contente. Je l'ai prié de demander les 3.000 francs à M. Lafargue, il me les enverra; nous en avons grand besoin pour payer notre maison de noviciat de Compiègne qui sera terminée dans trois mois. Que cela ne vous tourmente pas; toutes les maisons de l'Ordre se gênent pour nous aider: la Martinique, le Sénégal, etc. Il y a 22 religieuses à Compiègne.

Les maisons de France vont très bien, les colonies s'agrandissent. Nous avons 430 novices et postulantes; cela ne suffit pas encore : plus il y a de misère, plus on a besoin de religieuses ; partout on en demande pour toutes les misères à soulager. Allons, ma chère fille, du courage! J'ai parlé au Ministère afin qu'on dise un mot à M. le Gouverneur pour le prier de vous protéger contre toutes les difficultés qui pourraient se rencontrer; on me l'a bien promis. Je ne vous dis encore rien des Frères qui doivent aller à Mana; on attend quelque décision.

Lorsque vous aurez quelque chose à envoyer, faites prendre

des traites sur le Trésor; cela est plus facile et coûte beaucoup moins; faites-les demander par vos amis. Je vous envoie des marchandises par M. Joyaux; vous trouverez ici le relevé que je viens de recevoir. Les factures sont parties par le Cayennais; vous payerez les frais seulement; nous nous chargeons de payer les marchandises à Rouen.

Les nouvelles de Mana ne sont pas mauvaises; je suis contente de tout ce que l'on fait; cependant je ne suis pas tranquille sur le marché de bois d'acajou; je crains que nous ne soyons dupes, et puis que cela n'introduise des abus à Mana; je regarde cela comme un malheur. Dieu veuille que je me trompe!

Que ma bonne Sœur Isabelle, que toute notre chère Société de Mana partage notre joie; qu'elle fasse une neuvaine en actions de grâces, qu'elle nous recommande aux prières de notre bon Père Guillier, je lui écrirai bientôt. Mille choses à mon cousin Auguste, j'attends ses lettres avec impatience, il m'avait promis de m'écrire souvent, hélas! il n'en fait rien. Que ma cousine trouve ici l'expression de mon tendre attachement ainsi que mon cousin le papa, et mon cousin l'officier et sa famille. Mon Dieu, si je n'étais pas si paresseuse, j'écrirais à toutes mes Sœurs et à tous nos amis, mais convenez que ce serait par trop long; sachez-moi gré de ma bonne volonté et priez pour moi.

Je vous tiendrai au courant de tout ce qui se passera et qui pourrait vous intéresser. Vous ferez parvenir cette lettre à Mana. Adieu, toute à vous.

LETTRE 477e

A LA SOEUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Affaires des classes et des prisons. Parle de Sœur Anatolie.

Paris, 27 avril 1844.

Ma chère fille,

Je ne crois pas que ce soit bien nécessaire que j'aille à Senlis pour l'affaire des classes et des prisons; vous êtes là, vous voyez bien ce qui convient. D'abord il faut que ces messieurs nous donnent leurs conditions par écrit; je les examinerai et les communiquerai au Conseil de la Congrégation, avant de les accepter définitivement. Comprenez bien ce que je vous dis et faites-le comprendre aux autorités qui s'intéressent à l'œuvre des prisons et de l'instruction. Dès que j'aurai cela, je me mettrai en règle et me rendrai près de vous comme vous le désirez.

Je suis bien aise que ma Sœur Anatolie aille bientôt voir M^{me} Richard qui la désire si ardemment; je croyais qu'elle y était partie; souhaitez-lui bon voyage pour moi, et mes compliments à M. et M^{me} Richard. J'ai eu la visite de M. Pécoule hier; il va peut-être devenir notre voisin, achetant un joli hôtel dans notre rue; je le désire beaucoup.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.

0%

LETTRE 478°

A LA SŒUR LOUISE FOURÈS

Supérieure à Neffiès (Hérault)

Retrait de Neffiès. Noviciat à Limoux. Privilèges rendus à la chapelle de Paris.

Paris, 30 avril 1844.

Ma bien chère fille,

J'ai reçu votre lettre avec plaisir bien que vous ne parliez pas de vos santés, ce qui me fait penser qu'elles sont bonnes.

Je suis bien fâchée de faire de la peine à M. le Curé, mais il sentira combien il est pénible d'avoir un établissement si petit et si éloigné des Supérieures majeures. Il y a tant de religieuses dans le Midi qui lui conviendront mieux que nous! Ainsi, ma bien chère fille, préparez-vous à vous rendre près de ma Sœur Clotilde pour attendre les ordres de vos Supérieures. Vous donnerez avis de tout ceci à ma chère Sœur Clotilde qui désire si ardemment vous avoir auprès d'elle.

Vous savez que Mgr de Carcassonne veut un noviciat dans son diocèse; ce sera à Limoux où nous l'établirons dans toutes les règles. J'espère aller passer les vendanges dans cet heureux pays: je vous y trouverai, ainsi que vos chères compagnes que je désire bien connaître...

Je vais vous apprendre une bonne nouvelle : Mgr l'Archevêque de Paris nous a rendu les privilèges de notre chapelle; ainsi nous allons avoir un aumônier pour la direction spirituelle. Quel bonheur après lequel nous soupirions depuis si longtemps! il me semble que je ne crains plus rien sur la terre; remerciez le bon Dieu avec nous pour une si grande faveur.

Tous nos établissements vont très bien; nous entrerons prochainement dans la maison de Compiègne...

Adieu, mes bien chères filles, priez pour moi qui suis toute à vous.

90

LETTRE 479°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Affaire d'Autun. Projet d'un établissement à Vaujours.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 6 mai 1844.

Ma bien chère fille,

Vous vous attendez à recevoir de bonnes nouvelles; elles ne sont pas mauvaises; cependant on est moins pressé que nous. Il paraît qu'on voudrait amener Mgr d'Autun sur le terrain pour le convertir; je ne crois pas qu'on réussisse, mais cela ne fera pas de mal. Il vaut mieux connaître son sort une bonne fois que de vivre toujours dans des transes qui fatiguent.

Écrivez-nous donc, dites-moi si Mgr d'Autun pourrait faire faire un schisme! je n'en crois rien, j'ai confiance en toutes mes Sœurs. Dites-nous tout ce que vous pensez, écrivez fin et longuement. J'ai souvent la tentation d'aller à Cluny; je crois que vous ne feriez pas mal de visiter toutes les maisons de votre département. Écrivez-moi souvent.

L'affaire de Vaujours (1) prend une bonne tournure; un comité se charge des enfants et paye les dettes du bon curé, à la condition qu'il ne s'en mêlera plus du tout. Il a été parfaitement content des Sœurs et de la tenue de la maison. Ils ont consulté M. Bazin (2) pour savoir si notre Congrégation se chargerait de la direction de l'établissement, moyennant une pension de 200 francs pour chaque enfant; le logement serait au compte de ces messieurs. M. Bazin leur a parlé de nous avec l'enthousiasme que vous lui connaissez; les plus grands garçons lui seraient envoyés et les petits seraient sous le patronage des Sœurs. Enfin on ferait une maison à Vaujours composée de 200 filles orphelines ou pauvres. C'est dans deux jours que la chose sera décidée.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 480°

A LA MÈRE RAPHAËL MONTET, A BOURBON

Fidélité à la règle. Éloge de M. Dalmond; Sœurs à lui envoyer. Danger des voyages. Aucun temps ne dispense des règles ni des vœux. Compiègne. Actions de grâces.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 27 mai 1844.

Ma bien chère fille,

Combien je serais heureuse de vous voir, de causer avec vous sur la position et les besoins de tous nos établissements de Bourbon confiés à votre tendre sollicitude; mais nous ne le pouvons que par écrit. Je veux le faire souvent et aussi clairement que possible pour remédier à toutes les inquiétudes qui vous tourmentent.

Observons fidèlement la règle, tâchons d'en inspirer l'amour,

- 1. Commune de Seine-et-Oise.
- 2. Fondateur de l'orphelinat du Mesnil-Saint-Firmin.

le respect à toutes nos chères Sœurs. Si nous suivions bien la règle et les Statuts approuvés, nous n'aurions aucune inquiétude ni pour le présent ni pour l'avenir. Bien des Sœurs ne la connaissent pas assez, tandis qu'elles devraient faire leur examen plus souvent sur cet important sujet, puisque c'est sur la règle que nous serons jugées. Hélas! qu'on réfléchit peu à ces grandes vérités! nous nous tourmentons pour des riens, nous perdons la paix de l'âme si facilement, et cela par manque de réflexion, par légèreté; hélas! que nous sommes à plaindre de ne pas sentir ce que nous perdons de bonheur par notre faute!

Nous préparons les Sœurs qui doivent partir pour Bourbon avec M. Dalmond qui est encore à Rome, mais on l'attend bientôt; il a une grande influence au Ministère et le Nonce du Pape l'a bien apprécié. Il a gagné tous les cœurs par sa grande simplicité, sa bonté. Beaucoup de saints missionnaires partent avec lui pour Madagascar, chacun veut le suivre, prêtres et religieuses. Voilà l'influence de la vertu et de la bonté!... Il nous a parlé d'une manière bien touchante; il paraît que sa conduite à Madagascar a été louée de tous les gens de bien.

Vos chères compagnes de Bourbon ont de la peine à s'accoutumerici; elles regrettent d'ètre revenues, et plusieurs demandent à retourner, mais les infirmes resteront; une seule, il me semble, pourrait repartir pour diriger les Sœurs pendant la traversée, les autres seront pour la maison de retraite. Il me semble qu'il serait bien sage, pour les Sœurs des colonies, de comprendre la nécessité d'y rester, tant qu'elles se sentent la force et le courage de travailler à la gloire de Dieu.... Car, crovez-le bien, mes chères filles, les dangers sont dans les voyages. Et que deviennent les vocations en voyageant? on est tout étonné de voir, à son retour, qu'il faut encore obéir comme au noviciat. Il paraît qu'on oublie facilement l'importance des vœux; ce n'est pas assez de bien commencer, il faut que la mort nous trouve les armes à la main. Il n'y a aucun temps qui nous dispense de l'observation de nos saintes règles, et surtout de l'observation des vœux d'obéissance, de pauvreté, de chasteté. Méditons-les sans cesse. pratiquons-les, ils feront notre gloire pendant l'éternité.

Je m'excuse de vous en dire si long; je prêche des converties, mais je me prêche moi-même, et je prends la ferme résolution de mettre en pratique plus parfaitement tous les conseils que je vous donne.

Je vous remercie de ce que vous nous avez envoyé; nous avons tout reçu. Tâchez de faire le plus que vous pourrez pour le second noviciat qu'on vient de bâtir à Compiègne... Cette maison est beaucoup plus belle que je ne l'aurais désiré, mais c'est la Providence et Mgr de Beauvais qui ont dirigé les architectes. A présent il faut payer; mais à la rentrée il y aura 50 pensionnaires et 50 postulantes qui attendent. Une de vos nièces en sera l'une des maîtresses pour le dessin, quoiqu'elle ne veuille pas être religieuse; nous lui donnerons des appointements, et puis elle est jeune, elle pourra changer. Celle qui est ici a des movens. mais un caractère sombre, peu gracieux... le temps amènera la vocation et la rendra plus aimable. Nos neveux vont très bien; le plus jeune est au Séminaire d'Autun. Ma Sœur Théophile est toujours bonne pour tout le monde, et continue à bien mener sa maison de Rouen composée de 50 religieuses; la règle v est observée à la lettre.

Je répondrai à toutes nos chères filles qui m'écriront. Mais envoyez vos lettres dans les paquets du Ministre de la Marine qui ne manque jamais de nous les faire parvenir. Faites comme nous faisons pour les nôtres, vous voyez qu'elles vous arrivent. Je ne nomme aucune de mes Sœurs, car je les aime toutes et de tout mon cœur. Dites-leur que je suis très heureuse, le bon Dieu nous comble de ses grâces; nous aurons la sainte messe dans quelques jours, quel bonheur! Faites part de toutes ces faveurs à nos chères et bien-aimées filles. Que la paix la plus profonde règne parmi vous; ce sera pour votre bonheur dans le temps et dans l'éternité.

Faites part à mon Père Nicole de notre reconnaissance; j'aurais bien des choses à lui dire si j'avais le plaisir de le voir pendant quelques heures; qu'il prie pour la Congrégation de Saint-Joseph.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.

LETTRE 481°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A LIMOUX

Abandon à la sainte volonté de Dieu.

Paris, 4 juin 1844.

Mes bien chères filles,

Prenez courage, ne perdez pas la confiance en Dieu ni en la protection de Marie; mais disons toujours: que votre volonté soit faite et non la nôtre!

Ma bonne Sœur Rosalie Brenot va partir pour vous consoler; nous allons écrire à ma Sœur Louise Fourès de se rendre aussi près de vous pour vous aider. Confiance, confiance!

Mille choses respectueuses et reconnaissantes à notre digne M. Vidal. Remerciez pour moi le bon M. Molinier de toute la peine qu'il se donne; je sens vivement ce qu'il fait pour notre chère malade (1).

Votre bien dévouée.

00

LETTRE 482°

A LA SOEUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Au sujet du personnel. Questions temporelles.

Paris, 7 juin 1844.

Ma bien chère fille,

Je pars pour Cluny mardi, j'espère ramener assez de monde pour les plus pressants besoins, mais pas assez pour les exigences du moment. Tâchez donc de faire en sorte que ma Sœur Staurophile se prête un peu mieux aux circonstances; puis je tâcherai de lui donner une maîtresse d'ouvrage en remplacement de la sienne que nous donnerions au collège pour la malade. Enfin, faites tout pour le mieux et ne perdez jamais courage.

1. La Mère Clotilde Javouhey, Supérieure de l'établissement de Limoux.

J'espère être de retour à la fin de juin ou au 1 er juillet; écrivez à ma Sœur Anatolie afin qu'elle revienne de suite, on l'attend à Fontainebleau avec grande impatience. Présentez mes compliments empressés à M. et M^{me} Richard que je n'ai pas oubliés; dites-leur que votre sœur retournera les voir un peu plus tard.

Je trouve la buanderie bien chère, sans pompe, sans cuvier ni chaudière; vous allez vous créer des embarras... J'ai été fâchée de ne pas voir l'architecte, ce sera pour mon retour; mais je vous autorise à acheter la maison voisine si les choses s'arrangent comme vous l'espérez. Vous me comprenez bien?

Adieu, toute à vous.



LETTRE 483e

A LAR. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A LIMOUX

Affaire d'Autun.

Paris, 1°r juillet 1844.

Mes bien chères et bien-aimées filles et amies,

Si ma Sœur Clotilde va bien, disons de bon cœur Alleluia!

Je ne vous dis pas que Mgr d'Autun soit converti, mais il est pris dans ses filets, il ne peut plus s'en dépêtrer (1). Grâce à Marie qui a prié pour nous, oui tout va bien; il n'y a plus que de la patience à avoir pour ne pas brusquer les esprits malades. Si vous saviez ce qu'il leur en coûte pour nous donner raison! Soyons modestes, faisons-nous petites pour soulager l'orgueil de nos ennemis.

Adieu, courage; écrivez-nous souvent.

1. Sur le conseil de Mgr Gignoux, la Mère Fondatrice venait d'avoir une entrevue avec Mgr d'Héricourt. On était resté de part et d'autre dans des formules générales et on s'était séparé en bons termes, chacun pensant n'avoir rien cédé. Mais l'avantage restait à la Vénérable Mère et elle sentait la faiblesse de la position où Mgr d'Autun se trouvait réduit, ne pouvant ni convoquer le Chapitre général qui se serait prononcé contre son désir d'ètre le Supérieur général de la Congrégation, ni se dispenser indéfiniment de le convoquer puisque c'était renoncer au premier des droits qu'il avait comme évêque du chef-lieu de l'Institut.

LETTRE 484e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A LIMOUX

M. Dalmond a obtenu des missionnaires pour Madagascar. Il aura des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Soucis pécuniaires. Santé de Sœur Clotilde.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 4 juillet 1844.

Mes bien chères et bien-aimées filles et amies,

Cette lettre est pour vous annoncer le retour de Rome de notre digne préfet apostolique, M. Dalmond, qui a été accueilli avec une bonté touchante par le Saint-Père; il lui a accordé plus qu'il ne demandait: la Propagande lui donne dix missionnaires, cinq jésuites et cinq de mon Père Libermann, avec 30.000 francs pour frais de sa mission, sans compter ce qu'il pourra obtenir en France. Il voudrait bien des religieuses, seulement dans un an, ce qui nous arrange; on lui en offre de Lyon, mais il veut des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, il en aura. Nous avons beaucoup causé; il est enchanté de la maison de Cluny, il n'a trouvé nulle part rien qui y ressemble, dit-il.

Allons, revenez; il faut préparer les départs, nous en occuper sérieusement; chose délicate, car toutes les colonies demandent des maîtresses instruites, mais surtout de bonnes religieuses. Amenez à Cluny celles qui nous sont destinées de voile et converses, nous en avons grand besoin. Dites à ma bonne Sœur Clotilde qu'elle vous donne pour payer le voyage; je m'engage à lui rendre avec intérèts ce qu'elle a eu la bonté de nous avancer. Vous savez qu'il faut que je trouve 45.000 francs dans le courant de deux mois, et sans compter même une somme que je viens de payer... je ne voudrais pas emprunter; j'ai bien du souci, mais point de chagrin. Pourvu que ma bonne Sœur Clotilde soit mieux, je supporterai toutes mes petites peines.

Notre aumônier nous dit la messe tous les jours; c'est char-

mant! Mgr l'Archevêque dit du bien de nous à qui veut l'entendre; cela va très bien, ce serait trop long de vous raconter toutes choses; revenez bien vite, nous vous le dirons. Si ma Sœur Clotilde a besoin de quelqu'un près d'elle, qu'elle demande ma Sœur Mathilde pour aider à nos bien chères filles qui ont beaucoup de besogne à cause des travaux de la campagne; puis tant de malades, la surveillance des ouvriers, etc... Ma Sœur Émilienne se désole du surcroît de travail en votre absence; si vous n'arrivez pas, elle se fait carmélite.

Allons, courage, je vous quitte, mes bien chères filles, priez pour moi.

LETTRE 485°

A MONSEIGNEUR GIGNOUX

Évêque de Beauvais

Rend compte de sa visite à Mgr d'Autun et demande l'intervention de Mgr de Beauvais. Reconnaissance pour les bienfaits dus à Sa Grandeur.

Paris, 18 juillet 1844.

Monseigneur,

Je pensais avoir l'honneur de vous voir pour vous rendre compte de ma visite à Mgr d'Autun. Il nous a très bien accueillies. Je lui ai demandé la convocation du Chapitre général; Sa Grandeur m'a répondu qu'il s'entendrait à ce sujet avec Mgr de Beauvais.

Permettez donc, Monseigneur, que je vous prie de ne pas laisser tomber cette affaire à laquelle vous avez bien voulu prendre tant d'intérêt, afin que le Chapitre général ait lieu aux vacances prochaines.

J'ose encore compter sur vous, Monseigneur, pour vous supplier d'obtenir qu'on ne touche pas aux Statuts primitifs, au moins jusqu'à nouvel ordre. Je réfléchis tous les jours devant Dieu à la question d'un Supérieur général ecclésiastique. Je prie Votre Grandeur d'excuser mes résistances à cet égard et je vous promets de ne mettre aucun obstacle à cela, dès que j'aurai reconnu que c'est là l'intention et la loi de la Sainte Église.

Nous avons le bonheur d'avoir la sainte messe tous les jours dans notre chapelle; c'est à Votre Grandeur que nous devons cette faveur. Permettez-moi, Monseigneur, de vous en témoigner toute ma gratitude; veuillez encore agréer ma reconnaissance pour la bonté que vous avez eue de me faire accompagner à Autun par l'excellent M. Rogeau.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre très humble servante.

LETTRE 486°

090

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A LIMOUX

Santé de Sœur Clotilde. Retour à Paris de la Chère Mère Rosalie. Visite à Mgr l'Archevêque de Paris. Correspondance de Mgr de Beauvais et de Mgr d'Autun. Diverses questions.

Paris, 19 juillet 1844.

Ma bien chère et bien-aimée fille et amie,

Que les nouvelles de ma bonne Sœur Clotilde m'ont fait de bien! je veux croire à sa parfaite guérison. Le bon Dieu l'a rendué aux prières de toute la Congrégation, ce n'est pas pour nous la reprendre, nous en avons besoin encore longtemps.

Il faut revenir de suite; amenez vous-même nos chères filles, au moins six ou huit et vous, cela fera neuf. Vous passerez par Toulouse, vous logerez chez M. Porte, hôtel Porte, rue de la Pomme; écrivez deux jours avant pour retenir le coupé et l'intérieur; vous direz que c'est à régler à Paris, parce qu'on nous laisse 10 % et nous ne payons pas le surplus de bagages, com-

prenez-moi bien. Restez un jour à Toulouse pour tout arranger et vous reposer; en route, mangez ensemble à l'hôtel et ne payez que trente sous pour chacune, et qu'on vous serve bien.

Je vous attends à Paris, j'irai vous conduire à Cluny; venez, nous avons de grandes affaires, mais cela va bien. J'ai vu hier l'Archevêque de Paris; il m'a reçue comme le ferait un vieil ami; il a 'été gai, causant; il a voulu faire mon histoire à M. de la Borderie, il l'a fait rire de tout son cœur; je vous raconterai tout cela.

Mgr de Beauvais et Mgr d'Autun sont en grande correspondance. Celui de Beauvais, Mgr Gignoux, montre une sagesse admirable dont l'autre n'est pas capable. Au milieu de tout cela, l'œuvre de Dieu marche à pas de géant, tout va très bien.

Vous trouverez ici plusieurs lettres des colonies. On a reçu à Cluny 2.000 francs de ma Sœur Onésime de la Martinique, cela aidera aux plus pressants besoins. Nous redoublons d'efforts pour arriver à finir les payements de Compiègne à la fin de décembre; après cela, nous serons tranquilles. Chacune a fait ce qu'elle a pu pour nous aider à nous acquitter. Vous verrez ici M. Dalmond qui partira en octobre avec dix missionnaires; il est content. Vous verrez aussi le gouverneur du Sénégal qui travaille à faire évangéliser l'Afrique... allons, arrivez!

A LA MÈRE CLOTILDE

Ma bonne Sœur Clotilde, vous sentez la nécessité de ce retour? J'irai faire les vendanges avec vous, je vous l'ai promis... J'ai vu M. Para dont j'ai été très contente. Ma sœur Marie-Joseph voudrait aussi aller faire les vendanges près de vous, nous tirerons à la courte-paille celle qui ira la première.

Adieu, toutes mes filles de Limoux; je suis toute à vous, priez pour moi.

LETTRE 487e

A LA SŒUR LÉONTINE FONTAINE; PUIS A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Quelques mots à Sœur Léontine. La Vénérable a vu le gouverneur de la Martinique. Bienveillance de Mgr l'Archevêque de Paris et des évêques de Beauvais, Meaux et Rouen. Entretien avec Mgr d'Autun. Embarras pour les envois de Sœurs aux colonies. Maison de retraite à Maisons— Alfort. Création d'un pensionnat à Meaux. Consolation à faire la sainte volonté de Dieu.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, août 1844.

Ma chère fille,

Je suis bien fâchée de n'être pas sûre que vous viendrez à Paris; j'aurais tant de plaisir à vous voir pour nous entendre sur toutes nos affaires qui se compliquent chaque jour. Nous avons tant de départs à faire pour toutes les colonies que je ne sais comment les organiser; il ne faudrait que des personnes très capables et on ne nous donne pas le temps de les former...

A LA MÈRE ONÉSIME

Décidément je vais changer la destination de cette lettre; ce sera pour ma bonne Sœur Onésime; je lui dirai que je viens de voir M. le Gouverneur de la Martinique qui m'a promis de vous conduire six religieuses, et six partiront en même temps pour la Guadeloupe; mais ce ne sera qu'à la fin de septembre. Pour vous dédommager, nous vous donnerons de très bonnes religieuses et bien capables de remplir leurs fonctions; vous ne perdrez rien pour avoir attendu.

Nous avons reçu avec reconnaissance les fonds que vous nous avez envoyés. Lorsque vous viendrez nous voir, vous jouirez du bon emploi que nous en avons fait pour l'avenir de notre chère Congrégation. Tout est changé et bien amélioré, et puis nous avons les secours de notre sainte religion dans la maison, ce qui

est une douce consolation! Mgr Affre me recoit avec presque de l'amitié. Il nous dit : courage! on ne dirait plus le même homme. Nous avons de zélés protecteurs dans l'évêque de Beauvais, dans ceux de Meaux et de Rouen. J'ai rendu visite à Mgr d'Autun qui voudrait toujours être le Supérieur général de la Congrégation, et que toutes les affaires spirituelles et temporelles dépendent de lui. Vous savez que ce n'est pas ainsi que notre Congrégation est organisée : nous nous gouvernons temporellement et Nosseigneurs les évêques spirituellement; jamais je ne consentirai qu'il en soit autrement, notre repos est là. Nous pouvons demander conseil si nous en avons besoin, mais que ce soit librement; et puis, tout le monde n'est pas propre à diriger. Enfin, nous nous sommes parlé comme de bons amis, en éloignant toujours l'affaire essentielle, par la raison que je lui disais que je n'étais plus Supérieure générale, mais seulement faisant les affaires comme la plus ancienne ou la Fondatrice. J'ai demandé à réunir le Conseil pour nommer la Supérieure générale, mais il ne s'en soucie pas, il a peur que je sois nommée. Tout cela n'empêchera pas l'œuvre de Dieu de marcher vers son but sans s'arrêter.

Je vais aller à Cluny pour faire la retraite, les premiers jours de septembre, puis la profession, et faire partir les Sœurs pour toutes les colonies qui les attendent. Jamais les noviciats n'ont été si bien composés; nous avons, en trois maisons, 450 novices et postulantes, et presque autant qui attendent le départ de celles-ci pour entrer. Ce qui nous embarrasse en ce moment, c'est la lenteur des bureaux de la Marine pour faire partir les Sœurs... Enfin, nous nous arrangerons le mieux possible, en profitant du départ des bâtiments de l'État, et puis nous organiserons tout quand vous les aurez placées. On me dit qu'on est bien content de vos classes de couleur. Demandez-nous à présent les Sœurs dont vous aurez besoin, nous tâcherons de vous les envoyer. Les quartiers qui voudraient se charger des frais seraient sûrs d'en obtenir du gouvernement qui apprécie les classes gratuites. Je vous livre toutes ces réflexions, vous me répondrez pour m'éclairer et me guider. Soyez sûre que nous ferons tous nos efforts pour que vous soyez contente.

Nous sommes en nombre suffisant pour fournir à tous les besoins des colonies. Nous améliorons les maisons de France, mais il ne faut pas trop les multiplier. Cependant nous venons d'établir une jolie maison pour les Sœurs malades ou fatiguées; c'est à Maisons-Alfort, à la porte de Paris; pour seize sous, nous y allons en voiture, il nous faut une heure. C'est une bonbonnière qui peut contenir 30 personnes; il y a un jardin clos, c'est très bien. Un autre pensionnat à Meaux demandé et protégé par Mgr Allou; il y a 20 pensionnaires et 30 demi-pensionnaires, il peut y avoir 50 pensionnaires, c'est bien et très bien.

M^{me} Lefèvre vous a écrit qu'elle allait voyager avec une grande famille; elle n'est pas encore de retour et ne reviendra qu'en septembre; elle paraissait contente de faire ce voyage; aussitôt son retour, je vous donnerai de ses nouvelles. Dites à nos chères filles mille choses aimables, que je les aime toutes de tout mon cœur. Que je serai heureuse de vous voir, de causer avec chacune de vous! Nous attendons ma Sœur Aurélie depuis longtemps; il ne faut pas qu'elle laisse venir l'hiver, elle aura trop froid; pauvre Sœur, je la crois bien fatiguée! Allons, venez, nous tâcherons de vous faire un bon feu.

Ma bonne Sœur Onésime, vous savez combien je vous aime; je suis sensible à tout ce qui vous fait de la peine. Je remarque avec une grande joie que le bon Dieu vous fait bien des faveurs; vous ne vous laissez pas abattre, c'est une grande grâce; je trouve que vous profitez dans la tribulation. Oh! ma chère fille, qu'il y a de consolation à faire la sainte volonté de Dieu! n'ayons que cette seule ambition, elle nous procurera la paix sur la terre et la gloire dans l'éternité.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis votre meilleure amie.

LETTRE 488e

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY, A LIMOUX

Son bonheur de la savoir mieux. Affaire d'Autun. Rapports avec les ministres de Dieu.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 26 août 1844.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Avec quel plaisir j'ai reçu votre lettre; quelle faveur le ciel nous accorde en vous rendant aux vœux de tant de personnes qui ont prié avec ferveur pour votre guérison! Pour moi, j'ai toujours eu confiance, je jouis doublement de cette faveur de vous voir en chemin de bonne santé. Voyez combien Dieu est bon, en vous rendant vos forces; il vous donne en même temps du courage pour en faire bon usage. Oui, ma chère fille, dès que mes occupations me donneront quelques moments, j'irai les passer près de vous.

Je suis encombrée d'ouvrage pour les départs; Nosseigneurs les évêques ne peuvent pas s'entendre, cela me donne du répit; j'observe pour connaître et profiter des circonstances qui se trouvent favorables à l'œuvre de Dieu. Je marche toujours en avant; ce qui sera fait fera du bien et rendra notre cause meilleure.

Nous avons eu la visite stationnaire de M. l'abbé Journet; il a planté sa tente au milieu de nous, il n'y a pas eu moyen de l'en sortir, il y a de cela au moins trois semaines. Comme un pareil exemple m'affermit dans ma grande résolution de ne voir ces messieurs qu'à l'autel ou au tribunal de la pénitence!

Adieu, ma bien-aimée fille, priez pour moi qui suis toute à vous et à vos chères filles.

LETTRE 489e

A LA MÈRE RAPHAEL MONTET, A BOURBON

Encouragements. Dispositions de Sœur Xavier. Départ du Père Dalmond. Prépare des Sœurs. Nouvelles de sa famille.

Paris, 7 septembre 1844.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Je voudrais voir plus clair pour vous écrire plus longuement; mais votre charité excusera ma vieillesse et me tiendra compte de ma bonne volonté. On me dit que vous êtes maigre, je voudrais pouvoir vous donner un peu de mon embonpoint. Pauvre petite mère, vous êtes la fille du miracle; continuez, ma chère enfant, à bien mener votre barque, c'est l'œuvre de Dieu... on peut vous contrarier, tout cela n'est rien, conservez la paix de l'âme au milieu de tout, et vous serez plus heureuse que ceux qui vous tracassent.

Ma chère fille, le papier peut être quelquefois infidèle, mais une amie selon Dieu ne l'est pas; causez avec ma bonne Sœur Xavier; elle vous dira tout ce qui peut vous intéresser. C'est une bien bonne fille qui ne manque pas de jugement; elle désire vous soulager dans vos petits embarras.

Vous recevrez mon bon Père Dalmond avec bien du plaisir, je l'aime comme on aime les saints; le bon Dieu a de grands desseins sur lui. Il nous a donné un billet pour toucher en son lieu et place; nous lui en avons donné un autre pour toucher vos économies; vous prendrez tout le temps nécessaire pour le payer, c'est un grand avantage pour la Congrégation. Nous vous enverrons 12 Sœurs par les premiers bâtiments du Roi qui voudront les recevoir; nous tâcherons que ce soient de saintes religieuses, amies de la règle et capables d'instruire la jeunesse; nous faisons notre possible pour les bien préparer.

..... Je vais écrire quelques lignes à nos-chères filles Sœur Aimée et la Supérieure de l'hôpital, et une petite lettre à ma bonne Sœur Élisabeth; j'ai été si étonnée de son départ pour Bourbon! elle doit bien mener sa barque, ce ne sont pas les moyens qui lui manquent. J'ai été peinée qu'elle ne m'ait pas écrit un petit mot; dites-lui cependant mille choses pour moi. Que fait ma Sœur Alexandre de Mana? je désire savoir si elle est contente, je l'entends: « hélas! partout le monde se ressemble »; et puis nous nous portons nous-mêmes partout où nous allons. J'aurais voulu écrire à toutes, mais je sûis si vieille, si paresseuse • pour écrire!

Je vous charge, ma bonne fille, de toutes mes commissions et je charge ma bonne Sœur Xavier de vous dire le reste.

Nous avons deux de vos nièces qui promettent de faire de bonnes religieuses, des maîtresses bien capables : l'aînée sera très forte en dessin et peinture. Votre petit neveu aura bien de la peine à faire un savant, mais ce sera un saint religieux, il a une candeur angélique.

Adieu, ma bonne et bien chère fille; ne pensez pas à revenir encore, ni à partir pour l'éternité; il faut travailler avec un nouveau courage à bien organiser toute votre maison; nous vous enverrons d'excellents sujets.

Toute à vous.



LETTRE 490°

A LA SOEUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Envoi de Sœurs; les lui recommande. Mutations. Ne faire que les visites indispensables. Diverses nouvelles. Mettre à profit les moments que Dieu nous donne. Retour de sa pensée à Mana.

Paris, 7 septembre 1844.

Ma bien chère fille,

Vous recevrez ces deux mots par nos chères filles Marie-Joseph et Juliette que je vous envoie comme vous le désirez; ce sont de bien bonnes Sœurs. La chère Sœur Marie-Joseph fait un acte de courage et de bonté, car elle arrive de la Martinique et veut bien accompagner Sœur Juliette qui est trop jeune et sans expérience, je ne pouvais l'envoyer seule à bord. Je vous recommande cette enfant qui a beaucoup de moyens; celle qui devait partir est tombée malade, il a fallu changer; j'ai cru y voir le doigt de Dieu, et j'ai pris cette pauvre enfant qui était pour la Martinique. Je vous connais assez pour savoir que vous aurez pour elles deux les entrailles d'une mère; vous savez tout ce qu'une mère doit avoir de charité pour des enfants, quand même ils seraient ingrats...

Si ma Sœur Théotime peut attendre le bâtiment du Roi qui doit porter les Sœurs à la Martinique, elle partira pour Saint-Pierre avec ma petite Sœur Marie-Joseph, les Sœurs malades iront les remplacer; puis Sœur Théotime pourrait passer quelque temps près de sa sœur Camille qui désire tant la voir; tâchez d'arranger tout pour le mieux. Tout n'est pas rose en France, il y a bien des misères!

Je voudrais aller vous voir, mais j'ai trop d'ouvrage et je n'ose pas y penser. Vous n'avez pas besoin de conduire les Sœurs chez personne: mon Père Guillier, M. le Gouverneur et Cadio seulement; ne les mettez pas en évidence; surtout que les jeunes ne fassent pas le reposoir, vous me comprenez... pour confesseur mon Père Guillier, vous comprenez ma pensée et vous êtes la maîtresse d'en faire usage selon votre sagesse. J'espère recevoir bientôt de vos nouvelles avec quelques petites images pour nos hesoins; je ne veux cependant pas vous gêner, mais faites ce que vous pourrez.

Nous sommes toujours très heureuses. J'ai vu plusieurs fois Mgr l'Archevêque; il demande une nouvelle maison de notre Ordre pour son diocèse, ce sera une grande maison, je vous en reparlerai. Je vais faire la grande retraite à Cluny. Vous lirez la lettre adressée à ma Sœur Isabelle pour votre gouverneur. Écrivez vos lettres pour France sur du papier très fin. . . .

Si notre nègre Hippolyte est malade, il faut l'envoyer à Mana, il reviendra quand il sera guéri ; faites pour le mieux.

Ma Sœur Clotilde a été malade à la mort et elle est guérie par

miracle; remerciez le bon Dieu d'une telle faveur; sa maison va à merveille. Mille choses à M. Richard; combien je suis reconnaissante des bons services qu'il nous rend d'une manière si aimable! Je vous prie de donner mon souvenir à toutes nos chères filles; qu'elles prient pour moi comme je le fais pour elles.

Pensons à mettre à profit les moments que le Seigneur nous donne pour le servir. Que nous servira le temps où nous l'aurons oublié, offensé peut-être! perdu le mérite des croix qui nous arrivent chaque jour! Il nous les envoie pour nous donner l'occasion de gagner le ciel, et peut-être nous mériteront-elles la damnation éternelle!

Je regrette les doux moments de retraite que j'ai passés à Mana; que j'y pense souvent! j'avais quelques peines, je pleurais quelquefois... mais que de consolations intérieures j'y goûtais!... ici, on n'a pas le temps de se reconnaître, toujours occupée, entourée, que sais-je? J'étais plus heureuse à Mana; les sottises qu'on me disait me faisaient plus de bien qu'aujourd'hui les compliments dont on m'accable.

Adieu, toutes mes bien chères filles, priez pour moi qui suis toute à vous.

0%

LETTRE 491°

AUX SOEURS DES ILES MARQUISES

Attend de leurs nouvelles. Exhortation à avancer dans la carrière des saints.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 11 septembre 1844.

Mes bien chères et bien-aimées filles,

Attendrons-nous encore longtemps de vos chères nouvelles? On nous dit que vous êtes arrivées près de M. le Gouverneur et que M^{me} la Gouvernante vous a prises sous sa protection. Qu'elle reçoive ici l'expression de ma vive gratitude; et vous, mes chères

filles, soyez pleines de reconnaissance envers celle qui vous rend si grand service.

Tous les jours je m'informe des nouvelles des pays que vous habitez; on a fait tant de contes que je ne crois plus rien... je remets tout entre les mains du bon Dieu qui vous dirigera luimême dans la sainte mission où il vous a appelées. Allons, mes bien chères filles, profitez de toutes les circonstances où vous pourrez être utiles pour vous avancer dans la carrière des saints. Écrivez-nous par toutes les occasions que vous pourrez rencontrer; pour nous, nous les manquons souvent, faute de les connaître. Ma sœur Marie-Joseph vous dira ce qui peut vous intéresser. Dites à ma bonne Sœur Joséphine que Mana va bien, nous avons un saint curé. Les maisons de France vont aussi très bien.

Écrivez-nous si vous avez besoin de quelque chose pour votre entretien; que trouvez-vous dans vos parages? Adieu, priez pour moi, devenez des saintes.

LETTRE 492°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Mère Fondatrice annonce son arrivée pour la fin de la retraite.

Paris, 14 septembre 1844.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Il faut que je vous dise un mot avant de partir pour Brest; il est 10 heures et c'est à 4 que je m'embarque. Je serai de retour le 24, pour être à la fin de la retraite de Senlis le 25; puis je partirai pour Cluny le 26, où je serai assez à temps pour profiter de la clôture de la vôtre, et recevoir les grâces que vous m'aurez obtenues par votre ferveur et celle de toute la communauté. Cela me sera un grand bonheur de me trouver à cette belle et imposante cérémonie. Nous aurons bien à causer, à raconter.

Toutes nos filles sont parties hier; celle de Pondy (1) est arrivée un jour trop tard; son départ n'aura lieu que dans un mois.

Je suis heureuse ; saint Martin m'a obtenu une grâce que je demandais par son intercession ; je vous conterai tout cela.

Mille choses respectueuses à nos Pères; qu'ils prient pour moi ainsi que toutes nos chères filles.

Toute à vous.

00

LETTRE 493e

A R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Maternelle réprimande. Projet d'une visite à Cluny. Départ pour les colonies. Sa peine pour Pondichéry. Inauguration de l'orphelinat à Maisons-Alfort. Nombreuses postulantes.

Paris, 28 octobre 1844.

Ma bien chère fille,

Vous m'avez jugée sévèrement et sans m'entendre. La Providence a ses moments... heureux qui sait les connaître et ne pas résister à ses inspirations! Laissons-nous blâmer, mais faisons la sainte volonté de Dieu; ne portons pas nos jugements si vite de peur d'être jugées nous-mêmes plus coupables que celle que nous accusons.

J'ai un grand désir d'aller à Cluny, je crains de succomber à la tentation. On me recevra mal, mais je le prendrai bien; cela passera et on finira par m'aimer encore.

Nos départs n'auront lieu qu'en décembre; cela donnera à nos chères enfants le temps de continuer leur formation; que ne puis-je dire de se perfectionner? mais il y a encore du chemin; cependant elles ne perdent pas un moment. Il nous en faut 22

1. Abréviation de Pondichéry.

pour la Guadeloupe, 43 pour la Martinique et davantage pour Bourbon et Pondichéry; nous pourrons en fournir 25 pour novembre et 12 pour janvier, la Providence fera le reste. Nous recevons des postulantes formées exprès pour nous; le Seigneur se montre bien miséricordieux, bien généreux pour les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

Je suis en peine pour Pondichéry; la lettre de Monseigneur confirme tout ce que Sœur Jacquinot nous avait dit de M. Journet. Écrivez une longue lettre à ma Sœur J. sans lui laisser voir de qui vous tenez toutes ces choses; parlez-lui surtout de son imprudence... encouragez-la à se réformer; sa remplaçante partira par les bâtiments de mars ou avril, les premiers bâtiments du Roi qui iront à Bourbon. Songez à la préparer sans rien dire; j'irai la chercher avant la fin de novembre. Parlez-moi de vos nouvelles classes; ne me grondez plus, cela me fait mal, je veux la paix à tout prix.

Nos travaux vont à merveille ; le jour de la Saint-Martin, nous ferons l'inauguration de la maison des orphelines de Maisons-Alfort. Nous sommes entassées à Paris, il faut absolument que nous desserrions les rangs; les postulantes arrivent de tous côtés, quelques-unes sur les ailes de la Providence, et pour passe-port leur bonne mine. Pardon de cette plaisanterie.

Adieu. Toute à vous.



LETTRE 494e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Mère Fondatrice retarde son voyage à Cluny. Formation religieuse des jeunes sujets. Recommande l'instruction des élèves. Grandes espérances sur l'établissement de Maisons-Alfort. Karikal.

Paris, 4 novembre 1844.

Ma bien chère fille,

Je suis enchantée de votre retour au sentiment charitable qu'on perd bien facilement, même quand on est religieuse. J'ai la ferme confiance que l'établissement confié aux soins de notre chère X. sera sa justification et la mienne. Je crois que vous ferez bien de mettre Sœur Éléonore à Pagny si vous n'en trouvez pas d'autre; dites que c'est provisoire. Je n'irai pas encore à Dijon, c'est trop tôt pour aller à Cluny, il faut que nos premiers départs pour les colonies soient faits, parce que je les accompagnerai jusqu'à Brest. Elles sont toutes si jeunes que je leur adjoindrai peut-être deux religieuses de notre façon pour les diriger dans le voyage. Ces chères enfants font tout ce qu'elles peuvent pour avancer leur instruction; elles vont bien, mais elles sentent qu'il leur manque beaucoup de choses... elles parlent trop facilement, elles n'y pensent pas malice; du reste, elles sont très bien, il y a bien de la ressource. Si vous en aviez encore 20 pareilles à nous donner, et nous 45 que nous donnerons, nous serions au niveau de nos besoins les plus pressés.

Je désire bien savoir comment vont les classes, tant du pensionnat que de l'externat. Je désire que cette partie soit bien soignée, c'est là notre espoir pour l'avenir. Que je voudrais que nous puissions suivre avec une grande exactitude les meilleures méthodes! cela viendra, je l'espère; songez-y de votre côté. Nous en causerons longuement quand j'irai vous voir.

Notre chère maison d'orphelines d'Alfort marche grand train. Les réparations dirigées par le digne curé rendront cette maison admirable; il y a déjà 33 enfants qui sont dans la petite maison; le bon Dieu bénira cette belle œuvre sous la protection du grand saint Martin. J'irai souvent; nous tâcherons d'y mettre des Sœurs vertueuses, courageuses, parfaites religieuses. Dans un an, il y aura 100 enfants et grand nombre de postulantes; deux dortoirs contiendront chacun 100 lits, et deux salles subdivisées pour tous les besoins ont chacune 124 pieds de longueur sur 24 de largeur.

Je reçois à l'instant une lettre de Pondichéry que je vous envoie. Vous ne m'avez pas parlé de cet établissement de Karikal; le connaissiez-vous? Je ne crois pas Sœur J. si coupable; cependant il faut penser à la changer, si elle ne se change pas; elle n'a pas assez de charité, et s'occupe trop de M. le Préfet

apostolique et de ses protégées. Qu'elle permette de faire le bien à qui peut le faire; il ne faut pas vouloir tout pour soi. Il y a un billet de 2.000 francs dans sa lettre; ma sœur Marie-Joseph en avait bien besoin pour aider à un payement de 6.000 francs pour Compiègne. Et puis il y a Fontainebleau à qui on vient d'envoyer 2.000 francs et qui se met à genoux pour en avoir encore 2.000 dans quinze jours! Je ne sais si nous ne lasserons pas la Providence, nous lui demandons toujours. Je vais joindre une lettre à la vôtre pour nos chères filles de Pondichéry; elle fera allusion à celle que nous avons reçue; je tâcherai de les encourager. Voilà la bonne Valérie qui veut que je finisse... Adieu, toute à vous.

Votre sœur et amie.

Mille choses aimables à nos Pères, puis à toutes nos Mères, puis enfin à tout le noviciat.



LETTRE 495°

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET

Supérieure à Rouen

A propos d'une prise d'habit.

Paris, 5 novembre 1844.

Le commencement manque.

Nous avons cinq postulantes à Paris qui sont toutes prêtes à prendre le saint habit; ce sont de très bons sujets. Demandez à notre bon Père M. Martin s'il veut le leur donner; je les conduirai avec moi le 13, répondez-moi de suite.

Adieu, toute à vous. Priez bien le bon Père qu'il m'accorde la faveur que je sollicite de sa charité paternelle.

Votre toute dévouée.

LETTRE 496e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Prépare des Sœurs, Le gouverneur de la Guadeloupe en demande un grand nombre. La Trinidad. Charges imposées par le recrutement des sujets. Projets sur le noviciat. Eloge du nouveau gouverneur. Un mot sur Sœur Emélie.

Paris, 6 novembre 1844.

Ma bien chère fille,

Nos Sœurs sont à Paris, prêtes à partir; depuis quinze jours nous attendons les ordres du Ministre, mais on me dit à la Marine que les bâtiments ne seront prêts qu'à la fin de novembre. On part par Brest, et vous savez la misère pour les vents contraires; n'importe, nous sommes prêtes et c'est beaucoup. Nous faisons travailler les Sœurs, car nous voudrions que vous soyez contente! Je sens votre position; il me serait si doux de vous faire plaisir, de seconder vos vues bienfaisantes!

Nous avons une pépinière de jeunes novices de Paris et des villes du Nord, toutes remplies de moyens, de piété, et bien élevées; mais comme elles n'ont pas encore fait leurs vœux, elles ne partiront qu'après les premières. Figurez-vous que le gouverneur de la Guadeloupe en demande 22, pour remplir les vides et satisfaire aux besoins de la colonie ; le Ministre m'a communiqué son rapport qui est des plus flatteurs pour la Congrégation. Nous ferons notre possible pour les contenter, mais vous n'y perdrez rien. Je dis toujours que la Martinique ne demande rien; la colonie n'a pas d'argent; on ne veut que des remplaçantes parce qu'il n'y a rien à donner... patience, cela viendra; priez M. le Directeur de renouveler promptement ses demandes, nous sommes prêtes à vous envoyer tout ce que vous demanderez. Les premiers bâtiments vous porteront 6 Sœurs, et une Sœur anglaise que ma Sœur Scholastique réclame pour la Trinidad. J'ai recu de ses nouvelles qui m'ont consolée; mais il faut qu'elle soit bien prudente pour ne pas s'engager dans des frais qui

retombent sur la Congrégation; cet établissement sera une charge si on ne prend pas la précaution de mettre chaque année une certaine somme de côté pour l'entretien au complet des sujets qui lui sont nécessaires; on doit regarder cela comme une dette sacrée. Songez aux charges énormes qui pèsent sur la Société: sur 50 postulantes, il y en a peu qui aient donné une dot et il faut faire bien des frais pendant deux années. Je voudrais les garder une troisième année à Paris, c'est-à-dire une année après la profession, afin de perfectionner leur éducation religieuse et scientifique; c'est là ma pensée fixe. Le bon Dieu qui a déjà fait tant de miracles pour nous, nous accordera encore cette faveur, je l'espère.

Votre nouveau gouverneur doit être arrivé; ne manquez pas de le voir ainsi que M^{me} la Gouvernante; présentez-lui mon respect; il sera bon pour vous, j'ai tout lieu de le croire, parce qu'il est homme de bien. J'ai beaucoup regretté de ne l'avoir pas rencontré avant son départ.

Écrivez-nous souvent; nous avons besoin de connaître tout ce qui vous intéresse. On fait courir de mauvais bruits sur les nègres, cela me donne beaucoup de souci. Remettons tout entre les mains de Dieu: rien n'arrive sans son ordre ou sa permission.

Il faut que je sois bien paresseuse pour vous envoyer un pareil brouillon, que je viens de retrouver; je croyais l'avoir fait partir, il n'est bon qu'à allumer votre feu. Ma bonne Sœur Émélie nous étonne par son courage, son zèle pour la règle; toujours elle dit: notre Mère Onésime ferait ainsi. Elle est Supérieure d'un joli petit pensionnat, elle vous a dit comment cela s'était fait pendant mon absence; elle m'édifie beaucoup. Nos Sœurs vous porteront les commissions que vous avez désirées.

Adieu, ma chère et bien-aimée fille et amie. Bien à vous et à nos chères filles.

LETTRE 497°

A LA SOEUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Question matérielle. Abandon à la Providence.

Paris, 6 novembre 1844.

Ma bien chère fille,

Je viens de voir la dame qui a fourni l'appareil pour la lessive; elle me dit qu'elle vous l'agrandira et que cela ne coûtera pas beaucoup plus; vous pourrez faire ce que vous croirez le plus sage, je m'en rapporte à votre prudence. M. Bazin m'a parlé de la manière la plus rassurante de ce mode de blanchir le linge avec économie.

J'ai reçu votre lettre; je suis bien aise de connaître la manière de voir de Monseigneur; nous prierons ainsi qu'il le désire, et nous attendrons les moments de la Providence; mais en attendant, nous tâcherons de seconder ses desseins.

Adieu, priez pour moi.



LETTRE 498°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Embarquement de nombreuses Sœurs. Confiance en la Providence. Bonne marche des petits établissements. Exigence des administrations pour l'instruction des religieuses employées dans les écoles. Sentiments d'humilité.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 20 novembre 1844.

Ma bien chère et bien-aimée fille, sœur et amie,

Je viens de retenir 16 places à la grande diligence pour le 26 et le 28 novembre. J'emmène 14 Sœurs pour les Antilles : 8 pour la Guadeloupe, 6 pour la Martinique, la quinzième est pour Brest, et moi qui les accompagne afin de leur éviter quelques peines et

de leur procurer quelques consolations. Elles sont toutes animées du meilleur esprit; elles partent sur deux grands vaisseaux, l'un va en droite ligne à la Guadeloupe, l'autre à la Martinique; ainsi il n'y aura pas de méprise. Nous sommes vivement recommandées à la bienveillance des amiraux. Douze Sœurs doivent partir pour Bourbon en février prochain sur l'un des grands bâtiments de l'État; 10 pour le Sénégal et Saint-Pierre-et-Miquelon à la même époque ou en avril. Où pourrons-nous trouver tant d'ouvriers pour la vigne du Seigneur? Il ne faut pas moins d'un miracle de multiplication, non pas de pains, mais d'ouvriers pour la vigne; espérons que l'un ne sera pas plus difficile que l'autre. J'ai grande confiance.

Ce que je puis assurer, c'est que nos chères filles de Cluny ne sont pas fàchées d'avoir eu quelque temps à passer à Paris, elles en ont profité; de leur côté, elles m'ont édifiée par leur simplicité et leur régularité, en sorte que Paris et Cluny feront un mariage parfait, je n'en doute nullement. Pour ce qui regarde le second départ de février, il me semble que nous pourrons bien en fournir 12, en faisant quelques remplacements. Ma chère fille, pensez à en mettre 12 à part auxquelles vous ferez donner double leçon. Au reste, j'espère aller passer la quinzaine de Noël avec vous; nous verrons à nous orienter afin de ne blesser personne et que tout le monde soit content.

Je vous envoie deux mots de ma Sœur Grégoire; vous répondrez à son curé qui se plaint de ne pouvoir toucher ses revenus; elle paraît contente à Meaux, et fait la petite classe à merveille. Cette maison va très bien; j'ai reçu hier des nouvelles de ma Sœur Eugénie, qui ne laissent rien à désirer sous tous les rapports. En général, nos petites maisons vont très bien. Mais la chose qui me tourmente, c'est que toute religieuse qui n'est pas assez instruite ne peut être placée dans les écoles..... Nous avons des réformes à faire si nous voulons contenter les administrations et leurs programmes. Je ne vois qu'un moyen, celui de faire faire un second noviciat; moi je ferai la Mère des novices, à la condition que j'aurai de bonnes maîtresses et que mes novices voudront m'obéir... si elles refusent, je les mets au Mesnil-Saint-

Firmin pour planter des choux et soigner les lapins. Vous croyez que c'est pour rire? non, c'est pour tout de bon. A la première idée des lapins, j'ai ri toute seule; je n'en crois pas moins que c'est une pensée qui me vient d'en haut.

Ma bien chère fille, tachons de réparer le passé et les fautes de notre jeunesse qui s'est passée en enfantillages; malgré toutes les faveurs que le ciel nous a prodiguées pour faire de si grandes choses, nous avons tout ébauché et nous n'avons rien fait... mais je ne perds pas courage; je me sens animée d'un saint zèle pour la réforme de notre chère Congrégation; avec le secours de Dieu, de Marie et de Joseph, que ne peut-on pas?

Adieu, vous vous moquez de mes projets, et moi, c'est mon bonheur d'y penser.

Mille choses aimables et gracieuses à tous les nôtres, priez pour moi.

Votre sœur.



LETTRE 499e

PROBABLEMENT A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY, A LIMOUX

Départs pour plusieurs colonies. Sollicitude de la Vénérable Mère pour la formation des sujets. Confiance en la Providence.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 20 novembre 1844.

Ma bien chère fille,

Je veux vous écrire deux mots avant de partir pour Brest où je me rends, accompagnée de 45 religieuses destinées pour la Guadeloupe et la Martinique. Je ne puis guère me dispenser de faire partie d'une si nombreuse compagnie qui n'est pas accoutumée aux voyages; pas une ne connaît la mer. Je les amène de Cluny après la retraite, elles paraissent très bien, remplies de courage et de bonne volonté..... le témps qu'elles ont passé à Paris a été bien employé, il a servi à les faire connaître et apprécier à leur juste valeur.

Notre postulat de Paris est nombreux et bien composé; nous finirons par vous préparer de bien bonnes maîtresses, mais laissez-nous sortir de nos embarras des colonies. Nous avons des demandes pour 24 Sœurs qui partiront en février pour Bourbon, Pondichéry, le Sénégal et Terre-Neuve. Si le bon Dieu ne fait pas un miracle de multiplication, nous n'arriverons jamais.

Nous avons maison complète à Paris : nous sommes plus de 100, quelle dépense! Enfin la Providence nous envoie du pain et quelque chose avec, pouvons-nous nous plaindre? Nous avons de grands projets de réforme, d'amélioration pour la formation des novices, et même des religieuses; car un certain nombre ne sont propres à rien, qui se croient propres à tout. C'est un noviciat un peu serré qu'il faut, et puis y rappeler des Sœurs qui ne sont pas encore vieilles et qui font la croix des maisons où elles se trouvent; je serai la Maîtresse des novices en faisant moi-même mon noviciat. Je compte sur l'assistance de vos prières pour nous aider.

Je viens de recevoir des nouvelles de ma sœur Rosalie qui me dit avoir emmené avec elle à Cluny, Clotilde postulante, et Ernestine pensionnaire. Je compte aller à Cluny dans le courant de janvier afin d'exciter l'émulation du noviciat; je vous engage à faire de même pour celles que la Providence vous envoie. Si nous pouvions vous fournir une bonne maîtresse des novices au printemps et qui aiderait en même temps au pensionnat! Nous ne vous enverrons vos commissions qu'à mon retour de Brest, nous sommes sans argent... nous attendons sans chagrin que le bon Dieu nous en envoie.

Je pense souvent à toutes nos chères et bien-aimées filles; ah! si ce n'était pas si loin!...

Notre bonne petite Sœur Anne-Marie se porte à merveille; c'est une Supérieure admirable et admirée. Elle a 4 Sœurs et 30 pensionnaires; sa maison est un petit paradis, d'une tenue charmante.

Adieu, toute à vous.

LETTRE 500e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Envoie de bonnes Sœurs, les lui recommande. Livres classiques de M. l'abbé Musy. Un mot du gouverneur. Nouvelles diverses.

Brest, 3 décembre 1844.

Ma chère fille,

Vous le voyez, je suis ici avec mon bataillon, bien gaie et en bonne santé. Que je voudrais profiter d'une si belle occasion pour aller vous voir! mais je ferais du chagrin à nos filles, ensuite il faut travailler avec courage à préparer grand nombre de sujets que les besoins réclament de toutes parts. Nous allons redoubler d'efforts pour atteindre le but; il faut qu'il en parte pour l'Afrique, Bourbon et Pondichéry, au moins 20 en février et avril. Vous allez dire que nous vous en envoyons peu, mais elles sont bonnes et très bonnes; ce n'est pas la science infuse, c'est cependant ce que nous avons de mieux; vous achèverez facilement de les former. Elles sont remplies de bonne volonté, de piété; ne les jugez pas sur l'apparence; attendez et vous verrez. Je les aime toutes de tout mon cœur; il y en a une que je vous prie de soigner, ne la laissez pas dans l'inaction, c'est la plus capable, mais il faut la secouer en l'encourageant; c'est ma Sœur Nazaire. Sa vertu favorite, c'est l'obéissance; vous m'en parlerez en m'écrivant, car je veux savoir votre opinion sur elle; les autres sont plus faciles à connaître et à juger; ce sont toutes de bonnes religieuse s dont vous tirerez parti. Elles ne sont que des remplaçantes, tant pour la Martinique que pour la Guadeloupe.

Ce voyage nous gêne beaucoup; on n'a pas accordé celles qu i étaient demandées en augmentation, parce qu'il n'y avait pas d'argent en caisse au Ministère, puis la demande n'est arrivée à Paris qu'au moment de notre départ. Je continuerai de réclame r pour qu'on vous accorde celles que vous demandez; les premières que je vous adresserai seront bien capables, ainsi ne vous

découragez pas. Vous recevrez les commissions que vous avez demandées : ceintures, laine, etc.; j'espère que vous en serez contente, c'est moi qui ai choisi avec ma Sœur Stanislas.

Je désire vivement que nous puissions nous servir des livres de M. Musy; ce serait un grand avantage d'avoir ses livres pour toute la Congrégation. Il est l'auteur d'une histoire sainte et d'une histoire de France bien appréciées. Vous verrez le premier exemplaire; je l'ai prié de vous écrire lui-même. C'est pour la Trinidad, la Martinique et la Guadeloupe.

J'ai vu M^{me} Lefèvre; elle se porte à merveille, elle m'a fait grand plaisir, je pense qu'elle vous écrit. Votre gouverneur doit être arrivé. Lorsque vous le verrez, rappelez-moi à son souvenir, dites-lui qu'il m'a fait du chagrin en ne se faisant pas connaître à ma sœur; je l'aime, et vous vous trouverez heureuse de l'avoir pour chef de la colonie; dans toutes les occasions il vous sera utile, je vous en réponds.

Écrivez-moi souvent et longuement, vos lettres me font plaisir, je vous trouve si courageuse! le bon Dieu vous fait bien des grâces. Vous avez supporté tant de peines, vous en aurez la récompense.

Ma Sœur Scholastique m'avait priée de lui envoyer notre Sœur Madeleine qui est anglaise; je le ferais volontiers, mais il aurait fallu en supprimer une, je l'enverrai avec les premières qui partiront. J'attends de ses nouvelles, afin de savoir si ses espérances se soutiennent. Dites à ma Sœur Emmanuel que j'ai vu sa sœur de Paris; elle est très bien portante et ne se plaint pas.

Voilà qu'on vient chercher mes Sœurs, le temps est beau, il faut partir. Adieu, je n'ai pas le temps de vous dire ce que votre bon cœur devine. Que toutes nos chères et bien-aimées filles prient pour moi. Adieu.

LETTRE 501°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Vénérable Mère ne doute pas de son amitié. Rappeler à son devoir la Supérieure de Pondichéry.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 3 janvier 1845.

C'est à vous que j'écris la première en cette nouvelle année qui commence assez tristement. J'ai un gros rhume depuis huit jours, il est un peu passé.

Que je voudrais aller vous voir! mais je suis accablée de petites affaires que ma paresse se plaît à grossir. J'ai à répondre à beaucoup de personnages qui voudraient me mettre à toute sauce... je m'en tire le moins mal que je puis, ce n'est pas sans paroles...

Je reviens à votre lettre: croyez-vous que j'aurais mis en doute votre bonne amitié si vous ne m'eussiez écrit deux lignes qui me disaient tout ce dont je n'ai jamais douté? Vous auriez mieux fait d'attendre quelques heures de plus afin de remplir vos petites pages qui sont toujours trop courtes à mon gré. Prenez exemple de la pauvre Supérieure de Pondichéry; ses lettres en valent la peine... Elle ne doute de rien; pauvre de nous!... Écrivez-moi longuement à son sujet. Dites-lui donc une bonne fois qu'elle ne s'occupe que de bien faire aller sa maison, en encourageant ses Sœurs à remplir parfaitement leur devoir; qu'elle ne se mêle jamais des affaires de la colonie pas plus que de celles du Préfet apostolique. Que je suis fâchée qu'elle ait un esprit si tracassier et qu'elle s'occupe ainsi de ce qui ne la regarde pas! Je vous en prie, faites-le-lui bien comprendre.

Adieu, toute à vous toutes.

LETTRE 502°

A MONSEIGNEUR BONNAND

Évêque de Drusipar, Vicaire apostolique de Pondichéry

A propos de la fondation de Karikal.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, janvier 1845.

Monseigneur,

Permettez-moi de joindre quelques mots à la lettre de ma sœur Rosalie qui regrette si vivement de ne pouvoir seconder votre zèle éclairé pour la gloire de Dieu. Je me réjouis de la bonne pensée qui vous a porté à faire un noviciat à Karikal. Nos Statuts nous donnent toute liberté pour cela, en nous soumettant à l'autorité ecclésiastique. Par votre lettre, vous avez résolu toutes mes objections; je m'en remets à votre sagesse pour leur explication. Je vais m'entendre avec le Conseil de la Congrégation quant au choix des sujets; nous en enverrons cinq (1). J'espère que nous obtiendrons leurs passages sur les bâtiments de l'État; elles partiront avec celles de Bourbon. Je désire bien que quelques missionnaires s'embarquent en même temps; ce serait pour nous une grande tranquillité pour ce long voyage.

Mgr l'Évêque d'Autun veut être reconnu comme étant notre Supérieur général; nos Statuts ne nous y obligent pas, c'est toute la difficulté. Je ne veux pas entrer dans d'autres détails aujour-d'hui; je me borne à vous assurer de toute notre bonne volonté pour répondre à la vôtre.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Votre très humble servante.

^{4.} Dès l'année 1827, la Mère Fondatrice avait envoyé, de la Réunion, plusieurs de ses filles à Pondichéry, où elles se dévouaient à l'éducation des enfants de la ville blanche et à l'œuvre des jeunes Topazines. En 1844, a la demande de Mgr Bonnand, on ouvrit une nouvelle maison sur la côte de Coromandel, à Karikal, et la Vénérable Mère accepta de donner des Sœurs pour la fondation d'un noviciat indigène.

LETTRE 503e

AUX SOEURS DES ILES MARQUISES

Encouragements. Motifs surnaturels de leur dévouement. Grande sollicitude pour leurs œuvres. Insiste sur l'union des cœurs.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 12 janvier 1845.

Mes bien chères et bien-aimées filles,

Vos lettres nous comblent de joie, en voyant votre courage et votre grande résolution de ne pas vous affliger malgré votre position au milieu d'hommes toujours prêts à se battre. Ne perdez pas de vue les grands motifs qui vous ont décidées à vous consacrer au soulagement des malheureux, dans l'espérance de secourir l'âme en soignant le corps. Combien de faveurs le Ciel vous accorde! Vous trouverez des consolations dans les lieux les plus sauvages. Dieu est "partout pour vous soutenir et vous récompenser, ne l'oubliez jamais!

Je suis en France depuis votre départ; je suis heureuse, le bon Dieu m'a fait de grandes grâces; la Congrégation prospère: nous avons cinq nouvelles maisons près de Paris; toutes vont très bien. Ma sœur Marie-Joseph vous dira les nouvelles de la communauté; pour moi, je me contente de vous dire : courage! Si vous saviez combien je pense à vous... que je voudrais être près de vous pour une année seulement! Je verrais ce que nous pourrions faire pour le salut de ce pauvre peuple qui est encore plus sauvage qu'à Mana! Je voudrais vous envoyer quatre compagnes pour l'instruction des pauvres femmes et des enfants et qui seconderaient ainsi les saints missionnaires. Je vais en parler au Ministre de la Marine; j'espère qu'on nous l'accordera. J'écris deux mots à M. le Gouverneur, je vous recommande à ses bontés. Je prie M. le Préfet apostolique de vous regarder comme ses enfants; qu'il vous dirige et fasse de vous de saintes filles de Saint-Joseph de Cluny.

Mes bien chères filles, je vous recommande l'union entre vous. Ne scandalisez pas les faibles en vous parlant sèchement; oh! non, j'espère que vous avez tous les égards possibles les unes envers les autres. Si par malheur il y avait parmi vous quelque mauvais caractère, souffrez-le pour l'amour de Dieu; plaignez-la, priez pour elle et donnez-nous-en connaissance afin que nous joignions nos prières aux vôtres pour obtenir grâce et changement.

A LA SUPÉRIEURE

Ma bien chère fille, quand vous nous écrivez, mettez vos lettres dans les paquets de M. le Gouverneur adressés au Ministre; il ne vous refusera pas cette faveur que tous les gouverneurs nous accordent; demandez aussi à faire une délégation d'une partie de vos appointements pour qu'on vous envoie ce dont vous avez besoin pour votre entretien; cette délégation sera faite à la Supérieure générale de la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph, rue de Valois, 18, à Paris; moi-même, j'en parlerai au Ministère. Je pense que vous me comprenez bien. Si votre liste de commissions arrive bientôt, nous vous enverrons tout ce que vous pouvez désirer par le premier bâtiment qui partira.

Adieu, mes bien chères filles, priez pour moi, nous le faisons pour vous. Dites à ma bonne Sœur Joséphine qu'elle m'écrive et me dise si elle trouve une grande différence entre votre pays et Mana.

Je ne connais pas toutes vos chères compagnes, mais je les aime comme mes filles. Tâchez, mes enfants, de faire votre bonheur par votre bon accord. Que vous seriez à plaindre s'il en était autrement! Pardonnez-vous les petits travers de caractère qui pourraient se rencontrer; faites tout pour l'amour de Dieu; que la très Sainte Vierge soit votre modèle dans toutes vos actions. Écrivez-moi souvent et longuement. Lisez nos lettres à vos chères compagnes. Je serai bien heureuse de vous envoyer de nouvelles Sœurs pour vous seconder et vous encourager.

Adieu encore une fois. Votre meilleure amie.

LETTRE 504e

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Répond à ses reproches en l'assurant de toute son amitié. Affaires temporelles. Statistique du personnel de la communauté.

Paris, 14 janvier 1845.

Ma bien chère fille,

Pourquoi dites-vous que je suis fâchée? Comment une si mauvaise pensée a-t-elle pu venir dans votre esprit? chassez-la bien vite et faites un acte de contrition. Ma pauvre enfant, vous connaissez bien peu votre Mère qui vous aime tant! Plaignez-moi d'avoir tant à faire, à écrire, à voyager par nécessité; il faut me soumettre. J'ai cependant bien envie de vous voir; mais je voudrais passer quelques jours près de vous pour bien faire nos affaires, sans nous presser.

Dites-nous donc si vous avez vu Mgr de Beauvais? A-t-il été aimable? Rendez-moi compte de vos impressions.

Comment vont vos affaires? Devez-vous encore de grosses sommes? Je n'aime pas que chacun tire sur vous comme si vous étiez le banquier de Saint-Joseph; je voudrais vous voir à flot. Comment vont les malades de corps et d'esprit? vous en avez de toutes manières; il en faut pour exercer la patience et faire gagner le ciel.

Combien avez-vous de religieuses dans votre maison? marquez-le moi en les nommant par leur nom, leur pays et leur âge; dites si elles sont novices, postulantes ou professes; vous me donnerez cette note quand j'irai vous voir; donnez-moi seulement le nombre dans votre lettre.

Je suis un peu malade.

Mon meilleur souvenir à toutes nos bonnes filles, vos chères compagnes. Adieu, toute à vous.

LETTRE 505°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Mère Fondatrice a un grand désir d'aller à Cluny. Entretien avec le Nonce, Lettre du R. P. Libermann.

Paris, 20 janvier 1845.

Ma bien chère fille,

J'ai bien envie de remettre mon voyage de Cluny; cependant j'ai un grand désir de vous voir, de causer avec vous et ma Sœur Émilienne sur tout ce qui intéresse la Congrégation; de grands travaux s'ouvrent devant nous. Si c'est Dieu qui nous appelle, nous ne pouvons reculer; mais nous devons craindre de prendre le change. J'ai commencé par dire que nous ne voulons qu'une chose : faire la volonté de Dieu. Pour l'accomplir, nous saurons vaincre toutes les difficultés. Je me suis adressée au Nonce du Pape; je lui ai soumis la chose; il m'a questionnée, je lui ai répondu avec toute vérité. Il m'a dit : Accordez tout ce qu'on vous demande pour les Missions étrangères; Rome le verra avec plaisir. Comptez sur mon entier concours... etc.

Je vous prie de me dire combien de sujets je pourrai ramener de Cluny pour nos départs du printemps qui vont avoir lieu incessamment. Répondez de suite à cette question qui fixera mon départ.

M. Fourdinier (1) sera sans doute remplacé par notre bon Père Libermann; c'est le Nonce qui me l'a dit. Ce bon Père m'a écrit une lettre admirable que je vous porterai en communication. Je vais tâcher d'avancer les affaires et d'aller vous voir.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi.

1. Supérieur du Saint-Esprit (1832-1843). Il travailla à la moralisation des noirs et s'intéressa vivement à la formation du clergé indigène en Afrique. C'est sous son généralat que MM. Fridoil, Boilat et Moussa, prêtres indigènes, après avoir, grâce à l'initiative de la Vénérable Mère, fait leur séminaire à Carcassonne, vinrent passer quelque temps au Saint-Esprit, où ils furent ordonnés en septembre 1840.

LETTRE 506e

A LA SOEUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Tout souffrir pour l'amour de Dieu. Perfection de la charité. Mort de M. Fourdinier; espère que le P. Libermann lui succédera. Recommande une Sœur.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 21 janvier 1845.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Je ne sais s'il y a une occasion; je vais toujours vous écrire pour vous remercier de la bonne nouvelle que vous m'avez donnée en me disant : je suis heureuse. L'êtes-vous encore ? Oh! que je le désire! il est si doux de voir une Supérieure heureuse! Vous savez que c'est mon état habituel : oui, je suis heureuse toujours au milieu des tracas, des contradictions. Je suis triste quelquefois, mais toujours heureuse; puisse mon exemple faire la règle de votre conduite habituelle; souffrez tout pour l'amour de Dieu, vous trouverez là une grande consolation et surtout la paix de l'âme.

Ma chère fille, ne manquez jamais d'envoyer à Mana les lettres qui y sont destinées; n'en égarez point. On me reproche de ne pas assez écrire; ils ont oublié ma paresse; mettez de côté ce qui pourrait vous déplaire, et puis écrivez toujours avec bonté. Chacun a son caractère, on ne se fait pas; rendez, pour l'amour de Dieu et un peu pour moi, le bien pour le mal. Ne faites pas connaître à vos Sœurs ce qui vous fait de la peine, de peur qu'elles ne le prennent mal et ne l'interprètent encore plus mal. Continuez à bien faire; je trouve que vous avez mis beaucoup de sagesse vis-à-vis des autorités; vous avez su les prendre, c'est bien heureux.

J'attends mon Père Guillier avec impatience; il aura de la peine de la mort de M. Fourdinier. Il y aura du changement dans les colonies; Rome nommera un remplaçant; je prie le bon Dieu de le donner selon son cœur et pour sa plus grande gloire. Il est probable que ce sera notre Père Libermann, il a l'approbation de

Rome; rien au monde ne pourrait nous arriver de plus heureux. Au bon Dieu en soit toute la gloire!

Ma chère fille, je vous prie de prendre connaissance des lettres que j'écris à ma Sœur Isabelle, afin que je n'aie pas besoin de vous répéter les mêmes choses, et puis de les cacheter avec soin et de les envoyer; n'y manquez jamais. Je désire que vous fassiez tous vos efforts pour vivre en bonne intelligence, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut du prochain. Mon Dieu, qu'on est heureux quand on a de la patience, on ne se trouble de rien!

S'il y a, parmi celles de vos chères filles qui désirent leur changement, quelques-unes qui puissent aller à la Martinique ou à la Guadeloupe, je vous prierai de m'en donner avis et je vous enverrai leurs remplaçantes; mais il faut qu'elles y passent au moins deux ans, cela leur fera du bien. Faites tout cela avec prudence.

Dites à ma petite Sœur Marie-Joseph que je viens de recevoir sa lettre qui m'a fait grand plaisir; je lui écrirai par la première occasion; je suis heureuse qu'elle se trouve bien. Je vous recommande la jeune Sœur de Limoux; qu'elle travaille à son instruction; Sœur Marie-Joseph peut diriger ses études. Qu'on la soigne surtout pour la vertu; elle en a besoin; ne la laissez jamais sortir sans une absolue nécessité. Quand j'aurai une première maîtresse à vous donner, je l'enverrai d'abord à la Martinique pour se perfectionner.

Allons, courage, et tout ira bien. Je me réjouis de voir mon Père Guillier, j'espère qu'il ne tardera pas à arriver. Présentez mes respects à mon Père Violot. Donnez-moi des nouvelles de M^{me} Devilly; pauvre dame, elle ne m'aime plus! je n'ai reçu d'elle aucun signe de vie depuis son départ et je crains qu'elle ne soit pas heureuse; assurez-la de mon sincère attachement. Si elle était à Paris, elle aurait un grand protecteur dans le sous-directeur des Colonies que nous avons visité ensemble.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous. Mes meilleurs encouragements à toutes nos bien chères filles. Que je voudrais donc pouvoir aller à Mana au moins une année; que l'hiver est dur en France!

LETTRE 507e

A LA SŒUR JOSÉPHINE TARRIOT, A PONDICHÉRY

Œuvre de Karikal. Témoigner de la confiance à Monseigneur. Étre pleine d'intérét pour les Sœurs. Conseils particuliers. Renseignements au sujet de Mlle Godefroy.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 21 janvier 1845.

Ma bien chère fille,

Je veux joindre un mot pour vous à la lettre de Monseigneur. J'espère que vous devez être contente du petit noyau de Karikal. Ce sera, je l'espère, la souche d'un grand arbre qui produira de bons fruits pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Ma chère fille, témoignez beaucoup de confiance à Monseigneur. N'ayez rien de caché pour lui, dites-lui tout ce qui vous inquiète, quand même il ne serait pas toujours de votre avis. Je vous engage aussi à montrer beaucoup de confiance à nos chères filles : dites-leur ce que vous pensez qui peut les intéresser et leur faire plaisir! Et puis, vous serez à votre tour heureuse de leur confiance. C'est ainsi que j'agis envers toutes nos chères filles, je m'en trouve à merveille. Si nous avions quelque chose à vous dire pour vous seule, nous vous l'écririons sur une feuille à part...

Parlons de Karikal. Nous allons donc envoyer trois Sœurs pour aider cette maison; on suivra la règle et les Statuts de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny. Le spirituel relèvera de Monseigneur; pour le temporel, on s'entendra avec la Supérieure de Pondichéry.

La mort de M. Fourdinier apportera des changements dans les colonies françaises ; cela doit ranimer votre courage.

Je vous répète ce que je vous disais dans une autre lettre : ne vous mèlez pas des affaires qui ne vous regardent pas ; laissez faire des maisons religieuses tant qu'on voudra ; si elles ont Dieu pour elles, tous les obstacles ne les empêcheront pas de réussir, sans cela elles tomberont d'elles-mèmes, soyez tranquille. Ne vous

occupez que de bien faire aller votre communauté; faites le bonheur de nos chères filles, en les aimant, en leur témoignant un réel intérêt, et vous serez heureuse, je dirai même que je vous aimerai mille fois davantage.

Ma chère fille, le bon Dieu vous a fait de grandes grâces, il vous a donné les moyens de faire beaucoup de bien; il ne faut jamais le perdre de vue, et puis, toujours demander la grâce de faire sa sainte volonté. Je trouve tout mon bonheur dans cette prière, vous le trouverez de même.

Monseigneur nous parle d'une demoiselle Godefroy de Pondichéry; la connaissez-vous? Voudrait-elle être religieuse de Saint-Joseph? ferait-elle son noviciat à Pondichéry ou à Karikal? Écrivez-moi promptement et dites-moi tout ce que vous pensez, sans déguisement.

Les Statuts de la Congrégation seront-ils suivis à Karikal comme en France? il me semble que c'est l'intention de Monseigneur? Répondez par le premier ou le second bâtiment. Mettez toujours vos lettres dans les paquets du Ministre; M. le Gouverneur ne vous refusera pas cette faveur. J'espère qu'il vous sera bien dévoué, mais ne demandez que ce qui est juste et raisonnable.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi.



LETTRE 508°

A M. L'AMIRAL DE MACKAU

Ministre de la Marine et des Colonies, à Paris

Résultats de la colonisation de Mana. Propositions pour consolider le bien obtenu et pour la formation des jeunes générations.

Paris, 5 mars 1845.

Monsieur le Ministre,

Depuis que nous avons posé les premières bases de l'établissement de la Mana, nous avons eu de violentes attaques à subir, de nombreuses difficultés à surmonter. Nous aurions pu être découragées sans le motif de haute charité qui nous faisait agir.

Nos efforts, Monsieur le Ministre, ont été couronnés desuccès, grâce surtout à la confiance et à l'appui bienveillant qui nous furent accordés par le gouvernement. L'époque prochaine où plusieurs centaines de noirs devraient être libérés, sans avoir été préparés pour la liberté, excitait quelques inquiétudes quant à leur conduite et à leurs moyens d'existence, et aussi par leur contact avec les esclaves de Cayenne. On désirait, avec raison, qu'ils pussent recevoir une initiation qui en fit des hommes laborieux, moraux et religieux. Aujourd'hui, les nègres qui forment la population de la Mana jouissent de la liberté la plus absolue; ils trouvent dans un travail libre et assidu dont ils recueillent tous les fruits, une nourriture saine et abondante, des logements, des meubles et des vêtements au-dessus de leur condition. Le sentiment religieux, la moralité, se sont développés chez eux d'une manière inespérée; l'ordre et la tranquillité sont maintenus dans leur établissement sans gendarmes, sans soldats, sans l'usage de moyens correctifs ou de répression. L'instruction de la jeunesse fait de remarquables progrès; toutes les familles sont soumises à la loi et à la sanctification du mariage. Il est peu de villages en France qui, sous tous les rapports, présentent une situation matérielle et morale aussi satisfaisante.

Cependant, Monsieur le Ministre, quelque heureux que puissent être ces résultats obtenus en si peu de temps, ils ne peuvent encore être considérés que comme un essai qui exige pour son achèvement et pour sa consolidation le maintien de toutes les conditions qui, à divers degrés, ont contribué à les produire. Ces résultats, le développement de l'intelligence et de la moralité des nègres de la Mana, déjà remarquables chez plusieurs, nous les devons à la direction religieuse qu'ils ont reçue sans que rien y soit venu porter atteinte. Ce sont les règlements sous lesquels ils vivent qui ont sauvé leurs mœurs de cette corruption qui énerve et déprave les populations blanche et noire des colonies.

C'est déjà quelque chose d'avoir montré le nègre digne des

bienfaits de la civilisation, subvenant à tous ses besoins par un travail non imposé et préservant sa moralité au sanctuaire de la famille. C'est beaucoup peut-être; mais nous croyons que ce succès même nous impose l'obligation d'accomplir notre œuvre jusqu'au bout. La Mana, créée par la France, doit devenir et rester une école d'initiation pour les nègres qui pourront y recevoir successivement les principes de la vie sociale; ils se grouperont autour de ces premiers établissements, et c'est ainsi qu'on parviendra à créer, dans cette contrée, une population et des cultures de la plus haute importance pour la France.

Ces résultats, Monsieur le Ministre, nous les obtiendrons si, par trop de précipitation, la France ne détruit point son propre ouvrage en nous privant, avant le temps, du puissant moyen auquel notre établissement doit son existence et son succès. C'est à l'isolement dans lequel nous avons maintenu les nègres de la Mana que nous devons le développement de leur intelligence et de leur moralité; sans cette sage mesure, ils eussent conservé ou contracté les vices inhérents à une société corrompue par l'esclavage; la ruine de notre établissement eût été la suite certaine de tout contact étranger.

Nos premiers succès et les avantages qui doivent en découler présentent trop d'intérêt pour que vous prêtiez l'oreille aux réclamations que pourraient suggérer une connaissance imparfaite du véritable état des choses, ou des préventions injustes, ou des intérêts jaloux et mal compris. Ces réclamations, si on y faisait droit, auraient pour conséquence immédiate de compromettre la prospérité actuelle de la Mana et de nous placer dans l'impossibilité d'arriver au but auquel nous tendons. Si, au contraire, rien n'est changé aux conditions que nous fit le gouvernement lors de notre création, si nous pouvons compter sur la continuation de l'appui qui nous a été prêté depuis, et si surtout on préserve, comme par le passé, notre établissement de tout contact extérieur, nous pouvons espérer, Monsieur le Ministre, de mener à bonne fin l'entreprise à laquelle nous nous sommes dévouées.

Il serait à désirer, pour atteindre notre but, que nous puissions

fonder à Mana une école pratique d'agriculture, où le gouvernement enverrait de jeunes nègres des diverses colonies qui seraient à sa disposition, soit colons orphelins, soit colons provenant des prises ou des ateliers publics, soit à tout autre titre. Nous aurions le projet d'y conduire aussi de jeunes orphelins de France. On préparerait ainsi les éléments d'une population religieuse, morale, intelligente, laborieuse qui, par la suite, assurerait la prospérité du pays et qui pourrait en outre rendre les plus grands services dans les autres établissements faits pour moraliser, diriger et contenir la race noire lorsque arriverait le moment de l'abolition de l'esclavage.

Toutes ces espérances, Monsieur le Ministre, s'évanouiraient et la France serait longtemps encore privée des ressources que, par sa position exceptionnelle, la Mana lui présente, si nous avions la crainte de voir ces natures impressionnables recevoir, en dehors de nous, les exemples qui ne manqueraient pas de les corrompre et de rendre inutiles nos plus assidus efforts.

Si vous aviez la bonté, Monseigneur, de nous faire connaître les objections qu'on pourrait opposer au système actuel de l'isolement de la Mana, nous essayerions d'y répondre par des faits positifs, autant que par des considérations que nous croyons toutes puissantes. Si quelques mesures nouvelles, si quelques concessions compatibles d'ailleurs avec le maintien de la moralité, de l'esprit d'ordre et du travail des noirs de Mana sont jugées utiles, nous serons empressées de les accepter, ou même de les offrir. Le seul point sur lequel nous devons désirer que Votre Excellence soit parfaitement édifiée, c'est notre désintéressement qui n'a d'égal que notre dévouement religieux. Nous accueillerons avec empressement toutes les mesures de prévoyance et de surveillance qui pourront nous mettre à l'abri des soupçons injustes de nos détracteurs.

Il sera digne de vous, Monsieur le Ministre, et digne de la France, de développer les idées dont nous avons l'honneur de vous indiquer le germe. Nous connaissons trop bien les hautes inspirations qui vous guident pour ne pas espérer la continuation de [la puissante protection qui nous a accompagnées jusqu'à ce

jour, ainsi que le maintien des conditions auxquelles nous devons nos premiers succès et de quoi dépendra notre réussite à venir.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre très humble servante,

La Supérieure générale des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny.



LETTRE 509e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Demande et placements de Sœurs.

Paris, 3 avril 1845.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Rien n'est changé, sinon que le temps presse. Envoyez-nous de suite quatre de nos chères filles: les deux Sœurs d'Autun dont vous m'avez parlé, avec deux autres destinées au départ des colonies; faites retenir la rotonde à la diligence « Notre-Damedes-Victoires », par M. C., parce qu'il loge à l'hôtel; puis envoyez-nous, dans les premiers jours de la semaine, Sœur Marie-Joseph, et nous vous amènerons les Sœurs qui sont préparées; surtout bon choix. Nous en avons ici qu'il faut mettre en retraite.

C'est la première lettre que j'écris depuis deux mois, je suis fière; le temps est si beau, cela donne des forces et du courage. Vous avez demandé ma Sœur Emmanuel pour l'instruction des novices; si vous m'aviez consultée, elle serait encore à la Martinique...; je ne crois pas qu'elle vous rende les services que vous espérez d'elle; nous en causerons lorsque nous nous verrons. Ma Chère Mère Marie-Joseph part dimanche soir avec une bonne petite Sœur du Sénégal qui va à Saint-Affrique, la petite Michel qui va à Chauffailles et ma Sœur Théotime Moron qui va à Chamblanc. Adieu.

Votre sœur et amie.

LETTRE 510e

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY, A LIMOUX

La Vénérable Mère parle de sa santé. Famille de Sœur Vincent-de-Paul Javouhey. Divers voyages.

Paris, 3 avril 1845.

Ma bien chère fille,

C'est par vous que je veux commencer mes petites épîtres. J'écris encore bien mal, n'importe, il fait beau soleil, cela donne du courage; j'espère que le bon Dieu qui m'a guérie m'accordera la faveur de vous aller voir cet automne... manger du raisin, du raisin de la montagne, et vous remercier de vos bonnes prières; cela me fera tant de plaisir! Dites à ma Sœur Vincent-de-Paul que j'ai reçu des nouvelles de sa famille: tous sont très bien et se conduisent à merveille. Je viens de faire la connaissance d'un puissant protecteur pour Jules; nous avons lieu d'espérer qu'il lui rendra de bons services, parce qu'il est chef d'escadron. Il chérit sa mère qui est en pension chez nous; je vous tiendrai au courant.

Sœur Emmanuel vient d'arriver à Cluny; je crois qu'on veut en faire une maîtresse des novices; nous verrons. Ma Chère Mère Marie-Joseph va me remplacer à Cluny pour faire choix des Sœurs destinées au départ prochain des colonies; elle ramènera Sœur Rosalie. Nous avons beaucoup de démarches à faire pour le bien général; nous vous rendrons compte de ce que nous ferons.

Ne m'oubliez pas auprès de toutes nos chères filles et de messieurs nos Pères dans la foi. Je suis fatiguée, adieu.

Votre Mère et amie.

LETTRE 511e

AU R. P. LIBERMANN

Supérieur des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie, à Amiens

Départ pour Bourbon. Entretien avec le Nonce au sujet des colonies françaises. Evangélisation des noirs. Les préfets apostoliques en France. L'engage à venir la voir.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 14 avril 1845.

Mon Révérend Père,

Vos enfants sont partis hier à 5 heures moins 1/4. Je leur avais promis une lettre, ils n'ont pu la recevoir, la voiture avait avancé son départ d'un quart d'heure; mais je vais la leur envoyer par le Ministère.

Vous avez un Père en partance pour Madagascar; je vais tâcher qu'il voyage avec dix de nos Sœurs qui se rendent à Bourbon par un bâtiment de Nantes. Le départ est fixé à la fin du mois.

J'ai vu le Nonce; nous avons beaucoup parlé des affaires des colonies françaises; son opinion est toute pour les missionnaires. Il pense qu'on pourrait admettre deux corporations, l'une pour Bourbon et l'Afrique, et l'autre pour les Antilles. Il voudrait à peine du Saint-Esprit; mais M. Warnet (4), qui ne se doute pas de tout cela, convient avec moi de l'impossibilité où ils sont de réformer les colonies avec leurs moyens. Nous avons parlé hier à cœur ouvert. Après cela je lui dis: Que ne vous entendez-vous avec M. Libermann? ses missionnaires pourraient rendre de si grands services dans les colonies, et surtout pour les noirs? Il me dit: oui...; mais avant tout il faut un chef à Paris qui ait tous les pouvoirs nécessaires pour envoyer et même pour rappeler quand il le faut sans éprouver d'entraves, etc., etc.

^{1.} Un des principaux membres de la Société du Saint-Esprit.

Enfin, je ne peux écrire assez clairement, mon Révérend Père; vous ne comprendrez rien à ce que je vous dis; mais venez bientôt ou envoyez votre Assistant. Tous les Préfets apostoliques sont en France ou au moment d'y arriver; celui de Cayenne, celui du Sénégal y sont déjà; celui de Bourbon va arriver sous peu; le moment est des plus favorables. M. Warnet est excellent; il comprend sa position.

J'ai communiqué votre lettre à M. Durand qui a dû en conférer avec M. Mestro ; j'ai attendu afin de la remettre moi-même avec mes observations à ces messieurs ; j'espère qu'elle aura un bon résultat.

Adieu, mon bon Père, priez pour moi.

' P.-S. — Je veux bien que la plus jeune des deux personnes que vous nous offrez vienne essayer ; la seconde est trop âgée.

LETTRE 512e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CHAMBLANC

Différend d'Autun. Confiance en Dieu. Conseils de prudence.

La sainte volonté de Dieu.

Paris, 10 juillet 1845.

Ma bien chère fille,

Je viens de recevoir votre lettre d'Autun qui m'a fait de la peine, mais non pas étonnée; cela ne pouvait guère aller plus loin. Je voudrais que vous n'en eussiez parlé qu'à moi; mais s'il en est autrement, que la volonté de Dieu soit faite... n'en parlez plus. Soyez gaie et prudente; j'irai à Cluny sous quinze ou vingt jours, n'en dites rien; si je puis m'y rendre plus tôt, je le ferai. Il faut bien que cela finisse une fois; je suis contente que Monseigneur s'explique. Mettons toute notre confiance en Dieu; il fera son œuvre en dépit des hommes. Dans tous les cas, sa volonté me trouvera bien soumise.

Ne vous livrez ni à M. Cucherat ni à $M^{\rm me}$ Louise ; M. le Curé (1) est le seul que j'excepte.

Adieu, toute à vous en Notre-Seigneur.



LETTRE 513°

AUX SOEURS DE TAHITI ET DES MARQUISES

La Mère Fondatriee est heureuse de leurs lettres. Encouragements et promesse d'envoyer des Sœurs. Nouveaux établissements en France. Réflexion et conseils.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 10 juillet 1845.

Mes bien chères et bien-aimées filles et amies,

M. le Commandant Mallet vient de nous remettre vos chères lettres. Avec quel plaisir nous les avons reçues! quel empressement n'avons-nous pas mis à les lire! Nous avions des craintes depuis vos dernières nous disant, d'une manière très gaie cependant, que vous étiez au milieu des batailles. Enfin, nous sommes aujourd'hui plus rassurées.

Que je désire souvent être auprès de vous pour vous aider, vous encourager dans ce que vous pouvez rencontrer de pénible! mais comme vous le dites très bien, Dieu ne vous laisse pas seules : il vous suffira, si vous ne le perdez pas de vue. Je suis contente que vous instruisiez quelques enfants, en attendant les compagnes que nous désirons vous envoyer; nous n'attendons que la volonté du Ministre pour les faire partir sur un bâtiment de l'État; nous en enverrons quatre ou cinq.

Nous allons bien; nous avons un grand nombre de postulantes à Paris et à Cluny; il y a trois nouveaux pensionnats : l'un à Meaux dont Mgr l'Évêque est le confesseur, le second à Beauvais,

^{1.} M. Rocault.

en face de la cathédrale, le troisième à Brie-Comte-Robert; je pourrais dire un quatrième à Maisons-Alfort, pour des orphelines, elles sont près de 50. Tout cela est l'œuvre de Dieu; sa main s'y montre d'une manière visible. Toutes ces maisons sont pour 50 pensionnaires chacune, excepté celle des orphelines, pour 200.

J'avais envie de vous envoyer des robes de laine légère; toutes les colonies les préfèrent; mais j'attends une autre occasion pour ne pas tout exposer sur le même navire; nous ferons notre possible pour que vous ne manquiez pas des choses nécessaires.

Ma pauvre Sœur Joséphine se trouve-t-elle mieux qu'à Mana? Hélas! partout il faut souffrir, c'est le partage des saints; aussi nous ne devons jamais murmurer parce que si nous avons des peines notre récompense doit être éternelle. Quel espoir!

Donnez à toutes nos chères filles mon meilleur souvenir, vous qui êtes leur mère; qu'elles ne se découragent jamais: Dieu est là! Et vous, ma bien chère fille, soyez bonne pour vos compagnes, allégez leur fardeau autant que la charité vous le permet.

Je suis toute à vous. Priez pour moi, je le fais pour vous.



LETTRE 514°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Vénérable Mère est décidée à mourir appuyée sur les anciens Statuts de la Société.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 13 juillet 1845, samedi soir.

Ma bien chère fille,

Je veux vous écrire encore aujourd'hui pour vous tranquilliser. Songez qu'il n'arrivera que ce que le bon Dieu voudra. Pour moi, je suis décidée à mourir appuyée sur nos anciens Statuts; je n^sen diminuerai pas un iota; mais il ne faut rien provoquer, il faut attendre ; la volonté de Dieu se fera connaître. Causez seulement avec M. le Curé.

Je partirai dimanche soir 21 juillet. Je n'ai encore rien dit à ma sœur Marie-Joseph; j'ai peur qu'elle ait de la peine, quoique je la connaisse courageuse dans certaines adversités; je le ferai demain. Pour moi, je crois qu'il est temps que cela finisse, il le faut; le bon Dieu est le maître, il fera pencher la balance du côté qu'il lui plaira; on verra si je cherche sa volonté ou la mienne.

Vous ne m'avez pas dit si on vous avait accordé M. le Supérieur du Séminaire pour la retraite. Allons, courage, ma chère fille; ne faites plus de projets d'agrandissements pour Cluny; il est probable qu'il n'en aura pas besoin... Dieu seul sait ce qu'il en sera.

Adieu, ma bien chère et bien-aimée fille et amie; priez pour moi qui suis toute à vous plus que jamais.



LETTRE 515°

A LA SŒUR MARIE-THÉRÈSE GRIFFAUT

Supérieure à Paris

Amour de la Mère Fondatrice pour la sainte volonté de Dieu. Visite à Mgr de Séez.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Alençon, 11 août 1845.

Ma bien chère et bien-aimée fille et amie,

On me remet à l'instant les lettres que vous avez reçues pour moi de Cluny et de Meaux. Toutes me font le plus grand plaisir; les affaires marchent selon la sainte volonté de Dieu. Faire cette divine volonté est le vœu le plus ardent de mon cœur; ma prière de tous les jours ne demande pas d'autre grâce.

J'ai vu Mgr de Séez ; il m'a reçue avec une rare bonté. Nous avons rivalisé de confiance l'un et l'autre ; il a ri de bon cœur. Je

lui ai dit sans détours notre position; il pense que nous pourrions mettre tout d'accord, en demandant à Rome M. Libermann pour Supérieur spirituel. Cela nous donnerait le calme en France et dans les colonies.

Je vais à Rouen mercredi, et vendredi dans la nuit j'irai à Paris où j'arriverai samedi matin; vous pourrez m'y adresser vos lettres.

Adieu, ma chère fille.



LETTRE 516e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

La Vénérable Mère rend grâces à Dieu dans l'épreuve présente. Témoignage d'affection.

Alençon, août 1845.

Ma bien chère et bien-aimée fille et amie,

Je suis heureuse de vous envoyer une lettre vivante et qui vous en dira bien long. Heureusement que nos petits chagrins sont bien allégés, je dirai même changés en joie, par la miséricorde de Dieu. Oui, le bon Dieu nous a sauvées d'un grand danger, en nous faisant voir le précipice qu'on creusait sous nos pas en se renfermant dans l'ombre... O mon Dieu, comment aurions-nous pu résister à la tempête, si le Seigneur n'avait pas nait connaître son œuvre en la protégeant! Réjouissons-nous, ma bien chère fille, ranimons notre courage en nous montrant de dignes filles de Saint-Joseph; tâchons de perfectionner l'œuvre qui nous est confiée.

Nous préparons les Sœurs demandées par M. le Gouverneur. Je presse le Ministère; on m'assure que le travail sera bientôt prêt, mais je ne pense pas que ce soit avant le mois de janvier. Ne perdez pas courage. Ma bonne Sœur Émélie vous dira combien vous trouverez de ressources dans sa chère compagne de voyage. Nous ferons notre possible pour faire un bon choix... ce ne seront

pas des phénix, mais cela se répare vite quand la vertu se rencontre.

Ne m'oubliez pas auprès de ma bonne Sœur Léontine; elle ne m'écrit jamais, je pense qu'elle ne m'aime pas... moi je l'aime beaucoup. Donnez mon souvenir à toutes nos chères filles; pour vous, je dirai comme saint Pierre: vous savez que je vous aime.



LETTRE 517e

A M. L'ABBÉ OUDRY

Aumônier à Fontainebleau

Remet à plus tard la consolation de le voir. Entretien avec Mgr de Meaux. Lettre de Mgr de Séez à Mgr d'Autun, Soumission de la Vénérable Mère à la volonté de Dieu. Véture à Fontainebleau.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 23 août 1845.

Mon très digne Père,

Si ma place pour Cluny n'était pas retenue pour lundi matin, je partirais à Fontainebleau vous voir; mais il faut remettre cette consolation à mon retour, après la distribution des prix, quelques jours avant la retraite...; ne venez pas à Paris pour ne pas nous y voir selon nos besoins.

J'ai vu notre saint évêque de Meaux à Brie; j'ai été enchantée de sa bonté. Il m'a dit : « Quand vous me parlez, je trouve que vous avez raison; si l'évêque d'Autun me parlait, peut-être aurait-il raison aussi... Cependant je lui ai écrit que je ferai tout le bien dont je serai capable à votre Congrégation », etc... Mgr l'Évêque de Séez m'en a dit autant; il a écrit à Mgr d'Autun qu'il poursuivait une chimère, qu'il ferait beaucoup de mal à son diocèse et que ce serait tout le résultat de sa poursuite.

Je suis soumise à la volonté de Dieu, j'ai grande confiance. Je

compte sur ce que vous avez dit; nous donnerons le saint habit le lendemain de la retraite, à Fontainebleau. Je pense que nous serons de sept à huit, peut-être plus.

Adieu, mon très digne Père, j'irai m'entendre avec vous. Votre très respectueuse.

90

LETTRE 518e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Conseils au sujet de l'affaire d'Autun. Intention de Mgr d'Héricourt de publier un Mémoire diffamatoire. La Vénérable est entre les mains de Dieu et prête à mourir pour défendre les Statuts.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 23 août 1845.

Ma bien chère fille,

J'ai passé toute cette semaine dans une grande anxiété, voyant toujours le saint évêque exécutant ses projets; mais quelqu'un plus fort que lui le retient sur le rebord de l'abîme : c'est Joseph et Marie. Cependant je ne pense pas que vous deviez lui écrire encore pour les mêmes demandes. Suivez les conseils de M. le Curé; dès que l'époque sera venue, je me rendrai à Cluny; soyez en paix, je suis fixée sur ce que nous aurons à faire. Ne renvoyez personne, à moins que vous n'en soyez pas contente; ne recevez, pour le moment, que des postulantes qui puissent payer leur pension.

Je sais que Monseigneur veut publier un Mémoire contre moi; hélas! pauvre Monseigneur! il se fera plus de mal qu'à moimème; M. le Curé devrait aller le voir et lui demander communication de ce Mémoire; je ne devrais pas ignorer ce qu'il veut rendre public. Pauvre Monseigneur!... faut-il que M. Guillier ait cru des calomnies qu'il n'a jamais voulu me dire! il me semble qu'il aurait pu s'informer si les choses étaient vraies. Je suis

entre les mains de Dieu, je ne crains rien... Mgr de Séez lui a écrit de manière à paralyser ses projets.

Ma chère fille, je ne vous trouve guère généreuse; pour ne pas quitter vos aises, une belle maison, vous laisseriez détruire nos Statuts qui sont l'âme et la force de la Congrégation! Eh bien! moi je suis prête à mourir pour les défendre.

Adieu; écrivez-moi tous les deux jours.

Ici se place le voyage de la Vénérable Mère à Cluny, voyage motivé par la conduite de l'abbé Cucherat, aumônier du noviciat, qui engageait les novices et les postulantes à quitter la Congrégation. Déjà Mgr d'Héricourt avait interdit la cérémonie des vœux, déclarant qu'il voulait être reconnu Supérieur général de la Congrégation, et qu'on lui promît obèissance ainsi qu'à la Mère Fondatrice. Avertie, mais non attendue, la Mère générale arrive à Cluny le 26 août. Elle rassure et réconforte la communauté et après avoir examiné et bien compris la situation, elle prie inutilement M. Cucherat de vouloir bien se retirer et défend aux aspirantes de revoir l'aumônier jusqu'à nouvel ordre, les laissant libres de la suivre ou de quitter l'Institut. C'est la fameuse journée du 28 août. Ce fut le triomphe de la Servante de Dieu : à part 2 novices et 5 postulantes, toutes lui restèrent fidèles. Mais ce fut aussi le signal de la fermeture de la chapelle de Cluny et, comme conséquence du refus d'admission à la profession, la fermeture du noviciat. Les premiers jours de septembre, la Mère générale rentrait à Paris accompagnée des novices restées fidèles.



LETTRE 519°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Bonté de Dieu pour la Congrégation. Conseils de patience; recommande la modestie et la prudence.

La sainte volonté de Dieu.

Paris, 10 septembre 1845.

Ma bien chère fille,

Que vos lettres me font de bien! votre courage m'en inspire. Nous sommes dans l'admiration des bontés de Dieu pour les pauvres Sœurs de Saint-Joseph; ses armées combattent pour nous, qu'aurions-nous à craindre? Il se sert des moyens qui ne nous sont jamais venus en pensée pour déjouer tous les projets de nos ennemis; encore un peu de temps et je vous dirai tout, il n'est pas encore temps de parler.

Supportez tout ce qu'il plaira à nos ennemis de nous infliger; la patience, la résignation les confondent plus que nos plaintes. Si vous saviez comme moi combien ils sont embarrassés de leurs succès! pour nous, ne désirons que la volonté de Dieu dans ce que nous ferons. Nous sommes à la source de tout ce qui se passe; si vous saviez qui nous dirige!... Soyons modestes de cœur et d'action. Gardez-vous bien d'écrire ni de laisser écrire dans les journaux, nous gâterions notre affaire qui est bonne; encouragez tous nos amis; dites-leur que l'œuvre de Dieu ne craint pas les méchants, peut-être les rendra-t-elle bons. Dans quelques jours vous en saurez davantage. Priez Notre-Dame des Champs!

Toute à vous.



LETTRE 520°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Deux défections à Cluny.

La sainte volonté de Dieu.

Paris, 11 septembre 1845.

Ma bien chère fille,

J'apprends à l'instant, par nos trois postulantes, que vous avez des faux-frères parmi vous qui font les commissions les plus absurdes et qui promettent le paradis à quiconque quittera Cluny. On se charge de placer en communauté toutes celles qui nous abandonnent... quelques-unes ont été ébranlées un moment, mais il n'y en a que deux qui ont succombé...

Les petites novices sont arrivées remplies de courage, elles partent demain matin pour Fontainebleau.

La fin manque.

LETTRE 521°

A LA SOEUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Diverses questions.

Paris, 14 septembre 1845.

Ma bien chère fille,

Je suis bien fâchée d'être obligée de partir; j'aurais tant aimé être à la retraite! je ferai mon possible pour arriver le 25, afin de me trouver à la prise d'habit et à la dernière bénédiction, et constater les grâces abondantes reçues pendant la retraite. Je vous prie de dire à la bonne Mère Théophile que je la décharge de la prison à cause de sa mauvaise santé (1); elle rentrera dans la grande maison où elle fera ce que son état de souffrance lui permettra. Sœur Staurophile fera les prières aux prisonniers, en attendant celle que j'en chargerai.

Pour la signature de la petite maison, ma sœur Marie-Joseph signera et vous aussi.

Allons, j'espère que tout ira bien. Il ne faut pas compter sur les jeunes personnes qui doivent prendre le saint habit; elles sont pour Paris, destinées à l'instruction.

Adieu, priez pour moi qui le fais pour vous.



LETTRE 522°

A M. L'ABBÉ OUDRY, A FONTAINEBLEAU

Sentiments de foi et de résignation de la Servante de Dieu.

1. Les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny ont été chargées des différents services et de la surveillance de la prison de Senlis de 1844 à 1856, à la suite d'un traité signé entre M. Rivière, sous-préfet de Senlis, et la Vénérable Mère. En août 1856, les Sœurs furent seulement chargées de faire faire la prière aux prisonniers. Le service à la prison cessa entièrement en 1870.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, septembre 1845.

Mon très digne Père,

L'excès du mal amènera le bien, si nous restons calmes en attendant l'accomplissement de la volonté de Dieu sur son œuvre. Ne perdons pas courage. Il se sert des verges que nos ennemis nous destinaient pour verser le baume sur nos plaies saignantes et nous rendre le calme qu'on avait juré de nous ravir. Je compte que Celui qui m'emploie me soutiendra. Courage, courage!

Je vous prie de tranquilliser ma bonne sœur Marie-Joseph; Je n'ai pas la force de supporter sa douleur; ses larmes abattent mon courage... Priez pour moi, ranimez la confiance de toutes nos chères filles.

Je vous écrirai, mon digne Père, à mesure que j'obtiendrai des lumières sur l'affaire. Votre très respectueuse.



LETTRE 523e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Retraite de Fontainebleau. La sainte Réserve est retirée de la communauté de Paris.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, septembre 1845.

Ma bien chère fille,

Tout le monde vient de partir pour la retraite de Fontainebleau; 42 personnes en deux jours! elles sont sous la garde de Joseph et de Marie. Je suis plus tranquille pour vaquer aux grandes affaires.

Nous n'avons plus la sainte Réserve ni la sainte messe à Paris... Les larmes de ma sœur Marie-Joseph me percent l'âme; elle vient de partir avec tout le monde; priez, priez que la volonté de Dieu s'accomplisse! Que je voudrais vous voir, mais pour un jour seulement.

Adieu, toute à vous.

LETTRE 524°

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY

Supérieure à Alençon

Conflit d'Autun; lettres favorables de Mgr de Beauvais. Départ de plusieurs dames. Sœurs demandées pour Madagascar, Obligations du vœu de pauvreté.

Paris, septembre 1845.

Ma bien chère fille,

Nous avons toujours à répondre à toutes les questions qu'on nous fait dans l'intérêt de la Congrégation si violemment attaquée et calomniée par Mgr d'Autun et M. Guillier; mais nous avons vu hier les deux ministres de la Marine et des Cultes; tout s'est passé à notre satisfaction. Nous avions des lettres de Mgr de Beauvais, très favorables; ainsi ne vous tourmentez pas. Ce sera long, mais prenez patience; priez beaucoup. Nous sommes calmes et tranquilles, la maison va bien.

La baronne ... est partie aujourd'hui, tout le monde en est content; M^{me} de Vindelle a passé ici une dizaine de jours avec ses enfants, elle part aussi aujourd'hui. Toutes nos dames me prient de vous dire mille choses aimables.

Le Ministre nous demande sept religieuses pour un hôpital dans l'île Sainte-Marie de Madagascar où est M. Dalmond, près l'île Bourbon; préparez-nous-en au moins trois, nous en avons déjà quatre. Celle de Chauffailles, à qui j'ai donné le saint habit, me paraît bien convenir; elle est très pieuse, je lui crois une vocation divine; elle a fait deux ans de noviciat à peu près, à Saint-Affrique. Le départ aura lieu dans quinze jours, trois semaines au plus. Sœur X. conviendrait aussi, si elle a le courage de partir; nous la remplacerions par une Sœur converse de Cluny.

Priez ma Sœur Sabine de nous faire faire au moins quatre douzaines de chemises en bon calicot écru, du meilleur; faites faire quelques douzaines de guimpes; nous pourvoirons le plus que nous pourrons à tout le reste. Je vous enverrai vos douze petits lits, avec paillasses, matelas et traversins la semaine prochaine; patience! Que la pauvreté ne vous décourage pas, ma bien chère fille, nous en faisons vœu; prêchez-la souvent aux Sœurs qui l'oublient...; il faut qu'il manque quelque chose à nos désirs pour bien remplir cette sainte obligation; et puis ne pas se tourmenter.

Ma Sœur Césarine est allée voir Mgr de Beauvais pour lui rendre compte de notre visite au Ministère.

Mille choses à ma bonne Sœur Théotiste et à toutes nos chères filles. Les Sœurs d'Autun sont séparées et celles de Blanzy aussi. Dieu le veut... fiat!

Adieu, toute à vous.

90

LETTRE 525e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Protection de plusieurs évêques.

Paris, 19 septembre 1845.

Ma bien chère fille,

La Providence ne s'arrête pas, elle continue ses sages opérations, nous trouvons qu'elle ne marche pas assez vite... gardonsnous de murmurer. Mgr de Meaux a reçu une lettre de celui d'Autun qui se plaint amèrement de ce que je préfère me passer des sacrements, d'en priver nos Sœurs dans tout son diocèse, plutôt que de recevoir un prêtre qu'il voulait nous donner, nous traitant de révoltées, etc.!... M. l'abbé Oudry, inspiré de Dieu, a voulu que les novices de Cluny écrivent chacune ce que M. Cucherat leur avait dit. On a porté toutes ces lettres à Mgr de Meaux qui en a été indigné. C'est ainsi que M. Oudry a répondu à la lettre d'Autun. Mgr de Meaux écrit à Mgr d'Héricourt qu'il donne asile au noviciat et qu'il nous fera tout le bien qu'il est en son pouvoir.

La prise d'habit n'aura lieu que le jour de la Sainte-Thérèse; n'en parlez qu'à nos amis. Mgr de Dijon a été très bien pour nous. Les évèques de Meaux, de Séez ont protesté contre l'insertion du journal... celui de Beauvais en dit autant, mon Ange (1) doit.

Ici se trouve l'écriture de Sœur Marie-Ihérèse Griffaut, secrétaire de la Vénérable.

voir Mgr d'Autun, il part lundi. Comme je ne sais pas ce que ma Chère Mère générale voulait vous dire de plus, je m'arrête.



LETTRE 526°

A LA SŒUR SÉRAPHINE ROUSSOT

Supérieure à Fontainebleau

Voyage à Alençon, Bienveillance de Mgr de Séez et de deux autres évêques. Sentiments admirables de la Vénérable Mère.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 20 septembre 1845.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Quatre postulantes devaient partir aujourd'hui pour aller près de vous; impossible de trouver des places. J'avais un grand désir d'aller vous voir pour vous mettre au courant de nos affaires, mais je vais demain à Alençon, afin de voir si tout est prêt pour recevoir les religieuses destinées aux colonies pour cette année; je n'y resterai qu'un jour.

Monseigneur (2) est parfaitement disposé; il proteste contre celui d'Autun, assurant qu'il n'avait jamais pensé à mettre son

2. Mgr de Séez.

^{1.} M. l'abbé Châtenay, vicaire général de Pamiers. Ce prêtre instruit, judicieux, dévoué, devint pour la Vénérable Mère l'envoyé de la Providence, l'Ange, comme elle l'appelle couramment dans ses lettres, destiné à faire renaître la paix dans la famille de Saint-Joseph, si violemment troublée. Grâce à lui, l'idée d'un accord entre l'évêque d'Autun et la Mère Générale prit rapidement consistance. (Vie de la Vénérable Anne-Marie Javouhey. Nouvelle édition revue par le Père Ph. Kieffer, 1914, Tome II, page 298.)

nom dans un journal contre nous; deux autres évêques en ont fait autant; le seul archevêque de Paris n'a rien dit. Quelle grâce le bon Dieu nous accorde en dévoilant les menées qui devaient perdre la Congrégation! Nos ennemis nous auront fait du bien en consolidant l'œuvre de Dieu. Tout n'est pas fini... Dieu seul a le secret de ses œuvres; nous ne sommes que de pauvres instruments qu'il emploie. Adorons ses desseins et soumettons-nous sans murmure; prions pour nos ennemis, et nous les vaincrons.

Vous resterez à Fontainebleau jusqu'à la Sainte-Thérèse, qui est le jour de la prise d'habit; ayez bien soin de ces chères enfants. Aussitôt mon retour, j'irai vous voir et je vous ramènerai le lendemain de la Sainte-Thérèse. Vous habiterez à Paris un appartement près d'une chapelle où réside le Saint-Sacrement (1). C'est une planche de repos que le Seigneur nous accorde pour le moment des tempêtes; je vous dirai comment et de quelle main le Ciel s'est servi pour nous accorder une si grande faveur. Tout sera prêt quand vous viendrez à Paris.

Mille choses aimables à vous, ma bonne Sœur Séraphine, pour la grande charité que vous avez eue de nous donner asile au moment de la persécution; le bon Dieu bénira votre maison. Qu'il me sera doux de vous voir toutes réunies et de vous raconter les merveilles du Tout-Puissant sur notre chère Congrégation!

Adieu, mes bonnes et chères filles, priez pour moi Notre-Dame des Champs.

LETTRE 527°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La tranquillise sur le différend d'Autun. La Vénérable a lu le Rapport du Père Guillier. Brie-Comte-Robert et Alençon vont recevoir les novices et les jeunes professes. Souvenir reconnaissant à M. Rocault.

1. Depuis que le Saint-Sacrement avait été retiré de la communauté de la rue de Valois, la Mère Fondatrice avait loué, pour elle et sa secrétaire, un petit appartement sur la paroisse Notre-Dame des Champs, tout près d'une communauté. C'est en raison de la proximité de cette paroisse dédiée à la Sainte Vierge, que la Vénérable recommande souvent à ses filles de prier Notre-Dame des Champs.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, mardi, 23 septembre 1845.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

J'arrive d'Alençon; mon premier soin est de vous écrire et de vous tranquilliser sur tout ce qui nous regarde, ou plutôt notre chère Congrégation. Je l'ai tant dit et ne cesse de le répéter : qui pourra douter que ce soit l'œuvre de Dieu et ne pas lui en rapporter toute la gloire! Peut-être verrez-vous mon Ange, il est en mission; je crois qu'il verra Mgr l'Évêque d'Autun et je saurai comment l'entrevue se sera passée. Si vous saviez que notre affaire devient une affaire de principe qui embrasse toutes les Congrégations religieuses et tous les évêques! Jugez par là de son importance; grâce à Dieu, ce sont les hommes appelés de Dieu qui en seront les juges; tranquillisez-vous et prions.

Vous verrez dans le Mémoire le commencement d'une haute discussion. J'ai lu le fameux Rapport du Père Guillier. C'est une chose honteuse du commencement à la fin. Il n'y a que moi en cause; ce n'est que moi qui embarrasse et qu'on veut chasser de la Congrégation, afin de pouvoir la faire naître à une nouvelle vie et que Mgr d'Autun puisse en être le père... Nos amis disent que cela ne peut nuire à la cause, que l'on montre trop clairement le but.....

Notre maison de Brie-Comte-Robert est prête pour recevoir les novices (1) qui resteront là pendant le temps de la persécution; les jeunes professes se rendent à Alençon pour attendre leur destination en travaillant à leur instruction et à l'oubli du passé.

Ne vous tourmentez pas de votre pensionnat; vous aurez le nombre que le bon Dieu voudra; cela n'est rien.

Soutenez votre courage, écrivez souvent aux maisons malades; ne manquez pas de causer souvent avec notre bon Père Rocault, dites-lui que le bon Dieu sera la récompense des services qu'il nous rend avec tant de courage.

Votre sœur et amie.

1. Celles que la maison de Fontainebleau ne pouvait contenir.

LETTRE 528e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Différend avec Mgr d'Autun. Départ de Sœurs et de novices. La Vénérable est triste, mais pleine de courage.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, vendredi soir, 26 septembre 1845.

Avis de ce jour — M. le Supérieur du Séminaire d'Autun a fait le voyage de Meaux pour communiquer le Rapport du Père Guillier à Monseigneur. On n'ose le laisser entre les mains de personne, de peur qu'il ne parvienne jusqu'à moi. On lui a fait lire la lettre de M. Oudry à Mgr de Meaux, avec les lettres des novices; il a nié un article de cette lettre, nous ne savons pas lequel. Le Supérieur est parti le lendemain pour Séez pour le même office. Dieu sait ce qu'il en sera des suites!

Je viens de retenir 18 places pour Alençon; les premières partiront mercredi et vendredi, et 10 dimanche à 4 heures du soir. J'en ai conduit 7 à Brie-Comte-Robert, sous la conduite de Sœur Emmanuel Petitjean. Cette maison nous sera d'un grand secours pendant la persécution; la chapelle est charmante, mais petite. Nous y aurons la sainte messe et le Saint-Sacrement de dimanche en huit; la chapelle ne sera finie qu'à cette époque. M. le Curé nous est tout dévoué, sa nièce entre au noviciat le 1^{er} octobre. C'est à qui nous rendra service.

Envoyez-nous vos chères novices avec deux autres personnes, afin qu'elles puissent être quatre pour remplir une rotonde que vous retiendrez d'avance. Depuis le départ de l'Ange de Bon Conseil, je suis triste; cependant la Providence se manifeste toujours d'une manière admirable et bien encourageante. Je vous parlerai lundi prochain; écrivez-moi, n'y manquez pas, et tous les jours. Je pars demain pour Chantilly et Senlis; j'espère être à Paris lundi où je serai attendue; je vous dirai le résultat.

LETTRE 529e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Essaye de faire passer sa confiance dans l'âme de sa sœur.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 27 septembre 1845.

Je sors de la sainte messe où j'ai eu le bonheur de recevoir mon Dieu dans l'asile de paix que le ciel nous réserve pour le temps de l'orage; il m'a remplie de consolation et de confiance! Eh! que ne suis-je près de vous pour vous encourager! L'œuvre de Dieu ne sera pas même interrompue. Soyez tranquille et priez Notre-Dame des Champs. Je vais lundi à Chantilly, à Senlis et de là à Meaux, avec M. Oudry, aumônier de Fontainebleau.

Je vois que l'aumônier de Dijon vous a mis la tête à l'envers; envoyez-nous ses papiers avec les personnes que je vous ai demandées, les quatre qui doivent venir par la rotonde. Du reste, songez que toute notre espérance est dans notre faiblesse qui tire sa force de la volonté de Dieu.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 530e

A MONSEIGNEUR GIGNOUX

Évêque de Beauvais

Interdiction des chapelles de Cluny et de Paris. Les novices conduites à Fontainebleau. Demande le rétablissement du noviciat dans le diocèse de Beauvais.

Paris, 2 octobre 1845.

Monseigneur,

Vous savez ce qui vient de se passer à Cluny : je me suis vue dans la nécessité de défendre aux novices de s'adresser à un aumônier qui les détournait d'entrer dans la Congrégation, et qui a déclaré suivre en cela les instructions de son évêque.

Mgr d'Autun a jugé à propos d'interdire la chapelle du noviciat. J'ai emmené à Paris toutes les novices qui ont voulu me suivre; mais trouvant à mon arrivée la chapelle interdite, je les ai conduites à Fontainebleau, où Mgr l'Évêque de Meaux a bien voulu me prêter un asile.

Dans cette pénible circonstance, Monseigneur, n'est-ce pas à vous seul que je dois avoir recours, puisque nos Statuts nous accordent dans votre diocèse un noviciat que nous n'eussions jamais quitté, si nous n'avions pas été forcées de le faire. Je viens donc vous prier, Monseigneur, de vouloir bien permettre que le noviciat soit rétabli dans votre diocèse, sous votre surveillance et sous votre protection, conformément à nos Statuts. Je vous promets que toutes les règles y seront fidèlement observées.

J'ai la confiance que votre charité paternelle ne nous laissera point sans asile et je puis vous promettre que vous n'aurez jamais à vous repentir de nous avoir recueillies. S'il y a eu quelque chose dans ma personne qui ait pu vous déplaire, je vous supplie de l'oublier.

Veuillez d'avance agréer ma vive reconnaissance et l'hommage du profond respect avec lequel je suis, Monseigneur,

> De Votre Grandeur, La très humble servante,

> > Sœur Javouhey, Supérieure générale.

90

La Vénérable ajoutait à cette lettre un Rapport à Mgr Gignoux pour réfuter le Mémoire de Mgr d'Héricourt.

Paris, 2 octobre 1845.

Monseigneur,

On me dit que je suis l'objet d'une défiance universelle, que des Mémoires sont lancés contre moi, et que des prélats vénérables ne désapprouvent pas les rigueurs dont on a cru devoir user à mon égard. Je ne me plains pas, je ne songerais même pas à me défendre plus que je ne l'ai fait par le passé; mais puisque je

viens aujourd'hui chercher un asile près de vous, je crois devoir vous ouvrir mon cœur et vous donner, quoique cela me coûte beaucoup, quelques éclaircissements sur ma conduite et sur mes véritables sentiments.

On m'accuse de ne pas me soumettre à l'autorité des évêques.

Monseigneur, j'ai cru que ma conscience me faisait un devoir de résister aux prétentions de Mgr d'Autun, je le crois encore. Mais, soyez-en persuadé, j'ai le bonheur de tenir à l'Église du fond de mon âme, et si la Congrégation de Saint-Joseph devait s'écarter d'un iota des règles de l'Église, j'aimerais mieux qu'elle fût anéantie. Je respecte et je respecterai toujours tous les droits que les saints Canons et nos propres Statuts accordent aux évêques sur la Congrégation. Nosseigneurs les Évèques me trouveront toujours disposée à leur communiquer l'état de nos affaires et à les éclairer sur notre position.

On m'accuse de n'avoir point de Règles certaines ou de n'y point tenir.

Vous connaissez, Monseigneur, les Statuts de la Congrégation; ils ont été rédigés et arrêtés par deux évêques pleins de lumières et de vertus; approuvés par Mgr d'Hermopolis, alors Ministre; confirmés par une Ordonnance royale. C'est en essayant de les changer que Mgr d'Autun nous a fait le plus de mal; c'est en les observant fidèlement sous vos yeux, Monseigneur, que j'espère soutenir et perfectionner une œuvre que le Seigneur m'a confiée et qu'il n'a jamais cessé de bénir. Quant à nos règlements, je puis vous donner l'assurance qu'ils sont en vigueur dans toutes les maisons de l'Ordre.

Je ne le nie pas, Monseigneur, dans des cas excessivement rares et pour les raisons les plus graves, ne pouvant recourir aux Évêques, j'ai donné à quelques filles pieuses et éprouvées l'habit de notre saint état, et je les ai placées sous de bonnes Supérieures, en attendant qu'elles pussent être canoniquement admises à faire des vœux. Si j'ai fait mal en cela, je l'ai fait par ignorance. Quant à ce qui est des vœux, je n'en ai jamais reçu, et c'est à tort qu'on me reproche d'avoir violé en cela les lois de l'Église.

Si je n'avais pas été si tourmentée, si persécutée, j'aurais peut-être pu m'occuper davantage du bien de la Congrégation. Nous pourrions être plus parfaites; mais je dois bénir le Seigneur, car il nous a protégées visiblement, et grâce à sa bonté, les persécutions, les calomnies, nos imperfections même ont tourné à notre avantage. Grâce à lui encore, je l'espère, ce qui reste encore à faire se fera.

Il est un point, je vous l'avoue, Monseigneur, sur lequel il m'en coûte beaucoup de me justifier, c'est ce qui touche à la délicatesse et au désintéressement. Malgré les soupçons injurieux qu'on a osé répandre, je proteste hautement que je ne possède rien en propre et qu'il est faux de dire que qui que ce soit de mes proches se soit enrichi aux dépens de la Congrégation. Si mes neveux ont été employés à Mana, ils n'ont jamais été à la solde de la communauté, et ils n'ont reçu du gouvernement qu'un modeste traitement que je n'ai jamais voulu faire augmenter. En outre, j'affirme trois choses:

- 1) Dans tous les actes d'acquisition que j'ai signés, je me suis toujours servie de cette formule : Sœur Anne-Marie Javouhey, Supérieure générale, agissant en son nom et pour la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny.
- 2) Un certain nombre de mes actes out été légalement approuvés par le Ministre; les autres ne l'ont point été, parce que cela était moralement impossible dans l'état où nous nous trouvions. Tout mon désir est de les soumettre au plus tôt à l'approbation nécessaire et de satisfaire pleinement à de si justes exigences.
- 3) Au reste, nous avons pris, mes sœurs et moi, les précautions que suggère la prudence pour assurer à la communauté la possession des biens que nous avons acquis en son nom : nos testaments sont faits de manière à ne laisser aucune crainte.

On trouve mauvais que je continue à remplir les fonctions de Supérieure générale quoique mon temps soit expiré.

Monseigneur le sait et peut le dire, je me suis rendue à Autun accompagnée d'un prêtre de sa confiance, pour demander à Mgr l'Évêque d'Autun l'autorisation d'assembler le Chapitre général de la Congrégation, à l'effet de procéder à l'élection d'une

Supérieure générale. Monseigneur m'ayant répondu qu'il y aurait auparavant quelques points à régler, je l'ai prié de vouloir bien permettre que l'on procédât d'abord à l'élection, lui faisant observer qu'il pourrait ensuite traiter avec celle qui serait élue. Monseigneur garda le silence et, depuis, j'attends sa réponse.

J'avoue que j'étais loin de m'attendre à ce qui est arrivé; j'avais fait auprès de Sa Grandeur une démarche grave dont j'attendais le résultat. Monseigneur avait dit dans plusieurs circonstances qu'il prorogeait mes pouvoirs. Depuis lors je l'avais rencontré plusieurs fois et il ne m'avait fait aucune proposition. Quel nouveau grief a-t-il eu pour nous frapper ainsi sans nous prévenir?

Au mois de juillet dernier, ma sœur Rosalie, Supérieure du noviciat de Cluny, écrit à Sa Grandeur pour la prier de vouloir bien permettre que M. le Grand Vicaire vînt présider, selon l'usage, la cérémonie de la prise d'habit et de la profession. Monseigneur ne donne pas de réponse; ma sœur va à Autun pour avoir l'honneur de lui parler, il refuse de la recevoir. Quinze jours avant l'époque de la retraite du noviciat, je concus de cruelles alarmes; je dis à ma sœur Rosalie de faire de nouvelles instances et de représenter à Sa Grandeur que c'est l'époque où les novices doivent prononcer leurs vœux et entrer en fonction; que l'on a dû compter sur elles pour remplir un grand nombre de postes et que la Congrégation va se trouver hors d'état de pouvoir remplir ses engagements. Elle adresse donc à Monseigneur la lettre la plus humble et la plus suppliante, et Sa Grandeur répond enfin que c'est avec la Supérieure générale qu'il veut traiter.

Ce fut alors que j'appris que des choses étranges se passaient dans la maison de Cluny; que les consciences étaient troublées; que l'aumônier détournait les postulantes et les novices d'entrer dans la Congrégation, leur disant que ce serait un péché de me suivre, et leur faisant promettre le secret. J'ai appris enfin qu'il avait déclaré lui-même suivre en cela les instructions de son évêque.

Je pars à l'instant pour Cluny; je m'assure de l'exactitude de

ces faits incroyables, et rassemblant les postulantes et les novices, je leur dis : « Mes enfants, on vous dit que c'est un péché de me suivre; moi je vous déclare que ce n'est pas un péché d'obéir aux conseils que l'on croit devoir vous donner. Vous êtes libres; toutes celles qui veulent rester dans la Congrégation vont me suivre à Paris. » Voulant user de ménagement, je priai M. l'Aumônier de se retirer au moins pour quelques jours à la campagne; il ne le voulut pas. Je le priai de s'abstenir de confesser les novices, il persista. Enfin je défendis aux novices de s'adresser à lui.

Voilà sans doute, Monseigneur, le motif qui a porté Mgr l'Évêque d'Autun à une mesure qui nous abreuve d'humiliations et de chagrins et qui fait peser sur notre Ordre les préventions, la défiance et le mépris, peut-être.

Pendant que ces choses se passaient à Cluny, ma sœur qui était à Paris apprend qu'on a envoyé à un journal la note suivante : « Mgr l'Évêque d'Autun vient d'interdire l'admission au noviciat des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, pour des raisons graves. Ont adhéré à cette mesure : Nosseigneurs les archevêques et évêques de Paris, de Beauvais, de Meaux et de Séez. » Heureusement, quelques-uns de nos amis ont obtenu que cette note ne fût point publiée.

Voilà en peu de mots, Monseigneur, ce que je puis opposer à des préventions qui m'accablent. Si les personnes qui écrivent contre moi me communiquaient leurs Mémoires, je pourrais peut-être me justifier plus parfaitement; mais je ne le désire pas, j'aime mieux tout souffrir et me soumettre. Toutefois, si vous désirez d'autres éclaircissements, je suis prête à vous les donner en toute sincérité. Je serai heureuse, Monseigneur, le jour où je pourrai vous ouvrir mon cœur et vous parler avec cette confiance que vos bontés doivent m'inspirer.

Comprenez, Monseigneur, ce que je dois souffrir en voyant mes pauvres filles sous le poids de tant de disgrâces. D'un mot vous pouvez nous sauver; vous seul avez le droit de nous recueillir; n'abandonnez pas de pauvres filles dont vous êtes le père. Jamais elles n'oublieront ce bienfait inestimable, et jamais elles ne cesseront d'attirer par leurs prières les bénédictions du Ciel sur votre épiscopat.

C'est avec cette douce confiance que je vous supplie d'agréer de nouveau l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

De Votre Grandeur, etc., Sœur Javouhey.

90

LETTRE 534°

A LA SOEUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Au sujet de Sœur Anatolie. Affaire d'Autun; zélés défenseurs. Veiller à l'esprit de pauvreté et de simplicité. Divers placements.

Paris, 6 octobre 1845.

Ma bien chère fille,

Je vous remercie du zèle que vous mettez pour nous aider à établir notre petite maison de Chantilly. Les craintes que je vous ai témoignées pour ma Sœur Anatolie sont fondées sur des raisons que vous connaissez comme moi, mais enfin nous pouvons en essayer. Votre vertu vous fera sentir ce dont cette Sœur a besoin pour se soutenir dans un poste hérissé de dangers pour qui n'y serait pas appelé de Dieu. Je n'entrerai ici dans aucun détail, ce sera pour un autre moment; il est nécessaire qu'elle fasse une classe, que la porte soit fermée aux heures de classe; nous parlerons de tout cela. Vous causerez avec ma Sœur Césarine de ce que vous croirez que j'ai besoin de savoir.

Pour ce qui est de nos affaires, c'est aussi bien que cela peut être avec de pareils ennemis qui défendent leur parti pied à pied. Je vous enverrai les Mémoires qui vous intéresseront.

M. le Curé de Breteuil (1) s'est conduit comme un Père de Saint-Joseph; M. Levasseur (2), comme un défenseur de la vérité

1. M. Rogeau.

^{2.} Supérieur des Pères de la Miséricorde, ancien missionnaire de France.

méconnue; pour tout le reste nous marchons sans nous arrêter et même assez vite.

Ma Chère Mère Marie-Joseph est partie pour Alençon avec une colonie de bonnes Sœurs de Saint-Joseph; dix autres doivent la suivre demain soir. Ayons confiance, si Dieu est pour nous qui sera contre nous? Tâchez, ma bien chère fille, que l'esprit de pauvreté, de simplicité soit dans la maison de Chantilly; sans cela je préfère qu'elle périsse: une grande propreté, l'horreur du luxe.

Ma Sœur Ignace a montré une grande répugnance pour Senlis; elle a demandé en grâce un hôpital, je l'ai placée à Breteuil, en donnant deux maîtresses nouvelles à la classe gratuite. Je désire que ma Sœur Staurophile reste Supérieure; je suis persuadée qu'elle fera très bien. Je viens de désigner une bonne maîtresse pour la salle d'asile; elle va se perfectionner dans une des maisons de Paris. Aussitôt que M. le Maire le désirera, nous l'enverrons. Vous savez que tout ne peut se changer à la fois dans une maison. Suppléez à ce que je ne peux pas dire faute de temps.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 532°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Répartition des novices. Lettre à Mgr de Beauvais. Diverses questions. Les croix sont une preuve de l'amour de Dieu pour nous. Lettre de l'évêque de Meaux à l'évêque d'Autun.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 8 octobre 1845.

Ma bien chère fille,

Je viens d'expédier des Sœurs pour l'établissement de Chantilly qui promet un heureux succès..... D'autres vont à Créteil, paroisse du diocèse de Paris, à une lieue de notre grande maison d'Alfort; cette dernière compte déjà de 50 à 60 pensionnaires; Brie-Comte-Robert est en pleine activité; la moitié de notre cher noviciat y est placée sous la direction de notre bonne Sœur Emmanuel Petitjean. Elles ont une jolie chapelle approuvée par Mgr de Meaux, desservie par M. le Curé et son vicaire; M. le Curé est un homme plein de mérite et de charité. Dix des novices sont parties hier soir pour Alençon, ayant ma Sœur Théotiste à leur tête; elles vont rejoindre ma bonne Chère Mère Marie-Joseph qui les a précédées de deux jours. Aussitôt que mes lettres à Mgr de Beauvais seront copiées, je vous les adresserai; on veut les faire lithographier à 300 exemplaires, afin que toutes nos maisons et tous les évêques, nos amis et même nos ennemis, puissent en prendre connaissance, cela nous évitera la peine de nous répéter si souvent.

Que je voudrais donc aller à Cluny! mais il faut encore caser tout le monde afin que toutes travaillent sérieusement à leur formation et fassent leur devoir. Hier, à Saint-Philippe du Roule, 53 religieuses et postulantes assistaient à la messe; la plupart ont fait la sainte communion; nos amis en pleuraient de joie... Allons, courage; j'espère plus que jamais.

J'ai peur que le voyage ne fatigue trop ma Sœur Clotilde; dites-lui que si elle ne vient pas, j'irai près d'elle passer un mois. La Sœur de Chalabre qu'elle réclame sera à son poste avant la Toussaint. Envoyez-nous bien vite les quatre Sœurs que nous attendons; que ma Sœur Michel de Chauffailles soit du nombre, je vous prie. Dites-moi si ma Sœur Honorine est arrivée, je le désire beaucoup; je voudrais savoir aussi si les enfants rentrent, si vous avez l'espoir de n'en pas perdre beaucoup.

Conservez la paix de votre âme; recevons tout de la main de Dieu qui nous donne une grande marque de son amour en nous envoyant des croix; portons-les à sa suite. Si nous nous plaignons, que ce soit doucement. Prions pour ceux qui nous persécutent, Dieu l'aura pour agréable; il nous pardonnera toutes nos fautes, et nous serons heureuses.

Mgr de Meaux a écrit à l'évêque d'Autun que toutes nos postulantes avaient le saint habit. Voilà tout... il a bien fait.

Mardi. — Je reçois votre étonnante lettre à l'instant... ne vous effrayez pas, rien n'arrive sans la volonté de Dieu.

LETTRE 533e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Sentiments de la Vénérable Mère au sujet des Mémoires diffamatoires qui l'atteignent. Elle se rend à Beauvais voir Mgr Gignoux.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Rouen, 16 octobre 1845.

Mes bien chères et bien-aimées filles, sœurs et amies,

Je suis enchantée de vous savoir réunies à Cluny (1); j'irai la semaine prochaine vous y rejoindre. En attendant, allez conduire nos petits neveux au séminaire; voyez, en passant, Blanzy. Renvoyez les postulantes d'Autun; ôtez-leur tout espoir de jamais rentrer parmi nous; lavez la tête à la pauvre Supérieure, faites-le charitablement, mais avec fermeté. Tenez-vous en garde contre les sujétions de... songez que tout va bien; ne dites que ceci : comment l'autorité spirituelle a-t-elle le courage de répandre des Mémoires qui feraient rougir les plus hardis coquins, contre une créature que Dieu n'a pas rejetée, sans s'informer si elle n'a pas des moyens de justification?... et le reste.

Je les ai entre les mains, tous les deux, par une providence particulière. Si Monseigneur le permet, il m'est facile de me justifier. Pour moi, je n'en ai pas besoin; je plains de toute mon âme ceux qui les ont faits!

Ainsi, partez et soyez de retour à Cluny au plus tard jeudi. Écrivez-moi à Paris; j'ai rendez-vous chez Mgr de Beauvais samedi; je pars ce soir. Je suis contente et heureuse.

Notre chère petite Clotilde va bien; si vous me le dites, je vous la conduirai.

Adieu.

 La Mère Clotilde, de Limoux, était alors à Cluny près de la Chère Mère Rosalie.

LETTRE 534e

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY, A ALENCON

Envoie une Sœur converse. Questions temporelles. Mgr de Beauvais la tranquillise. Engage les Mères Rosalie et Clotilde à aller à Autun.

Rouen, 16 octobre 1845.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Demain 17, au soir, partira d'ici une Sœur converse pour se rendre près de vous à Alençon; elle fera les commissions quand on l'aura habituée; elle pourra laver et si elle savait soigner les vaches, cela serait à merveille; je crois qu'il ne faut pas la mettre à la cuisine, parce que les Sœurs demanderaient à la garder et qu'on ne pourrait plus s'en servir ailleurs. Elle vous portera la mercerie dont vous avez besoin, la percaline pour l'escalier, la cotonne pour robes et tabliers. Il y a ici un ornement superbe qu'elle vous portera également, pour la bénédiction de l'église.

Ma Sœur Eudoxie m'a donné ce qu'il faut pour vous acheter douze lits en fer avec matelas, paillasses et traversins, et puis la doublure pour vos couvre-pieds; une livre 1/2 de laine suffira, en n'en mettant presque point sur une largeur de 5 à 6 pouces de chaque côté. On vous enverra aussi ce qu'on pourra trouver de linge pour la chapelle.

Ne vous découragez jamais, quelques peines qui vous arrivent; le bon Dieu fait tant de choses pour nous! ayons donc confiance. Mgr de Beauvais m'écrit d'être samedi et dimanche à Beauvais, il m'attend et me dit d'être tranquille, qu'il fera tout pour ses chères filles de Saint-Joseph.

Sœur Marie-Rose compte sur 60 pensionnaires; cela va bien. Elle m'a donné 1.000 francs pour Brie-Comte-Robert; vous voyez combien l'esprit de nos chères filles est bon. L'église de nos Sœurs de Quevilly se couvre; on pourra en jouir pendant cet hiver; c'est charmant. Je vais voir une Sœur de Cluny à Darnétal, où il y en a deux de malades.

Ma Sœur Clotilde doit être aujourd'hui à Cluny. Je l'engage, ainsi que ma sœur Rosalie, à faire ensemble le voyage d'Autun, à voir les maisons sur la route, à en étudier l'esprit... puis je les rejoindrai à Cluny à la fin de la semaine prochaine. Peut-être y conduirai-je Clotilde Javouhey (1) pour sa santé, elle serait en même temps secrétaire de ma Sœur Clotilde qui doit en avoir grand besoin.

Mille choses aimables à toutes nos bien chères filles des trois maisons. Je n'ai été aucunement fatiguée de mon voyage. On a célébré la fête de sainte Thérèse avec toute la pompe possible; aujourd'hui nous avons fait la sainte communion pour le bonheur de l'Ordre.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi.



LETTRE 535°

AUX MÈRES ROSALIE ET CLOTILDE JAVOUHEY, A CLUNY

La Mère Fondatrice craint de s'absenter pendant que les choses en litige doivent se discuter. Appelle Sœur Clotilde à Paris avec plusieurs Sœurs. Demande de Sœurs pour Mayotte. Le Père Libermann. Mémoires diffamatoires. Inquiétudes au sujet des colonies.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 20 octobre 1845.

Mes bien chères filles,

Je voulais aller à Cluny pour vous voir réunies avec nos amis et pour causer de tout ce qui intéresse notre chère Congrégation; mais je crains de m'absenter dans le moment où les choses en litige doivent se discuter. Il me semble qu'il vaudrait mieux que ma bonne Sœur Clotilde fit le voyage de Paris, en nous amenant

^{1.} Fille de Léonor Javouhey, frère de la Mère Clotilde. Clotilde Javouhey entra dans l'Institut et prit le nom de Sœur Amélie. Elle mourut à Chamblanc le 15 juillet 1852.

trois Sœurs converses dont la vocation soit solide et la santé très bonne; qu'elles soient jeunes. Quand même elles n'auraient pas toutes pris le saint habit, cela ne ferait rien; que la petite Sœur Louis de Saint-Affrique soit du nombre. Vous prendrez une rotonde à quatre places, on y est très bien; je voudrais qu'on leur donne de l'étoffe pour leur robe parce que nous sommes pauvres. Je vais écrire à Saint-Marcel afin que la postulante converse qui n'a pas l'habit puisse être la quatrième; on donnera avis à la Supérieure afin qu'elle prépare les affaires de cette Sœur, à qui elle donnera de l'argent pour son voyage, et davantage si elle le peut.

J'attendais des nouvelles du voyage de ma sœur Rosalie, cela me contrarie de n'en pas recevoir; je vais prendre patience jusqu'à demain.

J'ai reçu deux demandes du Ministre de la Marine : l'une de sept Sœurs hospitalières pour les îles Mayotte et dépendances; c'est le département de M. Dalmond et du Père Libermann. Ce bon Père est persécuté par le Saint-Esprit... ce n'est pas la troisième personne de la Sainte Trinité, c'est l'esprit terrestre. Ce Père s'adresse à moi comme à sa mère. Pauvre Père! que ne voit-il comme le Père Guillier! il n'aurait pas cette confiance qui peut lui nuire.

Je vous dirai que Mgr d'Autun nous cède à Mgr de Beauvais (1), mais il met des conditions. Je les ai entre les mains; je vais prendre l'avis de nos amis et conseillers et je vous attendrai pour répondre. Demain je pourrai peut-être vous en envoyer une copie, avec la réponse au fameux Mémoire lancé contre moi et ma famille par l'évêque d'Autun et son ami le pauvre Père Guillier. Je les ai lus tous les deux... un cœur pur ne croirait jamais autant d'iniquité dans une femme, et surtout quand cette femme est religieuse, à la tête d'une œuvre qu'on peut bien croire être l'œuvre de Dieu, puisque le clergé avoue n'y être pour rien, sinon pour l'avoir toujours persécutée, entravée par tous les moyens

^{1.} Mgr d'Autun permettait alors que le noviciat de Cluny fût transféré dans le diocèse de Beauvais.

possibles pour arrêter sa marche... je m'arrête; j'aurais tant de choses à dire pour prouver ce que j'avance; car, dans ce moment, où cela s'arrêtera-t-il? je n'en sais rien... Le bon Dieu est plus fort que les hommes, j'espère qu'il fera connaître à l'univers que c'est son œuvre, que les puissances qui la persécutent n'y ont point de part.

J'ai eu quelques moments d'inquiétude au sujet des colonies; Mgr d'Autun a tout fait pour nous ôter la confiance des ministres de la Marine et des Cultes; mais les relations sont rétablies. On demande des Sœurs pour la Martinique, en regrettant de ne pas avoir des fonds pour répondre aux besoins de toutes les colonies qui en réclament, disant que ce n'est que différé. Nous allons faire notre possible pour être toujours en état de satisfaire à leurs demandes.

Allons, je vous quitte; je suis bien pressée.

Je vous envoie les pièces dont je vous ai parlé plus haut. Je pense que Sœur Clotilde partira de Paris pour Limoux sans retourner à Cluny; c'est pourquoi je ne la presse pas d'arriver à Paris. Mais écrivez-moi tous les deux jours l'une de vous deux ma Chère Mère Rosalie... moi je le ferai de même. Je ne dois pas quitter mon poste en ce moment. Je n'oublie pas ma Sœur Émilienne et je suis bien aise qu'elle soit à son poste.

Adieu à vous toutes.

Mille amabilités à $M^{\rm me}$ Louise et à Fanny. Quand nous nous verrons, nous rirons de tout ce qui se passe.



LETTRE 536e

A LA SOEUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Issue des démarches du Père Guillier. Action providentielle dans l'affaire d'Autun. État du noviciat. M. Rocault. Prospérité des établissements du Nord, C'est dans la tribulation que se montrent les àmes fortes. Demande de Sœurs pour les colonies. Projet de voyage à Rome. Amour de la Mère Fondatrice pour la volonté de Dieu. Envoyer ses lettres à Mana.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 24 octobre 1845.

Mes bien chères filles,

Je vais donc enfin rompre un silence gardé si longtemps, pour attendre le moment de pouvoir vous dire l'issue des démarches de mon pauvre Père Guillier dont le bon Dieu s'est servi pour faire connaître la malice et l'intrigue qui s'armaient de toutes pièces pour me perdre. Je ne sais dans quel bourbier on a ramassé tout cela qui tourne maintenant à la honte de son auteur. Vous avez bien entendu dire, et moi aussi, à ma bonne Sœur Bernard, que mon Père Guillier faisait un Rapport à l'évêque d'Autun. Je n'aurais jamais cru qu'un saint homme pût déchirer ainsi une pauvre créature qui ne lui a jamais fait de mal. Je vous en envoie un extrait; vous verrez par les réfutations ce qu'il a écrit. Bien plus, cela traînait dans les bureaux du Ministère depuis trois ans! ces messieurs ont eu la délicatesse de ne m'en jamais parler, me disant que c'était trop méchant et faisait plus de tort à ceux qui l'ont écrit qu'à celle contre qui ils écrivaient. Mgr d'Autun s'est servi de tout cela pour nous tourmenter, pour essayer de faire un schisme; il a déjà dix postulantes et trois novices dans la maison de Blanzy, et la honte d'avoir employé des mensonges pour arriver à désunir une Société qu'il déchire depuis onze années, en s'en disant le père!... Il faut que le bon Dieu soutienne son œuvre par des miracles pour qu'elle puisse être encore intacte au milieu de tant de tribulations!

Le noviciat va être à Compiègne; dans ce moment il est à Alençon avec ma sœur Marie-Joseph et Sœur Théotiste; une partie est à Brie-Comte-Robert, près Paris. A Cluny il y a 30 postulantes et le pensionnat, toutes les classes sont nombreuses; c'est ma Chère Mère Rosalie et ma Sœur Émilienne qui sont là; on va à l'église Notre-Dame.

Le bon M. Rocault est notre père depuis longtemps, les autres prêtres nous sont interdits. On ne dit plus la messe dans notre chapelle ni dans celle de Paris. Tout cela ne nous décourage pas et n'arrêtera pas l'exécution des desseins de Dieu sur nous. Nous sommes tranquilles et heureuses... Il est plus doux d'être persécuté que d'être persécuteur; ma portion est la meilleure!

Cela ne nous empêche pas de marcher. Tous nos établissements du Nord sont en grande prospérité; les maisons nouvelles souffrent un peu de la gêne que les persécutions nous ont occasionnée. Pour tant de personnes qui voyagent du Midi au Nord, vous connaissez nos ressources: nous n'ayons jamais d'argent en caisse; la Providence vient à notre secours de temps en temps. Mais vous nous avez oubliées... j'ai été obligée de payer les envois de Rouen, j'espère que vous nous aiderez à porter ce lourd fardeau.

J'avais demandé deux passages pour vous envoyer deux Sœurs, mais craignant que le Père Guillier ne vous ait interdites aussi, j'ai voulu attendre votre réponse. Je pense que votre nouveau gouverneur M. Parisot, que vous connaissez, vous sera favorable; faites tout ce qu'il faut pour cela. M^{me} Parisot est bonne, elle vous protégera. Je crains que M^{me} Devilly ne soit pas très enchantée, mais son esprit a tant de ressources! elle se tirera d'affaire, j'en suis sûre; je suis contente qu'elle soit votre voisine. Si elle ne voulait pas se rendre à l'évidence, vous lui montreriez ce que je vous envoie en communication, puis vous l'enverrez à ma Sœur Isabelle, qui en donnera connaissance à ma famille : j'entends aux Sœurs et à ma cousine Javouhey puisqu'il est question d'eux.

A présent, ma bien chère fille, ne vous tourmentez pas; la croix sera notre force. C'est dans la tribulation que se montrent les âmes fortes. Si vous saviez les beaux traits que nous avons sous les yeux: des jeunes filles ont montré un jugement dont l'âge mûr s'honorerait; des demi-vocations sont devenues solides et très édifiantes par la persécution. Toutes les menées étaient cachées, elles se sont dévoilées, à la grande surprise des; de petits moyens ont eu de grands résultats pour l'avenir de notre chère Congrégation.

Le Ministre de la Marine vient de nous demander 7 religieuses pour un hôpital à Mayotte; c'est M. Dalmond, Supérieur de la mission, qui les a réclamées; beaucoup de conversions ont déjà couronné cette heureuse et importante mission. Les Sœurs partent dans quinze jours, par Cherbourg; on nous en demande aussi un certain nombre pour la Martinique et la Guadeloupe; fort heureusement que nous sommes en mesure.

Je vais aller à Rome, aussitôt que la tempête sera apaisée, pour mettre aux pieds de Sa Sainteté la Congrégation et les fondatrices, la priant d'ordonner... aux dépens de tout ce qui nous est le plus cher au monde, nous ferons sa volonté! Vivre ou mourir est pour moi la même chose, pourvu que je fasse la sainte volonté de Dieu.

Que ma cousine Javouhey trouve ici l'expression de mon amitié pour elle et les siens.

Adieu, mes bien chères filles, priez pour moi qui suis toute à vous.

P.-S. — Donnez mon meilleur souvenir à toutes nos chères filles des quatre maisons. Je les ai toutes présentes à ma pensée devant Dieu; qu'elles soient tranquilles. Je suis heureuse plus que personne sur cette terre d'exil et de misère. Adieu.

J'oubliais de vous dire que ma santé est parfaite; je voyage à pied, en voiture, le jour et la nuit, à peine si je suis fatiguée.



LETTRE 537°

CIRCULAIRE A TOUTES LES RELIGIEUSES DE LA CONGRÉGATION

Au sujet des difficultés avec Mgr l'Évêque d'Autun.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 25 octobre 1845.

Mes chères filles,

Je ne vous ai pas fait part des peines et des épreuves que le Seigneur m'a fait traverser, parce que j'avais confiance en vous et que vous aviez confiance en moi. J'étais heureuse de penser que toutes mes filles m'aimaient, que Dieu les bénissait partout, et que la Congrégation se perfectionnait de jour en jour. Que ne m'a-t-on laissée mourir dans cette douce persuasion! Mais j'apprends que des bruits odieux se répandent contre moi, et j'ai peur que la malveillance ne parvienne enfin à altérer la confiance que vous devez avoir en votre Supérieure et en la Congrégation à laquelle vous appartenez. Voilà pourquoi je me suis résolue à vous mettre au courant de ce qui vient de se passer à Cluny, afin qu'au moins ce dernier fait ne vous parvienne pas, comme tant d'autres, dénaturé et présenté sous des couleurs odieuses.

Depuis mon retour en France, je me suis rendue à Autun, accompagnée d'un prêtre que Mgr l'Évêque de Beauvais m'avait donné pour conseil et pour appui. Après avoir rendu mes devoirs à Monseigneur, je le priai de vouloir bien permettre que le Chapitre général de la Congrégation fût assemblé pour procéder à l'élection d'une Supérieure générale. Monseigneur ne me donna point alors de réponse positive. Depuis ce temps là, je demeurais tranquille, et je m'attendais de jour en jour à recevoir de Sa Grandeur l'ordre de convoquer l'assemblée générale, puisque c'était évidemment la première chose à faire; mais Monseigneur avait des desseins que j'étais loin de prévoir.

Au mois de juillet dernier, on écrit à Monseigneur pour le prier de vouloir bien permettre que M. le Grand Vicaire vînt présider, selon l'usage, la cérémonie de la prise d'habit et la profession. Monseigneur ne donne pas de réponse; ma sœur Rosalie se rend à Autun pour avoir l'honneur de lui parler, mais Monseigneur refuse de la recevoir. Quinze jours avant la retraite du noviciat, j'écris à ma sœur Rosalie de faire de nouvelles instances, et enfin Monseigneur répond que c'est avec la Supérieure générale qu'il veut traiter.

Ce fut en ce moment même que j'appris que des choses étranges se passaient dans la maison de Cluny; que l'aumônier se servait du ministère auguste de la confession pour détourner les postulantes et les novices d'entrer dans la Congrégation; enfin qu'il avait déclaré lui-mème suivre en cela les instructions de son évêque. Je partis à l'instant pour Cluny. M'étant assurée de l'exactitude de ces faits, je priai M. l'Aumônier de s'abstenir de confesser. Comme il n'en voulut rien faire, je me crus obligée de défendre aux novices de s'adresser à lui.

Voilà, mes bien chères filles, ce qui a motivé l'interdiction du noviciat de Cluny; voilà ce qui a déterminé Mgr l'Évêque d'Autun à une mesure qui nous abreuve d'humiliations et de chagrins.

Mais ce que je n'aurais pu croire, ce qui m'afflige jusqu'au fond de l'àme, c'est que Mgr l'Évèque d'Autun, égaré par de faux rapports, ait pu rédiger contre moi et contre la Congrégation des notes diffamatoires; qu'il les ait adressées non seulement aux ministres, mais à tous les évêques des lieux où nous avons des Sœurs, sans même avoir daigné m'en donner connaissance, sans m'avoir mise à même de me disculper. Il m'eût été si facile de me disculper et de dissiper ses préventions! Et il me condamne sans m'entendre! il me frappe sans me prévenir! il diffame sans être sûr des faits! il frappe au cœur la Congrégation tout entière, tarit la source de son existence, et fait peser sur elle des préventions et des défiances qui ne s'effaceront peut-être jamais!

Dieu l'a permis, sans doute, mes très chères filles, pour notre plus grand bien. Soyons calmes et résignées; ne laissons point de place dans nos cœurs au ressentiment; prions beaucoup, afin qu'une œuvre qui n'est pas la mienne, mais celle de Dieu, se consolide et se perfectionne. N'accueillez point les mauvais bruits qui vous parviennent; soyez toutes convaincues que, loin de vouloir se séparer de l'autorité ecclésiastique, votre Mère n'a rien tant à cœur que d'y ètre soumise; surtout gardez-vous bien, mes très chères filles, de toute idée de séparation et de schisme. Un schisme, grand Dieu! peut-on y penser sans frémir! Que deviendraient ces pauvres filles qui se sépareraient de la Congrégation!

Ayez confiance en Dieu, tout cela n'aura qu'un temps : un prélat plein de zèle et de lumières, Mgr l'Évêque de Beauvais, veut bien avoir l'extrème bonté de s'occuper de nous. J'ai remis notre cause entre ses mains, et je m'en rapporte entièrement à sa haute sagesse.

Des négociations sont entamées pour mener les choses à bonne fin et faire régner partout le calme après la tempête. Je vous adresse aujourd'hui quelques lettres dont la lecture pourra vous consoler, quelques notes en réponse aux Mémoires lancés contre nous.

Vous communiquerez cette lettre et les écrits qui l'accompagnent à MM. les Curés des paroisses, à MM. vos Aumôniers ou autres ecclésiastiques qui vous portent intérêt, et vous les supplierez de m'écrire, le plus tôt possible, s'ils ont à se plaindre de vous ou s'ils sont contents de vos services. Il me sera utile de connaître à cet égard leur sentiment.

Priez beaucoup, je vous le répète; écrivez-moi tout de suite et parlez-moi avec confiance.

Vous trouverez toujours en moi les sentiments d'une Mère qui vous aime et qui vous est toute dévouée en Notre-Seigneur.

Sœur Javouhey,

Supérieure générale.

30

LETTRE 538°

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY, A ALENÇON

Formation des novices. Orphelinat. Situation religieuse à Paris. Que tions temporelles.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 10 novembre 1845.

Ma bien chère fille,

J'ai été enchantée que vous ayez reçu vos lits et vos malles, parce que vous craignez toujours que vos enfants manquent du nécessaire; vous êtes trop sensible. Il faut cependant pratiquer ce beau vœu de pauvreté volontaire qui est si aimable aux amantes de Jésus... j'ai beau prêcher, je ne fais guère de prosélytes; enfin cela viendra. Faites bien travailler nos chères novices; qu'elles se tiennent prêtes, on peut les appeler d'un

Pour les jeunes orphelines dont vous me parlez, vous pouvez les recevoir; il en faut deux à 130 francs pour une de 100 francs. Prenez-en d'abord six à 100 francs et douze à 130 francs, ce sera assez pour cet hiver; nous augmenterons le nombre plus tard. Je ne peux guère aller à Alençon dans ce moment parce qu'il me faudra y aller dès que le départ pour les colonies sera fixé.

Priez votre digne curé de m'écrire et de me dire tout ce qui l'occupe; je lui répondrai franchement. Nos affaires vont bien, mais c'est une misère du côté de Mgr l'Évêque d'Autun; il ne répond à personne, pas même à son confrère Mgr l'Évêque de Beauvais qui en est bien mécontent. Nous sommes tranquilles; mon Père Terrasse (1) nous confesse et nous dit d'aller faire la sainte communion à Saint-Philippe du-Roule deux fois par semaine... voilà! et puis nous sommes bien sages.

J'ai reçu une traite de Bourbon au 17 janvier; il y en a la moitié pour votre église, le reste à partager pour tout le monde. Il nous en est arrivé une de la Trinidad, de 3.000 francs; nous l'avons donnée à M. Franquart pour le loyer, encore sommesnous bien heureuses. Ma bonne Sœur Marie-Thérèse paye les fournisseurs à la fin du mois et toutes les petites choses qui se rencontrent à chaque instant; tout va bien, soyez tranquille, le bon Dieu est avec nous.

Ma Sœur Césarine vous dit mille choses aimables; elle voudrait vous écrire. Ma Sœur Clotilde vous écrira; impossible qu'elle aille vous voir, il y aurait trop de fatigue et de dépense; sa frêle santé va mieux, mais il faut la ménager. Mon souvenir à toutes nos chères filles. Priez pour moi qui suis plus que je ne peux le dire

Votre toute dévouée sœur et amie.

^{1.} Aumônier de la maison de Paris.

LETTRE 539e

A M. L'ABBÉ ROGEAU

Curé de Breteuil

Silence de l'évêque d'Autun, Rencontre de Mgr de Quimper au Ministère, La Vénérable met toute sa confiance en Dieu. Projet d'un noviciat à Compiègne.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 13 novembre 1845.

Mon bon Père,

Votre sollicitude, votre zèle pour nous rendre la paix et le bonheur m'édifient et me consolent de bien des peines! Il n'est pas toujours facile de faire le bien que nous désirons. Songez que nous avons affaire à un saint qui n'aime pas à se mettre à découvert; il cache ses démarches autant que possible. J'ai appris qu'il avait reçu des lettres de représentations charitables de sept évêques qui ne pensent pas comme lui. On dit que cela lui a fait beaucoup de peine; il ne veut plus écrire à personne, toutes les affaires se feront en paroles. On dit encore qu'il ne veut plus permettre de nouvelles maisons de Saint-Joseph de Cluny! Il ne parle plus de cession à Mgr de Beauvais qui lui a offert la préférence pour le noviciat. Il l'accepterait volontiers aux conditions de Mgr de Beauvais (1), mais nous n'y consentirons jamais: nos Statuts purement et simplement, le temps amènera le reste.

J'ai rencontré l'évêque de Quimper (2) au Ministère ; il a été on ne peut meilleur. Il a écrit à Autun qu'il était très content des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, mais qu'il était trop éloigné pour se mêler d'aucune affaire de ce genre ; nous nous sommes

^{4.} Mgr Gignoux acceptait le noviciat dans son diocèse à condition que ce noviciat serait unique. La Vénérable Mère refusa cette condition contraire aux Statuts — voir lettres 549 et 550 — ce qui fit dire à Mgr d'Autun : « C'est donc une conviction et non un caprice! « Et ce refus de la Mère Fondatrice commença à rapprocher d'elle Mgr d'Héricourt. (Voir lettre 556.)

^{2.} Mgr Graveran.

quittés bons amis... Je sais qu'il y a un évêque qui se promène, non pour nous être utile, mais pour consoler Mgr d'Autun; je pense qu'il passera à Beauvais, si déjà il n'y est pas... Ma confiance en Dieu est toute ma force et mon espérance. Toutes nos pauvres exilées sont tranquilles, travaillent comme si de rien n'était. A Cluny j'ai trouvé 30 postulantes remplies de courage; il en entre souvent. Nous ne devons pas nous défier de la divine Providence qui prend un si grand soin de nous; toute ma crainte est de faire un pas contre la volonté de Dieu. Priez bien pour moi... quand je ne vois pas clair, je ne peux marcher. Si Mgr Gignoux recevait une lettre d'Autun, il saurait quelles sont ses espérances pour le moment. Mais pour simplifier toutes choses, Mgr de Beauvais devrait nous permettre d'établir notre noviciat à Compiègne, en vertu de la loi qui le lui accorde et qui n'est point rapportée; sa volonté et la mienne suffisent pour cela. Qu'a-t-il à craindre? rien; pour moi, je ne vois que tracasseries sans fin autrement.

Je m'arrête là... devinez le reste, mon bon Père, et agissez en conséquence. Adieu, je me garde bien de vous dire un mot de plus.

Votre très humble et respectueuse.



LETTRE 540°

A M. AUGUSTE JAVOUHEY, A MANA

Saintes dispositions de la Vénérable Mère dans les persécutions. M. Jules Javouhey. Recommande la bonne intelligence; ne pas négliger les intérêts de la colonie. Sœurs à envoyer dans plusieurs colonies.

Paris, 13 novembre 1845.

Mon cher cousin,

Il y a bien longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles, et que vous n'en avez reçu des miennes. N'en accusez que les circonstances qui m'ont empêchée de parler. Je soupçonnais bien la malveillance, la jalousie de certaine personne qui cherchait à nous nuire; mais je n'en tenais aucun cas. Enfin la vérité s'est révélée, j'ai vu toutes les menées, j'en ai été effrayée... on m'accusait de tous les vices possibles à une pauvre créature abandonnée de Dieu et des hommes. L'excès du mal a amené le bien; on a tourné contre leur auteur toutes ses calomnies, en me montrant à moi-même la peine qu'on en éprouvait. Tous nos amis voulaient répondre, je les en ai empêchés. J'espère que le bon Dieu s'est servi de ce remède și dur pour nous rendre meilleures et faire connaître son œuvre, en lui donnant un plus grand développement; je suis tranquille, après l'orage viendra le calme.

J'ai vu votre bon frère Jules, son protecteur est content de lui; il le trouve bon garçon, quoique un peu trop mou pour un militaire. Il espère qu'il sera fait officier bientôt. Mais il a toujours besoin d'argent; nous lui donnons petitement afin qu'il dépense moins; je pense qu'il faudra encore un sacrifice quand il sera nommé officier. Je dis tout cela à ma chère cousine qui sera contente de savoir son cher Jules officier. La bonne petite Angélina va bien; quoique enfant gâtée, elle apprend tout ce qu'elle veut, mais sa frèle complexion ne lui permet pas de vouloir souvent; quand sa santé sera bonne, elle réparera vite le temps perdu.

Donnez-moi des nouvelles de votre famille, de la mienne. Vivez-vous en bonne intelligence? la tranquillité, le bonheur en dépendent... oui, il faut avoir la paix et la conserver à tout prix, juste et raisonnable, cela s'entend. Avez-vous envoyé le budget? je ne sais plus rien. Vous devriez ne pas tant négliger les intérêts de la colonie, mais comprendre que cela vous regarde spécialement pour faire ce qu'il faut. Ma Sœur Isabelle ne se refusera jamais à ce que vous lui proposerez pour le bien, surtout si c'est pour me le communiquer.

Nos affaires vont bien; mais mon pauvre Père Guillier a failli nous faire bien du mal... c'est sur lui qu'est retombé l'odieux d'une pareille conduite... Pour nous, nous devons en rendre grâce à la Providence qui tire sa gloire même de la malice des méchants. Tout cela venait de M. Lafond, de M. Lagrange et compagnie qui cherchaient partout de faux témoins pour me condamner; et croyez qu'on en trouve partout, même parmi les siens! aussi le bon Père ne s'en est pas fait faute. Allons, j'espère que cela servira à mon salut...

Nous allons envoyer des Sœurs à Mayotte, pour fonder un hôpital du gouvernement, sept; puis quatre pour l'hôpital de Bourbon, et 30 pour l'instruction des noirs ou gens de couleur. Comme j'ai craint que les Sœurs de Cayenne ne soient interdites par la grâce de mon Père Guillier, j'attends pour en envoyer à Mana et à Cayenne; tous ses projets d'interdit m'avaient lié bras et jambes. Grâces à Dieu, cela n'a eu que d'heureuses suites; nous enverrons des Sœurs le plus tôt possible.

Mille choses aimables à vos chers parents. Écrivez-moi promptement; parlez-moi de tout ce qui m'intéresse, que je puisse communiquer votre lettre au Ministère. Vous en mettrez une confidentielle pour moi, vous me comprenez bien? Vous pouvez la signer vous-même sans personne; écrivez-moi souvent, longuement.

Adieu, votre bien dévouée cousine.



LETTRE 541e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Affaire d'Autun.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 17 novembre 1845

Ma bien chère fille,

Vous allez sans doute encore me demander pourquoi je retarde de vous écrire; c'est parce que les choses ne vont pas aussi vite que nous le voudrions. Mgr de Beauvais a reçu une réponse à la deuxième lettre d'Autun, conçue en ces termes: « Une multitude d'affaires, jointes à une indisposition qui n'est pas passée, m'ont empèché de m'occuper des Sœurs de Saint-Joseph » ; suit la signature. Mgr l'Évêque, mécontent de recevoir une telle lettre, prend la résolution d'établir le noviciat dans les huit jours. Je le sais secrètement ; de mon côté, j'ai écrit à M. le Curé de Breteuil qu'il ne fallait que la volonté de Mgr Gignoux et la mienne pour le rétablissement du noviciat de Compiègne ; j'attends la réponse.

Notre bon Ange nous a appris que Sa Grandeur l'Évèque d'Autun travaille avec beaucoup d'ardeur l'Archevêque de Paris et qu'il envoyait des casuistes pour soutenir sa cause... Rien n'échappe à la surveillance de nos amis; les hauts personnages qui dirigent l'affaire assurent que nous n'avons rien à craindre. Le Ministère est admirable pour nous; remercions le bon Dieu de la bonne volonté qu'on apporte. Allons, courage! Les papiers qui sont les mieux goûtés pour faire un Rapport demandé par le Nonce et par le Ministre des Cultes sont la grande lettre de M. le Curé de Cluny (1) et le Rapport de Breteuil (2); on s'en est servi avec beaucoup d'avantages parce qu'on remarque que c'est le même esprit qui animait nos adversaires. Notre Ange est un excellent ange; il sait tout, je le crois très capable de conduire une affaire à bien quand il est secondé. Je vous en dirai plus long une autre fois.

Je viens d'envoyer chercher vos livres et cartes pour les faire partir avec la maîtresse de musique, je ne sais pas encore le jour, mais ce sera cette semaine. Faites faire les robes des postulantes qui doivent venir bientôt, cela me fera plaisir. Donneznous de vos nouvelles; marquez-moi dans un coin de votre lettre les colonies qui ont reçu votre Circulaire (3); ne l'oubliez pas. Ma bonne Sœur Clotilde ne prend pas vite d'embonpoint, Clotilde non plus; elles sont très gaies, et nous toutes très heureuses...

^{1.} M. Rocault.

^{2.} M. Rogeau, curé de Breteuil.

^{3.} A la date du 20 septembre 1845, la Chère Mère Rosalie avait rédigé une Circulaire pour annoncer le décès de quelques Sœurs et recommander la prière, la paix de l'àme et la confiance en la divine Providence.

il me semble que tout va bien parce que c'est Dieu qui le fait.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.

Offrez mon respect à mon bon Père Rocault.

90

LETTRE 542e

A LA SOEUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Bonté de Mgr de Beauvais. La Mère Fondatrice met sa confiance en Dieu.

Paris, 17 novembre 1845.

Depuis hier, je veux répondre à votre charmante lettre, et je n'en ai pas eu le temps. Je suis bien contente des bonnes dispositions de Monseigneur; je suis persuadée qu'il ne veut que le bien de notre Congrégation à laquelle il porte un grand intérêt. La réponse de Mgr d'Autun aux lettres si bonnes, si délicates, de Mgr de Beauvais est vraiment désolante!... Voyez à quel homme nous avons affaire! Si Mgr Gignoux attend la volonté de Mgr d'Héricourt et son consentement, il n'arrivera jamais.

Je suis heureuse des dispositions du Ministère de la Marine; je connais moins celui des Cultes; mais si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? j'ai une bien grande confiance. Toutes nos Sœurs sont casées, tranquilles, faisant le bien, travaillant à leur instruction, se préparant à partir bientôt. Il nous faut 30 religieuses, tant pour les hospices que pour l'instruction des classes pauvres des colonies; nous avons le nombre, il reste à faire le choix. Je vous le répète, j'ai une grande et entière confiance en Dieu qui ne veut pas abandonner son œuvre.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi.

LETTRE 543e

A LA SOEUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Envoi par le Ministère. Demande des nouvelles. Géne pécuniaire.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 18 novembre 1845.

Ma bien chère fille,

Je reçois à l'instant la lettre de M. Cabrol qui m'apprend le départ du *Mazagran*. Le Ministre ne veut pas donner passage sur les bâtiments marchands, nous attendrons ceux de l'État. J'ai mis de gros paquets au Ministère pour vous les envoyer, je ne sais s'ils vous arriveront les premiers. Je vous y fais l'histoire des démarches de mon Père Guillier. Comme la Providence les a humiliés en dévoilant toute leur conduite! Le bon Dieu s'est servi de tant d'intrigues pour notre bonheur; prions-le de ne pas perdre, le mérite de tout ce qu'il fait pour nous.

Je vous dis aussi que je suis en peine de n'avoir pas des nouvelles de Cayenne depuis longtemps... Je ne vous écris que deux mots, les nouvelles sont dans le paquet.

Je me porte à merveille; ma sœur Marie-Joseph est Supérieure à Alençon, où nous avons le dépôt de sujets pour les colonies, car de grands départs vont avoir lieu pour l'Afrique et pour les Antilles. Nous les préparons le mieux possible, mais nous sommes très gènées par les dépenses que nous a occasionnées la belle équipée de nos adversaires. Nous sommes heureuses et tranquilles en pensant que nous faisons la volonté de Dieu.

Ma Sœur Clotilde est près de moi; elle vous dit, ainsi qu'à vos chères filles, les choses les plus affectueuses.

Adieu, mes bien chères filles, priez pour moi.

LETTRE 544e

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY, A ALENCON

La Vénérable annonce sa visite. Recommande le calme. Souvenir à une Sœur malade.

Paris, 22 novembre 1845.

Ma bien chère fille,

Je n'arriverai près de vous que lundi matin. Il n'y avait pas de voiture le samedi ; les Sœurs ne partiront que mercredi matin. Priez bien le bon Dieu qu'il m'inspire pour le choix, car je ne veux que sa volonté. Soyez toujours calme, tranquille, et tout ira bien. Je me fais un grand plaisir de passer un jour parmi vous, de voir vos travaux, de les encourager. Songez que cette fois je ne veux pas pleurer ; cela ne sied pas à une Supérieure générale ; c'est toujours l'amour-propre qui en fait son profit.

Dites à votre chère malade que c'est à moitié pour elle que je fais le voyage; nous prions pour elle, qu'elle souffre bien pour l'amour de Dieu. Allons, courage!

Votre bien sincère sœur et amie.



LETTRE 545°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Questions temporelles. Sollicitudes maternelles. Départ pour Bourbon. Bienveillance des Ministres. Divers détails.

Paris, 22 novembre 1845.

Ma bien chère fille,

Je vous adresse une petite lettre de Pondichéry; ma Sœur Clotilde vous portera les 1.000 francs la semaine prochaine; elle veut vous voir ainsi que Clotilde, cela vous reposera. Je vous annonce aussi Sœur Bernard qui arrive par Marseille; elle vous apporte 3.000 francs venant de Cayenne. Je vous prie de les recevoir pour vous aider à attendre les billets de M^{lle} Moreau; ne manquez pas de les faire timbrer, celui échu; sans cela vous

perdriez tout; consultez un homme d'affaires. M. le Curé fera bien cela, il s'y entend. Dès que les billets Moreau seront assurés, vous ne la presserez pas, mais vous lui écrirez une lettre pour lui dire que vous serez obligée de donner ses billets en payements; je m'en rapporte à votre sagesse.

Je vous prie de nous envoyer nos six ou quatre postulantes; vous pourriez adjoindre la Sœur malade du Sénégal; je crains qu'elle ne trouve le climat de Cluny bien froid; songez que ce n'est qu'autant qu'elle le désirerait. Les cartes ne sont pas encore prêtes, mais elles le seront bientôt. J'ai toujours peur qu'on ne vous tourmente, surtout qu'on ne vous enlève vos enfants.

Les quatre Sœurs de Bourbon vont partir pour Toulon; vous savez que ce sont des hospitalières. Ne pourriez-vous pas nous en procurer deux? Il ne faut pas de talents, mais du bon sens, du dévouement, de la prudence, de la politesse; d'ici j'en vois deux, je ne veux pas vous les nommer, devinez; écrivez-moi si j'ai raison, j'irai les prendre en conduisant leurs compagnes. Elles partiront avec le gouverneur sur un bâtiment de l'État.

Je viens de relire avec attention la Circulaire (1); il en sera ce que le bon Dieu voudra; mais Mgr l'Évêque de Beauvais n'en sera peut-être pas satisfait, s'il en a connaissance. L'Évêque d'Autun ne manquera pas de lui faire des reproches. On m'a dit hier au Ministère des Cultes, combien M. le Ministre de la Marine nous est dévoué; ses lettres pour notre défense sont admirables...

Nous aurons bien de la peine à fournir, dans les colonies, tous les sujets qu'on nous demande. Tâchez d'en rappeler quelques-unes des maisons; voyez où l'on pourrait en retirer... le Saint-Esprit vous éclairera, saint Joseph vous les donnera. Ainsi, je vous le répète, envoyez-nous des postulantes courageuses que vous croirez prêtes à prendre le saint habit; mais il serait bon qu'elles apportassent leur robe faite; si l'on ne peut pas faire mieux, faites-les leur de cotonne, nous leur confectionnerons ici celle de laine; agissez en tout cela avec sagesse et prudence. Si vous avez six départs, vous prendrez l'intérieur de

^{1.} Celle du 25 octobre 1845, donnée plus haut.

la voiture. Vous en savez autant que moi sur la manière de tout arranger; vous mettrez sur le billet de diligence: « à payer à Paris »; vous le mettrez aussi sur la lettre de demande de places, parce que nous payerons ici.

Quand vous aurez trouvé les Sœurs, écrivez-moi. Et puis écrivez-nous souvent; vous nous ferez des contes quand vous ne saurez que nous dire, c'est ainsi que j'en use avec mes amis; vous le voyez, je bavarde. Je vais partir dans quelques heures pour Alençon, je reviendrai dans trois jours.

Adieu, toute à vous, votre amie.

Je viens de recevoir votre lettre, le bon Dieu a tout arrangé; vous avez fait pour le mieux. Présentez mon profond respect à M. le Curé; il a pris le bon parti pour le billet de ma Sœur Alexandre... Je vous écrirai à mon retour.

Je reçois à l'instant une lettre de ma Sœur Amélie Dumoulin, elle est pleine des meilleurs sentiments et se rendra à Cluny sous peu. Je vous prie de nous l'envoyer avec ma Sœur qui arrive de Bourbon, qu'on appelle Montélimart; le climat de Paris leur sera très favorable, et puis elles nous aideront à former les jeunes Sœurs pour les colonies; leur expérience nous sera d'un grand secours; je vais écrire à cette chère fille pour l'encourager.

Adieu, bonjour; je n'en finis pas.



LETTRE 546°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Réponses aux Circulaires. Leçon donnée sous forme d'allégorie. Les affaires vont bien, mais lentement.

La sainte volonté de Dieu.

Paris, 29 novembre 1845.

Ma bien chère fille,

Gardez-vous bien de nous envoyer la réponse aux Circulaires, autrement que par une occasion, quand vous les aurez à peu près toutes. Nous en recevons de charmantes qui me font plaisir.

Au sujet du billet de M^{11e} Moreau, contentez-vous d'en garantir la valeur... Que votre homme d'affaires soit bien prudent!

Savez-vous que la lettre de la Sœur Supérieure de Bourbon m'a fait de la peine; vous lui écrivez comme si je gardais ses lettres qui vous sont adressées, ainsi que les sommes qui vous seraient destinées. Ma chère fille, je n'ai rien de caché pour toute la Congrégation, à plus forte raison pour vous; mais un corps bien composé n'a qu'une tête, deux yeux, deux jambes, deux bras; la tête ne peut se passer de ces membres précieux, les uns ne peuvent se mouvoir sans les autres.

Pour aujourd'hui, la tête apprend à l'œil précieux que les choses vont très bien, mais pas vite. De grands casuistes nous assurent que nous gagnons beaucoup dans le calme et la prudence; cet état tue nos adversaires qui piétinent d'impatience parce qu'ils perdent tous les jours du terrain, et que l'œuvre de Dieu se montre aux moins clairvoyants.

Adieu. Votre meilleure amie.



LETTRE 547°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

L'appelle à Paris. Un comité s'occupe de la question d'Autun. Bons résultats des premières réunions.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 1er décembre 1845.

Ma bien chère fille,

Aussitôt ma lettre reçue, mettez ordre à vos affaires, afin de vous rendre à Paris samedi matin. Le bon Dieu nous accorde la grande faveur d'inspirer la marche que nous devons suivre pour exécuter sa volonté sainte sans froisser personne: un conseil composé des sommités ecclésiastiques de trois diocèses, auxquelles se joignent des sommités laïques en nombre à peu près égal, se réunit pour discuter, peser avec sagesse ce que les lois de l'Église, celles de l'État exigent de notre position. Les premières entrevues ont eu les meilleurs résultats; arrivez-nous, et tout ira bien. Vous pourriez faire retenir à Chalon l'intérieur de la voiture et amener avec vous cinq postulantes, celles que nous avons choisies; nous payerons iei les places pour vous. Remettons nos affaires entre les mains de Dieu, et soyons prêtes à faire sa volonté. Écrivez-nous de suite ce que vous pensez.

Adieu, toute à vous. Il n'y a pas de temps à perdre ; envoyez les malles au bureau afin de les mettre sur la voiture. Il faut partir jeudi de Mâcon, le soir de Chalon. Tout mon respect à mon bon Père Rocault et à nos bonnes amies.

Sœur Clotilde reste jusqu'après le conseil ; vous irez à Cluny ensemble.



LETTRE 548e

A LA SŒUR LOUISE FOURÈS

Supérieure à Crépy-en-Valois

L'assure de son affection maternelle ; l'appelle à Paris.

Paris, 5 décembre 1845.

Ma bien chère fille,

Comment avez-vous pu croire que je ne vous aimais pas, que je n'étais pas contente de vous? c'est une tentation diabolique... Vous savez qu'il me fallait avoir en vous une parfaite confiance pour vous appeler de si loin afin de vous mettre à la tête d'une maison qui m'est bien chère, et qui n'a pas toujours marché droit; elle a eu ses épreuves, mais j'espère qu'à l'avenir, et sous votre direction, elle me donnera autant de consolation qu'elle m'a donné de petites peines.

Il ne faut pas prendre les conseils qu'on vous donne pour des grondes... Je vous engage à venir voir ma bonne Sœur Clotilde mercredi prochain; j'espère que Sœur Marie-Louise gardera bien le château, avec notre chère novice, et ma bonne Sœur E...; vous repartirez le vendredi suivant. Demandez à ma Sœur Bernard si elle a quelques commissions pour nous; je lui donne mes encouragements ainsi qu'à ses chères compagnes.

Présentez mon respect à M. le Curé ; je pense lui envoyer ce que nous lui devons dans les premiers jours de janvier.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 549e

A MONSEIGNEUR GIGNOUX

Évêque de Beauvais

Cette lettre collective, restée à l'état de projet, fut le fond de la lettre suivante adressée par la Mère Fondatrice à Mgr Gignoux, et signée par elle seule.

Paris, 10 décembre 1845.

Monseigneur,

J'ai reçu les propositions que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer par M. l'abbé Obré (1); j'en ai conféré avec ce respectable ecclésiastique, votre délégué, qui a dû donner connaissance à Votre Grandeur de mon opinion et de mes sentiments particuliers à ce sujet. Mais dans une affaire aussi grave et qui intéresse à un si haut point la Congrégation tout entière, j'ai cru devoir prendre l'avis du Conseil, auquel j'ai même appelé les Supérieures de nos maisons principales des diocèses voisins.

Nous nous sommes réunies ici par la force des circonstances et j'ai soumis à leur examen et à leur avis toutes nos difficultés. C'est donc d'un commun accord que nous avons l'honneur de présenter à Votre Grandeur nos humbles observations sur ces propositions qui nous paraissent changer absolument nos Statuts approuvés.

Il nous semble, Monseigneur, que l'autorité épiscopale et l'autorité royale ont dû nécessairement reconnaître, en les approu-

^{4.} Mgr Obré, né à Croissy (Oise) le 4 septembre 1806, était Vicaire général du diocèse de Beauvais depuis 1843. Il fut sacré évêque auxiliaire de Mgr Gignoux en 1878, et mourut à Beauvais le 4 décembre 1881.

vant, que ces Statuts devaient suffire à toutes les justes exigences du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, comme à notre sanctification et à la prospérité de la Congrégation. Nous ne croyons donc point faire une résistance injuste et coupable en nous tenant à ce que ces deux autorités respectables ont approuvé et sanctionné.

Nous ne pouvons, Monseigneur, enlever à notre maison de Cluny, berceau de notre Congrégation, les prérogatives qui en ont fait le chef-lieu de l'Ordre. Si de malheureuses circonstances, qui n'ont point dépendu de notre volonté, et dont nous sommes si affligées, l'en ont privée momentanément, nous ne devons point consentir à aliéner ses droits toujours existants et à rompre les liens qui nous unissent à elle.

Quand nous avons sollicité votre bienveillante protection et votre appui contre des exigences injustes et des rigueurs extrêmes, nous avons eu confiance aux droits que nous donnaient nos Statuts de trouver asile pour un noviciat dans votre diocèse où l'autorité épiscopale et l'autorité civile nous l'ont accordé en 1827 et où il n'aurait jamais dû cesser d'exister. Vous savez, Monseigneur, que ce n'est point notre faute s'il en a été autrement; c'est ainsi que les contradictions et les persécutions ont mis obstacle à l'exécution exacte de nos Statuts.

Si votre charité, Monseigneur, daigne s'étendre sur nous comme vous avez eu la bonté de nous le faire espérer, veuillez ne point exiger de nous ce qui a fait depuis dix ans le sujet des persécutions contre lesquelles nous venons aujourd'hui chercher secours auprès de vous. Si nous consentions à ce que vous nous demandez, nous aurions alors de véritables torts envers Mgr l'Évêque d'Autun, qui n'exigeait pas autre chose.

Daignez, Monseigneur, compter sur la sincérité des promesses que je vous ai faites dans ma lettre du 2 octobre dernier; nous vous assurons de nouveau de notre fidélité à les accomplir, et nous nous efforcerons de nous rendre dignes de la bienveillance et de la protection de Votre Grandeur dont nous nous estimerons heureuses de pouvoir nous dire toujours,

Monseigneur, Les très humbles et obéissantes servantes.

LETTRE 550e

A MONSEIGNEUR GIGNOUX

Évêque de Beauvais

Réponse aux conditions posées par Sa Grandeur pour l'établissement d'un noviciat unique à Compiègne. Nécessité de ne rien changer aux Statuts.

La sainte volonté de Dieu.

Paris, 15 décembre 1845.

Monseigneur,

En me remettant les conditions que vous avez bien voulu nous proposer, vous nous avez recommandé de les examiner attentivement. Je l'ai fait devant Dieu, et de plus, j'ai pris avis du Conseil et réuni les Supérieures de quelques-unes de nos principales maisons pour leur communiquer ces conditions, et en peser avec elles les conséquences. Puisque vous voulez bien me le permettre, je vous soumettrai, Monseigneur, les observations que nous avons faites unanimement, bien persuadée que Votre Grandeur en appréciera l'importance.

Elles se réduisent à deux :

4º Nous sommes toutes convaincues que ce serait plus qu'un malheur de supprimer en principe le noviciat de Cluny. Cluny est le berceau de la Congrégation, c'est la source qui l'alimente, puisque c'est la contrée qui fournit le plus de sujets; l'abandonner, c'est perdre notre nom. Si le noviciat du Nord était d'une si grande importance, et si nous avons tant combattu pour le maintenir, celui de Cluny nous est bien plus indispensable. C'est déjà trop qu'il soit supprimé de fait, pourquoi le supprimer en principe ? Mgr d'Autun peut changer de dispositions à notre égard. Permettez, Monseigneur, que nous conservions pour des temps plus favorables le droit précieux de rentrer à Cluny.

2º Les propositions que vous nous faites, Monseigneur, doivent être considérées comme des modifications à introduire

dans nos Statuts et Constitutions. Permettez-nous de vous le dire avec confiance, nous ne pouvons les envisager sans effroi, vous le comprenez, Monseigneur. Si vous voulez bien vous rappeler tout ce que nous avons eu à souffrir pour avoir consenti, en 1835, à des modifications de ce genre, pourrions-nous faire aujourd'hui de bon cœur ce qui nous a coûté tant de larmes depuis dix ans? Nous devons donc nous en tenir purement et simplement à ces Statuts (1) qui ont organisé notre Congrégation. D'ailleurs, toucher à des Statuts, c'est la chose la plus grave et la plus difficile dans les circonstances où nous sommes; nous n'avons ni le calme, ni la liberté d'esprit nécessaires pour une œuvre si importante; on pourrait dire plus tard que ces changements n'ont point été assez élaborés, qu'on n'a point eu le temps de tout prévoir et de tout régler.

Nos Statuts ont été rédigés avec soin par des évêques pleins de lumières; nous les regardons comme parfaitement appropriés aux besoins particuliers de notre Congrégation. Si, ce que nous ne pouvons pas juger, il y manque quelque chose d'essentiel et d'indispensable, on trouvera, il faut l'espérer, des circonstances plus favorables pour s'en occuper. Et d'ailleurs, dans ce moment, si nous sommes bien informées, le gouvernement ne se prêterait pas facilement à ces changements.

Si ces observations vous semblent justes, Monseigneur, daignez les prendre en considération et nous permettre de vous demander en grâce de nous recevoir à Compiègne avec confiance. Nous nous mettons sous votre surveillance, et comme notre Évêque, et comme le Supérieur ecclésiastique du seul diocèse où nous ayons un noviciat légal. Nous vous promettons d'observer, sous vos yeux et à la lettre, nos Statuts et nos règlements, et de régulariser de bonne foi, sous vos indications et vos conseils paternels, les choses que la force des circonstances ne nous a pas permis de faire dans l'ordre. Soyez de fait notre guide et notre ange protecteur, et permettez que, sous vos ailes, nous trou-

^{1.} Statuts de 1827, approuvés par l'autorité ecclésiastique et par une Ordonnance royale.

vions un asile pendant l'orage, en attendant que la divine Providence nous ouvre de nouveau le noviciat de Cluny. Accepteznous à Compiègne, et permettez que nous vous regardions comme notre soutien et notre guide. Nous vous supplions même de nommer quelqu'un de votre confiance qui puisse nous servir de garant, et vous donner sur nous les éclaircissements que Votre Grandeur pourrait désirer...

Nous avons la ferme espérance que vous serez satisfait de la Congrégation, et que vous nous aiderez vous-même à maintenir nos Statuts et à les observer toujours.

Daignez agréer, Monseigneur... etc.



LETTRE 551°

A LA SOEUR LÉONCE TRISTANT, A LA GUADELOUPE

La Vénérable la félicite de son courage. Enverra des Sœurs. Interdiction de la chapelle de Cluny et transfert momentané du noviciat à Compiègne. Annonce son voyage pour Rome.

Décembre 1845.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Je reçois à l'instant votre lettre du 29 septembre qui me fait plaisir. Vous m'édifiez par votre courage, et le bon Dieu vous soutient visiblement. Ma Sœur Onésime qui vous a visitée et qui vous admire, me dit que c'est inconcevable que vous teniez à tant de fatigue. Ma chère fille, quand c'est vraiment pour Dieu qu'on travaille, il double nos forces suivant le besoin; ayez donc confiance; cependant il est bien juste que nous venions à votre secours. Je tourmente à la Marine pour faire partir les Sœurs; ils me disent qu'ils ne sont pas en mesure, mais que ce sera pour ce mois de décembre. J'espère vous envoyer votre petite nièce (1); nous lui avons donné le saint habit dans

1. Suzanne, dont il sera de nouveau parlé dans les lettres 586° et 590°.

cette intention; elle n'est guère avancée, elle travaille bien, est gentille et docile, vous la formerez bien vite; je l'aime beaucoup.

Ma chère fille, nous sommes sur la croix ; depuis deux mois à peu près le noviciat de Cluny est transféré au diocèse de Beauvais, dans la maison de Compiègne, qui n'est pas encore bien finie. Nous avions un aumônier qui faisait promettre aux novices de quitter la Congrégation sous peine de péché mortel, et le reste..., on a averti ma sœur Rosalie qui m'a écrit; je suis allée, j'ai réuni tout le monde et j'ai dit : celles qui veulent suivre leur vocation me suivront dans le Nord, les autres sont libres. Sur 30 novices, 2 ont quitté; sur 50 postulantes, 5 ont quitté, mais elles auraient été renvoyées dans leurs familles pour caractère ou incapacité; les autres nous sont restées fidèles. Je vais vous envoyer une lettre adressée à Mgr de Meaux qui vous mettra au courant, et je désire qu'elle soit communiquée à ma bonne Sœur Onésime. Dans ce moment les affaires vont mieux, mais le noviciat ne sera plus à Cluny tant que Mgr d'Héricourt sera évêque d'Autun. La maison de Cluny recevra des postulantes qui resteront un an et même dix-huit mois pour leur formation religieuse et leur instruction; il v en a encore en ce moment 30; elles viendront à Compiègne prendre l'habit et faire leurs vœux, passeront une année, et seront placées selon leur capacité. Nous ne supprimerons pas pour cela le noviciat de Cluny, reconnu par la loi qui approuve nos Statuts. Nous saurons attendre des temps plus calmes. Ce qu'un évêque désapprouve, son successeur l'exige.... voilà le monde et ses vicissitudes! Jamais je n'aurais cru qu'il y eût tant de consolation au milieu des tribulations! Ma Chère Mère Rosalie et Sœur Émilienne ont été admirables dans ces circonstances; ma Chère Mère Marie-Joseph a bien souffert quand elle a vu interdire la chapelle et c'est pour cela que nous l'avons envoyée à notre maison d'Alençon avec ma bonne Sœur Théotiste et 24 novices ou professes en disponibilité, la plupart pour les colonies. D'autres sont dans le diocèse de Meaux avec Sœur Emmanuel Petitiean. Vous dire tout ce que ces déplacements nous ont coûté de peine et d'argent serait difficile! Je compte sur votre zèle pour le soutien de notre chère Congrégation, ne faites pas trop de dépenses cette année. Vous sentez quels sacrifices nous sommes obligées de faire pour soutenir le noviciat. Envoyez quelque chose à Cluny si vous le pouvez; ma pauvre Chère Mère Rosalie aura bien à faire!

Allons, courage de votre côté; ne voyons en tout cela que la sainte volonté de Dieu, ne blâmons personne; cela est difficile, mais tenons-nous sur nos gardes, plaignons nos persécuteurs.... ils n'empêcheront pas l'œuvre de Dieu d'atteindre son but.

Aussitôt la bourrasque passée, je partirai pour Rome, et soyez sûre que j'engagerai la Congrégation à s'en tenir aveuglément à ce que Rome décidera. Nous proposerons un Supérieur ecclésiastique qui recevra des pouvoirs de Rome pour un temps limité. Je vous reparlerai de cet article.

Je suis, avec la plus sincère affection, pour vous d'abord et pour vos chères filles,

Votre Mère.



LETTRE 552°

A MONSEIGNEUR D'HÉRICOURT

Évêque d'Autun

Joie causée à la Vénérable par la lettre de M. Rocault. Supplie Sa Grandeur de vouloir bien rendre la sainte Réserve à la communauté de Cluny.

Paris, 19 décembre 1845.

Monseigneur,

Je viens demander à Votre Grandeur la permission de lui faire part de la grande joie que m'a causée, et à toute la communauté, la lettre de M. Rocault, curé de Cluny, du 14 courant, dans laquelle il me dit qu'en l'absence de la Supérieure de Cluny, Sœur Émilienne, accompagnée de quelques autres religieuses, vint, le jour de la Conception, à l'église de Saint-Marcel pour faire donner le scapulaire à plusieurs postulantes; et,

qu'après la cérémonie, les religieuses dirent à M. le Curé que, leur ayant enlevé le bon Dieu, il devait bien s'employer à le leur faire rendre. Il leur promit de s'occuper de cette affaire ; et effectivement, peu de temps après, il est venu à la communauté avec une lettre de Votre Grandeur conçue en ces termes :

« Monsieur le Curé, je suis tout disposé à donner à la Congrégation une preuve de mon affection paternelle : on s'attache davantage à ce qui a coûté le plus de peine. Mais il faut que votre demande, Monsieur le Curé, me soit adressée par la Supérieure générale; tout dépend donc de Madame Javouhey. Qu'on lui écrive de suite, sa lettre aura encore le temps de me parvenir avant Noël. »

Je suis très heureuse, Monseigneur, que vous vouliez bien, non seulement accorder une aussi grande faveur à nos Sœurs de Cluny, mais encore en faire dépendre tout l'effet de ma demande. Je m'empresse donc de la joindre à celle de M. le Curé de Saint-Marcel, et de supplier Votre Grandeur de lui accorder la permission de rendre à nos Sœurs de Cluny le bon Dieu qu'il est venu leur enlever. Je la supplie aussi de recevoir ici tous les remerciements que je lui devrai pour une faveur aussi signalée, et de me croire, avec le respect le plus profond et l'estime la plus distinguée,

De Votre Grandeur, La très humble et très obéissante servante,

Sœur Javouhey,

Supérieure générale (1).

^{1.} Mgr d'Héricourt ne jugea pas la lettre de la Vénérable Mère suffisante pour motiver la réouverture de la chapelle de Cluny; il autorisa cependant à dire une messe à la communauté le jour de Noël et, en vue d'un résultat plus décisif, mit la Mère générale en rapport, à Paris, avec l'abbé Landriot, supérieur du Petit Séminaire d'Autun. Il y eut alors des concessions réciproques et, comme on le verra dans les lettres 562° et 563°, le bon Dieu fut rendu à la chapelle de Cluny le 10 janvier 1846, et à celle de Paris, le lendemain 11 janvier.

LETTRE 553°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Lui envoie copie d'une lettre à Mgr d'Autun. Visite à Mgr l'Évêque de Meaux. Au sujet de l'aumônier de Cluny. Demande des postulantes et des Sœurs.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 19 décembre 1845.

Ma chère fille,

Je vous envoie ci-jointe la lettre que je viens d'adresser à Mgr l'Évêque d'Autun, conformément à la prière qu'en a faite notre bon et respectable Père Rocault. C'est mon Père Terrasse qui m'a engagée à répondre de cette sorte; je n'ai pas changé un iota; il a grande confiance au succès; moi, j'en ai en Dieu, mais point à l'homme... Je voudrais connaître la pensée de M. le Curé. Si on vous écrit, craignez de vous compromettre dans vos réponses; jurons à jamais fidélité à nos Statuts. Priez M. le Maire de vous donner copie de la lettre qu'il a reçue; je ne vois que finesse dans tout cela.

J'ai vu Mgr l'Évêque de Meaux mardi; on le supplie d'interdire les chapelles de son diocèse; il n'en fera rien, mais il faut que je le voie; on lui a conté tant de mensonges! il m'en a raconté qui font hausser les épaules de pitié. Parlez peu. Pourvu que mon Père Rocault sache bien ce qui se passe! Si on vous offre un aumônier, n'acceptez pas avant de m'en avoir fait part. Que les postulantes aillent toutes à mon Père Rocault, et nos pensionnaires à celui qu'il voudra. Rappelez-vous ce que nous avons dit à ce sujet: aucun aumônier ne demeurera dans la maison à moins qu'il ne soit vicaire de M. le Curé; vous ne les nourrirez pas...

Envoyez-nous le plus tôt possible les postulantes que nous attendons, et puis toutes les Sœurs de Chauffailles qui sont encore capables de quelque chose; je tiens à la Sœur converse dont ma Sœur Geneviève m'a parlé dans sa lettre et je suis heu-

reuse qu'elle soit sortie de Chauffailles. Ne promettez à personne des religieuses.

Sœur Grégoire est contente de retourner dans son pays; ne la placez pas ailleurs. Les Sœurs de Rully pourraient recevoir Sœur Léodgard chez elles jusqu'à ce que les parents soient tranquilles. Écrivez-moi longuement et souvent. Ma Sœur Geneviève va remplacer ma bonne Sœur Eudoxie; M. le Maire est enchanté de ce choix; cette maison deviendra importante et très utile.

La lettre à Sa Grandeur est partie ce matin.

Adieu.

90

LETTRE 554°

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY, A CHAMBLANC

Une lettre de l'aumônier de Limoux. Engage la Mère Clotilde à se rendre à Cluny; espoir d'y avoir le bon Dieu le jour de Noël. Mort édifiante d'une Sœur.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 23 décembre 1845.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

J'ai reçu une lettre de votre digne pasteur, qui m'a remplie de consolation; il passe en revue tous les saints Fondateurs afin de me faire voir qu'ils ont souffert les mêmes peines et il m'engage à la persévérance. Sa lettre a au moins huit pages, c'est un recueil précieux que je relirai souvent.

Si vous saviez comme je suis tourmentée de vous savoir en voyage! si vous vouliez aller à Cluny passer cette mauvaise saison et attendre que les eaux soient rentrées dans leur lit. Combien je serais heureuse de vous y savoir! vous avez de si bonnes filles à Limoux! elles seront tranquilles que vous soyez en sûreté! Écrivez-leur souvent, écrivez-moi souvent aussi. Allez à Cluny. Peut-être nos Sœurs auront-elles le bon Dieu le jour de Noël; hélas! je n'ose le croire, ce serait un miracle; ma foi n'est pas

assez vive, mais j'ai la foi! qu'il me tarde d'avoir l'assurance de cette conversion!

Nous avons une Sœur décédée à la Martinique, Sœur Nazaire de Moulins; elle est morte de la poitrine, sa mort a été édifiante comme sa vie. Prions pour le repos de son âme; elle n'est restée qu'un an dans la colonie. Je vous prie de dire mille bonnes choses à nos bien chères filles de Chamblanc et de Pagny; qu'elles prient bien pour nous. Présentez mes amitiés sincères à nos chers parents; ils ne me connaissent plus; tous ceux de mon âge sont vers le bon Dieu; ils prient pour nous.

Adieu, ma bien chère fille, toute à vous.



LETTRE 555e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Lettre de Mgr d'Autun. Demande l'appréciation de l'abbé Gondin sur la communauté de Chabeuil.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 26 décembre 1845.

Ma bien chère fille,

J'ai reçu la réponse de Monseigneur, telle que je l'attendais : il me dit qu'il a répondu à la lettre de ma Sœur Émilienne et qu'il lui a marqué des conditions; je vous prie de m'envoyer cette lettre de suite. Je n'ai pas plus de foi dans l'une que dans l'autre. Dès que je l'aurai reçue, je vous renverrai l'une et l'autre. En attendant, remerciez nos bons amis de l'intérêt qu'ils portent à notre chère Société; dites-leur que notre dévouement leur est acquis à tout jamais. Il n'y a rien à espérer de Monseigneur à moins que Dieu ne fasse un miracle.

Je suis tranquille; nous marchons comme si de rien n'était; il faut éviter d'en parler et agir avec bien de la prudence. Si ma Sœur Émilienne m'avait envoyé sa lettre, les choses se seraient passées différemment; priez M. le Maire de vous communiquer la sienne.

Monseigneur ne veut qu'une chose : faire un schisme... j'espère que le bon Dieu nous en préservera. Celui de Beauvais l'aurait bien secondé : il ne fallait que partager la Congrégation... Ayons confiance en Dieu qui nous préservera de la ruse et nous conduira dans un chemin droit.

Si ma bonne Sœur Clotilde est près de vous, cela me fait bien plaisir. Que j'ai eu d'inquiétude pendant le mauvais temps! qu'elle attende que les eaux soient bien rentrées; qu'elle ne se presse pas pourvu qu'elle écrive souvent à Limoux. Nous attendons Sœur Geneviève, Sœur Bernard et compagnie.

Vous me direz ce que vous pensez de Chabeuil; priez mon Père Gondin de nous écrire ce qu'il pense lui-même de cette petite maison; si les Sœurs pouvaient aller comme cela jusqu'à Pâques! Nous verrions d'ici là à trouver une personne qui convienne. Écrivez à ce bon Père de manière à le satisfaire; il est si bon, et puis nous lui avons donné si peu de consolation! Diteslui que j'ai grande confiance que le bon Dieu achèvera son œuvre.

Soignez bien nos chères postulantes, celle de trente ans est trop âgée; quelle compensation donnera-t-elle à la Congrégation pour racheter ses années? Examinez bien la volonté de Dieu sur chacune d'elles.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 556°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Paix d'Autun. La Vénérable Mère s'abandonne entre les mains de Dieu. Pieux souhaits.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 30 décembre 1845.

Ma bien chère fille,

J'espère recevoir de vos nouvelles aujourd'hui avec la lettre de ma bonne Sœur Émilienne qui renferme les conditions de la paix avec Mgr d'Autun. En attendant votre message, je vous dirai que M. le Supérieur du Séminaire d'Autun (1) dit être chargé de l'olivier de la paix, non sans conditions. J'ai réuni un conseil pour entendre ses propositions: M. Châtenay, M. Terrasse et Mgr de Bida (2). La première séance s'est passée assez bien; chacun croyait être le plus maltraité. On voulait rejeter la faute sur les personnes qu'on avait chargées.

Enfin, on accorde à Mgr d'Autun qu'il n'y aura qu'un noviciat de fait; mais on conserve le droit d'en avoir deux, conformément aux Statuts; la Supérieure générale choisira le lieu de sa résidence et de son conseil ordinaire. On a demandé la permission d'en donner connaissance à Mgr l'Archevêque de Paris. La Supérieure choisira son conseil ecclésiastique... et le reste.

Je suis contente de M. Landriot; il ne sait pas finasser et espère nous dire la messe dans notre chapelle de Paris avant son départ.

Nous aurions bien des choses à dire si j'étais près de vous quelques heures... Nous espérons! On dit que Monseigneur (3) a été touché que, dans notre déroute, nous n'ayons pas accordé à Mgr l'Évêque de Beauvais ce que nous lui refusions depuis dix ans. Il a dit : « C'est donc une conviction et non un caprice! » Moi je dis : C'est le bon Dieu qui manifeste sa volonté! Prions toujours et demandons l'accomplissement de cette volonté divine.

Dites à notre digne Père Rocault que je serais heureuse de le voir. Combien de réflexions je voudrais lui communiquer! Enfin espérons! M. Châtenay parle comme un oracle. Il est allé rendre compte au Nonce de la réunion et de l'espérance que nous avons. M. Terrasse ne se sent pas de joie; tout le monde est calme et a confiance; pour moi, j'adore Dieu et me mets entre ses mains pour tout ce qu'il voudra de moi... Les nouvelles de Beauvais sont au plus mal pour moi, mais il faut tout oublier.

^{1.} M. l'abbé Landriot, plus tard archevêque de Reims.

^{2.} Mgr Hilaire.

^{3.} Mgr d'Héricourt.

A LA MÊRE CLOTILDE

Que ma bonne Sœur Clotilde reste à Cluny jusqu'à ce que les chemins soient très bons ; au nom du ciel, ne vous exposez pas ! Soyez tranquille, tout va bien à Limoux. Écrivez longuement et souvent. Je vous souhaite, et à toute notre chère maison de Cluny, une bonne et paisible année; qu'on ne vous sépare jamais du bon Dieu, c'est la plus grande croix qu'on puisse supporter ! Que la paix, le bonheur selon Dieu règnent parmi vous! Offrez mes respects et ma vive reconnaissance à notre vénérable Père Rocault; je l'aimais beaucoup; à présent je le vénère.

Adieu, mes bien chères filles; priez pour moi. Toute à vous.



LETTRE 557°

A LA SOEUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

La remercie de ses souhaits. Confiance en Dieu.

Paris, 30 décembre 1845.

Ma bien chère fille,

Je vous remercie des souhaits que vous faites pour mon bonheur; je ne doute pas de leur sincérité, mais je regrette que le temps ne vous ait pas permis de m'en dire plus long. J'attendais votre lettre avec impatience; j'ai été bien surprise... On me dit que vous êtes malade, que vous êtes triste. Il faut mettre tout entre les mains du bon Dieu; ayez confiance, dans quelques jours j'aurai peut-être quelque bonne nouvelle à vous apprendre. Ma bonne fille, le bon Dieu se rit des projets des hommes. Comme il sait les déjouer pour accomplir ses desseins et faire son œuvre!

Adieu, ma bien chère fille; priez pour moi, je le fais pour vous.

LETTRE 558°

A MADEMOISELLE BRUNET (1) ET AUX AUTRES POSTULANTES, A COMPIÈGNE

Au sujet de leur vocation; les encourage à avoir confiance.

Paris, 31 décembre 1845.

Mes bien chères Enfants,

Je vous remercie des bons souhaits que vous faites pour mon bonheur. Je suis persuadée qu'ils sont sincères.

Vous dites qu'il faut vous dire si vous serez reçues ou non, afin que vous preniez un parti. Ce langage, mes enfants, ne convient pas à des aspirantes à la vie religieuse. S'il vient de vous, je vous répondrai que vous pouvez prendre votre parti; mais comme je crois que vous n'avez pas compris le sens de cette menace, je vous le pardonne. Ne perdez pas confiance; le bon Dieu qui voit votre ardent désir d'être religieuses, vous en ouvre la porte d'une manière toute miraculeuse. Bientôt, si on vous trouve les vertus nécessaires, vous prendrez le saint habit. Les épreuves peuvent n'être pas encore finies; c'est le bon Dieu qui sait tout cela. J'espère aller vous visiter dans quelques jours.

Adieu, mes enfants, travaillez à acquérir les vertus de notre saint état; tout le reste n'est qu'accessoire.

Votre toute dévouée Mère.



LETTRE 559e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Demande des Sœurs pour Cayenne. Foi de la Vénérable Mère.

1. Mlle Brunet, plus tard Sœur Clémentine, entrée en religion à Compiègne le 29 septembre 1844, prit le saint habit à Paris le 19 mars 1846 et fit profession à Maisons-Alfort le 19 septembre 1847. Décédée à Alençon, le 15 juillet 1914.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 2 janvier 1846.

Ma bien chère fille,

Je pense avoir de vos nouvelles aujourd'hui; en attendant, je vous demande de nous envoyer ma bonne Sœur Bernard de Cayenne aussitôt qu'elle aura passé deux jours de repos près de vous. On nous réclame des Sœurs pour Cayenne; mais il est bien important que je la voie avant de faire mon choix. Celles qu'on demande sont pour instruire les esclaves (1); nous n'avons pas besoin d'une grande science, mais de beaucoup de piété, de bonne volonté, d'instruction religieuse; qu'elles aiment à faire le catéchisme, à gagner des âmes au bon Dieu. Envoyez-en trois avec ma Sœur Bernard: cela fera une rotonde, elles seront seules.

Je ne veux pas vous parler de nos affaires, sinon vous dire qu'elles sont entre les mains de Dieu; il peut faire des miracles si nous avons la foi; il en a déjà tant fait pour les Sœurs de Saint-Joseph! priez, redoublez de foi, d'espérance et de charité. Mille respects à notre digne Père Rocault; ses prières ont fait violence au cœur de Jésus-Enfant. Amitiés sincères à toutes nos bonnes amies. Pour vous et ma bonne Sœur Émilienne, je suis toute à vous.

Ne m'oubliez pas auprès de la bonne Sœur Vitaline.

^{1.} On voit ici la préoccupation de la Vénérable Mère pour l'instruction des noirs. Prévoyant alors l'émancipation et voulant faire jouir les enfants nés dans l'esclavage des mêmes droits que les autres citoyens, celle qui avait toujours montré tant d'affection pour la race noire la prend encore sous la protection de sa charité. Dans les lettres suivantes, cette sollicitude de la Mère Fondatrice sera maintes fois exprimée : elle multipliera les conseils et fera souvent appel au dévouement de ses filles dans ce but.

LETTRE 560e

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY, A CLUNY

Sa visite à Mgr de Beauvais. M. l'Abbé Châtenay, homme de la Providence dans les affaires de la Congrégation. Espère que Mgr de Carcassonne continuera de donner le saint habit dans son diocèse.

Paris, janvier 1846.

Ma bien-aimée fille,

Je voudrais vous écrire longuement et vous dire que j'ai fait une visite à Mgr de Beauvais. Il ne se console pas.

Tous les autres évêques sont contents... J'ai eu bien de la peine à avoir confiance, mais cela commence. Le bon Dieu s'est servi de M. Châtenay, j'espère qu'il continuera à nous conduire à bonne fin. Ma sœur Rosalie a peine à mordre à l'hameçon; à quoi sert-il de regimber dans les petites choses? contentons-nous des grandes et remercions le bon Dieu d'avoir si bien conduit les affaires; le reste viendra.

J'irai vous voir le plus tôt possible, surtout Mgr l'Évêque de Carcassonne. Nous n'avons rien fait contre ses droits et j'espère qu'il continuera de donner l'habit dans son diocèse; on n'en a pas demandé la suppression, je ne l'aurais pas accordée. C'est un fait accompli.

Adieu, toute à vous.

90

LETTRE 561°

AUX SŒURS DE LA COMMUNAUTÉ D'AUTUN. — PETIT SÉMINAIRE

La Mère Fondatrice encourage leur reconnaïssance. Elle appelle deux novices à Paris. Rendre deux postulantes à leurs familles.

Paris, janvier 1846.

Mes bien chères filles,

Je vois avec plaisir par votre lettre adressée à ma sœur Rosalie et qu'elle m'a envoyée en communication, que vous vous

réjouissez avec nous de la grande grâce qui vient de nous être accordée par l'entremise de M. le Supérieur qui a su, par sa sagesse, mener à bonne fin une affaire aussi difficile. Je lui en aurai une éternelle reconnaissance, et je vous engage, mes bien chères filles, à faire ce qui est en votre pouvoir pour lui donner la satisfaction qu'il a droit d'attendre de vous.

J'apprends aussi que vous avez auprès de vous ma Sœur Saint-Jean et ma Sœur Cyprienne, toutes deux novices; elles viendront à Paris si Monseigneur y consent. Elles peuvent venir avec confiance, elles seront bien accueillies. Quant aux deux postulantes, elles ne doivent pas rester à la communauté; elles devaient être renvoyées étant encore au noviciat, elles s'en retourneront donc dans leurs familles.

Adieu, mes bien chères filles, soyons bien reconnaissantes envers le bon Dieu et travaillons de toutes nos forces à devenir de bonnes religieuses, de véritables filles de Saint-Joseph.

Priez pour moi qui suis votre Chère Mère.



LETTRE 562e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La sainte Réserve rendue à Paris et à Cluny. Au sujet d'un aumônier, Grande peine de ne pouvoir avoir confiance.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 10 janvier 1846.

Faut-il chanter le *Te Deum*? Nous aurons la sainte messe demain par M. Landriot, Supérieur du Petit Séminaire d'Autun. Vous devez l'avoir aussi, mais soyez bien modestes dans notre succès. Si vous saviez combien je redoute le revers de la médaille! Sans *notre* Ange de Notre-Dame des Champs, nous n'arrivions jamais! Je vous le répète, parlez peu.

On me dit qu'on vous cherche un aumônier : vous ne le loge-

rez pas, vous ne le nourrirez pas, je vous le répète. Il est même probable qu'on ne voudra pas le confier à notre digne Père Rocault. Ce bon Père a écrit une lettre à un faux ami qui l'a fait voir à Monseigneur. Tout cela passera comme le reste; de la prudence!

42 janvier. — Nous avons la consolation d'avoir le bon Dieu dans notre chapelle; mais je n'ai rien reçu de vous. Je suis triste. Je crains la ruse de nos adversaires, j'en suis les traces... quelle peine de ne pouvoir pas avoir confiance! Ceci est pour vous seule et pour notre Père Rocault. M. le Supérieur (1) part pour le Nord, faire visite à tous les évêques. Si je pouvais croire que c'est pour réparer le mal qu'il a voulu nous faire par les Mémoires! hélas! je n'ose pas le croire. Il n'y a que notre Ange qui puisse nous guider; après Dieu, il a toute ma confiance. Je vous écrirai la suite; mais vous, écrivez-moi. Ouvrez les yeux, craignez que le loup ne rentre dans la bergerie; voyez toutes les lettres.

Votre sœur et amie.

LETTRE 563°

90

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Reconnaissance de la Vénérable pour la Providence, Conseils de prudence, Demande des Sœurs.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 14 janvier 1846.

Que vous est-il donc arrivé, mes bien chères filles? Le plaisir vous fait oublier l'univers; nous jouissons aussi bien que vous, mais c'est avec calme. Notre Ange me défend de m'inquiêter; je voudrais bien lui obéir, mais que c'est difficile! J'attends votre lettre avec anxiété; ce sera mon thermomètre humain. Mais si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? Il nous a envoyé son

1. M. Landriot.

Ange; il le guidera dans la route difficile. C'est un trait de providence qui les éblouit. Chaque jour soyons prêtes à faire ce qui nous sera indiqué, et puis ne nous troublons pas.

Nous avons le bon Dieu; nous nous confessons dans notre chapelle; notre bon Père (1) est dans l'enchantement... Si j'étais petit oiseau, j'irais vous raconter tout ce que M. Landriot a fait.

Enfin, je reçois votre lettre du 12. Vous êtes aussi heureuse que nous (2). Je vais vous envoyer la lettre de notre Ange consolateur. Je répondrai demain à ma bonne Sœur Clotilde, en lui adressant les lettres qu'elle désire. Je vous répète ici que nous devons être prudentes, surtout dans nos écrits.

Je vous prie de nous envoyer Sœur Bernard dès qu'elle sera reposée; vous pourriez lui adjoindre une Sœur pour soigner et traire les vaches, une pour la cuisine et deux pour les petites écoles, si vous en avez, Sœur Léodgard et une autre, cela fera la rotonde.

J'irai vous voir souvent en rêve; j'ai peur de trop causer. Que nous sommes heureuses d'avoir un *Ange!* que je suis heureuse d'être encore à Paris! Nous nous entendrons de loin comme de près. J'en reste là aujourd'hui; demain j'écrirai à Sœur Clotilde.

90

LETTRE 564°

A LA SOEUR SCHOLASTIQUE DELORME

Supérieure à la Trinidad

Reconnaissance de la Mère Fondatrice envers Dieu. Sentiments d'humilité.

Paris, 14 janvier 1846.

Ma bien chère et bien-aimée fille et amie,

Vous voulez que je vous dise moi-même que je suis heureuse des grandes faveurs que le ciel nous accorde au moment où nous

^{1.} L'abbé Terrasse.

^{2.} La chapelle de Cluny avait été rouverte le 10 janvier.

nous y attendions le moins. Oh! que le bon Dieu est bon! Il tient le cœur des hommes entre ses mains! Comme il fait triompher son œuvre! On reconnaît enfin que c'est bien l'œuvre de Dieu... Je n'ai plus rien à désirer, sinon de le glorifier en m'humiliant de plus en plus et en m'efforçant de lui être fidèle jusqu'à la mort.

Nous nous portons toutes très bien. Je ferai mon possible pour obtenir le passage au moins de deux Sœurs... Si vous saviez comme c'est difficile!

Encouragez pour moi toutes nos bien chères filles et les vôtres.

Adieu, priez toutes pour moi.



LETTRE 565°

A MONSEIGNEUR D'HÉRICOURT

Évêque d'Autun

Engagements pris avec Mgr d'Héricourt, et que la Vénérable Mère joignit à la lettre suivante, datée du 16 janvier.

Paris, 15 janvier 1816.

En présence de Mgr de Bida et de M. l'Abbé Châtenay, soussignés, moi, Sœur Javouhey, Fondatrice et Supérieure générale de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny, j'ai promis et je promets à M. l'Abbé Landriot, délégué et fondé de pouvoirs de Mgr l'Évêque d'Autun, les trois points suivants:

1º Je tiens à ce qu'on reconnaisse en principe que les Statuts enregistrés au Conseil d'État, le 10 janvier 1827, admettent deux noviciats; et en conséquence, je concède en fait, à Mgr l'Évêque d'Autun, qu'il n'y en aura actuellement qu'un seul, établi à Cluny. Je m'engage donc à ne point profiter du droit de second noviciat sans l'agrément de Mgr l'Évêque d'Autun. Seulement je demande formellement à n'être point astreinte à séjourner exclu-

sivement à Cluny, mes affaires m'appelant souvent ailleurs et notamment à Paris. Pour les sorties à l'étranger, je m'entendrai avec Mgr l'Évêque d'Autun.

2º Je reconnais à Mgr l'Évêque d'Autun une autorité spéciale sur la Congrégation à raison de l'unité actuelle de noviciat. Cette autorité sera nécessairement plus étendue que celle de chaque évêque sur les communautés qui résident dans les différents diocèses.

3º La reddition des comptes est tout à fait dans mes intentions. Ce sera une affaire de temps qui se réglera successivement et par une mutuelle confiance.

Sœur Javouhey, Supérieure générale. † Hilaire, évêque de Bida. l'Abbé Châtenay.



LETTRE 566e

A MONSEIGNEUR D'HÉRICOURT

Évêque d'Autun

La Mère Fondatrice envoie les engagements qu'elle a signés. Se loue des procédés de M. Landriot. Proteste de sa soumission envers Sa Grandeur.

Paris, 16 janvier 1846.

Monseigneur,

C'est l'âme toute remplie de consolation et de sainte joie que j'adresse cette lettre à Votre Grandeur. J'y joins l'engagement que j'ai pris, pour satisfaire aux désirs que vous m'avez fait exprimer par la bonne et consolante entremise de M. l'Abbé Landriot, Supérieur de votre petit Séminaire d'Autun, dont je ne puis trop louer les excellents rapports vis-à-vis de nous.

Soyez persuadé, Monseigneur, que ces trois points d'engagement que j'ai pris vis-à-vis de vous, ont été déterminés librement, simplement et de tout cœur par ma propre volonté, que Dieu, je l'espère, a dirigée, comme il voudra bien achever son ouvrage, en nous accordant la grâce de nous maintenir dans la paix et la soumission légitime auprès de vous.

Puisque vous venez de nous prouver votre bienveillance par les deux actes qui nous replacent à Cluny et à Paris dans la situation normale de véritables servantes de Jésus-Christ, nous voulons n'avoir pour vous que des sentiments de profonde reconnaissance.

Veuillez bénir ces sentiments en bénissant aussi toute la Congrégation, et daignez recevoir ici l'expression de mon respect et de ma vénération toute particulière.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monseigneur,

De Votre Grandeur,

La très humble servante,

Sœur Javouhey, Supérieure générale.

090

LETTRE 567e

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY, A LIMOUX

Humilité et confiance en Dieu de la Vénérable Mère. Défection d'une Sœur.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 17 janvier 1846.

Ma bien chère fille,

Combien je suis heureuse que vous ayez vu la fin de nos affaires avant de rentrer dans notre cher Limoux! C'est bien l'œuvre de Dieu... l'étonnement du succès le montre assez... Pauvres créatures que nous sommes, pourquoi nous inquiéter comme si Dieu dormait et qu'il nous fût défendu de l'éveiller! Allons, soyons tranquilles et travaillons à connaître et à faire sa sainte volonté; notre bonheur est là et rien que là.

Écrivez à ma Sœur Angélie à Montpellier, pour lui dire de faire ôter le saint habit à celle qui a quitté et désolé la Congrégation depuis si longtemps; elle ne peut plus rentrer dans aucune maison de l'Ordre.

Ne pressez pas trop votre départ; la lettre de M. Vidal est partie, celle de Monseigneur vous accompagnera. Pardonnezmoi de vous écrire si peu, mais l'inquiétude m'avait lié bras et jambes; je n'ai vu personne, je me suis laissé encombrer. Je commence mes visites aujourd'hui.

Adieu, toute à vous.

030

LETTRE 568e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Départs pour les colonies. Reconnaissance de la Mère Fondatrice envers Dieu.

Paris, samedi 18 janvier 1846.

Ma bien chère fille,

Au moment où je me préparais à aller vous voir et faire ma petite tournée, je reçois l'ordre du Ministère de conduire sept religieuses à Cherbourg, où elles doivent se rendre le 22 courant. Nous sommes obligées de travailler jour et nuit pour compléter les trousseaux. Et puis, 11 vont partir pour Bourbon, courant de février; jugez si nous sommes en pataroux (1)!... Nous sommes si heureuses, nous avons la sainte Réserve et tous les exercices spirituels à la chapelle! Comme le bon Dieu a bientôt fait de mettre tout d'accord! Qu'on dise que ce n'est pas l'œuvre de Dieu! il faut fermer les yeux pour ne pas le voir.

Adieu, ma bonne fille, priez pour votre Mère qui vous aime. Ménagez votre petite santé.

1. Terme encore employé en Bourgogne pour signifier être affairé.

LETTRE 569e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Avertissement à transmettre aux communautés voisines de Cluny, Recommande l'humilité dans l'action de grâces. La Servante de Dieu part pour Cherbourg.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 21 janvier 1846.

Ma bien chère fille,

J'apprends avec infiniment de peine que des Sœurs des environs de Cluny disent que Monseigneur avait eu le dessous dans notre réconciliation. C'est bien mal reconnaître la grande faveur que le bon Dieu nous a accordée par la bonté de Mgr d'Autun. Écrivez à toutes les maisons que c'est par l'humilité que nous devons témoigner à Dieu notre reconnaissance. Si nous manquons de nous conduire selon les principes de cette belle vertu, nous retomberons bientôt dans les misères dont Dieu seul nous a tirées. N'oublions jamais que Monseigneur l'a fait pour l'amour de Dieu; de notre côté tâchons de ne lui faire jamais de peine, de lui prouver par notre conduite que nous sommes dignes de la paix qu'il nous a accordée.

Je pars pour Cherbourg conduire sept Sœurs destinées à Mayotte; je serai de retour mardi. Je passerai à Rouen où je m'arrêterai un jour; écrivez-nous souvent. Adieu.



LETTRE 570°

A M. DALMOND

Préfet Apostolique des petites Iles de Madagascar

Lui recommande les Sœurs qui partent pour Mayotte. Paix avec Mgr d'Héricourt. Promet des Sœurs pour les missions de Madagascar. Parle du Père Libermann et de sa Société.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Cherbourg, 26 janvier 1846.

Mon très digne Père,

Ces deux mots parviendront-ils jusqu'à vous? oui, je l'espère. Si nos Sœurs ont le bonheur de vous voir, d'être sous votre direction, je ne les plaindrai pas; toutes les autres peines seront supportables. J'ai la confiance qu'elles vous donneront du contentement par leur religieuse docilité et par leur bon esprit. Donnez-leur un bon guide, je vous en supplie.

J'ai reçu le montant du billet que vous m'avez adressé, cela n'a souffert aucune difficulté.

Le Saint-Esprit a bien changé extérieurement; je pense que l'intérieur est de même. Le Père Guillier ne leur a pas fait de bien à Rome. Nous avons la paix avec l'évêque d'Autun; il a essayé de réparer le mal qu'il nous a fait... C'est un miracle de la toute-puissance de Dieu! Priez pour nous, mon bon Père; demandez des religieuses pour vos missions, on vous les accordera, mais des Sœurs de Saint-Joseph. Onze vont partir fin de février pour se rendre à Bourbon pour l'instruction des filles esclaves; c'est le bâtiment de M. Decourt qui les emmène. Je vous supplie, mon bon Père, de m'écrire et de me dire ce que vous pensez au sujet de ces classes, et puis comment iront les Sœurs de Mayotte. Soyez leur guide dans la route nouvelle qu'elles vont embrasser; elles seront bien neuves, mais je crois qu'elles feront pour le mieux.

Le Père Libermann a eu le chagrin de perdre sur le bateau le Papin un saint préfet apostolique (1). Le bâtiment s'est échoué sur la côte du Maroc. La croix est toujours le partage des saints. Ce bon Père a eu bien des épreuves, mais cela ne le décourage pas; sa Société augmente de jour en jour. Il me semble que vous l'avez oublié; j'en suis fâchée, je l'aime beaucoup. Je ne peux écrire parce qu'il me semble que ce brouillon ne vous parviendra pas.

Adieu, mon Père, priez pour moi qui serai toujours Votre toute dévouée servante.

Le R. Père Tisserand, nommé préfet apostolique de la mission de Guinée, victime d'un naufrage, 5 décembre 1845.

LETTRE 571e

A M. L'ABBÉ LANDRIOT

Supérieur du Petit Séminaire d'Autun

La Vénérable lui exprime sa reconnaissance. Excuse le retard de son voyage à Autun. Accepte M. l'Abbé Genty comme aumônier auxiliaire. Au sujet des novices et postulantes d'Autun. Prie M. Landriot de lui faire connaître les points sur lesquels Monseigneur désire s'entendre avec elle. M. l'Abbé Châtenay.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 11 février 1846.

Monsieur le Supérieur,

Je vous remercie bien sincèrement de votre bonne lettre du 31 janvier; elle nous a trouvées dans une sainte et unanime joie causée par l'admirable et paternelle lettre de Mgr l'Évêque d'Autun. Sans les trois voyages que j'ai été obligée d'entreprendre malgré les rigueurs de la saison, j'aurais répondu et vous aurais prié de mettre aux pieds de Sa Grandeur la nouvelle et bien profonde expression de ma reconnaissance. Mais il m'a fallu d'abord accompagner à Cherbourg 7 Sœurs qui ont dû s'embarquer aujourd'hui même pour Mayotte, petite île de Madagascar. A peine de retour, j'ai dû visiter nos maisons de Senlis, de Compiègne et de Crépy. Je pars prochainement pour Nantes accompagner 11 de nos chères filles qui se rendent à Bourbon et sont destinées à l'instruction des pauvres nègres; six autres vont à la Guyane.

Vous voyez, Monsieur le Supérieur, que les nouvelles bénédictions paternelles de Mgr l'Évêque d'Autun sur notre Congrégation lui donnent de nouveaux accroissements et la préparent aux travaux que Dieu attend de nous. Toutes ces affaires me retiendront dans le Nord à peu près jusqu'à la mi-mars. Mais combien j'ai hâte d'aller recevoir de la bouche même de Mgr d'Autun l'expression de son contentement et de sa satisfaction paternelle! Il me tarde de lui montrer combien je suis

50

certaine d'avoir agi selon Dieu en m'entendant avec lui par votre intermédiaire. J'espère que les autres affaires se régleront dans le même esprit de pacification et de confiance filiale de notre part.

Je consens, malgré les répugnances qui ne peuvent encore être entièrement étouffées dans notre maison de Cluny, je consens, pour entrer dans les vues de Monseigneur, à recevoir les secours spirituels de M. l'Abbé Genty avec la qualité d'auxiliaire. Vous savez qu'il ne pourra ni loger ni être nourri à la maison; nous lui donnerons le traitement convenable que Mgr d'Autun voudra bien indiquer. Nous avons dû prendre ce parti vis-à-vis de tous les aumôniers de nos maisons.

Quant aux deux novices qui sont au Séminaire, nous les recevrons avec plaisir dans notre maison de Paris; je serai bien aise qu'on les envoie au plus tôt. L'affaire des postulantes est très difficile et très délicate; j'aurais désiré prendre le parti que vous indiquez; mais veuillez croire, Monsieur le Supérieur, que c'est à mon extrême regret que je me vois obligée de les refuser. La paix et le retour providentiel des choses actuelles pourraient en être troublés, et, dans l'intérêt même de ces jeunes personnes, il faut qu'elles renoncent à la pensée d'entrer jamais dans la Congrégation.

Vous me parlez dans votre lettre de différents points sur lesquels mon voyage à Autun permettra de nous entendre. Veuillez croire que de loin comme de près je suis entièrement disposée à régler toutes choses dans le même esprit qui a présidé à notre rapprochement. Je vous demande donc de ne point hésiter à me faire connaître par lettre les points sur lesquels Monseigneur désire s'entendre avec moi. Je ne serai que plus préparée à lui être agréable, je vous dis cela en toute simplicité et sincérité. Si je le pouvais, j'irais sur-le-champ à Autun vous prouver la réalité de mes sentiments; mais vous en jugerez vous-même, je suis contrainte de différer ce voyage... Je vous prie donc de m'écrire, Monsieur le Supérieur, sur les points à régler; vous n'aurez, je l'espère, nul regret de l'avoir fait.

Comme vous, comme notre digne évêque, je songe devant

Dieu à la réélection. Dès que je serai débarrassée des voyages dont je vous ai parlé, je me rendrai aux désirs de Monseigneur et aux vôtres. Soyez assez bon pour vous charger, en attendant, de mes profonds respects pour Sa Grandeur, et recevez pour vous l'assurance de la satisfaction que j'éprouve que vous ayez été choisi pour ambassadeur de la paix et de la sainte union préparée par Dieu.

Dans ces sentiments, j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Supérieur,

Votre très humble servante.

Mgr de Bida et surtout M. l'Abbé Châtenay sont heureux de votre bon souvenir; vous connaissez comme moi combien ce bon prêtre est dévoué à la Congrégation et combien tous ses efforts ont aidé à nous retenir sous l'autorité de Mgr d'Autun. J'espère qu'il tiendra la promesse qu'il vous a faite de visiter votre beau Séminaire et par contre-coup notre maison de Cluny, le berceau d'une Congrégation qu'il estime et chérit devant Dieu.

Mary Williams

LETTRE 572°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Paris, 13 février 1846.

Pardonnez-moi, ma bien chère fille, si je ne lvous écris pas moi-même (1); ma secrétaire le fait avec tant de grâce et de facilité que cela autorise ma paresse. Adieu, toute à vous.

Mille choses aimables à mon bon Père Rocault. Je voulais partir pour Cluny, mais j'ai trop à faire. Je commence à être heureuse, la foi m'arrive.

^{1.} Ces quelques mots suivent une lettre écrite par la Sœur Marie-Thérèse Griffaut, secrétaire de la Servante de Dieu.

LETTRE 573°

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

La Vénérable est embarrassée pour le personnel. Saint Joseph est venu en aide.

Paris, 21 février 1846.

Ma bien chère fille,

Avez-vous reçu ma lettre vous faisant connaître que nous n'avons que 4 Sœurs? impossible de trouver la cinquième! Si vous en aviez emmené 4, tout lirait bien. Nous vous enverrons des novices dans vingt jours; la prise d'habit de Cluny nous en donnera au moins 12. Ne perdez pas courage, saint Joseph nous aidera. J'ai encore pleuré, ce qui ne nous a rien amené, mais nous recevons toujours des postulantes, cela donne de l'espoir. Allons, dès qu'il fera chaud j'irai vous voir.

22 février. Votre Chère Mère va très bien; elle ne pleure plus.

Voici du nouveau: c'est une bonne petite Sœur qui s'offre pour remplir le vide; elle part avec plaisir, ce ne sera pas la moindre. Ainsi vous en recevez 5 au lieu de 4. Saint Joseph a vu notre embarras, il nous est venu en aide. Oh! comme je le remercie! Mon Dieu, comme cela me soulage!

Témoignez à M. Mahle toute ma reconnaissance, en attendant que je le fasse moi-même. Priez pour moi.

Adieu, toute à vous. Soyez généreuse.



LETTRE 574e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Recommande la prudence et le calme. Va à Nantes conduire des Sœurs pour Bourbon. Confiance en Dieu. LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 23 février 1846.

Ma bien chère et bien-aimée fille et amie,

Je n'ai pas pu répondre à votre lettre, je partais pour Beauvais. Je prierai M. Châtenay, notre Ange, de vous répondre. Je viens de le voir; il veut que je vous dise encore de ne pas défaire, par vos plaintes, ce que la Providence a fait ici par miracle. Soyez calme et prudente. Dites à notre bon Père (1) d'achever son œuvre en buvant le calice jusqu'à la lie; il ne le boira pas seul... Ne disons rien, ne nous plaignons pas, c'est la voie du salut qui nous est ouverte.

Du 15 au 20 mars, j'irai à Cluny, je serai accompagnée de notre Ange. Il écrit aujourd'hui à M. Landriot qui paraît bien inquiet; — que tout ceci reste secret entre nous et mon Père. — Ne résistez pas à Monseigneur; calmez-vous, calmez les âmes agitées et parlez peu. Écrivez-nous souvent, mais ne parlez pas d'affaires aux autres.

Je vais conduire des Sœurs à Nantes pour Bourbon; celles de Cayenne partiront incessamment, celles des Antilles ne tarderont pas.

On ne veut pas que je sois triste. Adieu, toute à vous.

Écrivez à Bourbon et à Pondichéry; dites à tous que tout va bien, que nous sommes dans la main de Dieu et heureuses d'être en si bonnes mains.

Adieu. Écrivez-moi souvent d'ici au 8 mars.



LETTRE 575°

A LA SŒUR RÉGIS FLÉCHEL

Supérieure à Tahiti

La Servante de Dieu encourage les travaux des Sœurs missionnaires. Nombreux départs pour les colonies. Paix d'Autun.

1. L'abbé Rocault, curé de la paroisse.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 27 février 1846.

Mes bien chères et bien-aimées filles,

Vos lettres nous font grand plaisir ainsi que tout ce que vous nous dites de ce pauvre peuple; cela nous touche et nous fait désirer de vous envoyer des Sœurs pour partager vos travaux. Je ferai tout auprès du Ministère pour obtenir cette faveur; mais il faudrait prier M. le Gouverneur d'en faire la demande; on ne lui refuserait pas.

Je suis prête à partir pour Nantes conduire 11 Sœurs destinées à Bourbon pour l'instruction des noirs. Nous en avons envoyé 7 pour Mayotte et les îles voisines; 14 pour les Antilles et 7 pour Cayenne. Ma Sœur Bernard est arrivée depuis peu ; sa santé s'est bien améliorée, elle nous aide à faire travailler les postulantes. Nous sommes très heureuses.

Mgr d'Autun nous a donné la paix ; tous les privilèges nous sont accordés dans toutes nos chapelles. Ma sœur Marie-Joseph est à Alençon, à la tête d'une grande maison d'orphelines et de pensionnaires ; cela va bien.

Je suis si pressée... on vient me dire que le bâtiment part demain; je vais mettre ce pagara (1) à la diligence.

Adieu, je vous écrirai; je vous embrasse toutes les quatre très tendrement. Adieu.



LETTRE 576°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Invite à la reconnaissance. Va embarquer des Sœurs. Projet de voyage à Autun et à Cluny.

Paris, 27 février 1846.

Hé bien, que dites-vous de cette providence qui fait tourner toutes choses pour votre repos et votre tranquillité? Remercions

1. Pagara, mot alors employé en Bourgogne et qui signifie probablement $_{\circ}$ paquet $_{\circ}.$

notre bonne Mère Marie et son saint Époux notre Père de toutes les faveurs qu'ils nous obtiennent. Sommes-nous heureuses! Votre lettre du 25 que je reçois à l'instant me comble de bonheur.

Présentez mon respect à M. Genty; je désire qu'il se trouve heureux parmi nous.

Je pars dimanche, à six heures du soir, avec 11 religieuses destinées à Bourbon; elles sont toutes très bien; deux d'entre elles connaissent les colonies, par conséquent les voyages. Aussitôt mon retour, j'irai à Autun présenter mon respect à Monseigneur; de là je me rendrai à Cluny. Il est possible que je sois accompagnée par *notre Ange* protecteur. Je vais aller à Brest et à Alençon et je voyagerai le plus vite possible.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 577°

A LA SOEUR ALPHONSE DE LIGUORI QUÉNIN Supérieure à Mayotte

La Servante de Dieu encourage et exhorte les Sœurs à la pratique des vertus de leur saint état.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 28 février 1846.

Mes bien chères et bien-aimées filles,

Je veux profiter du départ de nos enfants de Bourbon pour me rappeler à votre souvenir et vous demander de vos nouvelles. Qu'il me tarde d'en recevoir! Et cependant, ce ne sera pas avant cinq ou six mois que j'en recevrai, à moins que vous n'ayez déjà écrit à Gorée. Quoi qu'il en soit, soyez heureuses puisque vous faites la sainte volonté de Dieu; il ne vous abandonnera pas dans les misères et les tracasseries que vous pourrez rencontrer. Je suis persuadée que partout vous donnerez le bon exemple,

que vous n'oublierez jamais les grands motifs qui ont déterminé un si pénible voyage. N'ayez en vue que la gloire de Dieu et le salut des àmes. Que toutes vos actions tendent vers ce noble but : vous y trouverez de grandes consolations. Soyez polies, prudentes, bienveillantes envers tout le monde pour gagner les âmes à Jésus-Christ. Aimez les pauvres et surtout les enfants; apprenez-leur à connaître Dieu et sa sainte loi.

Mon Dieu, que je vous trouve heureuse! Comprenez bien votre position; encouragez vos chères compagnes, adoucissez leurs peines si elles en éprouvent. Suivez la règle, vous y trouverez sûreté et consolation. Ne manquez pas l'oraison, méditez au pied de la croix et vous y puiserez les lumières dont vous avez besoin pour bien remplir vos devoirs.

Je vous prie de lire ces quelques lignes avec vos chères Sœurs, et de prier pour celle qui est à vous pour toujours.

Votre Mère.

090

LETTRE 578e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Lui reproche une démarche près de Mgr d'Autun. Trois Sœurs de la communauté de Beauvais sont entrées au Sacré-Cœur. Adorer les desseins de Dieu et chercher sa volonté.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, mars 1846.

Ma bien chère fille,

Que devez-vous dire? point de réponse à vos lettres... Mais vous m'avez mise dans un grand embarras en écrivant à Monseigneur, parlant des vœux... Qui vous pressait si fort?... vous avez manqué nous remettre en présence de grandes difficultés. Je suis obligée de méconnaître ce que vous avez fait... Ne dites rien à personne; demain soir M. Châtenay vient nous donner des nouvelles et fixer le jour de notre départ. Je vous écrirai dimanche pour tout vous dire.

J'ai eu quelques petites croix pour m'aider à finir le carême; un second abbé Cucherat nous a enlevé trois Sœurs pour aider au Sacré-Cœur: Sœur Émélie, Sœur Gonzague, de Bourbon, et Sœur Théotime M.; une quatrième les suivra, je le crois, Sœur Thérèse N. Tout cela pour venger le succès de Mgr l'Évêque d'Autun. M. le Grand Vicaire Obré (1), confesseur extraordinaire, s'est chargé de la vengeance... Dieu est là; adorons ses desseins et cherchons sa volonté. La maison de Beauvais va bien. Votre amie et votre Mère.

90

LETTRE 579e

A LA MÈRE RAPHAËL MONTET, A BOURBON

Au sujet des Sœurs qu'elle lui envoie. Abus à réformer. Recommande instamment la pratique de la sainte pauvreté. Paix d'Autun. Zèle pour les noirs. Recommande les Sœurs de Mayotte. Questions diverses. Bien étudier les Statuts. Pondichéry. Noviciats indigènes de Karikal et de la Trinidad.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Nantes, 4 mars 1846.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Je vous amène de bonnes filles pour vous aider dans vos saints travaux. Elles n'ont pas beaucoup de science; j'espère néanmoins que Dieu les rendra utiles à sa gloire et au salut des négresses qu'elles sont appelées à diriger dans les voies du bien en tout ce qui dépend de pauvres religieuses. Il y en a quatre destinées pour l'hôpital, en augmentation : ma Sœur Sophie Berthoin, Sœur Rosalie Julien, Sœur Justine Ducroux, Sœur Eudoxie Jandeau; les cinq autres sont pour l'instruction des noirs. Dans le nombre, quelques-unes feront par la suite des sujets distingués pour l'instruction, mais elles ont besoin de travailler;

^{1.} Voir note de la lettre 549, page 150.

elles sont nées dans la persécution, elles n'en seront que meilleures. Mettez-les entre les mains de bonnes Supérieures qui achèvent de les former dans l'esprit de notre saint état, afin d'en faire des religieuses simples, courageuses, aimant les enfants, et donnant partout le bon exemple.

Mon Dieu, ma chère fille, combien nous avons d'abus à réformer! L'esprit du monde se glisse parmi nous; il faut le combattre sans lui donner de repos. Si vous saviez comme les Sœurs qui reviennent des colonies ont de la peine à se faire à la simplicité des maisons de France! Quand on nous trouve faibles, nous prenons leurs habitudes, si elles ne veulent pas suivre les nôtres. J'ai bien peur que Dieu ne me reproche une telle faiblesse: nous ne tendons pas assez à la perfection, nous n'avons pas l'esprit de pauvreté. Si je le prêche, on dit que c'est intérêt... on youdrait trouver dans la religion plus de douceurs temporelles qu'on n'en a quitté en venant en religion... Tâchons de bien faire comprendre à nos chères filles la nécessité d'aimer la sainte pauvreté, puisque nous en faisons le vœu. Sur six religieuses damnées, il y en a cinq qui le sont pour avoir péché contre la pauvreté.

Je ne vous parle pas de notre bonheur depuis que Mgr d'Autun a compris qu'il faisait mal de nous persécuter. Il nous a donné la paix en respectant nos Statuts; il paraît content. Il m'a écrit une lettre admirable; il a désavoué des Mémoires qui avaient été écrits contre la Congrégation, sur ou contre moi en particulier. Le bon Dieu a permis toutes ces choses pour me rendre meilleure, je veux les mettre à profit et tâcher de répondre fidèlement à ses desseins sur la Société que sa Providence a confiée à nos soins. Je compte sur vous, ma bien chère fille, et sur vos chères collaboratrices, mes anciennes filles, pour travailler à cette grande œuvre.

Tâchez qu'on fasse tout le bien qu'on pourra aux pauvres noirs; mettez-vous sous la protection des saints missionnaires qui dirigent les écoles des petites négresses; ils ont l'expérience, priez-les de diriger les Sœurs que vous en chargerez. Tâchez que ces classes aillent bien; on en rend compte au Ministre, il faut le contenter. Vous avez aussi les Frères chargés de l'instruction des

noirs qui pourront vous servir de modèles pour la tenue des classes. Toutes ces classes sont au compte du gouvernement. — Il y a bien des Congrégations qui voudraient nous remplacer.

Je vous adresse une lettre pour nos chères filles de Mayotte, vous la leur enverrez en leur donnant des nouvelles des Sœurs de Bourbon. Recommandez-les à mon digne Père Dalmond; qu'il leur donne un saint prêtre. Ce sont de bonnes religieuses; écrivez-leur toutes les fois que vous en aurez l'occasion. Je crois que M. le Préfet apostolique ne retournera pas à Bourbon; il est maigre, il fait pitié et est bien fâché d'être revenu. Je pense qu'il sera plus doux s'il retourne, surtout pour les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

M. Guillier s'est retiré des affaires, dites-le à mon bon Père Nicole, en lui présentant mon respect; s'il vient en France, qu'il vienne nous voir, et puis qu'il prie pour nous.

J'oubliais de vous remercier de ce que vous nous avez envoyé par la Propagation de la foi; nous l'avons reçu sans difficulté; nous en avions bien besoin. Je ne vous dis rien de ma Chère Mère Rosalie, elle a dû vous écrire en vous envoyant des Circulaires, et puis nos Sœurs pourront vous dire le reste. Ce dont vous ne vous douteriez pas, c'est que ma bonne sœur Rosalie passe pour méchante dans l'esprit de Monseigneur et de son Conseil; c'est moi qui suis bonne à présent.... pauvres aveugles, qu'ils nous connaissent peu! quand la passion parle, on n'entend plus rien.

Je vous prie, ma chère fille, d'avoir un peu de patience, nous vous enverrons des Sœurs pour aider celles qui sont trop fatiguées; et puis si quelques-unes des anciennes veulent venir mourir en France, elles seront reçues avec plaisir, mais elles auront bien froid! Nous vous prions aussi de ne presser aucunement celles qui ne le désirent pas. Ma pauvre Sœur Marguerite et Sœur Théophile ne se consolent pas d'être revenues; la première croit que vous êtes fâchée contre elle parce qu'elle a quitté d'ellemême son emploi; nous l'avons placée dans une jolie maison où elle soigne une jolie vache qui nous donne du bon lait.

Ma bien chère fille, vous ne connaissez peut-être pas les Sta-

tuts de la Congrégation, c'est pourquoi je vous en envoie quelques exemplaires. Vous y verrez que vous devez rendre compte de votre administration au moins tous les ans; vous savez comme vous étiez exacte à Nanteuil (1)! Allons, mettez tout cela sur un très bon pied, afin que, si la mort nous surprend, celles qui nous suivront trouvent tout en ordre, qu'elles n'aient qu'à suivre...

Je n'ai pas voulu vous envoyer des cotonnes; vous pourriez faire vos demandes à Rouen à ma Sœur Théophile. Vous verrez les robes d'escot de nos Sœurs; si cela vous convient, vous pourrez nous en demander la quantité dont vous aurez besoin, à 5 francs le mètre, ce qui met les robes à 20 francs; je crois que cela conviendra bien dans les colonies et sera d'un bon usage. Vous enverrez la commission à ma Sœur Théophile, et c'est à elle que vous enverrez l'argent.

J'aurais bien voulu écrire à ma chère Sœur Aimée de Jésus et de moi-mème; qu'elle me laisse lui dire ici que sa charmante lettre m'a fait le plus grand plaisir. Je suis vieille, je ne vois clair qu'avec des lunettes, j'écris peu, mais j'aime toujours, toujours mes bonnes filles et de tout mon cœur. Elle soigne sa bonne Mère, cela me fait du bien. Il me semble que vous êtes heureuse plus que par le passé; vous avez la paix, c'est beaucoup.

Les Sœurs qui partent ne sont pas sans mérite. Sœur Augustin fera une maîtresse de troisième; c'est une demoiselle Dejean, nièce de votre député, dont j'estime beaucoup la famille; son père est à Bourbon. Elle sera docile; elle est triste par caractère, mais bien bonne enfant; elle acquerra vite ce qui lui manque. C'est le député qui paye sa dot. J'espère que ma chère Sœur Moulines sera bien contente des hospitalières; je lui recommande ma Sœur Sophie pour qui j'ai un faible; je la crois bonne économe, bonne cuisinière et surtout bonne religieuse. Il me semble lui faire un bon envoi, elle m'en remerciera; dans toutes, c'est comme en moi : il y a du bon et du médiocre.

Je n'oublie pas ma chère Sœur la Supérieure de Saint-André,

^{1.} Après sa profession, c'est-à-dire de 1822 à 1823, Mère Raphaël avait été maîtresse de classe à Nanteuil-le-Haudouin (Oise), maison fondée en 1819 par la Vénérable Mère, et comprenant un hospice et une école.

j'ai reçu sa lettre avec un grand plaisir; dites-lui pour moi les choses les plus gracieuses, puis à toutes celles qui se souviennent de moi. Ma pauvre vieille Sœur Élisabeth, que fait-elle? C'est bien elle qui doit travailler à la conversion des noirs; je suis persuadée que si elle s'y mettait tout de bon, elle ferait des merveilles. Elle ne m'a jamais donné signe de vie, cela n'est pas bien.

Adieu, toutes mes bonnes filles, priez pour moi qui suis toute à vous.

J'oubliais de vous dire de ne pas mettre Sœur Sophie auprès des morts; elle en a une si grande peur que cela pourrait lui faire mal. Je vous recommande encore nos Sœurs de Mayotte; ne les oubliez pas auprès de mon Père Dalmond. Écrivez-nous par toutes les occasions, par les paquets du Ministre; on nous les remet fidèlement, comme on vous remet les vôtres. Il me semble que vous n'aimez pas assez nos Sœurs de Pondichéry. La pauvre Sœur Joséphine a bien de la besogne; il y a partout une mauvaise tête pour faire faire le purgatoire soit à la Supérieure, soit à ses compagnes; vous en savez quelque chose... Je pense que les Sœurs parties pour Pondichéry sont à leur poste, donnez-nous-en des nouvelles et dites-moi votre pensée sur ce noviciat de Malabaresses... pour moi, je crois qu'elles seront très utiles aux missionnaires; elles pourront rendre de grands services, les Pères les dirigeant.

Nous allons avoir un noviciat à la Trinidad (1) pour les filles de couleur, noires et mulâtresses. Les Supérieures et maîtresses des novices seront françaises. Comme à Karikal, elles seront sous la juridiction des évêques ainsi que nos maisons de France. La Supérieure générale aura action sur ces maisons comme sur celles de France; nos Statuts seront pour elles comme pour nous; les missionnaires les occuperont à l'instruction des pauvres gens des campagnes, au soin des malades, on leur apprendra à travailler. Dieu inspirera ce qu'il veut faire, et puis elles feront très

^{1.} Ce noviciat de Malabaresses et celui de la Trinidad formaient une catégorie à part. Celui de la Trinidad a eu peu de durée.

bien... Je n'ai pas le courage de relire une si longue causerie, ni d'en corriger les défauts; c'est à une amie qu'elle est adressée, elle devinera ce qui manque.

Priez pour moi qui suis toute à vous.

90

LETTRE 580e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Retard du voyage à Autun. La Vénérable Mère se rend à Beauvais. Grande confiance en Dieu. Préparer une double cérémonie de véture et de profession.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 14 mars 1846.

Ma bien chère et bien-aimée fille et amie,

En arrivant à Paris, j'ai cru pouvoir partir pour Autun et me rendre à Cluny pour célébrer la Saint-Joseph avec notre chère communauté; mais l'homme propose et Dieu dispose. Monseigneur a jugé qu'il fallait attendre après Pâques pour me donner sa sainte bénédiction. Je vais tâcher de bien employer mon temps en préparant 23 religieuses pour les Antilles et la Guyane française. Il est probable qu'elles partiront sur le même bâtiment, je les accompagnerai jusqu'à Brest, d'où j'arrive. J'aurais bien quelque petite confidence à vous faire; mais cela n'est pas encore assez mûr, il faut attendre... Nous allons bien, nous sommes entourées de bons conseils, ah! que c'est un grand avantage! Mon conseil pense que vous devez faire votre possible afin que M. Landriot croie que vous lui rendez votre confiance bien franchement; écrivez-lui avec le plus grand soin; ne lui parlez des religieuses que prudemment; ne lui parlez ni de postulantes ni de novices ; faites tout cela avec tact, vous m'entendez. Montrez-vous contente sans arrière-pensée; dites que les affaires ne vous regardent pas, que vous m'attendez, etc., etc. Pour moi, j'ai un conseiller; je le dois à Mgr d'Autun, ou plutôt, Dieu l'a

permis ainsi. Comme il se réjouissait de venir avec moi à Autun et à Cluny! il avait préparé un beau sermon pour la Saint-Joseph; il a été contrarié du contre-ordre. Oh! ma chère fille, qu'il faut de confiance en Dieu quand on ne peut en avoir dans les hommes!

Je vais ce soir à Beauvais, je vous rendrai compte de mon voyage. Ma Sœur Léocadie est avec moi. Nous prenons six religieuses à Alençon, du consentement de ma bonne sœur Marie-Joseph, et deux ou trois à Brest; le bon Dieu pourvoira au reste.

Je dois vous dire que les novices prendront le voile noir et non le voile blanc; arrangez-vous en conséquence. Il serait à désirer qu'on ne fit la première prise d'habit que lorsque quelques novices auront fini leur noviciat, afin qu'à la même cérémonie, M. Genty pût faire prononcer les vœux à celles qui seraient préparées. On en parlerait à Monseigneur, et on fera ce qu'il dira. Écrivez-nous au moins tous les deux jours.

Adieu, toute à vous.

Mon profond respect à mon Père Rocault et au digne M. Genty.



LETTRE 581e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Défection de trois Sœurs. Demande de Sœurs pour les colonies.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 29 mars 1846.

Ma bien chère fille,

Il fait si mauvais temps à Paris, que je ne peux me décider à sortir, et puis notre Ange n'est pas venu pour la même raison. Je ne sais rien de nouveau, sinon que je vous nommerai les Sœurs qui sont au Sacré-Cœur de Beauvais : Sœur Émélie de Saint-Affrique, Sœur Gonzague arrivée de Bourbon et de Pondichéry, et enfin Sœur Théotime M. — M. Obré, Grand Vicaire de Beauvais, qui était confesseur extraordinaire, les a dirigées avec un

secret à la Cucherat; il les a relevées de leurs vœux et de tout ce qui aurait pu leur donner des scrupules. Elles sont parties laissant 50 élèves pensionnaires et demi-pensionnaires au soin de deux maîtresses! J'y suis allée deux fois, j'ai tâché de remédier à la situation autant qu'il m'a été possible; Dieu sait si nous avons bien fait; la suite nous le fera connaître.

Je viens de recevoir l'ordre du Ministre de préparer 24 religieuses qui vont partir par Brest sur la Caravane pour se rendre à Gorée, Cayenne, la Martinique et la Guadeloupe, toutes sur le même bâtiment, par le même voyage. Si vous pouviez nous envoyer quatre bonnes Sœurs, mais bien bonnes, pour les classes des noirs, instruites de la religion, bonne santé; dans le nombre vous pourriez mettre une cuisinière, une lingère et deux Sœurs de classe. Si cela vous gêne, nous nous en passerons; mais écrivez-moi; le bon Dieu ne nous laissera pas dans l'embarras.

Vous ne m'avez pas dit si on a fait des vœux. Ceci soit entre nous et mon Père; dites-lui combien je l'admire; l'œuvre de Dieu s'exécutera selon ses desseins, n'en doutons pas. Nous nous verrons bientôt. Votre sœur et amie.

Nous n'avons pas vu les postulantes d'Autun. M. le Supérieur écrivait à *notre Ange* que nous en ramènerions quatre lorsque nous irions à Autun.



LETTRE 582e

A LA SOEUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Ne pas gâter les Sœurs qu'elle lui envoie. Défection de Sœur Théotime M... Affaires de Mana. La Mère Fondatrice forme des projets pour le bien de la jeunesse des colonies.

Paris, mars 1846.

Le commencement manque.

J'espère que vous serez contente de mes chères filles; ayez bien soin d'elles et ne les gâtez pas; il me semble que vous serez satisfaite de voir tant de monde.

Je vous annoncerai qu'un redoublement de ferveur a décidé Sœur Théotime à se cloîtrer. Jamais je n'aurais pensé qu'elle nous eût joué un pareil tour... je l'avais nommée Supérieure au pensionnat de Beauvais qui allait à merveille; on l'aimait bien. Elle voulait une Supérieure; je n'en avais pas d'assez capable pour une si grande maîtresse! Je lui demandai en grâce de rester jusqu'aux vacances; elle me le promit, mais deux jours après, elle partit avec une de ses compagnes. Elles sont au Sacré-Cœur de Beauvais... J'en suis consolée, mais j'ai eu bien de la peine l'elle m'a trompée... enfin que le bon Dieu lui donne autant de jouissances qu'elle m'a fait de peines! C'est ainsi que je veux me venger. Le confesseur est plus coupable qu'elles; il a voulu se venger de notre triomphe, dans lequel il a eu le nez cassé... n'en parlons plus. Ne nous attachons qu'à Dieu, lui seul mérite notre amour; laissons parler les méchants, leur règne n'est que d'un jour.

Ne vous tourmentez pas des affaires de Mana; je ne les néglige pas; les choses iront comme vous le désirez, mais il n'en faut rien dire à l'Administration de la colonie parce qu'on nommerait des employés qui nous feraient du mal et plus encore au pays. Je vous prie de prendre lecture de la lettre du Ministre; vous la remettrez dans l'enveloppe et l'enverrez à son adresse avec tout le reste.

Oui, ma chère fille, je crois qu'un jour, et ce jour n'est pas éloigné, l'établissement de Saint-Joseph de Cayenne sera un des plus importants de la Congrégation, qu'il fera beaucoup de bien. J'ai des projets de bien public que je vous confierai bientôt. Pauvre Cayenne! que je serai heureuse d'être utile à cette intéressante population. Dès qu'il y aura des bateaux à vapeur, j'irai vous voir avec tous mes plans destinés à la jeunesse de toutes les colonies... Toutes les âmes sont rachetées au prix du sang d'un Dieu!...

LETTRE 583e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Vénérable a confiance que sa visite à Autun consolidera la paix. On reçoit un certain nombre de postulantes. Le diocèse de Beauvais lui donne du souci.

La sainte volonté de Dieu.

Paris, 2 avril 1846.

Ma bien chère fille,

Je reçois à l'instant la lettre de M. Landriot qui m'invite, ainsi que M. Châtenay, à faire notre visite à Monseigneur, du 43 au 27 avril. Je vais prier notre Ange de répondre, en désignant le jour qui lui conviendra; dès que je le saurai, je vous en donnerai avis... Sa lettre est pleine de bonté, d'offres de service; nous serons reçus au Séminaire; nos novices et postulantes se font un grand plaisir de nous voir, et le reste... Oui, j'espère que M. Châtenay s'entendra très bien avec Monseigneur et que la paix sera consolidée à tout jamais. Soyons prudentes et sages, ne nous plaignons pas que les couleuvres sont grosses, d'autres en avalent de plus grosses encore, quoique leur gosier soit plus fin.

Nous recevons toujours des postulantes remplies de bonne volonté et d'assez de capacité, mais souvent sans fortune ; il leur faudra bien des exemptions.

Pour changer, le diocèse de Beauvais nous donne de la tablature; l'amour-propre blessé ne pardonne jamais; c'est dit pour une femme, mais bien des hommes sont femmes... allons, je ne veux pas entrer en matière, ce serait trop long.

Vous savez que nous allons vous voir : M. Châtenay logera dans la chambre épiscopale et moi dans la chambre Barrot ; vous, à côté de moi. Nous allons bien causer, votre aumônier sera peut-être connu ; je verrai M. Genty à Autun.

Mille choses aimables à ma bonne Sœur Émilienne et à toutes ces dames, si elles se rappellent encore de moi. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quel plaisir je verrai notre digne et bon Père Rocault.

LETTRE 584e

A M. L'ABBÉ LANDRIOT

Supérieur du Petit Séminaire d'Autun

La Mère Fondatrice annonce son départ pour Autun; elle sera accompagnée par M. l'Abbé Châtenay.

Paris, 2 avril 1846.

Monsieur le Supérieur,

J'arrive de voyage, et après deux nuits passées en voiture, je m'empresse de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour m'annoncer le retour de Monseigneur et son séjour à Autun jusqu'au 27 courant.

Je vous remercie profondément de votre attention et de l'assurance que vous me donnez de votre constant intérêt pour notre pauvre Congrégation et pour le maintien de la paix et de l'union qui est, j'ose vous l'assurer, entièrement dans mon âme. J'accepte avec bonheur l'espérance que vous me donnez sur le bon effet de mon voyage auprès de Monseigneur; en conséquence, j'ai hâte de vous annoncer que mon départ de Paris est fixé au 12 avril, dans la soirée. M. l'Abbé Châtenay veut bien m'accompagner et accepte avec reconnaissance la gracieuse hospitalité que vous lui offrez au Petit Séminaire. Pour ma part, je reverrai avec satisfaction mes chères filles, et je vous prie de les en assurer d'avance.

Veuillez recevoir de nouveau tous mes remerciements et rester bien persuadé de ma constante reconnaissance et de tout le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Supérieur, Votre très humble et obéissante servante.



LETTRE 585°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Sentiments de la Vénérable avant le voyage d'Autun.

Paris, 8 avril 1846.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Vos chères filles sont arrivées à 7 heures du matin, toutes en bonne santé; nous les avons reçues de notre mieux; j'espère qu'elles se montreront dignes de leur vocation.

Nous partons à 3 heures du soir, le saint jour de Pâques, pour nous rendre à Autun. M. Châtenay est mon espérance, il sera mon guide; je ne parlerai que par son inspiration. Il étudie nos Statuts et nos Règlements avec toute la sollicitude possible, afin d'agir avec sagesse dans une affaire si difficile. Vous dire que je suis tranquille, je mentirais; mais je suis soumise à la volonté de Dieu. Je suis persuadée que toutes ces peines sont pour notre plus grand bien, qu'un jour nous serons contentes de les avoir éprouvées. Dites à mon Père Rocault que je serai bien heureuse de le voir, de causer avec lui de tout ce qui nous intéresse. Allons, soyez gaie, rien n'arrive que par la volonté de Dieu (1).

Beauvais a réparé ses pertes avec avantage; nous causerons de tout cela et plus encore. Je viens de désigner la bonne petite Sœur Brun pour une petite classe à Quevilly; mon Dieu, quelle santé! Dieu en tirera sa gloire. Écrivez-moi de suite et longuement.

Adieu, toute à vous.

Si François devait venir à Autun mardi, nous pourrions nous en aller avec lui; mais je crois que cela sera plus facile par la diligence, nous sommes trois.

^{1.} L'entrevue d'Autun, aussi satisfaisante qu'on pouvait l'espérer, marqua la fin de la période aigué du différend entre la Vénérable Mère et Mgr d'Héricourt. Désormais, le conflit, persistant à l'état latent, donnera lieu encore à des alarmes assez vives; mais ce ne seront que des alertes passagères impuissantes à entraver la marche régulière de l'Institut. Voir à la lettre 590° comment la Mère générale appréciait cette situation.

LETTRE 586e

A LA SŒUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Bonheur des croix. Départs de Sœurs; leur destination.

Paris, 8 avril 1846.

Mon excellente fille,

Serai-je assez heureuse pour vous faire plaisir et calmer vos inquiétudes? Si je pouvais porter les peines qui vous accablent, avec quel plaisir je m'en chargerais! Heureuse croix, que vous êtes peu appréciée!

Je vous envoie d'excellentes Sœurs ; je les aime comme une mère aime des enfants selon Dieu. Je donne pour compagnes à ma Sœur Juliette, Sœur Philomène, et Sœur Céleste pour remplacer Sœur Mélanie; Sœur Révérienne pour remplacer ma Sœur Bernard. Une Sœur que vous apprécierez, c'est la bonne Sœur Stéphanie que j'envoie à Sinnamary; c'est la personne qui convient pour évangéliser ces pauvres gens. Ma bonne Sœur Anne-Marie et Sœur Victoire seront bien heureuses d'avoir une si bonne compagne. A présent je vous en envoie trois pour l'instruction des noirs; vous les placerez comme l'Administration voudra; elles sont en augmentation du cadre; c'est le gouvernement qui fait les frais de leur ameublement, logement et le reste comme pour celles de Sinnamary. La Caravane en prendra trois des vôtres pour les conduire à la Guadeloupe (Basse-Terre), où elles sont attendues et où iront les rejoindre de jeunes Sœurs qui partiront d'ici pour se rendre directement aux Antilles. Je désire que la bonne Suzanne fasse la quatrième, elle est attendue à la Trinidad. Les trois Sœurs sont : ma chère Sœur Joseph Terral, ma Sœur Angadrême et sa sœur.

Je ne doute pas de l'obéissance de nos chères filles qui se prêteront avec joie à la grande œuvre qui nous est confiée d'évangéliser les noirs, de leur faire connaître les vérités de notre sainte religion...

La fin manque.

LETTRE 587

A M. AUGUSTE JAVOUHEY, A MANA

La Vénérable approuve ce qui a été fait à Mana et donne des conseils de prudence. Lettre bienveillante du Ministre. Encourager Sæur Isabelle. Au sujet de la libération des nègres. Diverses questions relatives à Mana.

Paris, 8 avril 1846.

Mon cher cousin,

Votre lettre que je viens de recevoir et le Rapport de la directrice m'ont fait l'un et l'autre le plus grand plaisir; tout est pour le mieux, je suis on ne peut plus contente. Croyez bien que j'ai fait des démarches prudentes et bien mesurées et qui ont paralysé bien des intrigues et contrarié les intrigants. Si le gouvernement ne nous a pas maltraités, ce n'est pas la faute de nos adversaires. Votre conduite est approuvée par l'Administration; on a bien vu qu'il n'y avait pas d'intrigue dans notre gestion, qu'elle était toute maternelle. On m'a consultée. Ne pressez rien, attendez venir. J'ai un conseil, je ne ferai rien que ce qui pourra ètre approuvé.

Ne nous plaignons pas, le mal pouvait être plus grand; ne montrez pas de défiance ni d'inquiétude pour votre avenir. Laissons-leur l'initiative; qu'on ne puisse jamais nous reprocher d'avoir abandonné une si sainte entreprise; on y regarde à deux fois.

Le Ministre m'a écrit une lettre charmante pour me faire part du désir des Cayennais, et puis pour me prier de continuer à donner nos soins à cette intéressante colonie; que nous restions propriétaires de tout ce que le gouvernement nous avait accordé et des améliorations que nous avions faites. Je vais vous envoyer copie de cette pièce, vous verrez mieux sur quoi nous devons compter.

J'ai demandé qu'on me fasse connaître les projets de réforme, afin que je voie jusqu'à quel point nous pouvons nous y associer. On m'a dit que M. Parisot, gouverneur, était chargé d'examiner mûrement les moyens sages à prendre quand le temps serait venu; que rien ne pressait et qu'on ne ferait rien contre notre intérêt. J'ai vu ainsi qu'il était sage de ne pas prendre l'initiative; il faut laisser venir leur projet. C'est le conseil de M. Roger; nous aurons plus d'avantage d'attendre que de proposer; voilà pourquoi je n'ai rien pu dire jusqu'à présent.

Vous savez combien on a cherché à nous nuire, mais l'humiliation est retombée sur nos adversaires. Ils ont avoué que c'était calomnie, qu'on les avait trompés, que tout ce qu'ils avaient écrit était faux ; il y a vertu et courage dans un pareil aveu. Continuez comme vous avez fait, tout est pour le mieux.

Encouragez ma bonne Sœur Isabelle. Notre rôle va devenir bien modeste; nous serons plus heureuses quand nous n'aurons plus que la charge d'hospitalières, d'institutrices, et de faire valoir notre habitation, en occupant ceux qui voudront travailler pour un modeste salaire. Mais ne nous pressons pas.

Vous avez pris le bon parti pour la goélette; je crois que nous en serons quittes à meilleur marché; et puis bien moins d'embarras. De loin je ne peux que vous embarrasser en vous donnant des conseils. Tâchez d'agir toujours avec prudence et sagesse; ne vous refusez pas trop à ce qu'on pourra vous demander, si c'est selon les ordres ministériels; il ne faut pas trop s'effaroucher. Cela ira aussi bien que possible tant que l'on ne parlera pas de supprimer les appointements des employés; n'ayez pas l'air d'en avoir peur, je crois qu'on m'en parlerait. Je vous écrirais aussitôt et nous aviserions à parer le coup; mais je ne veux pas en parler. Communiquez cette lettre à ma Sœur Isabelle qui vous montrera la sienne; agissez d'accord; l'union fait la force.

On m'a dit qu'il fallait faire annoncer sur le journal de Cayenne la mise en liberté de nos nègres, afin qu'ils aient un papier. Faites ce qu'il faut pour les tranquilliser; quand on donne le cheval, il ne faut pas retenir la corde.

Écrivez-moi et dites tout ce que vous pensez, j'en ferai mon profit. La goélette louée est-elle un avantage pour nous? Les cafés peuvent-ils être augmentés? Je crois que cette culture nous convient. M. le baron Roger espère toujours obtenir des jeunes enfants pour Mana, mais il ne faut rien précipiter. Il faut toujours que le bon droit soit de notre côté. Tout ce que j'apprendrai qui pourra vous servir, je vous l'écrirai. Vous ne m'avez pas envoyé le budget de 1847; je l'attends avec impatience. Si vous l'avez envoyé au gouverneur, dites-le-moi et m'en envoyez le double par le premier bâtiment et par le Ministère. Je sais que les fonds sont votés pour 1847, je veux parer le coup de 48. C'est M. Roger qui dirigera l'affaire; dans tous les cas, nous sommes chez nous, sur notre terrain.

Pardonnez-moi, je vous répète toujours la même chose; il me semble cependant que vous me comprenez bien. Tout se borne à voir venir : accepter toutes propositions en demandant le temps de me les communiquer; ne s'étonner de rien; faire toujours notre devoir envers tous ceux qui nous sont confiés; ne laisser personne s'introduire chez nous malgré nous.

Adieu, mon cher cousin, soyez toujours bon et comptez sur mon dévouement.

LETTRE 588°

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Difficultés pour l'embarquement des Sœurs. Ses désirs pour l'affermissement spirituel de la Congrégation. Parle de plusieurs Sœurs. Projette l'établissement d'un petit postulat.

Brest, 24 avril 1846.

Ma bien chère et bien-aimée fille et amie,

C'est dans une incertitude désagréable que je commence cette lettre; on refuse de prendre les Sœurs pour les Antilles; on veut les faire passer sur des bâtiments marchands qui ne sont pas encore prêts. Je prie et supplie d'en emmener une partie sur la Caravane qui va aux Antilles; on n'en veut que 7 pour Cayenne et je veux en faire embarquer 12; nous consentons à les mettre

partie dans la Sainte-Barbe, pour la nuit, et partie dans la batterie où elles se réuniront pour travailler; nous voulons faire tous les frais nécessaires pour obtenir ce que nous demandons et j'espère réussir. Les brouillards arrêtent le télégraphe à chaque instant; n'importe, j'espère. Dans le cas d'un bon résultat, vous pourriez avoir deux Sœurs et la Guadeloupe trois. La Sœur de couleur est destinée pour la Trinidad, en remplacement de ma Sœur Paulet. C'est Mgr Smith (1) et M. Poirier (2) qui la réclament instamment pour commencer le noviciat des Sœurs indigènes; on doit donner une jeune novice à Cayenne, je ne sais si elle sera décidée.

Enfin, nous voilà fixées, 12 vont partir; dans ce nombre, vous en aurez deux ou trois, en attendant les 7 que le gouvernement accepte; celles-ci sont pour soulager les infirmes de corps ou d'esprit. Ne me blâmez pas, je vous en supplie, car je serais si heureuse de vous faire plaisir, de vous aider à faire le bien, selon notre sainte vocation. Celles que vous recevrez bientôt seront plus capables, mais vous savez combien il faudrait de temps pour les instruire! On nous en donne si peu! il faut que le bon Dieu fasse des miracles tous les jours pour les pauvres Sœurs de Saint-Joseph.

Je ne vous envoie que trois pièces d'escot sur six que ma sœur Marie-Joseph vous a annoncées; je crois que vous n'en serez pas contente parce que le teint n'est pas bien solide. Nous venons d'en recevoir de Lyon que nous allons éprouver; s'il est meilleur nous vous en enverrons, je vous le promets, mais répondez-moi; c'est à cinq francs le mètre.

Depuis longtemps, vous connaissez les projets de Mgr Smith et de M. Poirier pour un Ordre de filles de couleur, dirigé par les Sœurs de Saint-Joseph suivant notre règle. Cette pensée a été approuvée par le Nonce du Pape à Paris, et par plusieurs saints prêtres que nous avons consultés. Nous avons reçu la personne que je vous adresse; elle est excellente religieuse, instruite sur

^{1.} Évêque de Port-d'Espagne (Trinidad).

^{2.} L'abbé Poirier, Eudiste, chargé alors de l'établissement de Port-d'Espagne. Il fut nommé plus tard évêque de Roseau (Dominique).

la religion ; elle a été éprouvée longtemps pour sa vocation. On l'attend à la Trinidad ; je l'ai fait passer surnuméraire.

Je vous envoie encore deux Sœurs qui sont attendues de ma Sœur Scholastique, mais c'est si difficile d'obtenir des passages!

Je ne veux pas entrer ici dans le détail des affaires de la Congrégation. Je vous adresse le double des pièces principales qui vous en diront plus que moi. Nous sommes heureuses et très heureuses; le ciel a comblé nos vœux. Il nous reste une grande tâche... vous m'aiderez à la remplir : c'est d'affermir notre chère Congrégation dans l'esprit et l'amour de ses devoirs, en travaillant de toutes nos forces à devenir de bonnes religieuses par l'humilité qui est la base de toute sainteté. Si vous saviez quel désir je sens en moi de devenir une sainte religieuse!

Je pense que vous ferez bien de garder ma Sœur Séraphine Musy avec ma Sœur N... Ce sont deux excellentes personnes qui seront bien dans une petite maison pour l'instruction des noirs; car les lettres du Ministre sont positives pour les noirs: que je dois les choisir pour cela. Vous êtes sur les lieux, vous avez aussi les autorités à contenter; il paraît que vous êtes assez heureuse de ce côté-là.

Dites-moi si vous êtes satisfaite de ma Sœur Dailly; nous avons quatre de ses sœurs qui toutes promettent de faire de bons sujets, mais il faut du temps; la plus jeune a huit ans à peu près! La pauvre petite était si mal à l'aise que je me suis laissée toucher; toutes ont des moyens.

Il faut que je vous dise mes projets: je voudrais établir une maison pour 30 élèves au-dessous de quinze ans et au-dessus de dix; comme un petit noviciat d'où elles ne sortiraient que pour faire leur noviciat proprement dit. Nous tâcherions de les instruire et de former des maîtresses pour les arts d'agrément, afin qu'elles se rendent utiles à la Congrégation. Je ne vous dis que ce mot, je vous enverrai le plan et la règle une autre fois. C'est à Brie-Comte-Robert que serait la première maison; dans le Midi la seconde; à Saint-Marc (Brest) la troisième. Elles s'appelleraient

les Filles de Marie; à Cluny elles y joindraient le nom de Saint-Joseph de Cluny (1).

Il faut pour chaque maison un certain fonds... Déjà nous avons les maisons, c'est quelque chose, l'une est meublée. . . . Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi.

Votre meilleure amie.

Mille choses aimables à ma bonne Sœur Léontine. Je voudrais que nos maîtresses des Filles de Marie soient élevées par elle.



LETTRE 589e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Heureuse arrivée à Brest. Personnel à embarquer sur « la Caravane ».

Brest, 24 avril 1846.

Ma bien chère fille,

C'est de Brest que je vous dis un mot sur notre heureuse arrivée. Nous avons fait un bon voyage; nous étions sept dans l'intérieur et quatre dans la rotonde. Nous avons pris Sœur Madeleine de Paris et Sœur Marie-Madeleine de Saint-Affrique, à Alençon; actuellement, nous attendons la réponse télégraphique de Paris pour en prendre deux à Brest, ce qui porterait le nombre à douze sur la Caravane; joignez-en trois qu'on prendra à Cayenne, ce qui ferait quinze de parties. Vous nous direz si vous avez reçu quelque nouvelle importante, n'importe sur quel sujet. J'ai retenu ma place pour Alençon pour le mardi 28; j'emmènerai une ou deux Sœurs jusqu'à Alençon; enfin nous attendons pour savoir le nombre de celles qui partiront.

Nous avons trouvé toutes nos chères filles ferventes comme des séraphins, sortant de la retraite, et puis, par surcroît de bonheur, un saint aumônier attaché à *la Caravane*. Il nous a dit la messe; j'ai été très contente de sa conversation. On ne partira que vers la fin du mois, le temps n'est pas très beau.

Adieu, toute à vous.

Votre Mère et amie.

1. Nous ne voyons pas que ce projet ait eu de suite.

LETTRE 590°

A LA SŒUR LÉONCE TRISTANT, A LA GUADELOUPE

Recommandation pour sa nièce. Grande humilité de la Mère Fondatrice. Intérêts de la Congrégation sauvegardés.

Brest, 24 avril 1846.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Vous allez voir votre chère petite nièce qui, je l'espère, se formera près de vous, de manière à vous donner les consolations que vous en attendez. Elle a de bonnes qualités, vous saurez les reconnaître; elle n'a pas beaucoup de facilité pour l'étude, mais qu'elle soit bonne religieuse, elle en saura toujours assez. Je vous engage à ne la confier à personne pour aller dans le monde, il lui serait bien funeste; elle est innocente, mais ne l'exposez pas. Sa vocation dépendra des personnes que vous lui laisserez fréquenter; ne vous en rapportez qu'à vous pour sa direction; donnez-moi de ses nouvelles toutes les fois que vous m'écrirez.

Si vous saviez tous les embarras que nous éprouvons pour vous envoyer les Sœurs dont vous avez si grand besoin! Je suis à Brest avec 12, destinées pour Cayenne et la Guadeloupe. Dans le nombre ne figurent que les 4 remplaçantes demandées dernièrement et qu'on m'a permis d'amener, parce que le Ministère n'avait pas de fonds à donner pour augmentation de personnel. Les 7 vont partir avec celles de la Martinique par le Havre ou Nantes. On trouvera encore que ce sera beaucoup, 14 pour les deux colonies qui en auraient besoin du double pour soulager les plus fatiguées! Allons, prenez patience et faites de votre mieux; nous redoublons d'efforts pour préparer les sujets nécessaires à cette belle mission que le Seigneur nous a confiée. Jusqu'à présent que de difficultés ont mis obstacle à son avancement spirituel! nous devons nous efforcer de réparer ce que nous avons perdu, d'acquérir ce qui nous manque. Jamais je n'ai mieux

compris notre faiblesse! O ma fille, pour mon propre compte, combien je suis heureuse des lumières que Dieu me donne sur mon peu de capacité pour une si sainte et si grande œuvre! Si Dieu me laissait un moment seule, je ne ferais que des sottises. Je le remercie de m'éclairer, de me soutenir, car sans cela, je tomberais à chaque pas.

Je vous adresse les conventions acceptées par Mgr l'Évêque d'Autun. Tout le monde reconnaît le doigt de Dieu dans cette grave affaire. Nos vœux sont comblés, la Congrégation prend le rang qui lui est dû, et cela au moment où l'on s'y attendait le moins. J'arrive de voir Mgr d'Autun; je l'ai laissé content de lui et de nous. Nous avons un conseil ecclésiastique à Paris qui se dirige d'après les conseils du Nonce de notre Saint-Père le Pape. J'espère que dans peu la Congrégation sera approuvée à Rome; là se bornent mes vœux avant de mourir.

Je ne vous dis qu'un mot sur chaque chose, je suis si pressée, j'ai tant d'affaires qui absorbent tous mes moments!

Vous recevrez trois Sœurs; avec votre nièce cela fera quatre, pour les remplaçantes que vous avez demandées. Les autres vous arriveront dès que le gouvernement voudra les envoyer; on me promet dans un mois, la saison sera déjà bien avancée. Priez pour moi, je suis ennuyée de vous sentir dans la peine et de ne pouvoir vous soulager, les sujets étant là (1). Courage, courage, nous touchons le port, ne nous laissons pas abattre. Les deux Sœurs que vous nous avez envoyées sont bien malades, surtout Sœur Daniel, on ne sait que lui faire; rien ne réussit à la soulager.

Adieu, ma très chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.

On attendait des Sœurs à la Guadeloupe; « les sujets étaient là », mais les derniers événements avaient retardé les professions, ce qui empêchait les départs.

LETTRE 594°

A LA SŒUR MARIE-THÉRÈSE GRIFFAUT, A PARIS

Départ et arrivée de Sœurs. Les Pères du Saint-Cœur-de-Marie font du bien au Sénégal. Lettre reçue de M. Châtenay. L'abbé Moussa calomnié.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Brest, 26 avril 1846.

Mes bien chères filles,

Nous venons de recevoir l'avis de départ pour douze religieuses sur *la Caravane*. On leur fait un grand logement dans la batterie, où elles seront toutes ensemble... Elles ont un aumônier qui leur dira la sainte messe au moins quatre fois par semaine ; enfin toute la composition du bâtiment faite exprès!

J'ai lieu d'être contente de mon voyage, mais je resterai deux jours de plus; au lieu de mardi je ne partirai que jeudi 30, et je ne passerai qu'un jour à Alençon. J'arriverai à Paris le 3 mai, d'ici là écrivez à Alençon.

Sœur Chantal vient d'arriver de Gorée; elle était très mal, la traversée l'a guérie; ainsi je vais la laisser ici attendre deux compagnes que je prendrai à Alençon pour les lui adjoindre et repartir par le premier bâtiment pour le Sénégal. Elle est bien un peu causeuse, mais je crois qu'elle vaut mieux que sa réputation.

Le gouverneur du Sénégal est mort. Encore un changement! Dieu veuille qu'on fasse un bon choix, ce pays m'inspire bien de l'intérêt.

Les missionnaires du Saint-Cœur-de-Marie y font déjà un grand bien; ils confessent beaucoup de monde. Vous avez dû recevoir des lettres par le Ministère, vous en savez autant que moi. Nos Sœurs de Mayotte sont restées sept jours à Gorée; elles ont édifié par leur piété et leur courage, elles sont reparties bien contentes. Sœur Léonie paraît plus tranquille. Dites-moi si vous avez des réponses du Havre. Y a-t-il des bâtiments en partance pour les Antilles?...

J'ai reçu la lettre de M. Châtenay qui nous autorise à faire faire les vœux à celles de nos jeunes filles qui sont prêtes à

partir (1); écrivez-lui pour le remercier de son attention, diteslui qu'il en part 12. Que je suis heureuse et contente! tout va bien. Envoyez ma lettre à ma sœur Rosalie, si vous le voulez, après l'avoir lue et copié les noms des Sœurs. Mille choses aimables à toutes nos chères filles, particulièrement à Sœur Césarine Bernard, Sœur Stanislas et Sœur Alexis; toutes me sont bien chères, vous le savez; je ne voudrais faire de peine à personne. Comment va notre bonne Sœur Miquelon? consolez-la, dirigezla, vous en ferez quelque chose; ne craignez pas de lui dire ce qu'elle doit faire et ce qu'elle ne fait pas. Sœur Eugénie est en bonne santé; sa physionomie est redevenue ce qu'elle était avant. Toutes nos petites religieuses sont heureuses et contentes et mangent avec bon appétit; elles se sont bien fortifiées. Nous avons eu un voyage charmant. Le bon Dieu nous envoie tout ce dont nous avons besoin. J'oubliais de vous dire que nos Sœurs de Gorée se confessent aux missionnaires : c'est pour nous une grande consolation.

Tout ce qu'on a dit de l'abbé Moussa sont des calomnies atroces ; dites-le à Sœur Césarine qui pourra le dire à M. Châtenay.

Je vous répète les mêmes choses, je ne sais pourquoi je cause tant.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi; je suis toute à vous.



LETTRE 592°

A LA SŒUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Lettres en communication. Destination des Sœurs qu'elle lui envoie.

Brest, 29 avril 1846.

Ma chère Sœur Madeleine,

Je vous prie de prendre connaissance des lettres que je vous envoie décachetées ; mais ensuite cachetez-les en les envoyant à

 Cette autorisation, donnée par M. Châtenay, venait de Mgr d'Autun. Voir lettre 594°. leur adresse. Je vous donne quelques conseils, mais si vous voyez qu'il y a lieu de faire autrement, vous êtes libre ; je cherche à vous éclairer, à vous rendre heureuse, voilà tout ; vous savez que j'ai une entière confiance en votre sagesse. Présentez mon respect à mon Père Violot ; dites-lui que je suis heureuse. J'espère vous voir à Cayenne avant deux ou trois ans.

30 avril.

Ma bien chère fille, Sœur Madeleine, voici les noms des Sœurs destinées pour la maison de Cayenne : Sœur Philomène pour aider à Sœur Juliette; Sœur Madeleine pour remplacer Sœur Mélanie; Sœur Madeleine la jeune pour la petite classe payante, Sœur X... pour une des classes gratuites. Ma bonne Sœur Stéphanie est destinée pour aider à nos Sœurs de Sinnamary. Ma Sœur Clarisse et Sœur Théophile pour une classe d'esclaves; c'est ainsi que la lettre du Ministre s'explique. Sœur Clarisse sera la Supérieure, Sœur Alberte économe à Mana; cependant vous pourrez la garder près de vous, si vous le voulez. Pour la Martinique, Sœur Athénaïs, Sœur Séraphine et Sœur Marie-Joseph Lambert.



LETTRE 593°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Mère Fondatrice prépare des départs. Ira bientôt à Cluny.

La sainte volonté de Dieu.

Paris, 14 mai 1846.

Ma bien chère fille,

J'espère que vous ne nous ferez pas attendre le résultat de l'audience à laquelle vous avez assisté. Toujours des tracasseries! enfin il faut se soumettre à la sainte volonté de Dieu. Je 90

LETTRE 594e

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY, A ALENÇON

Demande trois Sœurs pour la Guadeloupe.

Paris, dimanche 23 mai 1846.

Ma bien chère fille,

Envoyez-nous trois religieuses pour la Guadeloupe, dont deux des vôtres et une de la prison. Elles sont destinées à l'instruction des noirs, il faut plus de vertu que de science. Elles feront leurs vœux à Paris le saint jour de la Pentecôte : nous en avons la permission de Mgr d'Autun; je lui en donne avis, il est inutile d'en parler à personne. Je répondrai demain à M. le Curé ainsi qu'à Monseigneur.

J'écris à M. Portey pour vos commissions. Les Sœurs partiront le mardi de la Pentecôte pour se rendre au Havre où je les accompagnerai; elles s'embarqueront le 6; en attendant nous nous préparerons. Si vous avez quelque chose à nous donner, gardez-le pour une autre fois; donnez-leur seulement à chacune six guimpes, six chemises et leur robe, et puis envoyez-nous-les, nous les recevrons avec plaisir. Qu'elles soient ici jeudi, au plus tard vendredi.

Adieu, toute à vous.

LETTRE 595°

A MONSEIGNEUR ROUSSELET

Évêque de Séez

Regrette d'avoir déplu à Sa Grandeur; est prête à réparer sa faute involontaire.

Paris, 25 mai 1846.

Monseigneur,

J'apprends avec une très vive peine que vous êtes mécontent de moi; nos pauvres Sœurs d'Alençon m'ont transmis l'expression de vos plaintes, j'en suis toute contristée parce que j'étais loin de penser que j'avais pu déplaire à Votre Grandeur en envoyant vingt novices de Cluny se joindre à nos Sœurs d'Alençon. C'est là, Monseigneur, selon mes vues, du moins, un acte de simple administration; il ne s'agissait pour ces enfants ni de prise d'habit ni de faire des vœux, je n'ai donc pas cru manquer à mes obligations ni au respect que je dois à Votre Grandeur.

Veuillez vous rappeler, Monseigneur, que dans des moments difficiles, vous aviez daigné m'assurer qu'en cas du malheur que je vous faisais pressentir, vous nous conserveriez toujours votre protection dans votre diocèse, et que toujours nos Sœurs y auraient un asile tranquille. En envoyant une partie des anciennes novices à Alençon, je n'ai donc pas cru agir contre vos intentions. Il est vrai que je ne vous en ai point écrit; j'ignorais combien de temps durerait l'orage et par conséquent si je n'aurais pas à rappeler les novices dans un moment très rapproché.

Votre Grandeur m'ayant recommandé expressément de ne lui envoyer que des Sœurs de la maison de Cluny, je crois être restée dans les termes de cette recommandation. Du reste, Monseigneur, je regrette profondément cette démarche puisqu'elle vous a déplu, et je suis prête à prendre toute mesure réparatrice de ce tort involontaire que vous voudrez bien m'indiquer.

C'est dans les sentiments de vénération et de soumission en Notre-Seigneur Jésus-Christ que j'ai l'honneur d'être Monseigneur,

Votre très humble servante

Sœur Javouhey,
Supérieure générale.

90

LETTRE 596e

A LA SOEUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Conseils. Demande une Sœur. Envoi d'étoffe et affaire de Coutumier.

Paris, 26 mai 1846.

Ma bien chère fille,

J'attendais de vos nouvelles avec impatience; je craignais que ma Sœur Vitaline ne vous convînt pas et que vous ne fussiez dans l'embarras avec vos malades. Tâchez de former cette bonne Sœur; je crois qu'il y a de la ressource, mais qu'elle n'a pas rencontré la Supérieure qui ait eu la main assez forte pour la diriger; elle a du bon, il faut la tenir ferme, avec charité, sans faiblesse. Dieu vous éclairera et tout ira bien.

J'ai bien à faire en ce moment. Je vous prie de nous envoyer la petite Sœur Madeleine, anglaise, qui doit partir pour la Trinidad; retenez sa place pour lundi matin; vous lui donnerez des chemises et puis son petit trousseau sans draps ni serviettes, nous en avons; donnez-lui une bonne malle, pas trop lourde. Je vous envoie une robe pour ma chère Sœur Apollinaire; c'est le drap adopté pour la Congrégation: on met deux aunes et demie dans la jupe, et la largeur fait celle des manches. J'espère que cette chère Sœur sera contente d'ètre comme toutes ses compagnes. A mon retour du Havre, j'irai vous visiter ainsi que nos communautés voisines.

Je ne puis plus écrire, j'ai trop à faire. Mille choses aux bonnes souffrantes. Adieu, bien à vous.

LETTRE 597e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

La Servante de Dieu accompagnera les Sœurs au Havre. Son admiration pour l'œuvre de Dieu. Enverra à la Mère Rosalie les lettres qu'elle écrit à Mgr d'Autun et à Mgr de Séez. Vétures et professions.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 28 mai 1846.

Ma bien chère fille,

Nous sommes dans un coup de feu, nous préparons le départ de 16 religieuses. Les 13 des Antilles partent mardi pour se rendre au Havre, d'où le même bâtiment les mènera dans les deux colonies. Je les accompagnerai et passerai quelques jours avec elles pour terminer leur éducation religieuse, déjà bien avancée par la retraite et le saint mois de Marie. Comme l'œuvre de Dieu est facile quand il est avec nous!... que de miracles et de bénédictions il répand sur ses enfants! Trois sont arrivées d'Alençon ce matin; une de Brie-Comte-Robert et trois de Fontainebleau hier, toutes remplies de courage et de saintes résolutions.

Demain, je vous enverrai les lettres que j'écris à Mgr d'Autun et à l'Évêque de Séez; c'est pour vous et pour mon Père Rocault, notre saint protecteur. Nous donnons le saint habit à 14 religieuses et faisons faire les vœux, pour un an, à celles qui partent. Tout ceci s'est préparé sous l'aile de Joseph et de Marie, et vous remarquerez ce que nous disons à Monseigneur.

Adieu, toute à vous, votre sœur.

LETTRE 598e

A M. L'ABBÉ LANDRIOT

Supérieur du Petit Séminaire d'Autun

S'excuse de n'avoir pu lui écrire plus tôt. Prises d'habit et professions autorisées par Mgr d'Autun.

Paris, 28 mai 1846.

Monsieur le Supérieur,

Mes longues courses nécessitées par les besoins urgents de nos nombreuses maisons m'ont empêchée d'avoir l'honneur de vous écrire depuis notre voyage d'Autun. M. l'Abbé Châtenay, de son côté, est tellement absorbé par les approches du sacre de son digne ami, Mgr l'Évêque de Pamiers (1), qu'il éprouve comme moi l'extrême regret de ne vous avoir point remercié de votre excellente hospitalité et de votre bon accueil. Veuillez aujour-d'hui agréer l'assurance de notre entière gratitude.

En même temps, Monsieur le Supérieur, conformément aux intentions de Mgr d'Autun et selon vos désirs que j'ai pris tout à fait à cœur, nous sommes à la veille de donner l'habit aux deux postulantes qui ont été préparées dans votre maison et sous la direction de ma Sœur Symphorienne. Les deux novices d'Autun vont être également admises à prononcer leurs vœux. Nous profiterons de la même circonstance pour celles de nos anciennes postulantes et novices, selon qu'il avait été convenu, au nom de Monseigneur, lorsque vous vîntes pour traiter à Paris la pacification des différends. Il restera encore à admettre à la profession un certain nombre de novices réparties dans les établissements et qui ne peuvent être réunies qu'à l'époque de la retraite annuelle, Cela fait, il n'y aura plus de prise d'habit ni profession ailleurs qu'au noviciat de Cluny, déclaré provisoirement unique par nos engagements avec Mgr d'Autun. Nous

Mgr Alouvry, qui remplaça sur le siège de Pamiers Mgr Ortric décédé. Mgr Alouvry démissionna en 1856.

aurons soin de vous adresser les noms de toutes les Sœurs admises.

Veuillez, Monsieur le Supérieur, faire connaître à Sa Grandeur ce que j'ai l'honneur de vous communiquer, et recevoir de nouveau l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE 599°

A LA MÈRE THÉOPHILE MONTET, A ROUEN

Lui annonce son passage à Rouen. Quelques recommandations.

Paris, 29 mai 1846.

Ma bien chère fille,

Nous sommes prêtes à partir pour nous rendre à Rouen, au nombre de 12, et à prendre deux Sœurs, l'une à Quevilly, la petite Sœur de Meaux ou la vôtre de Meaux, et la Sœur que M. Pachap croit que les colonies guériront, à cause de sa faible poitrine. Vous donnerez une malle pour les deux; il faudra donner le linge de corps à celle qui est malade sans le mêler, et de la flanelle; pour la seconde, nous avons du linge. Qu'elle ait ses robes et ses petites affaires, mais pas de fatras. Vous ferez porter les effets lundi ou mardi matin, rue du Bac, diligence N.-D. des Victoires; nous y arriverons mardi à une heure de l'après-midi, et nous en repartirons une heure après, les places sont retenues jusqu'au Havre. Nous dînerons au bureau : teneznous prêts un gigot, un bon poulet et du fromage; nous trouverons du pain à Rouen; mettez un peu de sucre et de chocolat dans un cabas. Le bâtiment attend nos Sœurs pour partir mercredi.

Nous avons fort à faire, mais le bon Dieu est là, c'est pour lui que nous marchons.

Adieu, toute à vous. Je vous raconterai beaucoup de choses. Adieu encore une fois. Écrivez-moi de suite pour me dire si vous me comprenez bien.

LETTRE 600e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

La Vénérable recommande les Sœurs qu'elle lui envoie. Elle partage ses peines et ses joies. On va faire imprimer les règlements religieux.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Le Havre, 3 juin 1846.

Ma bien chère fille,

Nous sommes arrivées, hier 2, croyant partir demain... voilà qu'il n'y a pas assez d'eau pour sortir, et je ne sais pas le jour où l'on pourra lever l'ancre; je suis obligée de repartir demain. Je veux vous dire un mot pour vous recommander nos chères petites Sœurs. Je désire que vous soyez contente d'elles; le bon Dieu leur donnera les grâces nécessaires pour bien remplir leur devoir; elles ont bonne vocation, c'est sur quoi je compte. J'ai fait les désignations pour éviter toute petite récrimination; ne jugez pas avant de les voir à l'œuvre.

Aussitôt que j'écris, je prends un point de côté... Pardonnezmoi, croyez que je pense sans cesse à vous; vos peines et vos joies, je les partage également. Vous savez combien je vous ai toujours aimée, vous avez toujours partagé mes difficultés et mes consolations. Nous allons bien; le noviciat est nombreux, mais bien jeune!...je vous dirai toutes nos espérances la première fois que je vous écrirai...

J'espère qu'on ne vous fera plus attendre si longtemps; le diable s'était mis en travers, Dieu lui a commandé de nous laisser en paix. Vous ferez bien d'envoyer à la Guadeloupe les Sœurs qui y sont destinées, parce que les rôles du Ministre les portent ainsi. Les vôtres sont celles que je préfère... Dites-moi l'effet qu'aura produit ma bonne Sœur Marie-Joseph (indigène). M. Pécoule a obtenu deux Sœurs pour une salle d'asile sur son habitation; elles seront à la solde du gouvernement; M. Pécoule fournira le mobilier pour les Sœurs et pour les classes. Avec

elles partiront deux Sœurs pour la Trinidad. Je n'ai pas besoin de vous recommander la plus grande prudence à cause de la mauvaise saison; toutes jouissent d'une bonne santé.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi ; assurez toutes nos chères filles de mon tendre et sincère attachement.

Nous allons faire imprimer nos règlements, afin que chacune de nous les ait dans sa poche pour lui en rappeler la mémoire.

do

LETTRE 604°

A LA SOEUR JOSÉPHINE TARRIOT, A PONDICHÉRY

Départ de religieuses pour les Antilles. Conseils personnels. Noviciats préparatoires. Noviciat indigène de Karikal. Esprit de pauvreté à entretenir dans la Congrégation.

Le Havre, 3 juin 1846, 6 heures du soir.

Ma bien chère fille,

On nous assure qu'un bâtiment part pour Pondichéry; je vous dirai pourquoi je me trouve ici : j'arrive avec des religieuses qui partent pour les Antilles. Le bâtiment est prêt ; demain elles s'embarquent remplies de courage et de bonne volonté. Elles sont appelées pour évangéliser les esclaves, afin de les préparer à la liberté. Depuis une année, 50 sont parties pour les mêmes missions; prions le Seigneur qu'il donne le succès à leur sainte entreprise.

J'ai envoyé vos lettres à ma Chère Mère Rosalie qui vous répondra. Il me semble que votre courage doit se ranimer depuis que vous avez de nouvelles compagnes. Ne vous laissez pas accabler par les tracasseries; ne vous mêlez pas de ce que font les autres. Tâchons de bien faire, laissons à Dieu le soin du succès. Conservons notre âme en paix et nous ferons beaucoup de bien; tout ce qui nous trouble ne vient pas de Dieu, il ne se communique que dans la paix. C'est là ma boussole, elle ne me trompe jamais.

Nous sommes en paix avec Nosseigneurs les Evêques; nous sommes heureuses. Le noviciat est bien nombreux, il a peine à suffire, car les besoins sont immenses. Nous établissons des noviciats préparatoires, comme petits séminaires; ils seront de 50 élèves bien choisies, prises dans nos différents pensionnats. On y entrera de dix à quinze ans; on fera cinq ans d'études religieuses et de sciences nécessaires à l'enseignement. On les appellera Filles de Marie; les parents donneront leur consentement par écrit.

J'attends avec impatience des nouvelles de votre petit noviciat... Il est difficile de donner des conseils de si loin; il vaudrait mieux que Monseigneur vous dise comment il entend les choses. Les charges ne peuvent pas toutes peser sur la Congrégation sans retour, il faut de l'ordre pour se soutenir. La maison de Pondichéry ne peut ni ne doit en faire tous les frais. Les santés se perdent si facilement à Pondichéry! nous n'avons pas de retraite, il n'y a que les petites économies qui peuvent soutenir les infirmes. Vous savez cela comme moi; parlez-en avec prudence et sagesse, surtout sans inquiétude. Ne faites jamais de dettes.

Nos maisons de France vont bien, mais elles sont pauvres. Je désire surtout que l'esprit de pauvreté s'affermisse. Que notre richesse soit la sainte pauvreté! Ma chère fille, sur dix religieuses qui se damnent, il y en a huit qui se perdent par le péché contre la pauvreté... Je vous parle de choses tristes, et cependant je suis contente et heureuse. Allons, je m'arrête là. Adieu, toute à vous et à nos chères filles des deux maisons.

Priez pour votre vieille Mère. Présentez mon profond respect à Monseigneur. Je prie Sa Grandeur de me parler un peu de ses projets pour le petit noviciat indigène.

LETTRE 602e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Embarquement des Sœurs au Havre. La Servante de Dieu se prépare à visiter les établissements du diocèse de Beauvais, Pondichéry.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, mardi 8 juin 1846.

Ma bien chère et bien-aimée fille, sœur et amie,

Mon premier soin en arrivant du Havre est de vous dire que nos chères filles se sont embarquées le 4 avec le plus beau temps, bon vent, un charmant bàtiment et un aumônier qui dira la sainte messe tous les dimanches et jeudis pour nos chères voyageuses. Je suis heureuse d'avoir enfin pu suffire au premier besoin de nos chères enfants des colonies; nous en préparerons encore une douzaine pour octobre ou novembre, tant pour le Sénégal que pour les Antilles: on ne demande pas de grande science, mais piété, courage et parfait dévouement. Il faut partout des salles d'asile.

Je vais faire une petite tournée dans le diocèse de Beauvais, y visiter toutes nos chères filles; ensuite passer quelques jours à Paris, puis je me rendrai à Cluny. Vous voir, vous entendre sera pour moi un grand bonheur!

Les lettres que je vous envoie de Pondichéry vous feront de la peine; je sors du Ministère où on me dit d'être tranquille. M. le Préfet apostolique ne peut rien contre nos établissements; que mes Sœurs se rassurent. Si ma bonne Sœur Joséphine le voulait bien, elle mettrait le Préfet dans sa manche, elle en ferait tout ce qu'elle voudrait. Elle est plus fine que lui... à quoi a pu aboutir tout ce qu'il a voulu faire? à rien. La pauvre Sœur se tourmente.....

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.

Je n'ai pas d'argent; sans cela je serais partie plus tôt; nous n'en recevrons que le $25\,\mathrm{de}$ ce mois.

Nous avons la certitude que Sœur Alexis de Toulouse est à Madrid avec la jeune Espagnole qui était au pensionnat de Paris depuis trois ans.

LETTRE 603°

A LA SOEUR LOUISE FOURÈS, A CRÉPY-EN-VALOIS

Au sujet d'une Sœur malade. Conseils pour avoir la paix.

Paris, 12 juin 1846.

Ma bien chère fille,

Ma Sœur Léonie veut bien aller chercher votre chère malade pour vous éviter la peine de quitter votre maison avant les vacances. Mettez toute votre confiance en Dieu et moins dans les créatures, et vous aurez la paix.

Je désire que ma Sœur Hélène trouve la santé en respirant l'air natal. Pour vous, je vous supplie de ne pas vous tourmenter; nulle part on ne fait de distribution de prix, les temps sont trop malheureux.

Adieu, mes bien chères filles, priez pour moi.



LETTRE 604°

SANS INDICATION DE PERSONNE

La Vénérable va partir pour Cluny. Miracles de Dieu pour l'Institut. Humilité, vertu fondamentale.

Paris, 29 juin 1846.

Ma bien chère fille,

Il me serait bien doux de répondre à votre aimable invitation; mais on ne fait pas toujours ce qui plaît davantage. Je vais partir pour Cluny, pour voir cette chère famille de Saint-Joseph qui augmente tous les jours de plus en plus. Partout on réclame leurs services; il faudrait qu'elles naissent toutes prêtes à travailler. Le bon Dieu fait des miracles pour nous, vous en savez quelque chose.

Combien nous devons être reconnaissantes envers un Dieu qui nous prodigue tant de bienfaits sans mérite de notre part! Tâchons de lui plaire par une profonde humilité; c'est la vertu qui nous convient, c'est celle qui lui est le plus agréable; qu'elle soit notre vertu favorite, et nous serons sûres de plaire à Jésus et à Marie. Là se borne toute mon ambition.

Adieu, toute à vous. Mille choses aimables à nos bien chères filles.

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY, A ALENCON

Annonce son voyage à Cluny. Recommande de ne pas contracter de nouvelles dettes.

LETTRE 605°

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 1er juillet 1846.

Ma bien chère fille,

Je ne veux pas quitter Paris sans vous dire bonjour ainsi qu'à toutes nos chères filles d'Alençon. Je pars demain à midi pour me rendre à Cluny. Je sens un grand besoin de voir toute notre famille qui doit être nombreuse. Je serai de retour vers le 15 et je vous rendrai compte de ce que j'aurai fait dans cette visite; à mon retour j'irai vous voir. Je prie ma bonne Sœur Marie-Thérèse d'ajouter à ma lettre, en vous rendant compte de nos affaires d'intérêt qui nous font une loi de ne pas augmenter nos dépenses, si nous ne voulons pas succomber sous le fardeau des dettes. Au nom du ciel, n'en faites plus avant que nous ayons payé les anciennes! Je compte écrire de Cluny à Mgr de Séez; c'est ma bonne sœur Rosalie qui sera ma secrétaire.

Toute à vous, votre sœur et amie.

LETTRE 606e

A MONSEIGNEUR ROUSSELET

Évêque de Séez

Au sujet de la profession des novices qui sont à Alençon.

Cluny, 3 juillet 1846.

Monseigneur,

Ma bonne sœur Marie-Joseph m'écrit au sujet des novices qui ont accompli leur noviciat dans votre diocèse. Elle me dit avec grande raison qu'il serait temps qu'on admît ces chères filles à prononcer leurs vœux, d'après le consentement qu'en a donné Mgr d'Autun.

J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Grandeur que lors des arrangements récents avec Mgr l'Évèque d'Autun, il a été formellement stipulé que toutes les novices de Cluny et des autres maisons de la Congrégation seraient admises, pour cette fois, à faire leurs vœux dans leurs maisons respectives. J'expose cette situation à Votre Grandeur, telle qu'elle a été consentie par Mgr d'Autun. Daignez, Monseigneur, prendre en considération cet état de choses et décider si vous permettez que nous profitions en ce moment de ce consentement primitif, ou bien si vous voulez vous-même en référer à Mgr d'Autun. Nous nous en rapportons à toute votre sagesse et à votre bienveillance pour la Congrégation.

Quelle que soit votre détermination, je supplie Votre Grandeur de vouloir bien nous continuer sa protection et croire toujours à la soumission entière et au profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE 607e

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY, A LIMOUX

Ira bientôt à Limoux. Joie d'avoir un saint Pape. Projet d'un voyage à Rome. Amour de la Mère Fondatrice pour la simplicité.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Cluny, 8 juillet 1846.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Vous allez être étonnée de recevoir une lettre de moi datée de Cluny; je n'ai pu résister au désir de voir nos chers bons amis et nos Sœurs bien-aimées avant d'aller à Limoux. J'attends avec impatience la maturité du raisin; écrivez-moi à Paris, dites-moi le jour qu'il faut partir, et je me rendrai de suite.

Nous allons bien, nous sommes dans la joie d'avoir un saint Pape (1); il me semble que c'est notre sauveur... j'irai recevoir sa bénédiction l'an prochain. Tâchez de savoir l'italien et vous serez mon interprète.

Je compte partir pour Limoux dans la première semaine d'août, plus tôt si vous le voulez, à une condition c'est qu'on ne me souhaitera pas ma fête. Si on le faisait, je partirais; je ne veux aucune cérémonie, j'aime tant la simplicité! Je suis enchantée de Cluny, tout va à merveille; le noviciat est nombreux et paraît bien composé; la directrice est douce et convenable; l'aumônier reste le pensionnaire de M. le Curé, il loge en ville, toutes les physionomies annoncent le calme et la paix.

Nous avons bien chaud, vous devez griller! les raisins seront rôtis.

Je partirai samedi pour Paris; écrivez-moi, nous sommes inquiètes de votre silence.

Adieu, toute à vous. Mes compliments à M. le Curé et mon affection à nos chères filles.

 Comte Mastaï-Ferretti, précédemment archevêque de Spolète, puis d'Imola; cardinal en 1840, élu pape le 16 juin 1846 sous le nom de Pie IX.

LETTRE 608e

A LA SŒUR JOSÉPHINE TARRIOT, A PONDICHÉRY

Cluny, 8 juillet 1846.

Ces quelques lignes suivent une lettre d'affaires écrite par Sœur Marie-Thérèse Griffaut.

Combien je suis heureuse quand je reçois des nouvelles de Pondichéry! Que je voudrais être près de vous pour partager vos travaux! J'encourage toutes nos bien chères filles. Je présente mon profond respect à Monseigneur (1) et lui demande sa bénédiction.



LETTRE 609e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Renseignements divers.

Chalon, 13 juillet 1846, 4 heures.

Ma chère fille,

Madame Bailly veut bien donner les 300 francs pour sa chère fille. Elle vous enverra 100 francs par la première occasion, autant quand elle prendra le voile blanc et pour le voile noir ; son trousseau et son entretien jusqu'aux vœux.

Je pars à 6 heures dans le coupé ; je me porte bien. Ma Sœur Céleste reviendra seule.

Adieu, toute à vous. Soignez bien ces jeunes postulantes afin qu'elles prennent le voile blanc à la retraite.

Adieu, toute à vous.

Mgr Bonnand, évêque de Drusipar (à Pondichéry), avec qui la Vénérable était en correspondance pour fonder un noviciat à Karikal.

LETTRE 610e

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY, A ALENÇON

Impressions de la Mère Fondatrice sur son séjour à Cluny. Affaire de Sœur Moreau, Elle prépare un envoi de Sœurs.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 20 juillet 1846.

Ma bien chère fille,

J'arrive de Cluny où j'ai passé huit jours agréablement; nous avons causé tout à notre aise des maux passés, des biens présents et des espérances qui sont entre les mains de Dieu. Tout m'a paru sous un jour nouveau. L'aumônier est très bien, les novices et les postulantes en nombre suffisant et bien ferventes; dans le nombre, quelques sujets de mérite; les santés sont améliorées, mais les bourses sont toujours vides.

On ne sait pas encore comment se terminera l'affaire de Sœur Moreau; si elle paye, tout ira le mieux du monde; cela calmera bien des petites inquiétudes. Enfin j'ai vu Cluny par le plus beau temps du monde.

Je voudrais bien envoyer à Brest les Sœurs destinées pour Gorée; l'Élan va partir, il emmène le gouverneur et sa famille; je compte sur ma bonne Sœur Chantal, ma Sœur Claire, et ma Sœur Michaël qui est à Paris. Cependant je crois qu'il est plus sage de ne les envoyer que vers la fin d'octobre; priez le Seigneur de m'éclairer. Que je voudrais aller à Alençon avant d'aller à Limoux! mais cela me paraît difficile.

Mille choses aimables à toutes nos chères filles. Je suis toute à vous.

LETTRE 611°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Au sujet de leur pauvreté mutuelle. Questions temporelles. Dévouement de M. Châtenay. Faveurs de Mgr l'Archevêque de Paris.

Paris, 20 juillet 1846.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Je vois avec plaisir que votre plus grande maladie, c'est la pauvreté. Que je serais heureuse de pouvoir mettre un onguent un peu plus gros sur vos plaies! hélas! je ne suis guère en meilleure santé; mais à votre imitation, je veux être tranquille; j'attends des moments plus heureux.

Le bon curé Moussa (1) vient d'arriver en France par Marseille; il ira peut-être vous visiter. Il vient à Paris pour affaires.

Attendez encore pour nous envoyer les Sœurs, puisque vous n'avez pas d'argent ni nous non plus. J'ai payé M. Pople; les doublons (2) n'ont pas cours à Dijon.

J'ai été très contente de M. l'Aumônier; mais je le trouve un peu tâtillon et puis long dans ses visites. Il m'a paru assez bien disposé pour nous, et nous avons causé d'un pensionnat à créer par nous et libre de recevoir qui nous voudrions, pour la garantie des maisons du diocèse de Dijon. Il s'est chargé de sonder les dispositions de Monseigneur. Ne parlons à personne de ce projet. Si Dieu le veut, nous ferons sa volonté.

J'ai vu M. Châtenay, il est content de notre position. Mgr d'Autun n'a pas encore reçu sa réponse à la lettre de M. Landriot; mais il ne faut rien presser, c'est le système de mon Père Rocault. L'archevêque de Paris écoute avec bonté quand on lui dit du bien de nous; hélas! il tracasse toujours le Sacré-Cœur (3); ces Dames disent que nous sommes plus heureuses qu'elles. On reproche à M. Châtenay d'être tout aux Sœurs de Saint-Joseph.

Il nous est arrivé neuf dames pensionnaires, anglaise, irlandaise, russe et françaises, les meilleures gens du monde. Des postulantes en pile... en général tout va bien. Chaque maison

^{1.} Un des prêtres indigènes élevés par la Mère Javouhey.

^{2.} Monnaie espagnole.

^{3.} La Société du Sacré-Cœur de Jésus fut fondée par la bienheureuse Mère Barat. Elle naquit à Joigny, en Bourgogne, en 1779, et mourut à Paris en 1865. A l'époque de cette lettre, 1846, cette Société passait par les mêmes épreuves que celles de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny.

d'éducation s'occupe de la fin d'année, elles n'ont pas le temps de respirer ni de se plaindre.

Écrivez-moi souvent et longuement, cela vous coûte si peu! Mon souvenir à ma bonne Sœur Émilienne, à Sœur Marie-Thérèse, à notre chère maîtresse des postulantes, ainsi qu'à ses élèves; les novices ne sont point oubliées. Présentez mon respect à M. Genty, qu'il prie pour moi; et puis à mon bon Père Rocault, cela va sans dire.

Pour vous, ma bien chère fille, vous savez ce que je vous suis. Votre sœur et amie.



LETTRE 612e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

L'abbé Moussa à Paris. Demande des détails sur le voyage de la Chère Mère Rosalie à Autun.

Paris, 23 juillet 1846.

Ma bien chère fille,

L'abbé Moussa vient d'arriver bien à propos pour confondre ses ennemis et les nôtres; il porte dans tout son être l'empreinte de la vertu la plus pure; ses paroles, son maintien sont l'innocence même. Il est allé droit au Séminaire du Saint-Esprit, on lui a dit qu'il n'y avait pas de place; nous l'avons logé chez M. Châtenay où il est très bien. Il a fait sa visite au Nonce d'abord, qui l'a reçu comme son fils; le Roi, comme son aumônier de Fontainebleau d'il y a cinq ans; il lui a dit les choses les plus gracieuses. La reine et M^{me} Adélaïde lui ont assuré que s'il avait besoin de quelque chose il pouvait s'adresser à elles.... tout cela ne lui semble pas extraordinaire. L'intendant de la bouche du roi est son ami, voilà le nœud gordien.

Je veux que vous me disiez votre voyage d'Autun dans le plus menu détail, votre arrivée chez les Sœurs, votre règlement de compte, les paroles échangées avec n'importe qui. Adieu, réponse de suite. Mille choses à ma bonne Sœur Émilienne, en attendant que je lui écrive.

LETTRE 643e

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY, A LIMOUX

La Vénérable va à la retraite de Compiègne. Toutes les affaires vont bien. Ne pas mettre d'obstacles aux desseins de Dieu par des résistances à la grâce. Prochaine fondation à Pamiers.

Paris, 24 juillet 1846.

Ma bien chère fille,

Encore un peu de temps et vous me verrez. On me tourmente pour assister à la retraite de Compiègne avant de partir; nous reviendrons ensemble à celle de Cluny si nous le trouvons nécessaire. Je pense que je serai aux vendanges avec vous, c'est mon grand désir. Je pourrai bien laisser ma sœur Marie-Joseph pour me remplacer à Compiègne; je vais demain y passer un jour afin d'arranger tout pour le mieux. Ma santé est bonne et me permet de faire des projets... Dieu sait si je les exécuterai!

Je me porte à merveille, toutes nos affaires vont très bien. Il me semble que nous touchons aux grandes époques qui n'arrivent pas tous les siècles! prions, prions beaucoup afin que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse en nous; n'y mettons pas d'obstacles par nos résistances à la grâce. Soyons humbles et petites, et Dieu nous aimera.

Écrivez-moi, dites-moi si vous avez des postulantes et de quel genre. Nous allons avoir des Sœurs à Pamiers; il en faut deux de quarante ans environ et deux plus jeunes, nous arrangerons tout cela; j'ai déjà la Supérieure, c'est le principal.

Adieu, ma bien chère fille.



LETTRE 614e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Un mot de l'affaire Moreau.

Paris, 28 juillet 1846.

Ma bien chère fille,

Votre lettre qui m'annonce le résultat de l'affaire Morea u ne m'étonne pas; elle confirme toutes nos prévisions. Il faut demander une pension de 1.500 francs, à raison de l'exception que nous avons faite en la recevant.

Monseigneur savait tout lorsqu'il m'a dit de la recevoir. Je voudrais bien que M. le Curé consulte encore sur cette affaire les hommes instruits des lois de la justice. Je crois que vous devez conserver les billets, ils sont acquis à la Congrégation.

Adieu, je suis toute à vous.

90

LETTRE 645°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Lui conseille d'aller à Dijon pour affaires.

Paris, 8 août 1846.

Ma bien chère fille,

J'espérais recevoir de vos nouvelles avant de vous écrire; mais les affaires de Dijon m'ont contrariée tellement que je vous envoie toute l'affaire.

Dès que vous serez libre, vous irez à Dijon, vous verrez M. le Préfet et M. le Directeur. Vous les prierez de vouloir bien demander une autre Congrégation pour soigner les malades; vous leur direz que je suis décidée à retirer nos Sœurs, car elles sont insultées à chaque instant par les domestiques qui ont la confiance dont elles auraient besoin pour remplir leur devoir envers les malades. Cette confiance ne peut se partager... Nous voulons être à Dijon comme à Rouen, ou pas du tout. J'espère que dans trois mois ces messieurs auront trouvé les moyens de

nous remplacer. Écrivez d'abord dans ce sens à M. le Directeur (1) et à M. le Préfet.

Après votre visite à Monseigneur, je vous enverrai tout ce que vous désirez. Il me tarde de savoir ce que vous dira Sa Grandeur; la réponse de M. Châtenay ne l'aura pas fait rire, il parle d'une consultation de Rome...

La fin manque.



LETTRE 646e

A M. DUGAST

Directeur de l'Asile à Dijon

Le remercie d'avoir fait droit à quelques-unes de ses observations, mais regrette qu'il ne partage pas ses vues.

Paris, 7 septembre 1846.

Monsieur le Directeur,

Je ne saurais trop vous remercier de l'empressement avec lequel vous avez bien voulu faire droit à celles de mes observations qui concernaient le cahier de visite et les avances d'argent pour les achats à faire par les religieuses. J'aime en outre à me reposer sur votre bienveillante sollicitude pour ce qui regarde le logement de nos Sœurs.

Je regrette bien vivement que vous n'ayez pas cru pouvoir accéder à mes désirs sur les autres points qui faisaient l'objet de ma lettre, et j'aurais été heureuse de me rendre moi-même à vos vues. Mais la connaissance que j'ai des besoins d'une communauté m'a convaincue que la position de nos Sœurs à Dijon est trop propre à relâcher parmi elles le lien de l'obéissance religieuse, pour que je croie pouvoir modifier les intentions que j'ai eu l'honneur de vous faire connaître.

Veuillez donc, Monsieur le Directeur, soumettre à M. le

^{1.} La Chère Mère Rosalie écrivit, en effet, le 16 août 1846, au Directeur de l'Asile de Dijon, pour le prévenir qu'on retirerait les Sœurs de l'Asile si une situation plus facile ne leur était faite. Le 7 septembre, la Mère Fondatrice va écrire elle-même à M. Dugast. (Voir lettre suivante.)

Préfet la lettre qui renferme mes observations, à moins que vous ne préfériez que je le fasse moi-même.

Quelle que doive être l'issue de cette afiaire et quelque regret que j'éprouve de me trouver en divergence d'opinion avec vous, les sentiments de reconnaissance personnelle qui vous sont justement acquis de la part des Sœurs et de la mienne n'en seront en rien altérés.

Agréez, Monsieur le Directeur, la nouvelle assurance du respect avec lequel j'ai l'honneur d'ètre, etc.



LETTRE 647°

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY, A PARIS

La presse de retourner à Alençon. Annonce son arrivée à Paris. Nouvelles diverses.

Cluny, 24 septembre 1846.

Ma bien chère fille,

Je vous adresse la lettre de M. le Curé d'Alençon qui désire vivement votre retour à cause de la rentrée (1). Je pense que vous devez donner parole pour y être le 15 octobre, par la raison que je serai à Paris le 20. Nos Sœurs de Paris se garderont bien cinq jours.

La pauvre folle est tellement agitée que ma bonne Sœur Hélène veut bien attendre quelques jours qu'elle soit plus tranquille; elle se charge de l'amener. Pour moi je hâterai mon voyage le plus que je pourrai, afin de me rendre au désir de mes chères filles de Paris. Nous ne pouvons emmener personne de Cluny avant la retraite, mais la désignation sera faite.

Nous pensons qu'on peut différer les vœux d'Alençon jusqu'à la bénédiction de la chapelle qui aura lieu plus tard. Nous verrons à mon retour.

Je vous prie d'éviter toute dépense que vous ne pouvez payer ; il n'y a pas le sou à Cluny. Ma Sœur Clotilde écrit qu'elle

1. La Chère Mère Marie-Joseph était Supérieure à Alençon depuis un an.

a emprunté 20 francs pour aller au marché. N'oubliez jamais notre saint vœu de pauvreté.

Adieu, ma bien chère fille; mes amitiés à nos chères Mères de Paris. Bonjour à toutes nos Sœurs.

90

LETTRE 618e

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY, A LIMOUX

Retarde son voyage à Limoux.

Paris, septembre 1846.

Ma bien chère fille,

Je ne veux pas renoncer au désir, ou plutôt au plaisir de vous faire une visite; gardez-moi du raisin. Il est important que je vous voie en novembre, si ce n'est pas plus tôt. Je suis accablée d'ouvrage que je fais assez mal pour le salut des colonies; nous nous y tiendrons, je l'espère, parce que c'est l'œuvre de Dieu.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous. Je suis heureuse, j'aime le bon Dieu de tout mon cœur; il m'a tant donné de marques de son amour!



LETTRE 619e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Nombreux placements retardant le voyage de la Servante de Dieu. Recommandations pour l'admission des sujets.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Limoux, 7 octobre 1846.

Ma bien chère fille,

Je serais bien heureuse d'être à la fin de votre retraite; mais il faut que je retourne d'ici à Paris voir les affaires les plus pressées et me rendre aussitôt près de vous pour le choix de celles qui doivent partir aux colonies ou être placées dans différentes maisons de France.

Tâchez que tous les vœux qui se feront à haute voix ne soient que pour un an (1). Parlez en particulier à toutes les novices; et si vous en rencontrez de douteuses, remettez-les pour plus tard; montrez-vous bonne et charitable envers toutes, afin qu'elles vous ouvrent leur cœur. Donnez le voile blanc à celles que vous en trouverez dignes; envoyez-les plus tard en maison, c'est la meilleure preuve pour la vocation. Gardez près de vous toutes les jeunes professes.

Nous aurions ici besoin d'une Sœur qui sût très bien la langue française, qui soit pieuse, régulière; c'est pour la fonction de première maîtresse dans un pensionnat. On ne veut pas de maîtresse du Midi à cause de l'accent; je vous raconterai tout cela.

Je serai près de vous avant le 25, j'ai cette espérance.



LETTRE 620e

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY, A LIMOUX

La Mère Fondatrice a échappé à une catastrophe. Mutations dans le personnel des maisons du Midi. Intrigue de Sœur Timothée. Espère que le bon Dieu conservera son œuvre intacte.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, lundi 26 octobre 1846.

Ma bien chère fille,

Depuis mon arrivée miraculeuse, je n'ai eu que le temps de vous faire écrire pour vous rassurer. La Providence nous con-

1. Comme il a été dit au III° volume des Lettres, page 15, on ne faisait alors, à Cluny, les vœux que pour un an, parce que Mgr d'Héricourt exigeait que dans la formule des vœux on lui promît « pleine et entière soumission ».

duisait comme Loth, hors des rives de la Loire, pour les submerger par un déluge. Vous savez par les journaux tous les malheurs arrivés dans ces beaux pays ; nous n'avions que quelques heures d'avance sur la catastrophe!

Je réponds à votre lettre : faites pour le mieux, c'est tout ce que nous pouvons pour le moment. La Supérieure de Saint-Chinian va partir aussitôt que, les routes seront libres, et les Sœurs de Pamiers iront avec elle jusqu'à Toulouse, mais ce ne peut être que les premiers jours de novembre. J'écris à Chalabre, afin que ma Sœur Mathilde aille conduire la Sœur cuisinière, Sœur Tharsille et compagnie, pour les installer, les mettre en train; ce n'est pas petite chose! Je voudrais contenter tout le monde, chose impossible! mais j'espère que, dans un mois, toutes les difficultés seront passées et tout ira bien.

Nous recevrons avec plaisir les Sœurs que vous nous enverrez; mais gardez la bonne Sœur Hélène qui a amené les folles, ce sera une aide pour Sœur Saint-Martin. Gardez aussi la Supérieure de Lavelanet et faites-la maîtresse des pauvres. Je vous adresserai dans deux jours la lettre de Sœur Timothée avec observations; elle m'a envoyé une pancarte de son évêque qui signifie beaucoup de ruse de la part de cette Sœur! M. Châtenay me trace la réponse; M. Gondin en avait fait autant, il a eu le même succès. Chacun prétendait avoir une portion de la Congrégation... et voulait faire une maison principale; j'espère qu'ils seront trompés dans leur espérance et que le bon Dieu conservera son œuvre intacte.

Je veux que ma lettre parte ; adieu, toute à vous.

Votre Mère, votre sœur.

Ma sœur Marie-Joseph est partie hier soir; tout va assez bien. Quand je serai tranquille, je vous raconterai des histoires... ne vous tourmentez jamais.

Bonjour à toutes mes filles. Ma compagne de voyage a été charmante.

LETTRE 621e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Questions diverses. Prochaine visite de M. le Supérieur d'Autun. Recommande le calme et la prudence.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 28 octobre 1846.

Ma bien chère fille,

Je vous adresse cette lettre... Les comptes rendus de cette Sœur ne lui font pas beaucoup d'honneur ou je n'y comprends rien. J'attends avec anxiété des nouvelles de M^{III} Fanny et de sa compagne de voyage.

Vous pourrez nous envoyer par Mâcon une rotonde de huit places comme les dernières; j'aurais bien voulu choisir les sujets, j'ai peur des mauvaises têtes! et puis, et puis, je voudrais tant vous voir, causer avec vous pour vous raconter tout ce qu'on dit de notre saint Évêque d'Autun. On nous annonce M. le Supérieur d'Autun; que veut-il?... Restez calme et tranquille, mettez en Dieu toute votre confiance, il est plus fort que tous les hommes. Soyons prudentes dans nos paroles, ne nous plaignons pas, ne parlons qu'en bien de nos ennemis, n'ayons de franc-parler qu'avec nos amis éprouvés par l'adversité. M. Châtenay vous écrira; c'est notre providence, il déjoue toutes les cabales, c'est notre Ange tutélaire.

Adieu, écrivez-moi pour me dire le nom de celles que vous voulez nous envoyer, je vous répondrai tout de suite. Toute à vous.

LETTRE 622°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Au sujet de la maison de Saint-Donat. Demande des Sœurs et des postulantes. Diverses recommandations. Lui renvoie Sœur Adolie. Entrevue de MM. Châtenay et Landriot.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 3 novembre 1846.

Ma bien chère fille,

Je suis si occupée de déplacements et de placements, que je n'ai pas le temps de vous dire la moitié de tout ce qui me préoccupe. D'abord je crois qu'il ne faut pas détruire la maison de Saint-Donat, mais rappeler près de vous la Supérieure; mettez-en une autre et tout ira bien. On peut la calomnier, mais il y a des vérités que je connais depuis longtemps; ensuite faites ce changement pour éviter toute contestation avec le clergé, faites-le pour moi qui l'ai promis. Mettez-y une bonne Supérieure; j'ai pensé à ma Sœur Adeline, je crois qu'elle conviendra, la Sœur Romayas viendra prendre sa petite classe et tout ira bien; n'envoyez pas une jeune personne.

M. le Supérieur du Séminaire d'Autun est ici; il se plaint de ce que vous avez voulu lui prendre une de ses Sœurs; je lui ai dit que, pour le moment, je vous prierai de les laisser comme elles sont... patience, patience, ma chère fille, je vous verrai bientôt. Ne vous découragez pas.

Retenez la rotonde, et envoyez-nous les Sœurs que vous nous avez désignées et dont j'ai les noms; joignez-y les postulantes de Montpellier avec une petite Sœur qui sache sa langue et qui ait beaucoup de dispositions. Vous mettrez leurs voiles et scapulaires dans leur malle; envoyez-nous-les avec le bonnet, c'est ainsi que je les aime; marquez-nous le jour du départ afin qu'on aille les chercher à la diligence. Vous rendrez les arrhes à M. Dubouché et puis donnez-leur 100 francs, nous payerons le reste. Nous sommes pauvres comme des rats d'église, mais riches en confiance.

Dites à M. le Curé que je compte sur sa persévérante amitié; souvenez-vous de ne loger personne à sa place. Ne faites point de dépenses ni en constructions ni en réparations. Soyez prudente, ne parlez pas sans bien savoir à qui; c'est pour moi ceci! on serait si heureux de nous trouver coupables!

La jeune Sœur Adolie, scrupuleuse, que vous nous avez

envoyée, est déjà en route pour se rendre à Cluny; j'ai payé 50 francs ce matin pour son retour. Elle est accompagnée par les deux Sœurs qui vont à Moulins, elle vous dira elle-même les motifs qui l'ont fait partir; gardez-la à Cluny jusqu'à l'expiration des vœux qu'elle n'aurait jamais dû faire... C'est une tête qui sera la troisième folle, quelle croix! nous avons tout fait pour la guérir...

MM. Châtenay et Landriot ont rendez-vous pour ce soir; ils sont en garde l'un contre l'autre, je ne pense pas qu'ils se rapprochent jamais, ils ont des matériaux pour faire durer le procès.

Tâchez que vos chères filles nous arrivent bientôt.

Votre maîtresse de musique se mariera en janvier prochain; ne vous embarrassez pas d'une maîtresse à demeure. Je vous engage à tenir la porte de M. le Curé fermée et à garder la clef, à moins que vous ne fassiez chez vous la principale entrée, mais ce n'est guère faisable.

J'ai reçu des nouvelles de ma Sœur Clotilde aujourd'hui, cela va bien. Je pars dimanche soir pour Brest. Nous sommes 10; nous vous dirons les noms quand elles seront parties.

Adieu, toute à vous, votre sœur et amie.



LETTRE 623°

A LA SOEUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Changement survenu dans les affaires d'Autun. Exhorte à la reconnaissance envers Dieu. Le noviciat prospère. Ira bientôt à Rome.

Paris, 4 novembre 1846.

Ma bien chère et bien-aimée fille et amie,

M. l'abbé Poirot veut que je lui donne une petite lettre que son frère vous remettra; je suis bien pressée, je n'entrerai pas dans des détails, ce sera dans quelques jours. On me dira combien de religieuses on vous accordera, soyez sûre que vous n'en recevrez que de très bonnes; nous avons un grand nombre de novices qui promettent beaucoup. J'ai été à la retraite à Cluny; nous avons également un grand nombre de professes, sans compter ce qui s'est fait ailleurs avec autorisation de qui de droit. Ma chère fille, comme les choses sont changées! on ne crie pas si haut, on nous parle avec bienveillance. Comme le bon Dieu se rit des projets des hommes! un souffle de sa bouche les a bientôt déjoués. Ne cessons pas de prier, de lui témoigner notre vive reconnaissance pour tant de bienfaits.

Je vous remercie des belles images que vous nous avez envoyées; continuez vos généreux bienfaits, ils portent leurs fruits. Nous avons à Paris un nombreux noviciat des plus intéressants, promettant un grand succès pour l'instruction des pauvres noirs. Ensuite nous vous donnerons aussi une directrice qui fera les cours; mais pour Sœur Scholastique, elle ne vous conviendrait pour rien au monde, elle est trop maniaque.

Ne vous laissez plus jamais décourager quand il vous arrive de petites ou de grandes contrariétés : c'est en Dieu que doit être notre confiance; profitons de tout ce qui nous arrive.

J'irai bientôt à Rome; j'ai la douce confiance que vous prierez pour le succès de ce voyage; ce ne sera qu'en janvier ou février et je recevrai de vos nouvelles avant cette époque. La petite Dolhen (1) va très bien, elle apprend d'une manière satisfaisante, elle est très pieuse. Elle ne sait pas la mort de sa pauvre sœur et prie pour toute sa famille.

Mille choses à toutes nos chères filles; donnez de nos nouvelles à Mana. J'écrirai bientôt, j'attends de leurs nouvelles.

Toute à vous.

^{1.} Fille d'un des premiers colons de Mana. Elle se fit religieuse dans la Congrégation sous le nom de Sœur Saint-Jean et mourut à la Guadeloupe le 2 octobre 1889.

LETTRE 624e

A LA SŒUR RÉGIS FLÉCHEL, A TAHITI

Ferveur et humilité de la Vénérable. Conseils religieux.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Brest, 13 novembre 1846.

Mes bien chères et bien-aimées filles, sœurs et amies,

Vos chères compagnes vous remettront ces deux mots qui vous diront avec quel plaisir je vous les envoie, afin de partager vos nobles travaux. Que j'envie leur sort! Ah! si je n'étais pas si vieille, avec quelle joie j'irais terminer ma carrière près de vous! mais il faut que je reste pour répondre aux desseins de Dieu sur notre chère Congrégation. Le Seigneur dans sa miséricorde ne m'a pas oubliée; il m'a envoyé des tribulations, afin que je ne l'oublie pas moi-même.

Vous recevrez avec plaisir nos six chères filles, qui toutes ont des qualités essentielles. Ma Sœur Sophronie sera la Supérieure de la maison destinée à l'instruction; elle sera votre fille. Vous aurez l'inspection générale; vous avez de l'expérience pour le pays, je vous confie la direction. Ma Sœur Marie-Victoire a habité le Sénégal, elle mérite votre confiance pour l'hôpital. Ma Sœur Suzanne pourrait être économe; je la crois capable et active; ma Sœur Marie-Sidonie a aussi, pour l'hôpital, beaucoup d'aptitude. Il y a deux Sœurs surnuméraires, afin de faire reposer celles qui seront fatiguées et de leur donner le moyen de se rétablir plus tranquillement.

Je pense, mes bien chères filles, qu'il ne faut pas revenir en France seulement parce qu'on est malade; on peut se guérir là comme en France, on peut aller au ciel aussi bien, et peut-être mieux là qu'en France; le plus difficile, c'est la traversée. Les missionnaires savent mourir, les soldats savent mourir, les religieuses ne seraient pas capables d'un tel dévouement pour Dieu!... Une Sœur ne peut faire le voyage seule: ainsi il faudrait, pour

une malade qui mourra peut-être en route, retirer deux personnes du service des malheureux, abandonner la mission où Dieu nous appelle! Élevons nos pensées plus haut, songeons à l'honneur que Dieu nous fait en nous appelant à le faire connaître, aimer et servir dans des pays qui en ont si grand besoin. Comment prêcherezvous?... par votre conduite religieuse, votre douceur et votre charité. Soyez tout entières à vos devoirs, mes bien chères filles, évitez le monde. Soyez tout entières aux malheureux, ne perdez pas votre temps à recevoir où à rendre des visites, laissez cela aux gens du monde. N'admettez personne à votre table, ni séculier, ni prêtre... ne recevez personne, le soir surtout.

Mon Dieu, que je voudrais pouvoir vous faire profiter de l'expérience de cinquante années de travail, de grâces, de fautes, souvent par ignorance, d'autres fois par confiance en moi-même, et vous dire toutes les faveurs que Dieu accorde toujours à l'âme qui se confie en lui sincèrement! Oui, ayez grande confiance; vous avez déjà fait beaucoup, mais il vous reste encore beaucoup à faire. Dirigez ces chères enfants dans le chemin rude des commencements; prenez-en soin comme de la prunelle de vos yeux; consolez celles qui auraient des peines réelles ou imaginaires...

Adieu, mes bien chères filles, je suis bien pressée; écriveznous par toutes les occasions.

Votre Mère et amie.



LETTRE 625°

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY, A ALENCON

Embarquement des Sœurs pour les Marquises, Fait leur éloge.

Brest, 13 novembre 1846.

Ma bien Chère Mère,

C'est de Brest que je vous écris; nous avons fait un beau voyage. Nous sommes pressées, parce que nos Sœurs s'embarquent ce soir ou demain de bon matin; quel embarras! Mais nous avons un temps superbe; nos Sœurs partent sur un très bon navire, bien logées, bien accompagnées, un saint prêtre pour leur donner les consolations de la religion en cas d'accident. Je suis tranquille sur cette traversée. Je vais partir avec une Sœur Barthélemy que je vous adresse; nous irons ensemble jusqu'à Rennes, et puis elle y attendra un jour la voiture pour Alençon; moi, je me dirigerai sur Tours; elle vous arrivera mardi ou mercredi. Elle se porte bien, est instruite, mais elle marche si difficilement qu'elle ne peut aller à la paroisse sans souffrir beaucoup. Je pense qu'elle fera parfaitement une des classes du pensionnat ou de l'externat. J'espère aller vous voir bientôt; des affaires pressées m'appellent à Paris, je vous écrirai à mon arrivée. Si vous pouvez nous donner une Sœur qui sache parfaitement le français, avec ma Sœur X..., j'irai les chercher; et puis nous causerons de toutes les choses qui nous intéressent.

Il part six Sœurs pour les Marquises : quatre venant du Midi, et deux nouvelles de Paris. Sœur Sophronie part avec sa sœur. Toutes feront un grand bien, ce sont des modèles de douceur et de bonnes qualités. Il y en a trois pour Brest qui conviendront très bien.

Adieu, ma bien chère fille; priez pour nous.

Votre sœur et amie.



LETTRE 626°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Résultat de la visite de M. Landriot; ses prétentions.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 26 novembre 1846.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Il me tarde bien de recevoir de longues nouvelles de Cluny. M. Landriot est parti de Paris si mécontent que je crains que vous n'en ressentiez les éclaboussures et qu'on ne se venge sur vous. On voudrait se débarrasser de M. Châtenay à tout prix; on veut en faire un hérétique. S'il l'est, c'est avec Rome. Ce bon Supérieur s'est brouillé avec les Sœurs Césarine et Marie-Thérèse... elles ne valent pas mieux que Sœur Rosalie... Il ne voyait qu'un moyen d'arranger toutes choses : c'était de nous séculariser, mais on lui a ri... On lui a demandé qui se plaignait de nous; il a dit : personne, on se plaint seulement de la Supérieure générale et de Sœur Rosalie. Ce qu'on nous reproche, c'est de ne plus vouloir parler affaires et de nous en rapporter à M. Châtenay plutôt qu'aux évêques. Enfin, on s'était entendu avec plusieurs pour nous condamner; mais la plupart ayant vu et su que le Nonce était pour nous, se sont détachés en disant que l'évêque d'Autun était trop difficile à contenter. C'est l'œuvre de Dieu.

Dès qu'il fera un peu beau temps, j'irai vous voir, j'en ai un désir extrême. Nous allons bien ici; nos jeunes Sœurs sont en emplois en attendant leur grand placement. J'espérais recevoir de vos nouvelles aujourd'hui; l'heure est passée, je vais vous envoyer ces deux mots. Adieu, courage.

Votre sœur et amie.



LETTRE 627°

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Arrivée de Sœur Stanislas. La Vénérable est contente que Mère Onésime soit allée à la Guyane. Projet d'un établissement à Rome.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 26 novembre 1846.

Ma bien chère et bien-aimée fille et amie,

Nous avons enfin reçu notre chère fille Sœur Stanislas qui est restée si longtemps à Madère! nous étions bien inquiètes;

elle se porte assez bien, tout en toussant beaucoup. Joséphine Dolhen a été admise au pensionnat, on l'aime bien, elle profitera, je l'espère. Nous avons reçu avec reconnaissance vos générosités; elles sont arrivées à propos. C'est le bon Dieu qui vous a inspirée.

Je suis contente que vous soyez d'accord avec ma Sœur Isabelle, et enchantée que vous ayez fait le voyage de la Guyane; tout ce que vous me dites me console. Les lettres de mon cousin Javouhey ont été bien appréciées; je trouve que les arrangements ne sont pas mal. Je vais leur écrire aussitôt que j'aurai pu savoir au Ministère la dernière résolution.

Nos affaires de France vont de mieux en mieux : le bien se fait sans tambours ni trompettes; nous ne voulons que la sainte volonté de Dieu. Nous allons avoir, l'été prochain, un établissement agricole de jeunes orphelins, à Rome même. C'est notre Saint-Père le Pape qui le demande, et c'est le prince Borghèse qui est chargé de l'exécution; je vous en reparlerai (4).

Bonjour à toutes nos chères filles que j'aime de tout mon cœur, et vous plus que toutes. Dites à Sœur Madeleine que je lui écrirai bientôt; je voudrais n'avoir que de bonnes choses à lui dire. Adieu.

LETTRE 628°

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY, A LIMOUX

L'informe de l'envoi prochain de deux Sœurs, dont une malade.

Paris, 30 novembre 1846.

Ma bien chère fille,

J'attendais de vos nouvelles qui n'arrivent pas ; je veux vous prévenir que je viens d'écrire à Saint-Affrique, afin qu'on vous renvoie Sœur Aurélie, accompagnée par ma Sœur Gauthier,

^{1.} Ce projet n'a pas eu de suite; mais, en avril 1854, les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny ouvrirent à Rome un établissement pour les orphelines du choléra. Aujourd'hui elles dirigent encore un orphelinat prospère.

destinée pour Pamiers, à moins que vous n'y ayez pourvu par d'autres.

Vous saurez que j'ai reçu une grande lettre de Monsieur B... et son confrère, qui veulent que la Sœur ait une maladie extraordinaire; il pensait qu'il fallait l'envoyer à M. Genty pour la diriger. J'ai communiqué cette lettre, et l'on m'a défendu expressément de la faire partir pour Cluny, mais qu'il fallait vous l'envoyer de suite. Si elle fait du tapage, vous lui donnerez une cellule auprès des Sœurs qui ont soin des dames malades. Votre confesseur extraordinaire et M. Vidal, votre digne curé, pourront l'examiner. Enfin dès qu'elle sera arrivée près de vous, vous m'en donnerez avis.

J'aurais bien des choses à vous dire, mais j'ai besoin de recevoir de vos nouvelles.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 629e

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Au sujet d'affaires pénibles. Insiste pour qu'elle vienne en France avec Sœur Léonce. Projet d'un voyage à Rome.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 2 décembre 1846.

Ma bien chère et bien-aimée fille.

Je suis vieille et il m'est difficile d'écrire; pardonnez-moi si je ne le fais pas plus longuement. Ce n'est pas faute de matière pour causer. Votre dernière lettre a soulagé mon âme qui en avait grand besoin. Je vous vois plus raisonnable; prions, prions, ma bien chère fille, que le bon Dieu nous éclaire, nous dirige dans des affaires si délicates; nous sommes entre deux feux, il nous faut sagesse et prudence pour ne pas compromettre l'œuvre de Dieu qui nous est confiée.

Le Ministre n'a pas encore fait la demande des Sœurs que vous attendez. Nous nous préparons le mieux possible, afin d'ètre en mesure pour votre retour. Je voudrais que vous puissiez venir avec ma Sœur Léonce, car il est important que vous veniez toutes les deux; nous aurions de grandes affaires à régler pour le bonheur de la Congrégation. Répondez-moi par le premier bateau; dites-moi si vous voulez en écrire à ma Sœur Léonce. Si cela devait avoir lieu bientôt, il faudrait débarquer à Brest. Je m'y rendrais avec mes sœurs Rosalie et Marie-Joseph; nous préparerions les affaires; de là, je me rendrais à Rome. Vous devinerez le reste.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 630e

A MONSEIGNEUR GRAVERAN

Évêque de Quimper

Excuse son retard à écrire. Reconnaissance envers Sa Grandeur pour sa bienveillance. Affaire d'Autun. Sollicite les bons conseils de Mgr Graveran.

Paris, 11 décembre 1846.

Monseigneur,

Avant tout, je viens supplier Votre Grandeur de vouloir bien agréer mes très humbles et très réelles excuses pour mon retard à répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du 19 novembre dernier. Des voyages et des visites de plusieurs de nos maisons m'ont empêchée jusqu'à ce jour de répondre, comme mon cœur et la vérité me l'inspiraient, à votre grave et pourtant si paternelle communication.

Les faveurs et les grâces que Votre Grandeur accorde à nos maisons dans le diocèse de Quimper sont journellement présentées à Dieu dans nos prières, avec toute la ferveur et la reconnaissance dont nous sommes capables. Plus la tribulation nous éprouve ailleurs, plus nous nous sentons empressées de répondre par la fidélité à Dieu et à nos saintes règles, aux bontés que vous daignez avoir pour de pauvres religieuses dont vous appréciez le dévouement. Daignez, Monseigneur, ajouter à ces bontés et croire à la sincérité des réponses que je vais avoir l'honneur de faire à vos demandes ; la franchise avec laquelle je vous parlerai dissipera, j'ose l'espérer, toutes vos inquiétudes et vos anxiétés par rapport à la Congrégation.

Les arrangements avec Mgr d'Autun persistent et persisteront, s'il plaît à Dieu, selon leur valeur, en terme simple mais entier. Je n'ai donné l'habit, ni fait prononcer de vœux à aucune novice, à aucune postulante, en dehors des concessions solennellement convenues entre le représentant de Mgr d'Autun et celui de la Congrégation (1). Désormais même, tout sera fait selon les conventions arrêtées provisoirement entre Mgr d'Autun et moi. Seulement, Mgr d'Autun, depuis nos conventions, a demandé l'adoption de huit clauses nouvelles pour être ajoutées aux premières. Parmi ces nouvelles clauses se trouve l'obligation de faire faire les vœux nominativement à la personne de Mgr d'Autun. Rome et les théologiens consultés ont déclaré que cette formule ne devait point être acceptée par nous, puisque Mgr d'Autun n'est pas et ne peut pas être actuellement le Supérieur général de notre Congrégation. D'après nos conventions premières, nous reconnaissons Mgr d'Autun comme le premier Supérieur ecclésiastique ou Ordinaire de la Congrégation, à raison de l'unité actuelle du noviciat.

Nous avons pour Supérieurs particuliers tous les évêques dans les diocèses desquels se trouvent des maisons de l'Institut. Mgr d'Autun a déclaré lui-même qu'il ne voulait pas s'imposer comme Supérieur général et encore moins Administrateur de nos affaires temporelles ; cependant Rome et les théologiens consultés ont déclaré que les huit articles nouveaux et la formule des vœux supposeraient les droits et le titre de Supérieur général que nous ne pouvons accepter.

Voilà, Monseigneur, la vérité et la situation des choses. Je ne

^{1.} M. Châtenay et M. Landriot s'étaient en effet rencontrés à Paris le 3 novembre 1846, comme le prouve la lettre de la Vénérable à la Chère Mère Rosalie à Cluny, datée de ce même jour 3 novembre 1846.

veux pas m'insurger, à Dieu ne plaise! Je veux être la première fille de Saint-Joseph soumise en tout ce qui touche au spirituel... Mais je dois tenir à nos Statuts et à l'esprit qui m'a inspiré la fondation de la Congrégation. Je ne demande que la paix dans la soumission. Je supporterai toutes les épreuves que Dieu permettra, mais j'ose espérer qu'il me fera la grâce de ne rien provoquer.

Je vous ai ouvert mon cœur bien affligé, Monseigneur, parce que vous avez toujours usé envers nous d'une grande bonté. Veuillez me continuer cette faveur et la même confiance, surtout vos bons conseils que je sollicite avec toute l'ardeur possible.

Daignez agréer l'hommage du profond respect avec lequel je me jette à vos pieds pour recevoir votre sainte bénédiction.

Sœur Javouhey,
Supérieure générale.



LETTRE 631°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Au sujet d'une Sœur malade.

Paris, 14 décembre 1846.

Ma bien chère et bien-aimée fille, sœur et amie,

J'attendais votre lettre avec impatience et anxiété; il me semblait que vous auriez quelque chose de pénible à m'annoncer... Vous savez que le diable est en campagne... Sœur Aurélie doit jouer son rôle dans les Annales de la Congrégation, ainsi que M. Genty. Les théologiens de Saint-Affrique ont prophétisé, d'après les dires du diable, que M. Genty devait conduire à Rome la Sœur Aurélie pour la renvoyer (1). Je vous envoie la lettre pour vous et pour mon Père Rocault. Que cela ne sorte pas de votre maison de Cluny; mais répondez-moi de suite. C'est une machination infernale. M. Landriot a dit à Paris, Beauvais et le

^{1.} Sœur Aurélie Chatagnon était réellement folle. C'est dans le dessein de nuire à la Congrégation qu'on voulait la faire passer pour possédée. Elle fut plus tard conduite à Limoux et internée.

reste, que nous avions des Sœurs possédées et que ce serait un moyen de réformer la Congrégation; que je me plaignais d'un certain Mémoire que Monseigneur avait fait connaître aux évêques, mais que ce Mémoire n'était rien du tout, et le reste, et le reste... Cependant son voyage n'a pas eu le succès qu'il attendait...

Écrivez souvent, souvent et longuement.



LETTRE 632e

A LA SŒUR LÉONCE TRISTANT, A LA GUADELOUPE

Chercher la paix dans l'accomplissement de la volonté de Dieu. Projet d'une réunion capitulaire pour les intérêts de l'Institut.

La sainte volonté de Dieu.

Paris, 14 décembre 1846.

Ma bien chère fille,

Vous vous plaignez que je ne vous écris pas... vous oubliez que je suis vieille, que je n'y vois plus guère; mais enfin je veux que vous en jugiez par ces quelques lignes que je me fais un plaisir de vous tracer. Que vous dirai-je pour vous rassurer sur vos inquiétudes d'avenir? Hélas! ma chère fille, à chaque jour suffit son mal; nous sommes entre les mains de Dieu. Ne cherchons que sa volonté et nous aurons la paix.

J'ai écrit à ma Sœur Onésime de s'entendre avec vous pour faire un voyage en France au printemps pour les affaires de la Société, en sorte que nous puissions mettre la dernière main à cette grande œuvre que le Seigneur nous a confiée. Toutes les Supérieures des principales maisons de la Congrégation s'y réuniront; ainsi les Sœurs qui devaient revenir en France retarderont leur voyage jusqu'à votre retour, c'est l'affaire de six mois. Je laisse à ma Sœur Marie-Thérèse à vous parler d'affaires.

Je suis, avec un tendre attachement pour vous et toutes nos chères et bien-aimées filles, Votre Mère.

LETTRE 633°

A LA SOEUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Arrivée de Sœur Stanislas. Au sujet de Mana et de la famille Javouhey. Voyages de la Vénérable Mère. Promet une bonne maîtresse. Conseils pour ses relations avec le Préfet apostolique.

Paris, 16 décembre 1846.

Ma bien chère et bien-aimée fille et amie,

Je ne vous ai pas écrit depuis longtemps; ce n'est pas l'envie qui m'a manqué, mais j'attendais l'arrivée de ma Sœur Stanislas qui est restée deux mois en relâche aux Açores. Enfin elle est près de nous, à Paris, bien contente d'avoir échappé au danger. Elle nous a remis vos dons qui sont arrivés bien à propos; ils ont fait des heureux. Si toutes les Supérieures de la Congrégation avaient votre bon esprit, nous ferions le double de bien tant en France que dans les colonies; mais il n'est pas donné à toutes d'avoir l'esprit d'ordre.

Je suis contente de ce qu'on a dessein de faire à Mana; cela ne nous empêchera pas de réaliser le bien. Je désire qu'on laisse la maison à la famille Javouhey; et puis ma cousine pourrait avoir un commerce, cela leur viendrait en aide. Je ne sais comment toutes choses s'arrangeront. Je serais contente qu'on vive ensemble comme par le passé; mais nous ne pourrions pas donner d'appointements. J'attends toujours pour voir quel parti sera pris pour mon cousin Auguste; ils n'oseront pas ne rien lui offrir; j'attends le dénouement avec impatience. M. Cadio est venu nous voir; il s'est rencontré avec M. Roger, on a beaucoup parlé de la liberté des nègres; il n'en est guère partisan. Voyez-le souvent; ménagez-le en lui montrant de la confiance, parlez-lui de mon cousin, il peut lui être utile. Mon Dieu, que je voudrais qu'il voulût être prètre! j'aurais une parfaite confiance en lui. S'il ne le veut pas, il pourrait peut-être entrer dans le commerce.

Ma chère fille, j'aurais bien du plaisir à faire un voyage à

Cayenne et à Mana; mais il faut que les bateaux à vapeur soient bien établis. J'ai plus de courage qu'à mon départ de Mana; je me porte très bien. Je passe une partie de ma vie en diligence; je visite les maisons du Nord au Midi avec bonheur. On me tend des pièges, mais le Seigneur les déjoue à la honte de leur auteur.

Nous tâcherons de vous donner une bonne maîtresse qui puisse faire la classe de ma Sœur Juliette pendant qu'elle ira passer trois mois à Mana pour refaire sa santé; cela lui vaudra mieux qu'un voyage en France. Joséphine Dolhen est au pensionnat à Paris, on en est très content; le costume des demoiselles lui va à merveille; elle apprend le dessin, et je crois qu'on en fera quelque chose.

Vous avez un nouveau Préfet apostolique, je le crois très bon prêtre; montrez-lui de la confiance, il la mérite, mais soyez prudente, ne vous montrez pas trop empressée, vous connaissez le danger des rapprochements.

La fin manque.

90

LETTRE 634°

SANS INDICATION DE PERSONNE

Correspondance des Supérieures principales avec le Conseil général. Résidence du Conseil général.

1846.

Le commencement manque.

Dans chaque maison principale, la Supérieure sera chargée de correspondre avec le Conseil général de la Congrégation, au moins tous les trois mois, pour donner avis des besoins spirituels ou temporels des maisons de son arrondissement. Le Conseil général sera toujours assemblé où se trouvera la Supérieure générale ou celle qu'elle désignera pour la remplacer.

LETTRE 635°

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY, A LIMOUX

Retarde le départ des Sœurs pour Vicdessos et Lavelanet. Au sujet de Sœur Aurélie qu'on dit possédée. Elle la fera conduire à Limoux.

Paris, 1846.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Le temps continue à être dur et mauvais; je ne peux me décider à envoyer nos Sœurs pour Vicdessos et Lavelanet, il faut attendre la belle saison. Je n'espère pas les faire partir avant le mois de février. Je sais comme Vicdessos est mauvais en hiver. Mgr de Pamiers nous prépare une maison d'orphelines; c'est pour l'été prochain, nous avons le temps d'y penser.

Je n'ose pas vous parler de Saint-Affrique, de Sœur Aurélie, de ses révélations! J'ai reçu deux singulières lettres des théologiens de Rodez; j'avais donné l'ordre de vous renvoyer la Sœur avec ma bonne Sœur Gauthier destinée à une des deux maisons du diocèse de Pamiers; on m'a répondu qu'on ne pouvait pas l'envoyer à Limoux, attendu que M. Genty, aumônier de Cluny, devait la conduire à Rome pour l'exorciser. Dès qu'il fera beau temps, j'enverrai deux Sœurs la prendre et vous la conduire dans votre jolie cour. Si elle se porte bien, elle soignera les malades; si elle souffre, on la soignera elle-même. Ceci est important pour le repos de la Congrégation. Quelle machination infernale! Si je pouvais écrire aussi vite que je pense, combien j'aurais à vous dire!... Pauvre sœur Rosalie, quel purgatoire elle fait! mais cela finira.

90

LETTRE 636e

A LA SŒUR JOSÉPHINE TARRIOT, A PONDICHÉRY

L'engage à rester dans l'Inde, Mgr d'Autun et les Statuts.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 1846.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Je joins ma prière à celle de ma Chère Mère Rosalie pour vous engager à rester dans l'Inde, jusqu'à ce que vous ayez exécuté vos projets d'instruction publique. Vous verrez ce que vous avez envoyé chaque année; je pense que depuis trois ans les choses ont changé, car je sais que vous avez beaucoup d'ordre et d'amour pour la Congrégation.

Dans quelques jours j'irai à Cluny, et nous vous dirons ce qu'aura fait Mgr d'Autun. Il a résolu de détruire nos Statuts et de nous en faire accepter d'autres. C'est son idée fixe depuis dix ans... mais il ne fera pas de mal à la Congrégation qui ne fait qu'un, parce que nous sommes dans notre droit. Nos Statuts sont approuvés par les évêques, et encouragés par Rome. Nous avons de grandes maisons pour recevoir le noviciat; sous peu vous aurez des nouvelles.

Ne parlez de ce que je vous dis qu'à Monseigneur et en lui présentant mon humble respect. Adieu.



LETTRE 637e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Santé de la Mère Fondatrice. Embarras pécuniaires. Situation des Sœurs au Sénégal.

Paris, 2 février 1847.

Ma bien chère fille,

J'ai mal au côté, je ne peux pas encore sortir; cependant je n'ai pas peur de mourir, mais j'ai été triste depuis un mois parce que je n'ai pas d'argent à vous envoyer, tandis que toutes les grandes maisons voudraient qu'on vînt à leur secours; la cherté des denrées augmente beaucoup les dépenses. Je vous avais priée de nous écrire souvent, et vous ne le faites pas...

Je suis très heureuse de la position de nos bien-aimées filles du Sénégal; j'ai envoyé un congé à la Supérieure qui sera ici dans deux ou trois mois, et nous irons ensemble à Cluny. Je m'arrête, mon côté me fait mal; je vous écrirai sous peu.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 638e

A LA SŒUR ALPHONSE DE LIGUORI QUÉNIN, A MAYOTTE

Bien qu'elles peuvent faire dans leur mission. Nouvelles des Sœurs de Madagascar. Craindre le bien-être et ses tristes conséquences.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 18 février 1847.

Mes bien chères filles,

Avec quel plaisir nous avons reçu de vos nouvelles, surtout en voyant votre courage et votre résignation! Que je voudrais être près de vous pour partager vos travaux! C'est la mission la plus belle, la plus sûre pour le salut. Vous êtes mille fois plus heureuses de faire la sainte volonté de Dieu et de lui gagner des âmes que si vous étiez dans de vieilles colonies où le luxe et la mollesse corrompent les âmes et les éloignent de Dieu. Attachezvous aux enfants: c'est par la jeunesse que vous parviendrez à civiliser chrétiennement ces contrées sauvages. Soyez bonnes pour les indigènes; protégez-les par tous les moyens possibles; inspirez-leur l'amour de Dieu, l'amour de Marie, par votre exemple.

J'ai reçu des nouvelles de nos chères filles de Madagascar : elles ont édifié celles de Bourbon par leur courage et leur dévouement. Cela a fait du bien à ces Mères et Sœurs anciennes accoutumées à l'aisance et au bien-être des villes qui amollissent vite les pauvres religieuses, si elles ne se tiennent pas en garde

contre la tentation, et qui les font déchoir bientôt de leur première ferveur. Craignons, mes chères filles, craignons cette funeste contagion qui perd bien des religieuses. Il faut persévérer dans nos saintes résolutions si nous voulons être sauvées.

Adieu, mes bien chères filles, priez pour moi qui suis toute à vous en Notre-Seigneur.



LETTRE 639e

A LA SOEUR CLAIRE BOYER

Supérieure à Sainte-Marie de Madagascar

La Vénérable demande des détails sur la mission. Exhorte Sœur Claire à une grande confiance et à soutenir le courage des Sœurs.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 20 février 1847.

Ma bien chère fille,

C'est donc à Sainte-Marie de Madagascar que ma lettre va vous chercher. Vous trouvera-t-elle? je le désire vivement. J'espérais en recevoir une de vous; mais non, vous avez voulu voir avant de parler. Parlez donc, mes bien bonnes filles, parleznous de l'état de votre mission. Aurez-vous quelques enfants à qui vous apprendrez à aimer et à servir Dieu? aurez-vous des secours spirituels au moins de temps en temps? hélas! je sais par moi-même combien il est triste d'en être privée!... Mettez toute votre confiance en Dieu et ne craignez rien tant que le péché. Ma bien chère fille, faites tout pour encourager et soutenir vos chères compagnes à supporter les peines inséparables de votre position. Il n'y a que la religion qui puisse faire se trouver heureuse au milieu de tant de privations.

Vos deux sœurs sont parties pour l'Océanie (1); votre sœur Sophronie est Supérieure; elles étaient six et ont relâché au Sénégal, toutes fort gaies; on a eu grand plaisir à les recevoir.

^{1.} C'étaient les Sœurs Sophronie et Mechtilde, dirigées sur Tahiti.

Votre jeune sœur est toujours à Alençon. Ma Sœur Marie-Thérèse veut causer avec vous, je la laisse.

Adieu, mes chères et bien-aimées filles, priez pour moi qui suis toute à vous.

Nous sommes tranquilles et heureuses; tout va bien.



LETTRE 640e

A LA MÈRE RAPHAËL MONTET, A BOURBON

Questions temporelles. Compter toujours sur Dieu. Recommande d'écrire plus souvent. Projette un voyage à Rome et un établissement près de Rome. Lui enverra sa nièce, Sœur Marie-Basile Chevreton.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 23 février 1847.

Ma bien chère et bien-aimée fille et amie,

Nous venons de recevoir votre lettre avec le billet de notre bon Père Dalmond. Il vous rendra 620 francs; il ne lui était dû que 3.380 francs, il n'a plus rien à toucher sur la Propagation de la Foi; ainsi, ma chère enfant, vous tâcherez d'avoir du papier du gouvernement. Il me semble que l'on vous doit le quart des appointements en traites sur le Trésor, je prendrai des informations.

Votre lettre m'a fait le plus grand plaisir; vous me paraissez bien courageuse au milieu des embarras inséparables de votre charge; mais le bon Dieu vous donne des grâces selon vos besoins; ne vous défiez jamais de vos forces, quand vous comptez sur lui. Je vous félicite d'avoir des Pères Jésuites pour vos directeurs extraordinaires, ils sont si remplis de l'esprit de Dieu! Nous avons le même bonheur dans plusieurs maisons; c'est seulement pour les retraites et quelques sermons.

Vous avez fait une bonne chose en vous débarrassant de cette malheureuse enfant qui nous a trompées ; veillez sur sa compagne, je crains qu'elle ne soit fausse. Je voudrais que dans vos moments calmes, vous nous écriviez plus souvent. Dites à nos chères filles de toutes les maisons qu'elles ne pensent pas que je les oublie, mais j'ai de la peine à écrire; je n'y vois plus guère. J'ai eu tant de tracasseries que j'en attendais la fin!... Grâce à Dieu je suis heureuse et tranquille.

J'irai à Rome cette année; nous allons y avoir une maison agricole pour de petits orphelins; des Frères de Saint-Vincent de Paul auront les grands. C'est notre Saint-Père le Pape qui désire cette maison; ce sera à deux lieues de Rome, dans les propriétés du prince Borghèse, on fait le bâtiment. J'irai me jeter aux pieds du Saint-Père et lui demander son approbation pour toute la Congrégation.

Ma bonne Sœur Théophile de Rouen est près de moi; je lui ai demandé votre nièce, Sœur Marie-Basile (1), pour vous l'envoyer comme secrétaire; cela vous soulagera. Sa santé n'est pas très bonne, mais le voyage lui fera du bien. Ma sœur Rosalie vous écrira, elle attend votre lettre, nous venons de la lui envoyer. Adieu, ma chère fille, bien à vous et à nos chères filles de Bourbon.

LETTRE 641°

A LA MÈRE ONÉSIME LEFÈVRE, A LA MARTINIQUE

Nouvelle œuvre à Saint-Pierre; conserver la Maison Royale. Voyage de Rome. Statistique du personnel et des œuvres de sa province. Visite des Pères Trappistes.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 27 février 1847.

J'ai reçu votre lettre où, tout en me demandant à venir passer quelques mois en France, vous me montrez plus bas l'impossi-

4. Née à Mars (Loire), en 1827, Sœur Marie-Basile Chevreton était alors novice. Elle fit ses vœux à Rouen, le 31 mai 1847, resta dans cette communauté comme assistante et secrétaire jusqu'en 1861 et fut alors rappelée à la Maison-Mère pour être envoyée à Cluny comme Mère des novices. Elle

bilité de vous éloigner dans le moment d'une organisation si difficile. J'ai communiqué votre lettre dans laquelle vous me dites que vous étiez prête à faire un pensionnat nouveau pour y recevoir indistinctement toutes les jeunes personnes, sans distinction de couleur, suivant les intentions du gouvernement. On en a pris note, on écrira en conséquence; mais il vous faudra de nouvelles Sœurs, faites donc les demandes. Pour votre Maison Royale, vous la conserverez (1). Je vous engage à ne plus recevoir celles qui ne payeront pas la pension au moins de 800 francs; vous devez aussi faire vos rentrées avant de partir.

Ma chère fille, je vous attendrai pour aller à Rome.

Je ne sais ce que Sœur Léonce pense: elle demande onze Sœurs en remplacement et onze en augmentation!... Envoyezmoi un nouveau tableau de toutes nos Sœurs: leur nom, leur âge, les places qu'elles occupent; les noms de vos petites maisons, celles en projet pour l'année, faites ce petit tableau très bien, il sera montré au Ministre. Celui de la Guadeloupe a fait le plus grand bien. Il y avait treize Sœurs qui n'étaient pas comptées, on a rétabli les cadres.

Les bons Pères Trappistes sont venus me voir; ils étaient contents de me parler de vous. Nous nous sommes trouvés bien d'accord sur ce que nous devons faire pour que toutes mesures tournent à bien.

Je vais laisser la place à ma Sœur Marie-Thérèse. Mille choses aimables à toutes mes chères et bien-aimées filles. Priez toutes pour moi. Votre Mère.

remplit ensuite la fonction de Secrétaire générale, en 1866, et celle de Conseillère générale, en 1879. Elle fut élue Supérieure générale le 8 décembre 1884, et mourut à la Maison-Mère le 3 mars 1907.

1. C'est dans cette institution, fondée par les Dominicaines de Marseille, en 1742, que fut élevée Joséphine de Beauharnais qui épousa Bonaparte en 1796. La révolution n'épargna pas ce couvent. Rétabli par le gouvernement sous le nom de Maison-Royale, il ne fit que végéter, ce qui décida le Ministère de la Marine à en confier la direction aux Filles de la Mère Javouhey. Elles s'y installèrent le 4 août 1823. En 1885, ce couvent du « Mouillage » fut revendiqué par l'Administration pour y installer un lycée de garçons. La communauté et le pensionnat s'installèrent alors dans une autre maison « la Consolation ». C'est là que le 8 mai 1902 l'éruption du Mont Pelée vint cueillir 31 religieuses pour le ciel. « Le Mouillage » fut détruit par la même catastrophe.

LETTRE 642e

A LA SOEUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Renvoie Sœur Stanislas avec une Sœur. Attendre l'arrivée de la Chère Mère Rosalie pour venir en France. Recommandations.

Paris, 14 mars 1847.

Ma bien chère fille,

Je suis heureuse de vous renvoyer ma Sœur Stanislas; c'est la meilleure commissionnaire qu'on puisse rencontrer; vous serez contente de sa sollicitude. Elle vous conduit une très bonne Sœur qui sera pour les classes payantes, c'est un excellent caractère, bonne religieuse. Nous sommes bien pressées pour les envois de Sœurs aux colonies en ce moment. Ma Sœur vous dira tout cela et bien d'autres choses. Ne nous envoyez point de Sœurs maintenant, nous ne pourrions pas les remplacer; je ne veux entrer dans aucun détail, nous avons assez causé, les partantes et moi.

Je suis très contente de Mana, je crois que tout s'arrangera pour le mieux. Je vais écrire à ma Sœur Isabelle et à mon cousin. Si vous voulez absolument venir faire un petit voyage en France, attendez l'arrivée de ma Chère Mère Rosalie qui irait vous prendre à Cayenne, pour aller ensemble à la Guadeloupe et à la Martinique, comme Visiteuse chargée des pouvoirs de la Supérieure générale; de là vous viendriez en France pour retourner dans notre cher et bien-aimé Cayenne! Allons, j'espère que tout ira bien.

Je laisse nos voyageuses vous raconter nos misères de France, cela ne donne pas envie de rire, mais bien de pleurer... Dites à toutes nos chères filles que je suis vieille, que je ne peux plus écrire. Je les prie d'être de bonnes et saintes religieuses, c'est là le vrai bonheur, le reste n'est rien. Je vous engage toutes à travailler à votre perfection; vous savez qu'il faut toujours avancer si l'on ne veut reculer. Travaillez aussi à vous rendre capables d'instruire la jeunesse; vous avez bien à faire pour

arriver au degré qu'on exige, mais il ne faut pas perdre courage si vous voyez des difficultés; avec la grâce de Dieu, de la persévérance, on vient à bout de tout. Il ne faut jamais se décourager, c'est l'orgueil qui est le principe du découragement; l'humilité fait des miracles. J'ai de grands projets cette année, priez pour que je fasse la sainte volonté de Dieu, rien autre.

Adieu, mes bien chères et bien-aimées filles, je ne vous oublie jamais.

LETTRE 643e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Promet sa prochaîne visite à Cluny. Un mot à propos d'une affaire à traiter à Dijon.

Paris, 31 mars 1847.

Ma bien chère et bien-aimée fille et amie,

J'espérais que vous nous annonceriez une grande prise d'habit et tous ses détails, et puis vous dites seulement deux ou trois professions! Je brûle du désir d'aller vous voir et je n'en ai pas le temps: toujours des affaires, des demandes....; n'importe, j'irai bientôt.

Je vous prie de ne pas envoyer de Sœurs à Limoux avant mon arrivée; il est nécessaire que nous nous entendions pour agir plus sagement. Je suis contente que vous me fassiez dire à Dijon ce que je puis faire. Je désire qu'ils prennent une autre Congrégation (4); nous avons d'autre part grand besoin de nos sujets pour répondre au vœu du gouvernement. Il nous faut 100 religieuses pendant le cours de cette année pour la Guyane et les Antilles, le tout pour l'instruction religieuse des noirs, en les préparant à la liberté.

Adieu, toute à vous.

Il s'agissait des Administrateurs de l'hôpital de Dijon, avec lesquels on ayait des difficultés, parce que les Sœurs ne pouvaient pas observer leur règle.

Nous ne savons si les deux Sœurs annoncées de la Martinique sont à Cluny; on vient souvent les demander, elles n'ont pas écrit.

S'il m'est possible, je partirai mardi.

90

LETTRE 644°

A M. L'AMIRAL DE MACKAU

Ministre de la Marine et des Colonies, à Paris

Conditions requises pour les écoles des Sœurs sur les habitations Pécoule et Kaiser.

Paris, 5 avril 1847.

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre lettre en date du 2 avril courant, concernant la demande de M. Kaiser, maire de la commune du Gosier (Guadeloupe), qui offre la nourriture et le logement à une Sœur qui recevrait la mission de concourir à l'enseignement de ses esclaves, en vue de l'émancipation, bien entendu sans préjudice des rétributions faites par le gouvernement, j'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence qu'il ne peut y avoir moins de deux Sœurs dans les écoles sur les habitations.

4° Les deux Sœurs devront avoir leur logement à part; elles seront meublées et on leur fournira les draps et le linge de table. 2° Elles mangeront seules et chez elles, et non chez les habitants, ce qui est défendu par la règle. 3° On leur donnera une négresse pour le service. 4° Elles devront assister à la messe plusieurs fois par semaine; elles auront un petit oratoire dans l'intérieur de la maison pour leurs exercices religieux.

Les religieuses placées sur les habitations seront soumises à la règle de communauté, comme les autres religieuses employées dans les colonies.

Je pourrai mettre à votre disposition les quatre Sœurs pour les habitations de M. Pécoule et de M. Kaiser, dans le courant de mai prochain.

Veuillez, Monsieur le Ministre, donner des ordres pour que je puisse toucher la somme allouée pour frais de trousseau et de route, afin de préparer ce qui est indispensable pour le voyage.

J'ai l'honneur d'être, etc...

90

LETTRE 645°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Au sujet d'une chapelle à Senlis. Annonce des postulantes et recommande leur formation. L'établissement de Rome est différé.

Paris, 29 avril 1847.

Ma bien chère fille,

Ètes-vous de retour de vos petites courses? J'arrive des miennes. J'ai posé la première pierre d'un édifice destiné au Seigneur (1): on assure qu'on en fera la bénédiction ou consécration dans six mois; ce sera une grande consolation. Il y a 70 pensionnaires, 80 externes payantes et 30 religieuses, jeunes et vieilles. Cette maison a beaucoup de chances de succès; le bon Dieu y est servi, aimé; de saints ecclésiastiques y donnent leurs soins; j'ai été très édifiée.

Nous vous annonçons sept postulantes avec pension et petites dots, choisies par un homme qui s'y connaît; ayez confiance; préparez leurs lits, ne perdez pas de temps. Initiez-les bien à leur nouvelle vie; faites-les instruire et préparez-les à prendre le voile blanc au mois de septembre. Je crois que c'est un bon choix.

L'affaire de Rome (2) est différée. M. Bazin m'accompagnera à Rome; ma Sœur Clotilde sera aussi de cet heureux voyage, et vous garderez le troupeau pendant mon absence, de peur que les loups ne s'en emparent. Je vous envoie par la diligence

^{1.} A la communauté de Senlis.

^{2.} L'orphelinat agricole qui était en projet.

le compte-rendu au Roi sur toutes les colonies; cela vous intéressera.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis à vous plus que jamais.

Votre sœur et amie.

90

LETTRE 646e

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Recommande une Sœur et deux postulantes. Envoi d'un livre qu'elle apprécie.

Paris, 7 mai 1847.

Ma bien chère et bien bonne fille,

Je vous engage à recevoir la jeune Sœur qui doit vous arriver de Crépy et à l'occuper jusqu'à la retraite, afin de pouvoir étudier la volonté de Dieu sur cette pauvre âme. Je la verrai, et nous causerons de tout ce qui peut nous intéresser.

Je vous engagerai à ne pas attendre trop longtemps sans venir nous voir. Je vous envoie le livre que je chéris: lisez-le d'abord, et ensuite faites-le lire aux âmes capables d'en profiter. Je vous recommande les deux postulantes du Mesnil. Si vous pouviez envoyer au noviciat celle qui fait la classe, nous la ferions instruire sérieusement; vous pourriez la remplacer par votre nouvelle arrivée.

Écrivez-moi quand vous en aurez le temps, et faites-le longuement... Vous désiriez savoir pourquoi cette jeune Sœur voulait quitter sa vocation? elle n'aime pas sa Supérieure... il y a du malentendu, cela n'est pas clair.

Adieu, toute à vous ; priez pour moi.

Votre Mère et amie.

LETTRE 647e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Les épreuves continuent. Bienveillance du Nonce. M. de Mackau.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, dimanche 10 mai 1847.

Ma bien chère fille,

Votre lettre m'annonce votre retour, j'en suis bien aise; mais j'espérais que vous obtiendriez quelque lumière. Rien... Cependant la clameur épiscopale dit qu'on prépare un grand coup qui nous mettra à la raison; on avait su mettre dans le parti, disait-on, le Ministre de la Marine, le Nonce, etc. J'ai été à la source et j'ai vu le saint Nonce qui m'a dit : « Jamais, jamais vous ne m'aurez pour ennemi; à Rome, je vous serai plus utile qu'à Paris. » Nous en sommes sorties comblées de bonheur.

M. de Mackau n'est plus ministre ; je n'en suis pas fâchée, quoique je ne le craignais pas.

Je suis bien contente; nos jeunes personnes vont à merveille, et vous tirez grand profit de ma Sœur Eudoxie pour le noviciat. J'irai vous voir avant les vacances.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 648°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Nouvelles de Bourbon. Sœurs venant de Pondichéry. Proposition d'un établissement près d'Alfort. Recommande la paix à tout prix.

La sainte volonté de Dieu.

Paris, 15 mai 1847.

Ma bien chère fille,

Je viens de recevoir des nouvelles affligeantes de notre cher Bourbon; vous l'avez lu dans les journaux. Nos Sœurs n'ont éprouvé aucune perte sensible, sinon une traite qu'elles ont versée dans les mains de M. Dalmond, et qu'on a refusé de payer. J'ai bien plaidé sa cause, mais je n'ai rien gagné... Vous le connaissez, il n'aime pas à faire claquer son fouet; j'espère cependant que ce n'est qu'un retard de six mois ou d'un an.

J'ai quelque crainte sur le voyage de ma Sœur Joséphine et de ma Sœur Francisca qui reviennent de Pondichéry; il a fait si mauvais temps! dites-moi le nom du navire sur lequel elles se sont embarquées. Je crois vous avoir envoyé la lettre où elles nous le disaient.

On nous fait des propositions pour la direction d'une maison destinée à recevoir 300 orphelines, pour une lingerie et blanchisserie royale qui est bâtie à une demi-lieue d'Alfort. J'ai été dans l'admiration des bâtiments, de la position et des plans à exécuter. Nous y serions comme les Sœurs de la Charité sont à P aris dans les maisons d'orphelines; on nous accorde une confiance entière.

Je ne sais si Mgr l'Archevêque donnera son consentement ; j'ai lieu de l'espérer. Ce serait une maison extrêmement utile à la Congrégation...

On nous assure que nous sommes en voie de tranquillité; laissons s'agiter, se tourmenter nos adversaires, conservons la paix à tout prix, en ce qui n'est pas péché... Je vais vous quitter; écrivez-moi souvent et longuement. Dites-moi combien vous avez de postulantes; celles que je vous ai annoncées sont-elles arrivées? Avez-vous des nouvelles d'Autun? Je ne sais pourquoi, je suis très contente.

Adieu, à vous en Notre-Seigneur.

Votre sœur et amie.

LETTRE 649e

A LA SOEUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Abandon de la Servante de Dieu à la divine Providence. Affaires . temporelles. Constructions de chapelles.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 18 mai 1847.

Ma bien chère fille,

Je voudrais que vous ayez envoyé Sœur Madeleine F... à la Guadeloupe et gardé Sœur Anne-Marie pour première maîtresse. J'attends de vos nouvelles avec impatience. Ma chère fille, accoutumez-vous à prendre tous les événements de la vie dans l'ordre de la Providence, en pensant que tout ce qui nous arrive est pour notre plus grand bien. Soumettons-nous de suite à toutes les humiliations qui peuvent nous en revenir; c'est le seul moyen de conserver toujours la paix de l'àme...

Je vous remercie des deux belles images que vous nous avez envoyées; soyez sûre que le tout est réparti pour les noviciats et les besoins les plus pressants de la Congrégation. Nous donnons à ma bonne Chère Mère Rosalie au moins 12.000 francs par an, et à ma Chère Mère d'Alençon, 20.000; ainsi vous voyez que tout cela ne fait que passer par mes mains et qu'il n'y reste rien pour Paris qui se suffit avec ses pensionnaires. Songez, ma chère fille, que nous avons fait bâtir une chapelle à chacune des maisons qui appartiennent à la Congrégation. Depuis trois ans, en voilà six ; quand vous viendrez, nous visiterons tout cela et bien autre chose. Vous continuerez vos charités, n'est-ce pas? Le Sénégal poursuit l'œuvre que vous avez commencée... La pauvre Sœur Léonie est votre émule pour les croix, pour le courage; cependant il paraît que le calme va suivre l'orage, c'est bien temps. Je laisse ma bonne Sœur Marie-Thérèse vous dire le Adieu, votre Mère.

LETTRE 650°

A LA SOEUR ALEXIS DANFERT, A L'ACAROUANY

Est heureuse du bonheur qu'elle éprouve à soigner les lépreux. L'encourage et recommande une parfaite soumission à la volonté de Dieu. Support mutuel.

Paris, 19 mai 1847.

Ma bien chère fille,

Je veux répondre un petit mot à votre lettre qui nous a comblées de joie en voyant votre bonheur à soigner les pauvres lépreux. Je le sens mieux que personne puisque je l'ai éprouvé moi-même tant de fois? J'ai eu bien souvent la pensée de finir ma carrière dans cette solitude. Que de doux moments j'y ai passés! Dieu seul le sait! Persévérez, ma bien chère fille, malgré les privations que vous éprouvez; peut-être on enverra deux prêtres à Mana, afin de donner des secours plus réguliers aux pauvres lépreux. Si vous aviez la messe le dimanche et le jeudi, et enfin la Réserve!... Mettez toute votre confiance en Dieu, et soumettons-nous à sa volonté sainte. Si nous étions fidèles à cette pratique, nous aurions toujours la paix de l'âme et bientôt l'union à Dieu.

Allons, allons, courage... ne nous laissons pas abattre par toutes les tracasseries, cela n'a qu'un temps. Je ne sais qui est votre compagne, je désire que vous soyez bien unies; supportez vos défauts mutuellement, sans cela point de bonheur. Dites à cette chère compagne que je pense à elle et que je l'encourage particulièrement; récitez ensemble un Ave Maria pour moi. Adieu, toute à vous.

Votre Chère Mère qui vous aime.



LETTRE 651°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Au sujet des dépenses. Divers placements.

Paris, 20 mai 1847.

Ma bien chère fille,

Ce n'est pas bien de tenter la Providence; vous forcez le bon Dieu de tirer sur nous à bout portant. J'arrivais du Trésor avec 1.500 francs, au moment où il faut vous en donner 1.000, et encore, à peine si cela vous contentera. Tàchez donc de ne pas dépenser quand vous n'avez pas de quoi payer. Cluny, Fontainebleau, Alençon sont ma désolation... toujours des demandes!

Les Sœurs que vous offrez sont bien médiocres. Placez où vous pourrez la Sœur de la Guadeloupe, je la crois peu courageuse... Mettez Sœur Angadrème en remplacement d'une novice qui doit faire ses vœux à la retraite; de même pour celle de Saint-Donat. La Sœur converse ne sait ni lire, ni écrire, et ce sont des Sœurs pour l'instruction des noirs dont nous avons besoin.

Lisez avec attention le discours de M. Châtenay, du 19. M. de M... a perdu le prestige dont je l'entourais par mon imagination; il fait bien du mal à notre Saint-Père le Pape... mais le bon Dieu est plus fort que les hommes...

90

LETTRE 652°

A LA SŒUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

Parle d'une postulante. Arrivées des colonies. Préparation des Sœurs à leur mission future.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 26 mai 1847.

Ma bien chère et bien-aimée fille et amie,

Votre lettre m'a fait bien plaisir; je sais que vous êtes tranquille, cela me rend heureuse. Vous pouvez nous envoyer par la diligence la jeune postulante qui pourrait peut-être attendre l'occasion de la première voiture de linge que vous enverrez. Si vous pouviez lui donner deux heures par jour pour apprendre la méthode de la salle d'asile, cela me ferait grand plaisir. Déjà j'en ai envoyé une hier; ainsi voyez si elle ne pourrait pas y aller deux heures seulement, à l'heure des exercices des enfants. Vous devriez me dire quel genre de postulantes on vous offre, le pays, les parents, la fortune, l'éducation, l'instruction; il faut tout savoir afin de se décider.

Nous allons avoir bientòt la bonne Supérieure du Sénégal avec deux de ses Sœurs qui viennent en congé, elles ont trente-deux ans de colonie pour les trois. Il nous vient aussi la Supérieure de Pondichéry avec une compagne, la Supérieure de la Martinique avec une compagne; et des postulantes, toutes les semaines plusieurs. Il est bien nécessaire que nous soyons de bonnes et saintes religieuses pour soutenir tant de monde, sans cela le désordre s'en mèlerait et ce serait la tour de Babel qui tournerait à notre confusion.

Je suis enchantée de nos jeunes postulantes; nous avons trois excellentes maîtresses de classe, deux autres pour le travail à l'aiguille; jamais nous ne fûmes mieux montées pour préparer des ouvriers à la vigne du Seigneur. Nous ne négligeons rien pour les mettre à même d'évangéliser les pauvres noirs; c'est la mission qui doit nous occuper en ce moment. Je me sens animée d'un grand zèle pour le salut de ces malheureux; priez, ma chère fille, priez Marie et Joseph qu'ils m'obtiennent...

La fin manque.



LETTRE 653e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Au sujet des postulantes; leur costume. Nouvelles de Bourbon. Arrivée en France de plusieurs Supérieures. Rappeler les novices des maisons et continuer leur formation. Demande de Sæurs. Nouvelles des maisons de l'Océanie.

Paris, 26 mai 1847.

Ma bien chère fille,

Je vais toujours commencer ma lettre, car j'en attends une de vous aujourd'hui... Je vous dirai que le nombre des postulantes grossit avec la misère des temps, mais aussi avec la confiance; oui, j'ai une grande confiance que le bon Dieu soutiendra et perfectionnera son œuvre. Notre noviciat va à merveille, nous avons trois maîtresses excellentes. Nous avons pris pour les petites postulantes un costume qui fait très bien; elles pourront le conserver jusqu'à la fin de leur éducation religieuse. La Providence sera favorable aux enfants de Saint-Joseph.

Je viens de recevoir un joli pupitre en laque; c'est Sœur Honorat qui me l'envoie par une dame qui arrive de Bourbon. Elle était directrice d'une école communale et sa fille maîtresse de pension à Saint-Paul; c'est elle qui nous a apporté toutes ces lettres. Nos maisons n'ont pas souffert, mais la colonie a perdu beaucoup.

J'attends ma bonne Sœur Léonie du Sénégal avec deux des anciennes qui ont de dix à douze ans de colonie; on leur accorde un congé de six mois. Leur persécuteur les a devancées, et l'autre les suivra de près, s'il ne les accompagne. Peut-être se rencontreront-elles à Bordeaux avec Sœur Joséphine et Sœur Onésime. Voilà bien des Supérieures qui pourront nous éclairer de leur expérience; nous y joindrons la nôtre. Vous viendrez présider ce petit Conseil qui ne sera peut-être pas sans résultat pour le bonheur de la Congrégation.

Je reçois votre lettre que j'attendais, cela ne change rien à nos idées; le grand point, c'est d'aller vous visiter et tâcher de placer les personnes dont vous n'avez pas besoin. Rappelez les novices pour leur faire continuer leur formation et les rendre capables d'être employées dans les colonies. Je ne renonce pas à la blanchisserie générale de la Seine; mais les grandes œuvres ont de grandes difficultés à vaincre: il vaut mieux ne pas aller trop vite que de reculer quand on aura mis la main à l'œuvre.

Si vous avez des nouvelles des postulantes, je vous prie de m'en faire part. Nous avons reçu des nouvelles de ma Sœur Clotilde par Sœur Vincent qui écrivait à son frère; tout va bien. On voudrait avoir deux bonnes Sœurs pour Lavelanet et pour Vicdessos; j'ai prié d'attendre la retraite et qu'on arrangerait tout cela. Ma Sœur Clotilde va très bien.

Nous avons reçu des lettres de l'Océanie; nos Sœurs sont d'une joie *indicible* (c'est le mot dont elles se servent), en bonne santé du corps et de l'âme... leur Reine a fait la paix! Elles ont le pressentiment que le nouveau gouverneur leur amène des compagnes, et cela est vrai; elles en attendaient deux, elles en ont reçu six dont la santé est parfaite. Je vais leur écrire de rester quinze ans pour avoir leur retraite; c'est trop loin pour venir guérir un mal de tête.

Vous devez être ennuyée de mon griffonnage, ma chère fille. Adieu, écrivez-moi longuement et moins gros. Je n'ai pas vu M. de la Cuisine, mais je sais qu'il sera favorable; j'ai eu hier la visite de M. Lorrain, son ami.

Votre sœur et amie.



LETTRE 654°

A LA MÈRE RAPHAËL MONTET, A BOURBON

Nouvelles de Mère Théophile et de ses nièces. Communauté de Saint-Pierre. Recommande les Sœurs de Madagascar. Maisons de France. La Vénérable Mère rajeunit au milieu des tribulations.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 7 juin 1847.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

J'arrive de Rouen, j'ai laissé ma Sœur Théophile bien portante, ainsi que ma Sœur Marie-Basile qui se propose d'aller vous rejoindre avec les premières Sœurs qui partiront pour Bourbon. Sa sœur va entrer au noviciat à la retraite prochaine; elle est instruite et pieuse, j'espère qu'elle sera bonne religieuse et bonne maîtresse; la troisième postule à Cluny, elle suivra ses sœurs dans la carrière religieuse.

Comment vont nos Sœurs de Saint-Pierre? je pense qu'elles vous donnent des consolations ; la Supérieure est une bonne religieuse, ses compagnes doivent lui ressembler. Je veux lui écrire ainsi qu'au bon Père Guerret, leur saint curé. Qu'il doit être heureux d'avoir des Sœurs pour l'aider à faire le bonheur de sa paroisse! Je vous recommande nos chères filles de Madagascar ; je les aime beaucoup; faites-leur tout le bien que vous pourrez...

Nos maisons de France vont très bien; depuis mon retour, le personnel de la Congrégation est doublé. Nous avons bâti sept chapelles, toutes très belles: Saint-Marc et Recouvrance à Brest, Alençon, Compiègne, Breteuil, Senlis, Fontaine-bleau. Toutes sont charmantes, les pensionnats sont nombreux, les noviciats encore davantage. Nous pouvons espérer que nous vous enverrons de saintes filles et assez instruites. La Providence veille sur la Congrégation. Elle sait bien que nous ne pouvons rien, que nous sommes de la Bourgogne. Je me sens un courage qui ne peut venir que de Dieu. Nous avons été arrosées par les eaux de la tribulation, cela nous a fait grand bien. Oh! ma chère fille, qu'on est heureux dans les tribulations! Il me semble que je n'ai que quinze ans!

Je m'aperçois que je cause trop; il est temps de m'arrêter. Mille choses gracieuses à toutes nos chères et bien-aimées filles de Bourbon; qu'elles n'oublient pas leur Mère devant Dieu. Je suis avec l'attachement d'une bonne Mère pour sa fille, votre meilleure amie. Priez pour moi, je le fais pour vous.

LETTRE 655°

A LA SŒUR CLAIRE BOYER, A SAINTE-MARIE DE MADAGASCAR

Recommande l'humilité, la modestie et la confiance en Dieu. Annonce des Sœurs. Conserver la bonne harmonie. Questions diverses. Espérances de la Mère Fondatrice sur Madagascar.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 7 juin 1847.

Ma bien chère fille,

Je viens de recevoir vos deux lettres en même temps quoique datées de trois mois de différence, aussi j'ai vu tout de suite les progrès que vous faites... courage, tout ira bien. J'admire la Providence dans ses voies. Quoi, nous, pauvres paysannes, elle nous choisit pour une si belle mission! C'est son œuvre, Dieu nous fera la grâce de réussir. Soyons humbles et modestes, toujours unies à Dieu, ne faisons rien sans lui; qu'il soit toujours présent à notre pensée; comptons sur lui, il ne nous abandonnera jamais.

Je vais faire mon possible afin que le Ministère vous envoie trois Sœurs pour l'instruction de la jeunesse, dont une serait pour une salle d'asile; il y aurait filles et garçons jusqu'à sept ans; les deux autres seraient pour les grandes filles et même les femmes; nous les préparons pour cela; et vous, ma chère fille, vous serez rendue à vos chères malades. Je vous félicite sur votre gaieté, cela fait passer bien des misères et soutient votre courage. Je voudrais que nos chères filles aient le même caractère, mais cela ne se donne pas; conservez la bonne harmonie.

Nous allons chercher le moyen de vous envoyer des sabots, de la cotonne pour robes et puis quelques livres; si les Sœurs doivent partir bientôt, nous profiterions de la bonne occasion; je vais faire les démarches. Pour ce que vous me dites de vos petites économies, vous pourriez faire une délégation pour votre entretien, de chacune 300 francs par an, à moins qu'il n'y ait des traites du Trésor comme au Sénégal; ce serait la meilleure ma-

nière; vous les passeriez à l'ordre de M^{me} Javouhey, Supérieure générale des Sœurs de Saint-Joseph. Le Gouverneur vous guidera; je compte sur sa sagesse. Si par hasard on nous refuse d'envoyer des Sœurs, il faudrait que le Gouverneur fit la demande au Ministère... je la seconderai.

J'attends M. Richard, missionnaire, qui doit partir; ce sera une bonne occasion, nous en profiterons. Je suis bien contente que vous puissiez avoir des relations avec Bourbon; profitez de toutes les occasions pour écrire à ma Sœur Raphaël; regardez-la comme votre Mère; demandez-lui ses conseils; mais c'est à moi que vous devez rendre compte de votre administration. Vous pourriez demander les choses dont vous auriez besoin dans le pays; je lui en écrirai. Demandez-nous tout ce que vous désirez pour votre entretien, et même votre agrément.

J'espère que le bon Dieu nous emploiera pour la civilisation de Madagascar; mais il faut agir avec prudence et constance. Il y a quinze ans que nous devions y aller, et puis il y eut des obstacles, nous ne pûmes pas y arriver. Je l'avais oublié et nous y voici; nous ne reculerons plus; Dieu a parlé, il sera obéi.

Adieu.



LETTRE 656°

A LA SŒUR ALPHONSE DE LIGUORI QUÉNIN, A MAYOTTE

Conseils. Nouvelles de Sainte-Marie de Madagascar. Augmentation du personnel. Le bon Dieu soutient les Sœurs de Saint-Joseph.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 8 juin 1847.

Ma bien chère fille,

J'ai reçu votre lettre avec grand plaisir; je l'attendais avec anxiété; elle m'a donné un petit chagrin : il me semble que vous vous découragez à cause des difficultés de tout genre que vous éprouvez. Ma fille, si vous comptez sur vous, je vous plains; mais si votre confiance était en Dieu, toutes vos peines se changeraient en consolations. Prenez pitié de la faiblesse de vos Sœurs, montrez-leur de la confiance; relevez leur courage quand vous les voyez abattues... Soyez sûre que tout ira bien.

Que je voudrais être près de vous! il me semble que nous ferions tant de bien à ce peuple malheureux! Faites-vous petite; soyez douce, charitable, afin de leur inspirer de la confiance; ne les rebutez jamais.

Je viens de recevoir des lettres de Sainte-Marie; ces pauvres Sœurs se tourmentaient bien en arrivant; elles ont repris courage; le bon Dieu a couronné leur confiance.... Je leur enverrai des Sœurs dès que le Ministre y consentira. Il y a plus à faire pour l'instruction qu'à Mayotte. Elles ont de la peine de ne pas recevoir de vos nouvelles.

.... Vous nous demanderez ce dont vous aurez besoin, à moins que vous ne le trouviez à Bourbon. On paye aux Sœurs de Sainte-Marie l'indemnité; on doit vous la payer de même, comme au Sénégal; on me l'a dit au Ministère. Ainsi réclamez si cela n'est pas, à moins qu'on ne préfère payer comme à l'hôpital de Bourbon; une fois les choses réglées, tout ira bien.

Je vais tâcher de faire augmenter le personnel de deux Sœurs, une pour l'instruction et l'autre pour l'hôpital; mais il faut que le Gouverneur se joigne à moi pour l'obtenir. Allons, ma bien chère Sœur, prenez courage; le bon Dieu soutient les Sœurs de Saint-Joseph; l'enfer ne prévaudra pas contre nous, nous le vaincrons.

Ma bonne Sœur Marie veut que je lui laisse la place pour causer avec vous.

Adieu, priez pour moi qui suis toute à vous.

LETTRE 657°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Trait de la Providence. Confiance en Dieu. Sa sollicitude pour la formation des novices. L'humilité, vertu indispensable.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 9 juin 1847.

Ma bien chère fille et amie,

J'avais oublié le bon saint Claude!...(1). Heureuse que d'autres mieux avisés y ont pensé. Pauvre M. Genty, je lui en sais bon gré.

Que vous dirai-je? que le diable est en campagne...mais saint Joseph ne le perd pas de vue. Cette fois-ci on se croyait bien fort, on avait si bien pris ses mesures! et puis voilà tout découvert. Ce digne M. de M... qui avait donné sa parole au bon évêque d'Autun et au bon Père Guillier! (Dieu ait son âme et Digoin son corps!) Le bon Père saint Joseph a dit à Marie: « Laisseronsnous périr nos enfants? Qui prendra soin de nos pauvres noirs? Allons, recommandons cette affaire à Jésus. » Et dans mon cœur il me dit: « Confiance, confiance, ne crains pas Jes hommes, ils sont impuissants... travaille à perfectionner l'œuvre que je t'ai confiée lorsque tu n'étais qu'une enfant. T'ai-je abandonnée dans le besoin?... »

Ce que vous me dites de la réforme de votre maison me fait grand plaisir. Vous pouvez tirer grand parti de ma Sœur Scholastique; si elle est toute au bon Dieu, elle sera toute à son devoir. Voyez souvent les classes, surtout celles des novices; c'est là l'espoir de la Congrégation, l'avenir est dans les noviciats. Celui de Paris va à merveille. Nous avons des maîtresses admirables. Le bon Dieu nous en a envoyé bien à propos; nous n'y toucherons pas avant qu'elles aient bien l'esprit de notre saint état. Je supprimerais plutôt quelque petite maison; mais nous n'en sommes

On avait conservé la coutume d'offrir les vœux de fète à la Chère Mère Rosalie, le 6 juin, fête de saint Claude, son patron de baptême.

pas là... on patientera, et nous marcherons constamment vers le but désiré qui est d'avoir de saintes et courageuses Sœurs de Saint-Joseph.

Songez à faire remplacer les novices qui sont en maison, trois mois avant la retraite des vœux; vous savez que c'est convenu avec M. Genty; il n'y a pas à dire, il faut le faire de suite. Faites cette opération et j'irai vous voir, j'ai tant besoin de causer avec vous!

Si vous avez besoin de cotonne bleue, je vous en porterai deux pièces; nous sommes toutes en cotonne, la laine est trop chère. Tâchons d'obtenir l'esprit de pauvreté. Sur les trois professes que vous nous avez envoyées il y a un an, en voilà deux qui retournent dans le monde. Celle de Beaune part pour son pays; elle deviendrait folle si on la retenait plus longtemps. Songez que sa sœur en fera autant; c'est dommage, quand elle veut elle est très bien; mais il n'y a point d'esprit religieux. La bonne petite Sœur Edwige va bien; elle est de tout cœur à son instruction; celle de Chabeuil, pour la cuisine, est un ange. Souvenons-nous bien que dès qu'une novice n'a point d'humilité, elle n'a pas l'esprit de son état, il faut la renvoyer. Si elle a bien des défauts, mais qu'elle les reconnaisse et tâche de s'en corriger, il faut la garder.

Lorsque j'irai vous voir, j'emmènerai Sœur Marie de Jésus (1) et nous passerons huit jours à Cluny.

Adieu, je vous dis ce que vous savez mieux que moi. Priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 658e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Visite de la Vénérable dans le diocèse de Beauvais. Blanchisserie générale de la Seine. Nouvelles tracasseries de l'évêque d'Autun. Elle ira bientôt à Cluny. Mémoires de Mgr d'Héricourt et du Père Guillier.

Sœur Marie de Jésus Bajard qui devint la troisième Supérieure générale, en 1869; elle mourut à Paris le 21 juin 1884.

Paris, 16 juin 1847.

Ma bien chère et bien-aimée fille et amie,

J'arrive d'une petite tournée dans le diocèse de Beauvais. J'ai commencé par le Mesnil chez nos chers petits orphelins. En arrivant je n'ai trouvé qu'une orpheline qui dirigeait les plus petits et les malades; les plus grandes étaient avec mes Sœurs à la fontaine, lavant une grosse lessive sans aucune personne étrangère. A présent ils font leurs habits, raccommodent leur linge, cultivent leurs vivres, et les plus âgés ont neuf ans! Nos chères Sœurs vont très bien; on veut leur donner tous les orphelins du département depuis le jeune âge jusqu'à dix ans. Le département paye leur petite pension; on a fait élever des bâtiments qui ont deux étages, la façade en équerre a 400 pieds : cela fait deux fois la maison d'Alfort où sont nos enfants. Si c'est l'œuvre de Dieu cela sera.

Revenons à notre blanchisserie; mais avant il faut parcourir le diocèse de Beauvais: Breteuil va très bien; le pensionnat nombreux, très bien dirigé. Beauvais, c'est à merveille: 37 pensionnaires, 8 demi-pensionnaires, 30 externes; tout cela sur le meilleur pied possible; une chapelle charmante, la maison bien tenue.

Nous avons passé une bonne partie de la journée à la blanchisserie générale de la Seine avec les directeurs, architecte et autres; nous avons fait voir ce qu'il fallait pour que la communauté soit indépendante de l'administration, tout en ayant l'entière direction des personnes employées dans les travaux.

Mercredi, 16 au soir. — La journée a été brûlante. Le mécontentement de Mgr d'Autun se rallume: un grand Vicaire est venu de sa part compter toutes les religieuses et postulantes du diocèse de Paris. Mille questions insidieuses, afin de trouver quelqu'un qui ait pris l'habit sans la permission de l'évêque d'Autun... Je ne sais quel diable s'est chargé de les tourmenter; mais

la lettre de ma Sœur Clotilde est venue éclairer sur le compte du clergé de Cayenne. Le Supérieur du Saint-Esprit et ses confrères ont été confondus en lisant la lettre de M. Violot (4) et celle de ma Sœur Clotilde. Dieu nous comble de ses grâces; ils sont humiliés de trouver tant d'union où ils voudraient semer le trouble et le désordre. Tout le monde a été admirable dans ses réponses. Le costume de nos postulantes les trouble, parce que c'est une robe de cotonne, une pèlerine noire et un bonnet noir... Que de peine pour lutter contre Dieu! Pauvres gens, c'est bien en vain, il les brisera quand il sera temps, et fera sortir son œuvre du creuset des tribulations plus vermeille que jamais.

Enfin nous allons transporter Notre-Dame des Champs dans la plaine d'Ivry, à une lieue de Paris et à une lieue de notre maison d'Alfort; ce sera vraiment Notre-Dame des Champs, et sous sa protection sera notre blanchisserie de la Seine; elle commencera à marcher en juillet (2). Je vous dirai le reste plus tard.

Je suis contente, heureuse; je ris toute seule des tribulations que nous causons à l'évêque d'Autun, tourments qu'il fait partager à ses confrères.

M. de la Cuisine est venu nous voir en revenant de visiter Rouen; il a admiré l'ordre et la bonne tenue de cette maison, il est converti et nous sommes d'accord. Il m'a fait compliment sur mon Rapport qui est, dit-il, une pièce à conserver. Écrivez à M. l'Aumônier pour lui dire que je vais bientôt à Cluny et que je reviendrai par Dijon avec vous; nous organiserons tout le mieux possible. Sœur Marie de Jésus viendra avec moi voir sa famille et reviendra avec nous. Son emploi est la première classe des postulantes qu'elle dirige avec ordre et sagesse; elle est fort contente à Paris. La petite Sœur Edwige avait bien besoin d'une telle maîtresse, aussi elle en profite, elle va très bien.

Nos voyageuses du Sénégal, de Miquelon et de Pondichéry ne sont pas arrivées, nous les attendons chaque jour. Sœur Onésime ne viendra pas cette année, elle attend 15 Sœurs qui sont deman-

^{1.} Missionnaire prêtre du diocèse d'Autun.

^{2.} Ce projet n'a pas eu de suite, probablement parce que l'œuvre ne s'alliait pas avec les règlements de la vie religieuse.

dées et qui partiront en octobre; la mauvaise saison est trop près... et nous ne sommes pas prêtes...

Je vais faire copier le mémoire de Mgr d'Héricourt et je vous le porterai en entier, signé de sa main blanche en 1843, et donné au Ministre de la Marine; puis celui du Père Guillier, l'un et l'autre communiqués aux évêques amis.

Jamais vous ne pourrez comprendre ma lettre ni la lire; je ne veux pas recommencer; je la fais pour vous et mon Père Rocault.

Adieu, écrivez-moi le plus souvent possible, priez pour moi.



LETTRE 659e

A LA SŒUR SCHOLASTIQUE DELORME, A LA TRINIDAD

Attendre encore avant de bâtir. Humilité de la Chère Mère. Regrette que M. Poirier ne soit pas venu en France. Eloge d'une Sœur.

Paris, 22 juin 1847.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Votre lettre que je reçois à l'instant me fait le plus grand plaisir. J'admire votre courage et désire le seconder autant que je le pourrai. Vous en avez déjà l'assurance dans les lettres de ma bonne Sœur X.., qui n'attendra que la saison pour partir avec trois ou quatre compagnes dont une première maîtresse. Si vous saviez, ma bonne fille, comme cette chère Sœur plaide la cause de la Trinidad! cela m'attache à elle. Elle se porte très bien à Paris, sauf son pied. Elle y reviendra dans deux mois, à l'époque de la retraite. La famille prend grande extension; nous allons très bien, tout en prêchant misère; c'est le cri général, mais j'ai confiance en Dieu qui n'abandonnera pas ses enfants, nous sommes toutes à lui.

Vous me demandez si vous devez bâtir à cause du loyer que vous payez 2.000 francs? Je vous demande en grâce d'attendre

trois ans. Si, dans ce laps de temps, le nombre des enfants se soutient, s'il augmente et que vous fassiez connaître votre position chaque année, ainsi que vous l'ordonnent les Statuts, je ne m'y opposerai plus, vous serez dans les règles voulues... Vous connaissez les colonies, que faut-il pour les faire changer? vous feriez sagement d'attendre le renfort que nous vous promettons avant de faire l'établissement de Sainte-Lucie. Ne vous pressez pas trop, de peur de vous encombrer. Croyez-en mon expérience; ce sont les fautes que j'ai faites qui m'en ont donné. Tâchez, ma bien chère fille, de les éviter : on ne perd rien pour attendre.

Je désire aussi que vous soyez bien prudente dans la réception des sujets; il faut qu'elles aient une pension suffisante ou une dot convenable. Ce que je vous dis n'est pas pour la maison de Sainte-Lucie, où l'on pourra former des maîtresses pour les basses classes de toutes les couleurs et de tous les pays. Je suis bien fâchée que notre Père et digne protecteur, M. Poirier, ne soit pas venu en France; nous aurions fait les Statuts et règlements de ce petit établissement qui peut devenir grand; et nous aurions demandé à Mgr Smith son approbation, comme un titre qui passera à la postérité. Mais enfin tout cela n'est que différé; j'attends son frère pour en causer avec lui, il connaît les localités, il m'éclairera.

Je suis bien contente que vous ayez apprécié ma bonne Sœur Marie-Joseph; c'est un trésor caché sous une rude enveloppe, mais bien précieux aux yeux de Dieu. Dites à cette bonne Sœur combien sa lettre nous a fait plaisir à toutes. Qu'elle prie pour le succès de l'œuvre de Dieu; elle apprendra avec plaisir que nous sommes très heureuses: la maison est bien composée, nous avons à Paris des postulantes capables et de bon espoir religieux. Il ne se passe guère de semaine sans que nous en recevions plusieurs. Saint Joseph se charge de fournir à leurs besoins et tout marche. Quelquefois nous ne savons où prendre, nous prions.....

La fin manque.

LETTRE 660°

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY, A LIMOUX

Prochain voyage à Limoux. Tout est entre les mains de Dieu. La Mère Fondatrice désire voir Mgr de Carcassonne.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 29 juin 1847.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

C'est moi qui vous écris pour vous dire que dès que les raisins commenceront à noircir, de m'en donner avis, afin que je me rende près de vous. Depuis si longtemps, je désire vous voir, vous entretenir de tout ce qui nous intéresse à un si haut point! Je serai accompagnée de ma Sœur Onésime qui partage nos convictions et qui a par-dessus tout le don de la parole.

Soyez tranquille sur la blanchisserie; il faut que la volonté de Dieu se montre au doigt. Toutes nos affaires sont entre ses mains, aussi vont-elles rondement sans faire de bruit... si je vous les racontais, cela serait trop long, remettons à notre visite qui dépend de votre lettre. Que je serais fâchée si Monseigneur était à Milhau, je ne m'en consolerais qu'en allant le voir dans sa sainte famille; oh! demandez-lui cette permission.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 661°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Mgr d'Autun. Ira bientôt à Cluny. Bien former les postulantes. Sœur Joséphine. Dieu se joue des projets des hommes.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 23 juillet 1847.

Ma bien chère fille et amie,

Je viens de recevoir votre seconde lettre à laquelle je n'ai pas encore répondu. La première me parlait de votre aimable réception à Cluny; tout cela me passe, je ne peux comprendre la conduite de Monseigneur envers nous. Que les hommes sont donc bizarres! Si c'est ainsi qu'on espère gagner la confiance, on se trompe.

Je suis contente que vous n'ayez pas eu de peine; nous causerons de tout cela. Je suis enchantée que M. Juillet vienne faire la retraite; qu'il apporte des pouvoirs larges. J'espère m'y rendre en revenant de Limoux, avec ma Sœur Onésime qui se fait un grand plaisir de vous voir à Cluny. Dites-nous encore à quelle époque elle est fixée, afin que nous partions en conséquence.

Je suis très heureuse; nous allons bien, nos aspirantes sont au nombre de 24; il y a dans le nombre des sujets de grande espérance. La première maîtresse les dirige d'une manière satisfaisante, elles font des progrès en vertu et en science. Cela est bien nécessaire, car la Providence semble nous préparer de la besogne; soignez bien les vôtres qui nous viendront en aide. Il faut des sujets pour les premières classes; vous en avez qu'on pourra instruire en leur donnant du temps et de bonnes leçons; les petites que j'ai remarquées pourront en augmenter le nombre.

Vous avez dû causer longuement avec ma bonne Sœur Joséphine; j'espère que vous l'avez calmée, rassurée. Le zèle de la maison de Saint-Joseph la dévore; bonne Sœur! elle serait bien auprès de vous, elle parlerait pour deux; gardez-la jusqu'à la retraite, elle a bien besoin de repos, elle est si maigre!

Je vous envoie copie de deux lettres de la Trinidad qui vous feront plaisir. J'admire les desseins de la divine Providence; comme elle se joue des projets des hommes!...son heure arrivée, elle marche, rien ne s'oppose.....

La fin manque.

LETTRE 662e

A LA SŒUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Envoie deux lettres en communication. Excite à la confiance et aux bons rapports mutuels. Embarras du Ministère: Diverses questions. Visites à faire et à recevoir.

Paris, 23 juillet 1847.

Ma bien chère fille,

Vous recevrez ci-joint la copie de deux lettres que vous lirez avec attention (4); vous pourrez les communiquer à Monsieur C... en lui présentant mon respect et ma reconnaissance pour les bons services qu'il vous a rendus.

Ne vous découragez pas : Dieu voit tout ce qui se passe sur la terre; nos peines, nos contradictions lui sont présentes; ayons confiance. Je pourrais même dire avec vérité que tout est pour le mieux... ne soyez pas triste; vous pouvez vous persuader que nos adversaires sont déçus.

Travaillez à bien diriger nos chères filles. Je vous prépare de bonnes remplaçantes pour les classes. Ma Chère Mère Rosalie ira vous voir en allant aux Antilles. Si vous avez une occasion pour Mana, dites à ma Sœur Isabelle que je trouve très bien tous les arrangements qu'elle a faits; je désire qu'elle remette à mon cousin Auguste Javouhey les 600 francs de loyer de sa part du magasin, pour marque de reconnaissance de sa bonne conduite et des petits services qu'il rendra à la communauté quand elle en aura besoin. Je désire que la bonne intelligence règne toujours à Mana parmi ma double famille; j'écrirai à ma Sœur Isabelle quand je saurai la fin des affaires.

Au Ministère, on paraît bien embarrassé; ils voient qu'ils feront mal et qu'il leur en coûtera bien davantage. M. Le Guay, Supérieur du Saint-Esprit, semble regretter les calomnies qu'il a lancées contre notre Congrégation... Dieu s'est montré! il défend son œuvre, le mal retombera sur les calomniateurs et l'œuvre marchera à son but.

^{1.} Une lettre de M. Violot et une de Sœur Clotilde, selon que le dit la lettre 667° .

Vous lirez avec attention la copie de la lettre de ma Sœur Clotilde. Dites bien des choses à M^{me} Devilly. Son protégé m'a fait plaisir en me mettant au fait des affaires; son fils a réussi, je lui en fais mon compliment bien sincère. Sa lettre m'a fait beaucoup de bien; j'ai effacé le nom et je l'ai communiquée avec succès; je lui écrirai longuement. Écrivez pour moi à Mana; encouragez nos chères filles en attendant de bonnes nouvelles.

Nous avons de puissants amis à Rome; je compte partir en novembre ou décembre avec ma bonne Sœur Clotilde.

Ne laissez plus sortir nos chères filles en visites, à la campagne; il faut qu'elles soient accompagnées de ma bonne Sœur Stanislas ou de vous.

Je suis contente du parti qu'a pris mon cousin Auguste; au moins, il restera à Mana. Je lui écrirai par la première occasion si les affaires sont finies. Je vous le répète, on est bien embarrassé au Ministère; on regrette d'avoir commencé, on s'attendait à faire d'autres découvertes; moi, je leur dis que je suis contente s'ils doivent faire mieux que nous, mais tout le monde en doute!...

Mes encouragements à toutes nos chères filles, en particulier à ma bonne Sœur Stanislas; je remercie le bon Dieu que vous soyez là toutes les deux... Fermez vos portes, ne recevez personne le soir, vous m'entendez!... Adieu.

Votre Mère et amie.



LETTRE 663°

A LA MÈRE RAPHAËL MONTET, A BOURBON

La Vénérable lui annonce le départ de sa nièce. Contradictions et consolations. Nouvelles de sa famille. Ligne de conduite à l'égard du Préfet apostolique.

Paris, 23 juillet 1847.

Ma bien chère et bien-aimée fille et amie,

Je n'ai que de bonnes choses à vous dire : c'est une récompense de votre soumission à supporter les petites peines ou tracasseries que le Seigneur vous envoie quelquefois. Le billet de M. Dalmond sera payé dans trois ou quatre mois.

Nous vous préparons de bonnes filles qui seront accompagnées par notre chère Sœur Basile Chevreton (4); la seconde va entrer au noviciat (2); elle est fervente et instruite, elle sera très capable. Enfin le bon Dieu nous comble de grandes faveurs. Il sait arranger les croix, les contradictions, les consolations, tout cela pèle-mèle, l'un fait la balance de l'autre. Nous avons un noviciat nombreux qui donne les plus douces espérances. A Cluny, à Paris, partout on redouble d'efforts pour former les sujets et les rendre propres à travailler à la gloire de Dieu dans les missions où elles seront appelées...

J'ai vu votre sœur et ses enfants ; cela va bien. Vous savez que votre neveu et le mien est marié, il a une petite fille, ce sera encore une religieuse si le bon Dieu veut... Ma Sœur Théophile est toujours courageuse, sage, économe; elle a 55 religieuses pour sa maison, et 800 malades; elle ne manque pas d'occupation, elle s'en tire à merveille.

Ma bien chère fille, montrez beaucoup de confiance à votre Préfet apostolique, vous ne pouvez qu'y gagner. Cependant tenez-vous dans la limite de nos règlements; ne parlez pas du temporel, cela ne les regarde pas. Ménagez M. Monnier, le vice-préfet; ayez pour lui toute la déférence possible; il peut nous rendre de grands services. Offrez-lui mon respect. Ses filles spirituelles vont très bien; la science pas vite, mais cela viendra. Qu'il presse la demande pour les Sœurs dont Bourbon a besoin; au Ministère on attend cette demande.

Adieu, toute à vous et à toutes nos chères filles.

^{1.} Elle ne partit pas pour Bourbon. Voir note de la lettre 640°.

^{2.} Rosalie Chevreton, plus tard Mère Marie-Victoire. Elle entra dans la Congrégation en octobre 1847, fit profession le 16 septembre 1849 et partit pour Bourbon en 1851. Elle y resta jusqu'en 1878 et mourut à la Guade-loupe le 15 septembre 1910.

LETTRE 664e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Audience du Ministre de la Marine. Demande de Sœurs pour les colonies anglaises. Formation des sujets.

Paris, 28 juillet 1847.

Ma bien chère et bien-aimée fille, sœur et amie,

C'est en rentrant de chez le nouveau Ministre de la Marine (1) que je vous trace ces quelques lignes : il nous a parfaitement reçues et nous a dit les choses les plus rassurantes pour la Congrégation. Il m'a témoigné un vif regret de ce que je ne dirigeais plus Mana; il dit que nous avions fait ce que jamais le gouvernement n'aurait pu faire par ses propres moyens, et qu'il réclamait notre concours en ce qui était de notre ressort, pour les colonies, les malades et l'instruction, etc.

Nous avons des demandes pour les colonies anglaises, dont je vous donnerai connaissance; elles sont entre les mains du Nonce apostolique, c'est une heureuse pensée de Mgr l'Évêque Smith, sur les sollicitations des missionnaires français des contrées soumises à sa juridiction.

Nous allons bien; nos chères élèves font des progrès étonnants, tâchez de pouvoir m'en dire autant; nous avons besoin de travailler sérieusement la formation spirituelle et morale aussi bien que l'instruction. — Que toutes nos bonnes amies ne m'oublient pas.

Je compte partir à Limoux pour l'Assomption, le jour n'est pas fixé. Je veux être à votre retraite, à celle de Rouen et à celle de Maisons-Alfort.

Adieu, écrivez-nous souvent. Recommandez-moi à mon bon Père Rocault.

1. M. Lannes de Montebello qui remplaça M. de Mackau.

LETTRE 665°

A LA SOEUR MARIE-JOSEPH VERNET

Supérieure à Saint-Pierre et Miquelon

Retard du voyage des Sœurs. Épreuves du pays; recommande les malheureux. Beaucoup de misère en France. Redoubler de ferveur.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 29 juillet 1847.

Ma bien chère fille,

Je suis bien fâchée d'avoir tant tardé à vous écrire. Nous attendions nos Sœurs annoncées, ne voulant rien faire avant de les voir parmi nous. Vous savez que les sujets sont souvent difficiles à rencontrer comme vous les désirez. J'en ai parlé au Ministère, on ne m'a encore rien demandé. Si vous pouviez faire encore une campagne avec votre personnel, nous vous choisirions de très bonnes Sœurs et vous ne perdriez rien pour attendre. Nous nous faisons une grande fête de voir nos deux chères filles, nous espérons que leur retour n'est quedifféré.

Vous avez beaucoup d'accidents! je ne doute pas que vous n'ayez fait tous vos efforts pour soulager les malheureux, autant que vous l'avez pu... Si vous saviez que de misère en France! que de familles sont éprouvées par manque de pain et ne pouvant payer leurs dettes! Prions, redoublons de ferveur, de soumission, afin d'obtenir grâce et miséricorde pour les pécheurs!

Je laisse à ma bonne Sœur Marie-Thérèse à vous parler d'affaires et de reconnaissance. Mille amitiés à toutes nos chères filles. Je donne de vos nouvelles à votre famille et à Monseigneur.

Votre bien dévouée Mère.

LETTRE 666e

A MONSEIGNEUR DE GUALY

Évêque de Carcassonne

Projet de voyage à Rome. Demande la protection de Sa Grandeur. Avantages résultant du noviciat établi dans son diocèse.

Paris, août 1847.

Monseigneur,

J'ai l'espoir de réaliser incessamment mon voyage à Rome depuis si longtemps projeté! Nous serions heureuses, mes bienaimées filles et moi, si la Congrégation dont la divine Providence m'a appelée à être la fondatrice, et qu'un grand nombre d'évêques de France honorent de leur protection, pouvait obtenir l'approbation du Souverain Pontife.

Votre Grandeur voudra-t-elle permettre que, parmi les établissements déjà assez nombreux que nous avons le projet de soumettre à la sanction du Saint-Siège, nous placions ceux autorisés dans son diocèse et auxquels, depuis bientôt vingt-deux ans, vous n'avez cessé, Monseigneur, d'accorder un bien vif intérêt. Aidées de votre bienveillante protection, soutenues et encouragées par votre paternelle bonté, ces établissements ont pris un accroissement qui a dépassé nos espérances.

Plus que jamais, le noviciat que, dès le commencement, vous avez protégé dans votre diocèse, et qui depuis nous a fourni tant et de si bons sujets, nous devient indispensable; il évite d'énormes frais que nécessiterait l'éloignement des autres maisons de noviciat, et que ne pourraient souvent supporter bien des sujets riches en mérites, mais pauvres en biens de ce monde. Il nous met à même d'offrir asile à un plus grand nombre de jeunes personnes sans fortune, dont l'éducation et les travaux contribuent cependant à la prospérité de la Congrégation.

Pour nous conserver ces précieux avantages, si Votre Grandeur le permet, nous supplierons le Souverain Pontife d'agréer le maintien dans votre diocèse d'un noviciat qui compte déjà vingt-deux ans d'existence. Nous osons même espérer, Monseigneur, que vous voudrez bien appuyer de votre crédit auprès du Saint-Siège la demande que vont lui adresser humblement les filles de Saint-Joseph de Cluny. Elles vous en conserveront une éternelle reconnaissance.

Celles que vos vertus ont toujours édifiées et que votre inépuisable bonté a toujours encouragées sont à vos pieds, Monseigneur, et réclament la paternelle bénédiction de Votre Grandeur dont elles s'honorent d'être les humbles et bien reconnaissantes filles. Mais personne n'est plus sincèrement pénétrée de ces sentiments que celle qui a l'honneur d'être, Monseigneur,

De Votre Grandeur,

La très humble et très obéissante servante,

La Supérieure générale des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny,

Sœur Javouhey.

90

LETTRE 667°

A LA SOEUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Envoi de lettres destinées à Mana.

Paris, août 1847.

Ma bonne Sœur Madeleine,

Je vous prie de prendre connaissance de ce paquet de lettres, afin que je n'aie pas besoin de vous dire la même chose. Vous le cachetterez et l'enverrez à Mana le plus tôt que vous aurez une occasion. Je vous ai écrit une longue lettre il y a peu de jours en vous envoyant une copie de lettre de mon Père Violot et de ma Sœur Clotilde. Si vous ne l'avez pas reçue, elle vous arrivera.

90

Adieu, toute à vous.

LETTRE 668e

A LA SOEUR STANISLAS RIVOIRE, A SENLIS

L'encourage et promet de l'aller voir.

Paris, 9 août 1847.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

C'est pour vous dire courage que je vous écris un petit mot. Je vais partir pour Cluny et de là à Limoux, et serai retenue un mois loin de Paris. Sœur Onésime m'accompagne, ce qui m'empêchera de m'ennuyer. A mon retour, je vous raconterai notre histoire de voyage.

Je vous prie de dire à M. Puissau que je suis heureuse qu'il soit content de moi, mais il faut activer les travaux, car vous serez bien gênée pour la rentrée. Si je pouvais disposer d'un jour, je vous le donnerais; et si cela doit avoir lieu, ce sera samedi. J'envoie Sœur Onésime à Beauvais passer trois jours pour aider à Sœur Marie; elle sera accompagnée de Sœur Dominique qui restera jusqu'après la distribution des prix. Si je ne vais pas près de vous, ne vous fâchez pas, c'est que j'aurai des obstacles.

Adieu, bien à vous.



LETTRE 669e

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY, A LIMOUX

La Vénérable annonce sa prochaine arrivée.

Paris, 14 août 1847.

Ma bien chère fille,

Nos places sont retenues pour le commencement de notre grand voyage de Limoux; mais vous dire quand nous arriverons serait difficile, nous avons tant de stations à faire! d'abord à Cluny, puis à Montpellier, à Saint-Chinian, peut-être à Saint-

Affrique, ce n'est pas très sûr. Nous vous donnerons des nouvelles pendant notre route; nous nous réjouissons beaucoup de vous voir, de vendanger, de causer avec vous, que dirai-je?... il se passe tant de choses en ce bas monde!

Allons, le temps s'écoule vite, nous serons bientôt près de vous. Nous verrons Monseigneur en passant à Carcassonne. Adieu.

0%

LETTRE 670e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Départ de la Mère Fondatrice pour Cluny. Remet à plus tard sa visite à Mgr d'Autun.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 16 août 1847.

Ma bien chère fille,

Demain mardi soir, nous partirons pour aller vous dire bonjour et nous rendre ensuite à Limoux, où nous sommes attendues. Si vous n'avez pas reçu de nos nouvelles la semaine passée, c'est que j'attendais avec anxiété le résultat de votre visite à la pauvre Sœur Alexandre. La Sainte Vierge s'en est mèlée, *Deo* gratias! sans cela, je me voyais obligée de quêter pour vous.

Nous avions presque la volonté d'aller rendre une visite à Mgr d'Autun, nous la différons jusqu'après notre retour de Limoux. Nous verrons comment se passeront les retraites et les prises d'habit. Le bon Dieu nous éclairera.

Adieu, à bientôt!



LETTRE 674°

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUHEY, A LIMOUX

Voyages de Sœurs. Retraite de Cluny. Questions matérielles.

Cluny, 8 octobre 1847, vendredi.

Ma bien excellente fille,

Vous êtes triste, cela m'afflige; je voudrais vous éviter tous les ennuis qui vous fatiguent. Lundi prochain, ma bonne Sœur Mathilde partira avec Sœur Xavier, Sœur Macrine et la Supérieure de Pamiers, toutes d'excellentes filles qui rendront les plus grands services. Sœur Rosalie prend des leçons; elle partira dès que vous le direz; si c'est après la Toussaint, j'irai peut-ètre vous la conduire.

Nous sommes un grand nombre de retraitantes ici; nous partirons 12 pour Paris la semaine prochaine; la plupart sont destinées aux colonies; il nous en faudrait encore autant... j'espère que le bon Dieu y pourvoira.

Je vous ménagerai une Sœur pour la soie; ne manquez pas de faire élever les greniers sur le pensionnat, afin que nous puissions y faire une belle magnanerie dans toute leur étendue. Que M. Naudin plante donc des mûriers nains le plus qu'il pourra. J'espère que le bâtiment sera couvert avant l'hiver; dites-le de ma part aux ouvriers; pressez, pressez. Nous tâcherons de vous envoyer un grand fourneau pour la cuisine...

Allons, courage, ma bien chère fille, travaillons pour la gloire de Dieu... Dites-moi quand votre prise d'habit aura lieu.

Adieu, toute à vous.

90

LETTRE 672e

A LA SOEUR GONZAGUE LECLÈRE

Supérieure à Saint-Chinian (Hérault)

Acquisition d'une propriété.

Paris, vendredi, 29 octobre 1847.

Ma bien chère fille,

J'arrive de Cluny; mon premier soin est de vous écrire pour vous tranquilliser. J'ai vu Mgr de Montpellier à qui j'ai communiqué notre projet d'acheter la maison épiscopale de Saint-Chinian (4). Je lui ai dit que ce serait un postulat où les aspirantes resteraient une année, qu'elles iraient de là faire leur noviciat, soit à Limoux, soit à Paris, selon les besoins. Il a donné son parfait consentement. Nous le ferons régulariser à notre premier voyage. Actuellement vous pouvez acheter par un acte sous seing privé; ne faites rien sans le conseil de vos amis et protecteurs que j'aime et estime beaucoup. Nous payerons l'intérêt pendant quelques années, parce que nous aurons à faire des réparations suivant les besoins.

J'irai vous voir au printemps et nous régulariserons toutes choses. Allons, courage; ne vous laissez pas abattre par des petites contrariétés. Dites à nos chères filles que je compte sur leur zèle et leur courage pour vous seconder. Je vous enverrai ou vous conduirai des maîtresses suivant les besoins.

Voici mes noms et prénoms :

Sœur Anne-Marie Javouhey, agissant comme Supérieure générale de la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, approuvée par Ordonnance royale du 17 janvier 1827.

Écrivez-moi souvent pour me tenir au courant de vos affaires.

Adieu.



LETTRE 673°

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY, A ALENÇON

Placements divers.

Paris, 2 novembre 1847.

Ma bien chère fille,

J'espère que je vous rends bien heureuse en vous envoyant de si bonnes visites ; j'aurais été heureuse de les accompagner,

4. Ce projet fut mis à exécution, et la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny conserva cette propriété jusque vers 1863, où elle fut revendue à l'évêque de Montpellier par la Chère Mère Rosalie.

mais cela m'est impossible, nous avons tant à faire pour les départs des unes et des autres que je remets à une circonstance meilleure. Je voulais vous envoyer ma Sœur Tharsille pour diriger vos orphelines, mais auparavant je désire savoir si cela vous fera plaisir, rien ne presse. Je pense à Sœur Daniel pour les colonies : toutefois je veux qu'elle y parte librement.

Nous avons une bonne cuisinière qui vient de la maison de Dijon, mais je crains qu'elle ne soit trop dépensière. Nous aurions aussi une bonne pharmacienne pour la prison; je crois qu'elle conviendrait parfaitement, celle qui y est sera pour la Guadeloupe. Je vous prie aussi de nous envoyer notre chère erpheline afin de terminer son éducation et lui donner plus tard le saint habit...

Deux de vos croisées sont faites, on va les faire toutes dans le beau genre de la croisée du chœur, mais nous ne finirons la chapelle que dans deux ans. Tâchez donc de vous suffire à présent que le pain est bon marché.

J'irai peut-être vous voir, en allant à Brest ou en en revenant ; je ferai tout mon possible pour cela.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 674e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Voyages et nombreux départs. Nouvelles de Tahiti et de Mayotte. Vocations douteuses. Formation religieuse des sujets.

Paris, 12 novembre 1847.

Ma bien chère fille,

J'attendais le départ de ma Sœur Rosalie pour vous écrire, mais elle passe dans sa famille; ainsi elle n'arrivera guère à Cluny que vers le 20, elle partira d'ici le 13 au soir. Nous avons retardé la demande des quatre Sœurs que je vous ai confiées et que vous deviez nous envoyer le plus tôt possible. Sœur Rosalie

emmènera avec elle deux Sœurs, l'une pour Bélesta, l'autre pour Chalabre.

Nous avons de la peine à former des maîtresses capables, car il nous faudrait faire en un mois ce qui demanderait au moins un an sans miracle; faisons donc le mieux que nous pouvons, le bon Dieu fera le reste. Attendez Sœur Rosalie pour envoyer les Sœurs; nous sommes si nombreuses qu'on ne sait où les placer. Les départs sont retardés de deux mois, nous en profitons pour l'instruction des unes et des autres. Sœur Rosalie vous portera 500 francs pour votre orgue; ce n'est pas notre superflu, c'est pris sur notre nécessaire. Nous sommes en peine pour les dettes de Fontainebleau; et puis ma Chère Mère Marie-Joseph qui demande toujours sans jamais se lasser!... Mon Dieu, qu'il m'en coûte de lui refuser ce que je ne peux lui donner, c'est ma grande croix!

Non, je ne suis pas encore à Brest, j'ai tant à faire à Paris que je ne peux me décider à partir que par une grande nécessité. Il y a encore le départ du Sénégal pour les premiers jours de décembre; nous espérons que tout ira bien. On y envoie un saint prêtre dont on dit beaucoup de bien.

Nous avons reçu des nouvelles de Tahiti et de Mayotte le même jour: je vous enverrai les lettres par ma Sœur Rosalie. Les Sœurs sont aussi bien que possible, toutes ont les secours de la religion et jouissent d'une bonne santé. Tâchons de bien former et élever les postulantes; il faut renvoyer celles qui n'ont pas de vocation et ne pas garder les douteuses. Sœur P... attend la fin de ses vœux qui finissent à Pâques pour rentrer dans sa famille; je désirerais savoir ce que vous avez reçu de ses parents pour pension ou dot. On a tout fait pour la retenir dans son devoir, rien n'a pu l'arrêter; je crains qu'elle ne devienne folle. Le Midi ne vaut rien pour les poitrinaires avancées. Sœur Rosalie vous dira ce qu'elle pense; ne faites pas faire de longs voyages à qui n'en vaut pas la peine.

Il me semble que vous serez plus heureuse pour vos classes; cependant je doute que Sœur N... nous donne de bonnes religieuses, encore moins de bonnes maîtresses; sa science l'em-

barrasse, et puis elle manque de jugement et n'a pas un grain d'humilité; pas davantage de renoncement à ses aises. C'est la dernière que j'aurais choisie!... Qu'en dit Sœur Émilienne? Veillez de près, ce n'est pas une plaisanterie; observez par vousmème, faites-vous rendre compte de la manière dont on emploie son temps et des études; rappelez les conseils de M. Juillet au sujet de l'instruction religieuse. Pardonnez-moi ces observations; vous les avez faites, j'en suis sûre; c'est pour les affermir que je vous en écris.

Adieu, priez pour votre sœur et amie, âgée de soixante-huit ans et deux jours. \Longrightarrow

LETTRE 675°

A LA SOEUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

Départs de Sœurs pour plusieurs colonies. Questions matérielles. Prochain voyage de la Vénérable Mère à Rome. Cérémonie à la chapelle de Paris. Recommandations au sujet des visites. Missions de l'Océanie. Demandes de Sœurs pour Cayenne.

Paris, 17 novembre 1847.

Ma bien chère fille,

Je veux vous dire bonjour après avoir eu la grippe qui m'a fait garder la chambre quinze jours; je vais bien à présent. Nous sommes très occupées des départs de Sœurs dont 15 sont déjà en route pour les Antilles et 8 pour le Sénégal; ensuite viennent celles de Mayotte et de Madagascar. On nous a dit à la Marine qu'on nous en demanderait bientôt pour Cayenne, puis 9 pour la fin de 1848.

La Providence pourvoit à tout d'une manière admirable; nous voulons vous envoyer de très bons sujets, je pense que ce sera sur la Caravane.

Je vous remercie beaucoup du café et de tout ce que vous nous avez envoyé, le bon Dieu vous le rendra. Nous sommes toutes ferventes.

S'il vous était possible de nous faire passer deux barriques

de sucre, cela nous arrangerait; nous en donnerions une à ma bonne Sœur Clotilde. Il faudrait adresser ce port par Bordeaux à Limoux, mais cela coûterait peut-être trop cher. Le café n'a rien coûté du tout, il est très beau et excellent.

Je vais bientôt partir pour Rome; j'attends le Nonce qui veut bien nous protéger près du Saint-Père. On n'est pas très tranquille; les méchants lèvent la tête et ils sont nombreux. Vous savez tout ce qu'ont souffert les catholiques de Suisse! prions bien le bon Dieu qu'il conserve notre Saint-Père le Pape.

Pour nos affaires, nous sommes tranquilles. Je vous envoie le récit de la belle cérémonie qui s'est faite à notre chapelle de Paris. Monseigneur est resté deux jours et deux nuits chez nous; tout s'est passé à merveille. Dieu tient le cœur des hommes entre ses mains!...

Mille encouragements à toutes nos chères filles; je leur écrirai quelques lignes par les Sœurs qui doivent vous arriver dans deux mois à peu près.

Le neveu de M^{me} Thierce est venu nous voir; il a été enchanté de la bonne petite Dolhen; elle est pieuse et charmante, j'espère qu'elle fera un très bon sujet. Si vous pouviez prendre sa sœur, la petite Thérèse, vous me feriez plaisir, ce serait une bien bonne œuvre; dites à sa pauvre mère que je ne l'oublie pas. Ne vous chargez pas des enfants que les parents peuvent faire élever. Si vous pouviez obtenir une demi-bourse pour Thérèse, ce serait bien.

Dites-moi comment va Sœur Joseph Terral... la pauvre! elle doit être bien humiliée, je la plains de toute mon âme. Que fait Juliette? J'ai bien peur que sa conduite ne produise mauvais effet à Mana; il faut que nos Sœurs en prennent leur parti...

Votre porte doit être fermée pour tout le monde le soir ; et, dans la journée, vous devez recevoir au parloir et vous présenter quand vous n'êtes pas sûre des visites... Le bon Dieu vous inspirera. M. le Préfet apostolique doit se rappeler notre conversation sur le danger des visites le soir ; il sait que je les désapprouvais, et vous voyez si nous avions raison!... Ne donnez pas mes lettres à lire, c'est trop décousu. Depuis quinze jours, j'ai

eu la grippe, et puis j'étais triste des maux de la Suisse! Prions pour les catholiques persécutés, prions beaucoup pour notre Très Saint-Père le Pape, afin que le bon Dieu lui donne tout ce dont il a besoin pour soutenir l'Église persécutée. Il semble que la foi doive s'étendre dans les pays sauvages: les missions se propagent d'une manière admirable. On nous demande des religieuses pour toute l'Océanie; ce sont de saints missionnaires Maristes qui sont chargés de cette partie si éloignée et si sauvage. L'évêque d'Amata, qui en est le chef, m'a dit qu'il avait l'espérance d'un grand succès s'il pouvait avoir quelques Sœurs de Saint-Joseph, comme à Tahiti.

On m'a dit que ma bonne Sœur Joseph de Mana faisait un grand bien dans ce pays parmi les sauvages; elle se porte bien. Sœur Sophronie est avec sa sœur Marceline dans un autre pays où l'évêque et son grand vicaire apprenaient aux femmes à coudre et à travailler!... Je vous donnerai de leurs nouvelles; nos Sœurs sont 40 dans l'Océanie.

Je vous demande pardon de vous en dire si long sans ordre. On demande 15 Sœurs pour Cayenne; cela va vous faire beaucoup de monde. Vous feriez bien de demander à M. le Gouverneur qu'on prépare les trousseaux, afin qu'à l'arrivée vous soyez sans embarras... vous avez l'expérience, vous savez mieux que moi ce qu'il faut. Nous vous enverrons une bonne première maîtresse pour le pensionnat, car il en faut bien deux en cas d'accident. Il paraît qu'on n'en veut que 7 d'abord, qui partiront sur la Caravane, et puis les 8 autres quelques mois plus tard, encore sur la Caravane.

Ma chère fille, j'espère que vous ne vous plaindrez pas. Vous ne pourrez pas me comprendre tant c'est décousu... J'écrirai dans quelques jours à ma bonne Sœur Isabelle; écrivez-lui aussi souvent pour l'encourager; parlez-lui de toutes nos affaires, envoyez-lui le récit de la belle cérémonie qui a eu lieu dans notre chapelle, cela leur fera plaisir.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour votre Mère qui vous aime et vous honore.

LETTRE 676e

A LA MÈRE RAPHAËL MONTET, A BOURBON

Mgr Poncelet et M. Monnet. Prépare le départ de sa mèce. M. Dalmond nommé évêque. Demande de religieuses pour les écoles indigènes. Noviciats de l'Institut. Formation des sujets. Nombreux départs.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 18 novembre 1847.

Ma bien chère fille,

Nous venons de voir dans les journaux des choses sur Bourbon que je ne puis croire: Mgr Poncelet et M. Monnet auraient été insultés! et ce qui m'étonne encore plus, M. Monnet seraitramené en France malgré lui! Pourquoi ne nous dites-vous rien? Tout le monde s'étonne de choses semblables pour Bourbon; c'est entendre bien mal leurs intérêts! J'ai reçu une lettre de notre chère Sœur la Supérieure de l'hôpital de Saint-Denis, elle n'en dit pas un mot; elle ne parle pas non plus de celle qui la remplace; vous auriez pu m'écrire par la même occasion.

Nous allons vous adresser trois Sœurs pour Mayotte, que le Ministre vient de nous demander; je voudrais en adjoindre une quatrième pour Sainte-Marie, afin qu'elle pût faire la classe aux enfants de ce pauvre pays. J'avais pensé vous envoyer une de vos nièces qui ferait une bonne première maîtresse et tiendrait votre comptabilité, mais elle est secrétaire de ma Sœur Théophile de Rouen, qui a aussi bien de la besogne. Sa petite sœur Rosalie Chevreton est au noviciat à Cluny; elle est au moins aussi capable que sa sœur; nous la rappellerons dès qu'elle aura pris le saint habit, et plus tard nous la disposerons pour Bourbon.

Je reçois à l'instant les lettres dont M. Monnet était chargé; elles viennent de Nantes; lui n'est pas encore à Paris, je désire bien le voir. Je viens de parcourir le compte rendu de ce qui s'est passé dans cette malheureuse affaire; chacun ici blàme les

habitants de Bourbon, la colonie n'y gagnera pas. On attend M. Monnet... si on faisait bien, on le redemanderait pour gagner les nègres; personne n'a plus d'ascendant sur eux pour calmer leur effervescence. Il est impossible qu'on échappe à la liberté, il faut prendre les moyens les plus sages pour en tirer le meilleur parti possible, et il n'y a que la religion qui puisse faire ce miracle... Prions bien afin que le bon Dieu éclaire les aveugles.

On m'a assuré que M. Dalmond était nommé évêque des missions où il travaille, sur les côtes de Madagascar... Peut-être que cela l'encouragera à écrire avec plus d'exactitude et de soin à la Propagation de la Foi; on se plaint de son silence, c'est pour cela qu'il manque de ressources.

La Supérieure de l'hôpital qui désire venir nous visiter aurait dû partir avec M. Monnet; elle l'aurait consolé, et puis ils seraient retournés ensemble. Je lui ai envoyé la permission; si elle ne l'a pas reçue, dites-lui que nous la verrons avec plaisir. A sa place, je ne ferais pas ce pénible voyage, si ce n'est pour l'amour de Dieu. La France n'a guère d'attraits en ce moment; l'inquiétude est partout, les mauvais sujets lèvent la tète, ils ne craignent aucune autorité.

Nous allons faire partir trois Sœurs pour se rendre à Bourbon, et de là à l'hôpital de Nossi-Bé. J'ai demandé d'en mettre deux pour la mission de Mayotte; on m'a dit, plus tard. Trois autres vont partir pour Pondichéry, elles passeront aussi à Bourbon; de ce nombre sera Sœur Marie-Thérèse Javouhey avec Sœur Joséphine, l'ancienne Supérieure de Pondichéry (1). Je ferai mon possible pour vous envoyer en mème temps une des deux petites Sœurs Chevreton pour votre secrétaire; ce sont de bonnes petites religieuses, toutes les deux sont très capables.

Bourbon ne veut donc point profiter du bienfait de l'instruction pour les noirs aux frais du gouvernement? les autres colo-

Sœur Joséphine Tarriot ne retourna pas dans l'Inde. En 1848 elle fut nommée directrice du pensionnat de Cluny et fut rappelée en 1855 à la Maison-Mère où elle mourut en 1898.

nies entendent mieux leurs intérêts. On demande des religieuses dans toutes les colonies, Bourbon excepté: la Guadeloupe en a près de 60, la Martinique 50, Cayenne 30, le Sénégal presque autant; cette année sera augmentée de 50 nouvelles. Partout on trouve que l'instruction rend les nègres plus doux, plus soumis à leurs maîtres, et le reste...

Nous avons en ce moment deux grands noviciats: Cluny et Paris, et puis plusieurs autres préparatoires, tels que Limoux, Mesnil-Saint-Firmin, etc...

Cette lettre de la Mère Fondatrice laissée inachevée ne fut reprise que deux mois plus tard.

12 janvier 1848. J'arrive du Ministère. M. Monnet est à Paris; on est parfaitement disposé pour lui. J'ai appris qu'on venait de faire la répartition des Sœurs destinées à l'instruction des noirs: Bourbon en aura 16 pour sa part; Cayenne 16, et les deux Antilles chacune autant; le Sénégal 10, dont 4 sont déjà embarquées. Tout ce monde doit partir dans le courant de l'année. Je vous ai déjà dit qu'il n'y a aucuns frais à votre charge; leurs appointements comptent du jour de leur arrivée; on leur doit maison meublée, linge de lit, de table, comme dans un hòpital. Souvenez-vous bien de ce que je vous dis. Je vous enverrai, par nos Sœurs de Mayotte, un livre qui vous guidera.

Je n'ai pas obtenu des Sœurs en plus pour les missions, on ne veut que 10 Sœurs pour les trois établissements de Mayotte et de Madagascar, on dit que ce n'est que pour les malades; plus tard, on verra. Je me suis adressée à la Propagation de la Foi; partout on crie misère, on dit qu'il faut attendre, mais soyez sûre que je ne négligerai rien pour atteindre le but.

Dans ce moment, nous voudrions aviser au moyen d'avoir le noviciat des colonies à Paris. Nous avons la parole de Mgr l'Archevêque; nous achèterons de lui un terrain pour bâtir, c'est la seule manière qui ait réussi à nous faire approuver; cela nous coûtera cher, mais n'importe, nous ne pouvions pas hésiter. Vous nous aiderez, ainsi que toutes les maisons. Nous avons un bon

noyau de 23 à 30 novices, tant dans la maison que placées autour de nous pour bien les éprouver. Paris possède de bonnes maîtresses en tout genre, vous en jugerez par le résultat. Cluny est toujours bien nombreux, mais qu'elles sont donc longues à former!

Il faut cependant que je finisse. Je répondrai à toutes nos Sœurs qui m'ont écrit, par le départ de nos Sœurs de Mayotte qui aura lieu avant un mois. Dites-leur à toutes que ma santé est meilleure, je pourrai travailler davantage.

Adieu, priez pour moi qui suis toute à vous toutes.



LETTRE 677e

A LA MÈRE CLOTILDE JAVOUREY, A LIMOUX

Inquiétude au sujet d'un voyage de Sœurs. La Mère Fondatrice attend la visite de l'évêque de Carcassonne. Cérémonie de prise d'habit et de profession. Envoi à Mgr de Montpellier.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 27 novembre 1847.

Ma bien chère fille,

Votre lettre que j'attendais avec anxiété m'a fait un vif plaisir en ne me donnant aucune mauvaise nouvelle du voyage de nos chères filles Rosalie et compagnie... J'étais triste, le temps était si mauvais à Paris, et j'aurais donné tout au monde pour apprendre par télégraphe leur arrivée! J'ai promis qu'elles ne viendraient plus pour retourner en mauvaise saison. Vous ne me dites pas un mot de ses compagnes de voyage; vous ont-elles fait plaisir? dites-moi où vous les avez placées; faites-moi écrire par Sœur Vincent ou par Sœur Rosalie...

Je suis bien contente que vos travaux s'avancent, que la retraite se fasse, que chacune se convertisse; mais il est impossible que j'aille vous voir avant d'avoir reçu votre nouvel évêque à Paris (1). On en dit beaucoup de bien; on dit qu'il sera un des grands et saints évêques de son temps. J'attends... Les pouvoirs de M. le Curé existent toujours. Monseigneur ne les lui a pas retirés en mourant; ainsi si vous avez prise d'habit et profession, vous pourrez les faire pour la retraite.

J'ai envoyé 3.000 francs à Mgr de Montpellier pour faire le premier payement du château de Saint-Chinian, qui est approuvé comme postulat de la Congrégation de Saint-Joseph, et puis pensionnat, externat, que sais-je? tout ce que le bon Dieu voudra... Je consulterai les notes que vous avez envoyées et je tâcherai de vous répondre.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous. Sitôt votre évêque arrivé, je vous en donne avis et me prépare à partir.

LETTRE 678°

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY, A ALENÇON

Aimer et chercher la sainte pauvreté. Réprimande aux Sœurs de la communauté.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, fin 1847.

Ma bien chère fille,

Me voici à Paris. Je pense toujours au moyen de vous tranquilliser. Je viens de recevoir 1.000 francs, je les partage avec vous; c'est pour payer l'intérêt que vous devrez le 10 décembre. Si j'attends, je les dépenserai. Ma Sœur Eudoxie vous enverra 300 francs dans quelques jours. Ayez confiance en Dieu, mais ne le tentez pas par des dépenses dont on peut se passer. Aimez, cherchez la sainte pauvreté, on n'est religieuse qu'à ce prix; il ne faut pas être trop bien, il y a tant de malheureux!...

^{1.} Mgr de Bonnechose qui, de l'évêché de Carcassonne, passa à celui d'Evreux en 1834. Il fut nommé archevêque de Rouen en 1858 et cardinal en 1863. Il mourut en 1883.

Dites à toutes nos chères filles que je n' ai pas été édifiée de leur peu de charité pour une de leurs compagnes... cela me fait mal quand j'y pense; et puis, pas un mot d'humilité pour faire oublier tant de torts!

Je suis bien contente d'être à Paris, j'ai moins peur. Toute à vous, votre sœur et amie.

90

LETTRE 679°

A LA SOEUR RÉGIS FLÉCHEL, A TAHITI

Départs pour les colonies. Visite de l'amiral Bruat. Mgr d'Amata. Bonnes vocations.

Paris, 29 novembre 1847.

Mes bien chères et bien-aimées filles,

Je n'ai qu'un mot à vous dire aujourd'hui; j'ai été bien occupée pour le départ de nos Sœurs qui viennent de s'embarquer pour les Antilles et le Sénégal.

J'ai vu avec beaucoup de plaisir M. et M^{me} Bruat; ils m'ont dit tant de bien de vous et de toutes nos chères filles, qu'ils voudraient bien en voir augmenter le nombre. Ils prétendent que les religieuses sont indispensables aux missionnaires. M. Bruat en a parlé au Ministère et le dit à qui veut l'entendre.

Nous avons ici Mgr d'Amata qui partira dans un mois; nous lui donnerons des lettres et des commissions pour vous. Je vous suis bien reconnaissante de ce que vous nous avez envoyé; cela a fait son chemin très bien...

Écrivez-nous souvent, je vous en prie; parlez-nous de toutes nos chères filles; dites-leur que nous sommes tranquilles et heureuses; toutes les maisons font le bien. Nous avons un grand nombre de postulantes qui donnent de bonnes espérances; je crois qu'elles seront meilleures que nous; j'en suis contente.

Adieu, mes bien chères filles, priez pour moi qui suis toute à vous.

LETTRE 680°

PROBABLEMENT A LA SOEUR MARIE-AUGUSTINE ANTIDE

Supérieure des Filles du Saint-Cœur-de-Marie à Sainte-Lucie

Vocation d'une jeune fille de couleur. Œuvre spéciale de la Trinidad.

Paris, 1847.

Le commencement manque.

Si Suzanne a bien le désir d'être religieuse, je l'engage à faire connaissance avec ma bonne fille Sœur Marie-Joseph, qui est ma première fille de couleur (1). Je les destine à une grande œuvre à la Trinidad. Monseigneur veut soutenir une communauté dont je serai la Mère et la Supérieure, ma Sœur Scholastique Delorme la directrice et Supérieure de la Trinidad (2). Je voudrais que Suzanne essayât; elle peut se rendre à la Martinique, à notre maison, la Mère Supérieure fera tout ce qu'il faudra pour le passage, elles arriveront à la communauté. Le reste regarde Mgr Smith et M. l'abbé Poirier. Elle m'écrira, je lui répondrai pour tout ce qu'elle pourra désirer; nos règlements seront les leurs.

Si Annette pouvait avoir la vocation! mais non, elle viendra finir ses jours en France vers sa tante Séraphine. Vous la donnerez

1. Sœur Marie-Joseph, dont il a déjà été parlé dans les lettres précédentes, née à Norfolk (États-Unis), était au service de M^{me} du Cheyla, femme du gouverneur de la Martinique. Cette dame l'ayant amenée en France, en 1845, la présenta à la Vénérable Mère qui l'accepta et lui donna l'habit en 1846 : robe noire, tablier blanc à bavette sur laquelle était placé un cœur de Marie en étoffe, guimpe blanche, voile noir (ce costume devint celui des Sœurs indigènes). Retournée à la Martinique, Sœur Marie-Joseph fut bientôt envoyée à la Trinidad, d'où elle passa à Sainte-Lucie. Elle mena une vie religieuse très édifiante et mourut pieusement en 4886.

2. Il s'agit de la communauté des Filles du Saint-Cœur-de-Marie, fondée par MM. Lecaïtel et Jacquart, prêtres de Sainte-Lucie, et destinée aux personnes de couleur. Mgr Smith, évêque de la Trinidad, avait fait demander à la Mère Fondatrice d'en former une branche de la Société de Saint-Joseph de Cluny; cette union fut acceptée et les Filles du Saint-Cœur-de-Marie placées sous la dépendance de la Supérieure de la Trinidad. Les Sœurs indigènes ayant voulu vivre de leur vie propre, l'œuvre périclita. En 1854, sur la demande de Mgr Smith, la petite famille indigène s'unit complètement à la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny.

pour compagne de voyage de ma Sœur Stanislas; son voyage ne coûtera rien.

Aussitôt que Suzanne sera décidée, vous en aviserez M. le Gouverneur; on lui donnera passage avec les trois Sœurs jusqu'à la Martinique et la Guadeloupe. Ce sont des missionnaires en herbe... Tirez-vous d'affaire le mieux que vous pourrez, c'est de Dieu que dépend le succès.

Adieu.



LETTRE 681e

A LA R. MÈRE MARIE-JOSEPH JAVOUHEY, A ALENÇON

Au sujet du vœu de pauvreté. Les tribulations sont nécessaires. Recommande l'humilité. Désapprouve les dépenses exagérées.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 2 janvier 1848.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

C'est par vous que je commence mes écritures cette année; que ce soit pour votre consolation! Je désire vous savoir heureuse et vos chères filles aussi; mais c'est bien difficile tant qu'on ne sera pas plus raisonnable, qu'on voudra tout ce que le bon Dieu n'a pas promís à ses serviteurs, à ses amis... On veut avoir tout ce dont on croit avoir besoin, on oublie le vœu de pauvreté... sous prétexte que c'est pour l'ordre, et le reste, et le reste... Dieu n'a pas donné de faire de l'argent ni les bonnes religieuses de rechange pour tous les caprices, mais il donne à chaque Supérieure celles qui sont utiles à conquérir le ciel. Nous ne voulons pas de tribulations, et cependant elles nous sont nécessaires! Tâchons de prendre patience et ne nous décourageons jamais; attendons tout de Dieu et peu des créatures, cherchons toujours à connaître et à faire la sainte volonté de Dieu.

Oui, j'irai vous voir le plus tôt que je pourrai, au printemps, en allant à Brest où ma présence est réclamée par des Sœurs qui ne s'entendent pas très bien, par manque d'humilité! La pratique de cette belle vertu mettrait tout d'accord.

Je vous envoie 1.000 francs, les seuls que nous ayons reçus depuis un mois, et quatre personnes les réclament! Nous n'avons pas pu payer vos 500 francs de livres... êtes-vous donc marchande de livres?... Être pauvres, demander l'aumône et faire de pareilles folies!... On voit que ma Sœur Théotiste a fait son cours d'étude à X...; elle devrait consulter sa recette. J'espère que vous ne ferez plus de pareille sottise. Nous payerons celle-ci; faisons la paix pour toujours.

Adieu, toute à vous, ma bien chère fille, et priez pour votre sœur et amie.

90

LETTRE 682e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Pratiquer le saint vœu de pauvreté. Situation politique inquiétante. L'évêque d'Amata désire des Sœurs dans sa mission. Confiance en Dieu.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 2 janvier 1848.

Ma bien chère fille et amie.

Je viens d'écrire à votre aînée (1) en lui envoyant de petites étrennes qui ne contenteront pas son grand appétit, et vous n'aurez que des promesses fondées sur des espérances : c'est tout ce que je possède. Mettons beaucoup d'ordre dans nos affaires ; renouvelons le saint vœu de pauvreté, il nous sera très utile de le mettre en pratique avant que la Providence nous force de l'accomplir, nous n'aurions plus le mérite.

Cette année commence avec de tristes pressentiments ; chacun est dans l'inquiétude, le pauvre et le riche. Pour moi, je n'ai

^{1.} La Chère Mère Marie-Joseph.

qu'une idée : le Pape et la Suisse (1)... c'est ma méditation de tous les instants, ma prière continuelle. Que je remercie le Seigneur de nous avoir appelées à évangéliser les sauvages!... ils sont bien moins à craindre que les peuples civilisés.

Mgr d'Amata (2) nous demande des Sœurs pour un pays qui n'a jamais connu Dieu (3). Nous sommes convenus qu'il enverra à nos Sœurs de l'Océanie (4) 10 jeunes filles de dix à douze ans, pour être élevées et apprendre à connaître Dieu. Après trois années, des Sœurs les accompagneront pour aller essayer de faire comprendre à leurs compatriotes que les femmes ont des âmes, qu'elles sont la moitié du genre humain, qu'il ne faut pas les manger comme ils le font maintenant. Ces pays ne sont qu'à un mois d'éloignement de nos Sœurs de l'Océanie; les Pères Maristes sont chargés de cette importante mission. L'évêque emmène 22 missionnaires dont 12 sont déjà partis. Il a de grandes espérances pour la conversion de ce pauvre peuple, il ne voudrait changer avec aucun autre.

Nos jeunes aspirantes sont remplies de courage pour ces saintes missions. Nous avons embarqué 31 Sœurs, toutes sont parties sans que nous ayons reçu un sou du gouvernement, il a fallu faire les trousseaux, les frais de voyage, de séjour au port; c'est ce qui nous met dans une grande gêne, je ne sais quand cela changera. Si nous n'avions pas en ce moment ma Sœur Madeleine et Mana, il nous faudrait plier bagage dans quelques endroits... J'ai confiance en Dieu, mais peu en certaines personnes qui se trompent en voulant nous tromper; vous pensez bien de

^{1.} En 1846, une ligue défensive, le Sonderbund, s'était formée en Suisse pour résister à la Diète fédérale qui avait prescrit l'expulsion des Jésuites et autres Congrégations religieuses. La querelle devint une guerre civile qui fut retardée par la médiation de la France, de l'Autriche et de l'Angleterre, mais qui éclata après la révolution de février 1848. Les catholiques furent vaincus par le général Dufour qui s'empara de Fribourg, et le Sonderbund fut dissous.

^{2.} Coadjuteur de Mgr Pompallier.

^{3.} La mission de Tonga-Tabou, en Océanie. Dieu se contenta de la bonne volonté de la Mère Fondatrice; ses filles semblaient être plus particulièrement destinées aux colonies anciennes où la Vénérable Mère s'était dévouée au salut des noirs.

^{4.} A Tahiti.

qui je veux parler. Les pauvres enfants se font plus de mal qu'elles ne pensent! quand le bon Dieu leur ouvrira les yeux elles seront étonnées.

Pardon, ma chère fille, je bavarde, ce n'est pas bien. Tachons de bien passer cette année, faisons de bonnes provisions pour le grand voyage de l'éternité.

Adieu, toute à vous pour toujours.

Votre sœur, Mère et amie.



LETTRE 683e

A LA SŒUR LOUISE FOURÈS, A CRÉPY-EN-VALOIS

La remercie de ses souhaits et l'encourage. Reconnaissance de la Vénérable envers M. le Curé.

Paris, 3 janvier 1848.

Ma bien chère fille,

J'ai reçu avec plaisir les bons souhaits que vous avez faits pour votre Mère; croyez que les miens pour vous ne sont pas moins sincères. Je regrette de vous voir toujours triste et peinée; il ne faut pas vous décourager. Soyez tranquille, dès que j'aurai la confiance que Dieu ne vous veut pas $l\dot{a}$, je vous rappellerai tout près de nous, pour aller ensuite faire le bien ailleurs. Ainsi priez avec ferveur que la volonté de Dieu s'accomplisse.

Présentez mes vœux bien sincères à M. le Curé; je n'oublierai jamais les services qu'il nous a rendus; ce serait malgré moi si je lui causais la moindre peine.

J'espère vous donner ce que vous désirez; je vous envoie 200 francs par ce billet, et je prierai ma Sœur Bernard de vous donner 300 francs le plus tôt qu'elle pourra.

Adieu, ma bien chère fille, priez pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 684e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Dieu se sert de tout pour arriver à ses fins. Envoyer à Paris les trois Sœurs désignées. Affaires temporelles.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 5 janvier 1848.

Ma bien chère et bien-aimée fille,

Les deux mots qui ont terminé la lettre de ma Sœur Marie-Thérèse m'ont fait réfléchir que le bon Dieu se sert souvent de choses qui nous paraissent indifférentes, contrariantes, pour nous amener à ses fins. Je me sens toute portée à donner suite à votre pensée qui me semble venir de Dieu... Je voudrais leur adjoindre une des deux Sœurs Chevreton qui resterait près de sa tante à Bourbon; elle a grand besoin de quelqu'un. Si vous approuvez ma pensée, il faudrait qu'elles vinssent toutes les trois à Paris, afin de se bien préparer à cette grande mission qui a de l'avenir. Je vais en parler à nos amis du Ministère, et dans un mois vous pourriez nous les envoyer. Je vous dirai celles qui pourront les accompagner.

Si je pouvais, j'irais les chercher, mais j'ai bien à faire... Envoyez-nous les livres le plus tôt possible. Dès que nous le pourrons, nous tâcherons de vous envoyer 2.000 francs. Chaque grande maison réclame plus que nous n'avons à recevoir, c'est la maison de Paris qui en a le moins; nos recettes nous suffisent, et quand il n'y en a pas assez, nous contractons une obligation avec M. Franquart. Sœur Marie-Thérèse a dû vous en dire quelque chose.

Adieu, je laisse continuer ma Sœur Marie-Thérèse, j'écrirai à ma bonne Sœur Émilienne et lui souhaite le bonjour en attendant.

Je vous envoie la plus jolie croix que j'aie eue de ma vie.

Votre Mère et sœur.

LETTRE 685°

A LA SOEUR SAINTE-ROSE VERPEAUX

Supérieure à Chamblanc

La Vénérable est heureuse parce qu'elle ne désire que la sainte volonte de Dieu. Faire le bien aux enfants et aux malades. Demande quelques détails sur le pays.

Paris, 6 janvier 1848.

Mes bien chères filles,

J'ai reçu avec plaisir l'expression de vos bons souhaits pour mon bonheur; ils sont exaucés car je suis très heureuse; je ne veux et ne désire que faire la sainte volonté de Dieu... le reste m'est indifférent. Je vous engage, mes bonnes filles, à faire comme moi, et vous trouverez le vrai bien au-dessus de tout autre.

Soignez bien vos enfants, tâchez d'en faire de vraies filles de Marie; cultivez les vocations religieuses s'il y en a. Les religieuses de Chamblanc sont bonnes filles, surtout quand elles sont humbles et franches, non autrement. Voyez les pauvres malades, soignez-les pour l'âme et pour le corps, quand vous pouvez. Puis donnez-moi quelques détails sur ce pauvre pays où j'ai passé ma petite jeunesse, dont je parle souvent; songez que le maître d'école a fait mon éducation scientifique...

Présentez mon respect à votre digne curé, ainsi qu'aux personnes qui se souviennent encore de moi. J'irai vous voir cette année quand il fera beau temps.

Votre bien dévouée Mère à toutes.



LETTRE 686°

A LA SOEUR CHANTAL LABELINAY

Supérieure à Villers-Bretonneux

Se tourmenter, c'est faire sa volonté au lieu de celle de Dieu. Il faut des vocations robustes pour être de vraies missionnaires.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 8 janvier 1848.

Mes bien chères et bonnes filles,

Je vous remercie des prières ferventes que vous faites pour mon bonheur. Le Seigneur les exauce, car je suis très heureuse; j'espère faire la sainte volonté de Dieu, là se bornent tous mes désirs, là seulement on trouve le calme, la tranquillité... Quand nous nous tourmentons, c'est que nous voulons faire notre volonté, songez-y bien; faites souvent votre oraison là-dessus.

Oui, ma chère fille, j'irai vous voir au beau temps et je m'en réjouis, parce qu'il me semble que nous aviserons à donner plus d'extension à ce petit établissement.

Nous sommes tranquilles; nous venons d'envoyer des Sœurs dans les colonies, d'autres doivent encore partir. Priez le bon Dieu qu'il donne à toutes nos chères filles l'esprit apostolique. Si vous saviez que de bien elles font parmi les sauvages! Les Pères nous disent que sans les religieuses leur mission languit... mais il faut des vocations robustes; ne nous envoyez que de celles-là.

Dites à vos chères compagnes que je ne les oublie pas, je me réjouis de les voir. Priez bien pour moi qui suis toute à vous.



LETTRE 687°

A M. L'ABBÉ CAULLE

Curé du Mesnil-Saint-Firmin

Sentiments de reconnaissance. Enverra quelqu'un pour la classe des garçons.

Paris, 10 janvier 1848.

Monsieur le Curé,

J'ai lu avec une vive satisfaction tout ce que vous avez la bonté de me dire de nos chères filles du Mesnil, je vous en remercie mille fois ; j'espère qu'elles vous donneront toujours de la consolation.

Je pense pouvoir vous donner pour le moment une postulante pour la classe des petits garçons; mais avant de vous l'envoyer, je voudrais que la Sœur Maria soit placée, afin de ne pas trop charger cette maison; je serais bien aise qu'elle puisse entrer aux Clarisses à Amiens.

Pour ce qui est de la prise d'habit, je vais demander à Cluny un Cérémonial d'Autun, je vous l'enverrai quand je l'aurai reçu. Il me reste à vous remercier de la peine que vous vous donnez pour nous être utile, j'espère qu'elle ne sera pas sans fruit.

Veuillez, Monsieur le Curé, agréer mes vœux de bonne année et l'assurance de mon respect et de ma reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.



LETTRE 688°

A M. L'ABBÉ CAULLE

Curé du Mesnil-Saint-Firmin

Prochain envoi d'une Sœur.

Paris, 14 janvier 1848.

Monsieur le Curé,

Pour ne pas retarder la prise d'habit, au lieu de vous envoyer une postulante, je vous enverrai une Sœur; elle partira lundi 17, par le convoi de onze heures à midi. Elle sera plus capable que la postulante que j'avais intention de vous donner pour faire la classe.

Veuillez, Monsieur le Curé, agréer la nouvelle assurance de mon respect.



LETTRE 689°

A LA SŒUR AIMÉE DE JÉSUS DE POULPIQUET

Supérieure à Saint-Pierre (Bourbon)

Rapporter tout à Dieu, Développement de la Congrégation. Pitié de la Vénérable pour Bourbon. Établissement d'un grand noviciat à Paris. Elle mourra en paix quand le Souverain Pontife aura approuvé la Congrégation. Nouvelles de Mana.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 14 janvier 1848.

Ma bien chère fille,

J'ai attendu longtemps pour répondre à votre lettre qui m'a fait grand plaisir; mais j'étais malade, je n'écrivais presque plus, je viens de m'y remettre. Je veux en profiter pour causer avec vous sur votre nouvelle entreprise pour la gloire de Dieu. Il paraît que vous avez réussi à faire beaucoup de bien à Saint-Pierre, que vous y faites chérir la religion et les religieuses. Rapportez-en la gloire à Dieu qui se sert des petits pour travailler à sa gloire. Courage, il sera votre récompense.

Ma bien chère fille, si vous saviez combien cette Société de Saint-Joseph, si petite, si persécutée, prend de développement dans les cinq parties du monde connu, puisque nous avons des religieuses dans l'Océanie! La plupart des missionnaires veulent des religieuses; ils pensent que leurs travaux seraient doublés et moins difficiles. Mais nous avons toutes les colonies françaises qui réclament nos soins... il nous faut 60 Sœurs pour le courant de cette année; 30 viennent de partir pour les Antilles et le Sénégal qui ne comptent pas dans ce nombre, mais il y en aura 16 pour Bourbon. Pauvre Bourbon qui chasse les prêtres qui lui veulent tant de bien!... M. Monnet a été reçu comme un jeune martyr; cela augmente sa gloire humainement parlant et ne lui nuira pas, soyez-en sûre.

Nous attendons Sœur Antoinette... Nous allons établir un grand noviciat à Paris. Mgr l'Archevêque nous vend une maison

de 400.000 francs. C'est là une grande affaire, mais nous ne pouvons pas reculer sans perdre l'avenir de la Congrégation. Nous aurons besoin du concours de toutes les maisons : j'ai la confiance que toutes s'y prêteront, chacune selon ses moyens; je ne crains pas de n'être pas entendue. Je serai heureuse de savoir par vous-même la position de votre maison pour les employés, le nombre, un mot sur leurs qualités, tout intéresse une mère qui aime ses enfants. Les persécutions m'ont séparée, non de cœur, mais de corps, pendant très longtemps, du centre des affaires; mais la tranquillité succédant à l'orage, il est temps que je revoie toutes mes enfants. Je n'ai eu à me plaindre d'aucune pendant la crise; je dois en remercier le bon Dieu qui les a préservées de la séduction des méchants. A présent je suis heureuse et toute à vous; rien ne me gêne.

Je vais aller à Rome. Quand notre très saint, très vénéré Saint-Père aura approuvé la Congrégation, nous serons aussi heureuses qu'on peut l'être sur la terre; alors, je mourrai en paix... je n'aurai plus rien à désirer, Dieu seul sera ma récompense.

Dites à nos bien chères filles que je les aime toutes, qu'elles prient pour moi. Je suis, avec l'affection d'une mère,

Votre toute dévouée.

P.-S. — Ma chère fille, présentez mes respectueux souvenirs à M. Guerret, votre digne curé; se souvient-il de ce cher Cayenne ? il s'est passé bien des choses depuis son départ, il n'y connaîtrait plus personne : le pauvre Père Guillier est mort; M... mort aussi; M. Violot, mort à peu près, quoique vivant. Il y a un nouveau Préfet apostolique dont on dit beaucoup de bien; plusieurs autres missionnaires; Mana va bien. Nous avons toujours notre brave curé Ischier. Sœur Isabelle mène bien sa barque, on est tranquille, les noirs travaillent, ainsi Mana vivra envers et contre tout. Les Sœurs de Saint-Joseph n'ont pas regretté d'avoir supporté les contradictions, elles en sont récompensées par le bien qui en résulte pour les malheureux.

LETTRE 690e

A LA SŒUR MADELEINE COLLONGE, A CAYENNE

L'œuvre de Dieu reconnue dans la Congrégation. Départs en projet. La Vénérable Mère blâme la sévérité. Espère revoir Mana. Recommande la bonté et l'indulgence, surtout pour les Sœurs anciennes. Conseils de prudence. Excite à avoir confiance.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 19 janvier 1848.

Ma bien chère fille,

Je commence une nouvelle lettre pour vous éclairer sur notre situation qui devient chaque jour meilleure. Nous avons les plus douces espérances, parce que nos chefs ecclésiastiques voient dans notre Congrégation le doigt de Dieu; en conséquence, ils reconnaissent son œuvre. Ils ne voulaient combattre que notre coopération, ils avaient raison... mais si c'est l'œuvre de Dieu, ils n'y peuvent rien.

Nous savons que dans les arrangements du gouvernement, on vous destine 16 religieuses en augmentation pour l'instruction des noirs ; j'espère qu'il en partira 8 par le retour de *la Gabare*, et les autres par son second voyage. Je trouve qu'on traite Cayenne en amie, vous aurez de la peine à placer tout ce monde. Nous sommes en grand travail pour le trousseau et le départ de trois Sœurs qui vont à Nossi-Bé, à deux cents lieues de Bourbon. Sœur Vincent est du voyage avec deux excellentes Sœurs ; elles partent avec six Frères et un vénérable Supérieur ; elles resteront quelque temps à Bourbon pour s'acclimater un peu.

C'est pour un hôpital ; nous avons déjà trois hôpitaux sur cette côte. On voudrait des religieuses partout où le gouvernement a un poste ; les Missions étrangères en réclament à grands cris.

Le bon Dieu nous envoie des postulantes de tous côtés; je pense qu'elles vaudront mieux que nous.

Je trouve que vous êtes bien sévère pour Sœur Isabelle, il faudrait lui montrer plus de confiance. Sa situation n'est pas

très commode; il faut bien qu'elle occupe les pauvres noirs, c'est une obligation; et puis elle sait prendre les intérêts de sa charge. Je l'engage à faire beaucoup de plantations de café et tout ce qu'elle croit convenir le mieux, pour occuper les enfants, les vieilles femmes, et à continuer la distillerie; je crois que c'est avantageux. J'espère aller revoir Mana avant de mourir! passant par Cayenne, vous viendrez avec moi, nous n'y resterons que deux mois, je reviendrai par le vapeur. Ne voilà-t-il pas un beau projet? Eh bien! il me fait plaisir, Dieu sait si je l'exécuterai!

Je vous prie, ma chère fille, d'avoir bien soin de nos pauvres vieilles. Gardez-les à Cayenne, si elles le désirent ardemment, surtout ma Sœur Stanislas; cette bonne Sœur est si dévouée! donnez-lui la confiance qu'elle mérite; nous sommes toutes logées à la même enseigne: nous voulons de la confiance, c'est là tout ce qui nous donne consolation... Ayons pitié de nos semblables. Cherchez quelquefois à leur faire plaisir. Ne les encouragez pas à revenir en France, elles ne peuvent supporter le froid, et puis bien d'autres misères.

Je vois avec bonheur que vous allez être tranquille pour le spirituel. Offrez mon respect à M. le Préfet apostolique; demandez-lui s'il se rappelle notre conversation lors de sa visite avant son départ de Cayenne; pour moi, j'en conserve le souvenir. Croit-il, à présent, que les prêtres et les religieuses doivent se voir ailleurs qu'à l'église ou au confessionnal? et encore pas trop longtemps; les rapports de prêtres et de religieuses doivent être dans les exercices spirituels et publics. La Supérieure peut se permettre quelque dispense, bien rare!... les choses temporelles ne regardent jamais les ecclésiastiques, à moins qu'il n'y ait péché; alors, au confessionnal.

Nous sommes toujours bien contentes de Joséphine Dolhen; elle veut être religieuse. Si elle persévère dans sa résolution, je pense que sa maman lui donnera volontiers son consentement; elle a d'heureuses dispositions et se formera bien; j'espère que ce sera un sujet distingué à l'âge de vingt-cinq ans. Elle est forte et bien portante, elle a les couleurs françaises.

Je sais qu'au Ministère on n'a pas encore terminé les dépenses du mobilier de Mana ; ainsi ma Sœur Isabelle n'a rien reçu. S'il est possible, je le ferai payer à Paris et je vous dirai ce que l'on fera.

Allons, ma bien chère fille, tranquillisez-vous, faites comme moi : je fais ce que je peux sans me troubler, je suis toujours heureuse. Il faut supporter ce qu'on ne peut empêcher ; vous manquez de confiance en Dieu et en vos Sœurs, voilà ce qui vous empêche d'ètre heureuse... Si vous saviez comme la confiance me rend heureuse! oui, je suis heureuse. Nos ennemis sont malheureux; ils ne peuvent pas nous faire de mal sans que cela tourne au succès de la Congrégation. Priez, priez pour nous, nous le faisons pour vous et pour toutes nos Sœurs.

Si vous avez besoin de quelque chose pour l'entretien de vos Sœurs, vous nous le direz, afin que nous vous le fassions passer. Ce que vous pouvez vous procurer à Cayenne à un prix raisonnable, il vaut mieux l'acheter pour faire le bien au commerce; mais il ne faut pas qu'on abuse.

Adieu.



LETTRE 691°

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

M. Monnet à Paris. Nouvelles de Mayotte. M. Dalmond nommé évêque; il demande des Sœurs de Saint-Joseph. Recommande la formation sérieuse des sujets. Religieuses pour les colonies. Plusieurs élèves entrent au noviciat.

Paris, 20 janvier 1848.

Ma bien-aimée fille,

M. Monnet vient d'arriver à Paris. Il nous apporte une balle de café; s'il y en avait deux, une serait pour vous; mais elle nous coûte déjà 30 francs de port et d'entrée, nous la gardons

J'ai reçu une lettre de Mayotte, hier, de ma Sœur Liguori. Elles se portent bien toutes; elle a joint à sa lettre un billet et une demande de marchandises par les trois Sœurs qui vont les rejoindre à Nossi-Bé qui est, je crois, à cent cinquante ou deux cents lieues de là, sur la même côte; déjà les missionnaires y sont établis; ils attendent les Sœurs comme le Messie, ils disent qu'ils ne peuvent rien sans les religieuses; ce sont les femmes qui font le bien et le mal.

M. Dalmond est nommé évêque (1), on rend justice à son rare et saint dévouement. Il réclame aussi des religieuses ; comme c'est la Propagation de la Foi qui le paye, le Ministère ne s'en soucie pas, mais nous enverrons quelques surnuméraires.

Tâchez de soigner vos postulantes afin de pouvoir en faire de bonnes maîtresses et surtout de bonnes religieuses. Soyez difficile pour les caractères, pour le jugement; quant à la dissimulation, c'est un vice bien difficile à déraciner.

Vous savez qu'il nous faut 60 religieuses pour les colonies cette année, sans compter celles qui viennent de partir et les 3 de Mayotte qui sont prêtes. Nous retarderons le départ de Pondichéry de quelques mois, le temps est trop mauvais; je les adjoindrai aux 10 qui partiront pour Bourbon. Je désire bien que ma Sœur Joséphine vienne à Paris si elle s'ennuie à Cluny,

^{1.} La Mère Fondatrice ne connaissait pas alors le décès de M. Dalmond qui, pendant un dernier séjour à Sainte-Marie de Madagascar, y était mort le 22 septembre 1847, sans avoir eu le temps d'apprendre que Pie IX venait de le nommer Vicaire apostolique de Madagascar. Une relation sur les derniers jours que le zélé missionnaire a passés ici-bas ne sera pas sans intérêt. Un jour, la Mère Claire Boyer, Sœur de Saint-Joseph de Cluny, n'ayant pas entendu sonner la messe et craignant que M. Dalmond ne fùt malade, lui fit demander s'il offrirait le saint sacrifice ce jour-là. « Vous n'avez pas besoin, répond-il, d'aller aujourd'hui à la messe, les anges l'ont entendue cette nuit pour vous. » Et il ajouta : « Comme il n'y avait pas la sainte Réserve à la chapelle et que je ne savais où loger mes domestiques, je les ai envoyés se coucher dans la sacristie; mais ils sont restés au bas de la chapelle. Pendant la nuit ils ont vu un prêtre qui a décoré l'autel et allumé les bougies. L'officiant est venu ensuite. Il était habille en éveque et assisté de diacres et de sous-diacres. Les Sœurs y étaient, et beaucoup d'autres personnes. La messe terminée, le même personnage qui avait allumé les bougies, les a éteintes et a disparu. Pai interrogé ces domestiques en particulier; ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils ont parlé de diacres et de sous-diacres et qu'ils n'en ont jamais vu, ni entendu parler. » Ces deux Malgaches étaient encore païens; ils ont regardé cette vision comme quelque chose de divin, ont demandé le baptême et sont maintenant chrétiens. (Histoire de Madagascar, par le P. de la Vaissière, S. J., Paris, Victor Lecoffre, 1884. Tome I, pages 123, 124.)

ainsi que ma Sœur Marie-Thérèse, si votre parti est bien pris. Je ne fais que vous indiquer, je vous laisse libre, faites pour le mieux... Ici nous avons 20 postulantes qui sont très bien et qui promettent d'être de bonnes religieuses. Deux de nos élèves sont entrées au noviciat lundi; deux autres se préparent pour la fin de l'année; ce seront là de bonnes vocations.

Je reprends ma lettre pour vous dire que les Sœurs de Mayotte passent à Bourbon, elles partiront le 28 de ce mois; ainsi écrivez et envoyez-nous vos lettres et vos commissions. Je vais envoyer beaucoup de choses que les Sœurs demandent. Écrivez-moi pour me dire combien vous aurez de religieuses pour les colonies dans deux ou trois mois. Si je pouvais aller vous voir !... priez pour nous. Il y a onze malades à Rouen; on demande de bonnes Sœurs, fortes, courageuses.

Adieu, toute à vous.



LETTRE 692°

A LA SŒUR CLAIRE BOYER, A SAINTE-MARIE DE MADAGASCAR

Loue son courage dans les peines. La Vénérable Mère doit sa force aux épreuves qu'elle a eues. Demande de deux Sœurs. Nouvelles des maisons de France et autres. Exhorte à l'amour de Dieu et des croix.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 26 janvier 1848.

Ma bien chère fille,

Je profite de l'occasion de nos chères filles partant pour Nossi-Bé pour donner une réponse à vos lettres qui m'ont fait le plus grand plaisir. J'étais malade; à présent je me porte bien, je peux enfin écrire.

Je vois avec plaisir que vous ne vous laissez pas abattre par les peines inséparables de votre position... la foi vous éclaire et votre espérance est au ciel. Oui, j'envie votre sort, j'étais si heureuse à Mana! ma position ressemblait à la vôtre; que de grâces j'ai reçues! je dois la force que j'éprouve aux épreuves de ce temps-là.

Je voulais vous envoyer deux Sœurs pour l'instruction des noirs, mais le Ministre a répondu qu'il fallait qu'elles soient demandées par le Gouverneur; tâchez d'obtenir de sa bonté qu'il en fasse la demande au Ministère.

Vous recevrez un petit ballot que nos Sœurs vous portent, et vous y trouverez les choses dont vous avez besoin. On a dû vous donner des sabots; c'est un missionnaire qui vous les a portés; je vais tâcher d'en envoyer pour nos Sœurs de Mayotte. Je pense cependant qu'il doit y avoir dans votre pays des chaussures pour les temps de pluie; il faudrait tâcher de vous y accoutumer en les perfectionnant. Nous en portions à Mana; je ne vous le commande pas.

Vous saurez que la maison de Brie-Comte-Robert va bien; il y a 20 pensionnaires, c'est beaucoup. A Maisons-Alfort il y en a 112; c'est bien plus beau, et cet établissement va très bien; toutes les maisons de France vont aussi assez bien. La maison de Rouen a 55 Sœurs pour 800 malades. Alençon va doucement; il y a, orphelines et pensionnaires, une quarantaine: c'est peu, mais c'est nouveau, il faut du temps. J'ai eu des nouvelles de vos deux sœurs de Tahiti; elles font beaucoup de bien, tout le monde de ces pays-là en fait grand éloge.

Louis qui est à Mana va bien; il pense revenir près de vos parents pour s'établir, c'est un très bon ouvrier maître-charpentier. Les communautés du Midi commencent à s'agrandir. Nous avons trois maisons dans le diocèse de Pamiers, trois dans celui de Montpellier, trois dans celui de Carcassonne, une dans celui de Rodez. Tout marche paisiblement sans faire grand bruit, mais bien de l'ouvrage. Cette année nous serons plus de 300 dans les colonies et à peu près 700 en France; en tout 440 maisons.

J'espère que je vous donne des détails que vous n'attendiez pas; c'est pour que vous parcouriez tout cela en esprit et que vous priiez le bon Dieu de bénir cette grande famille dont vous êtes toutes membres en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je vous envoie la méthode dont Sœur Liguori se sert pour rendre ses comptes; je l'ai trouvée très simple, vous pouvez faire de même; et puis demandez comme elle une traite, à moins que M. Dalmond n'ait besoin d'argent; vous lui donneriez ce que vous avez, puis il nous donnera une traite ou délégation sur la Propagation de la Foi. Vous savez qu'on les envoie par duplicata, mon Père vous le dira. ...

Travaillons avec courage à bien remplir nos devoirs, afin de devenir des religieuses selon le cœur de Dieu. Aimons Dieu de tout notre cœur; travaillons à sa gloire sans nous décourager par les difficultés qui peuvent se rencontrer. Partout il faut porter la croix, c'est elle qui doit nous conduire au ciel. Il faut nous tenir prêtes, car nous ne savons ni le jour, ni l'heure qui nous dira: Venez!

Adieu, mes bien chères filles; priez beaucoup pour moi qui vous suis bien unie.



LETTRE 693e

A LA SŒUR ALPHONSE DE LIGUORI QUÉNIN, A MAYOTTE

La Vénérable lui recommande les Sœurs de Nossi-Bé. Prier le gouverneur de demander les sujets nécessaires. Aimer beaucoup les Sœurs pour leur faire du bien.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Paris, 1er février 1848.

Ma bien chère fille,

Je viens de recevoir votre lettre avec la traite qui y était jointe, je vous en remercie. Je vois avec plaisir que le courage ne vous manque pas; cela me rend heureuse. Au moment où je vous écris, je fais partir trois Sœurs qui vont vous rejoindre pour se rendre à Nossi-Bé. Les pauvres enfants sont bien neuves... s'il était possible de les garder quelque temps auprès de vous

pour les mettre au courant, cela me ferait bien plaisir, ou bien allez les installer vous-même.

J'ai reçu une lettre de votre bon Père missionnaire, je lui réponds par la même occasion. Je n'ai pu obtenir ce qu'il désire. Le Ministre dit qu'il attendait que nous ayons fourni notre contingent obligé, ensuite nous enverrons des Sœurs aux missionnaires; mais pour le moment c'est pour les malades que les 40 Sœurs sont envoyées à Mayotte et dépendances. Que M. le Gouverneur demande deux Sœurs pour chacun des trois postes sous sa direction; alors on en enverra six: c'est le langage que m'a tenu le directeur du personnel. Priez-le donc de vouloir bien s'en occuper, afin qu'elles puissent seconder les missionnaires en instruisant la jeunesse.

Ma Sœur Vincent est une excellente religieuse, mais elle ne pourrait pas tenir les comptes; vous lui donnerez l'autre Sœur pour secrétaire, et vous la formerez. Elles sont encore jeunes; il ne faut pas les décourager, parce que la trop grande timidité empêche de réussir. Aimez-les beaucoup, ma chère fille, cela leur fera du bien. Peut-être serait-il bon que vous en donniez une des vôtres et que vous en preniez une nouvelle pour vous. Sœur Vincent doit être Supérieure; Sœur Sylvanie est pour la cuisine; la plus jeune ne manque pas de moyens, elle se formera facilement, j'ai confiance que vous serez contente d'elle. Je vous, enverrai ce que vous m'avez demandé; les robes sont très bien, tous les ans nous vous ferons le même envoi. J'ai trouvé que vous n'aviez pas payé trop cher le peu que vous avez acheté dans le pays, si c'est de bonne qualité.

Mes Sœurs vous donneront de bonnes nouvelles : notre chère famille s'agrandit, se perfectionne par la protection de saint Joseph, notre bon père. Travaillez aussi à votre avancement spirituel, soignez le salut de vos chères filles, vous y êtes obligée; soyez vigilante, j'ai grande confiance en vous. Priez pour moi...

Mille bonnes choses à vos chères compagnes. Vous leur lirez cette lettre, cela leur fera plaisir; comptez sur mon entier dévouement.

Votre Mère.

LETTRE 694e

A LA R. MÈRE ROSALIE JAVOUHEY, A CLUNY

Etre difficile dans le choix des sujets. On rappelle l'administration qui a pris part aux troubles de Bourbon. M. Monnet retourne à Bourbon avec le nouveau gouverneur.

Paris, 2 février 1848.

Le commencement, daté du 1° février, manque.

Ma bien chère fille,

Ma lettre n'a pas pu partir hier, c'est pourquoi je veux vous dire encore un mot. Gardez ma Sœur Bernard et sa compagne jusqu'au 12, les journaux disent que les chemins sont impraticables; attendez le 15, si vous voulez. Écrivez-moi souvent.

Choisissez les sujets qu'on vous présente; ne recevez que celles qui peuvent payer leur petite pension et qui aient de quoi s'en retourner si on ne peut les garder. Dans peu de temps nous aurons besoin d'une grande maison pour les infirmes de corps et d'esprit... Que fait Sœur Stanislas de la Martinique? est-elle bien guérie? peut-elle retourner à son poste? Sœur Onésime me dit de la lui envoyer. Sœur Héliodore se porte bien, mais ne peut rien faire, elle nous coûte en voyages plus qu'elle ne vaut; c'est une croix, il faut la porter. Je viens de recevoir les lettres que je vous adresse. Écrivez à Saint-Affrique; il ne faut pas qu'on nous envoie des Sœurs sans dévouement, nous en avons déjà, ni des Sœurs qui ne puissent pas travailler.

Je serai bien aise d'avoir ici Sœur Evariste pour diriger des maîtresses destinées aux salles d'asile; je la crois capable de cela. Pour celle que vous avez renvoyée, c'est à vous de parler; ne soyez pas trop facile.....

Adieu, ma bien chère fille, priez pour nous, nous le faisons pour vous.

Je suis toute à vous ; votre sœur et amie.

P.-S. — Je vous prie de dire mille choses aimables à nos chères voyageuses. Vous leur donnerez 50 francs pour augmenter

leur bourse si maigre; j'attends des nouvelles de leur arrivée pour leur écrire.

Nous sommes tout occupées du départ de nos Sœurs de Mayotte, qui aura lieu lundi. Elles vont à Bourbon d'abord, avec de bons Frères des Écoles chrétiennes. On rappelle toute l'administration qui a pris part à l'émeute. Le gouverneur est remplacé par M. Galtier que je connais beaucoup. Il est resté quelque temps à Mana avec son bâtiment; c'est un excellent garçon, un bon enfant qui aimera les Sœurs de Saint-Joseph.

M. Monnet retourne avec le gouverneur, il est enchanté; je pense que M. Poncelet ne le sera pas autant; n'importe; ce sera un bien pour la religion, surtout pour les noirs.

Je voudrais que ma Sœur Joséphine et Sœur Marie-Thérèse puissent arriver bientôt. Le P. Bertrand, qui est venu nous voir , le désire beaucoup aussi; il dirigerait la marche à suivre pour mettre la direction des Sœurs sous la juridiction de Monseigneur... cependant qu'elles attendent les beaux jours, car Sœur Joséphine doit bien craindre le froid.

Notre affaire de Paris ne se terminera qu'avec les conditions bien stipulées; mais nous avons besoin d'un an pour payer nos dettes et pour aider à plusieurs maisons à se tirer d'embarras.

Adieu encore une fois, ma bien-aimée sœur.



LETTRE 695°

A LA SOEUR ANTOINETTE MOULINES

Supérieure à l'hôpital de Bourbon.

Admire son courage. M. Monnet retourne à Bourbon. Départ d'un nouveau gouverneur. Malaise général en France.

Le Havre, 5 février 1848.

Ma bien chère fille,

Lorsque j'ai reçu votre lettre qui m'annonçait votre retour, j'ai cru que vous étiez en route, nous vous attendions chaque jour;

et puis M. Monnet nous dit que vous avez ranimé votre courage, et que vous restez. Je vous en fais mon compliment et vous admire; si j'étais à votre place, j'en ferais autant, cependant je vous laisse libre; si vous venez, nous vous recevrons avec grand plaisir.

Nous avons à vous annoncer le retour de M. Monnet à Bourbon avec un nouveau gouverneur, M. Galtier, que je connais depuis longtemps; c'est un excellent homme. La cause de M. Monnet l'a emporté, on a tout fait pour le dédommager. Cela n'arrangera pas tout le monde; il n'avait pas besoin d'un tel succès: voilà les affaires d'ici-bas! Dites à ma bonne Sœur Raphaël qu'elle soit bien prudente; il ne faut pas l'avoir pour ami, encore moins pour ennemi, soyons Sœurs de Saint-Joseph et voilà tout. J'espère envoyer des Sœurs à Bourbon dans quelques mois. On dit qu'il en faudra de 15 à 20, tout cela pour l'instruction des noirs, toujours en vue de la libération.

Allons, ma bien chère fille, soutenons notre courage. Nous vivons dans un mauvais temps, on ne sait ce que Dieu réserve à la France; il y a un malaise général. Prions beaucoup pour la conversion des pécheurs, des blasphémateurs sacrilèges qui inondent la France.

Adieu, priez pour moi qui suis toute à vous et à vos chères filles.



LETTRE 696°

A LA SOEUR ALPHONSE DE LIGUORI QUÉNIN, A MAYOTTE

Conseils pour les Sœurs destinées à Nossi-Bé. Sainte-Marie de Madagascar. Espère voir M. Dalmond. Noviciats florissants. Recommande de s'appliquer à l'oraison. Dévouement des Pères Jésuites.

LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Le Havre, 11 février 1848.

Ma bien chère et bonne fille,

Le mauvais temps me retient ici, je veux en profiter pour causer avec vous. Plus j'examine nos chères filles, plus leur simplicité me plaît; vous les aimerez, je l'espère, ce seront de bonnes hospitalières. Tâchez, je vous prie, de les conduire vousmême à Nossi-Bé, vous leur monterez leur petit ménage; vous les aiderez à vaincre les premières difficultés, vous leur ferez donner ce qui leur revient, enfin vous les mettrez au courant de tout.

On m'a dit que le bon missionnaire, le Père Weber était attaché à ce poste; cela me fait plaisir, c'est un saint prêtre (1). Priez M. le Gouverneur de demander deux Sœurs pour chaque poste, afin d'aider les missionnaires. Sœnr Vincent, la Supérieure, est une excellente personne, un peu timide, mais elle se formera et deviendra un sujet distingué par ses vertus. Les deux petites Sœurs feront de bonnes hospitalières, j'espère que tout ira bien. Vous leur montrerez à tenir la comptabilité.

Écrivez-vous à la bonne Sœur Claire à Sainte-Marie de Madagascar? nous recevions souvent jusqu'à ces temps derniers de ses nouvelles. Je crois qu'on a changé leur gouverneur, parlez-en à votre digne M. Passot. Il me semble qu'elles ne sont pas traitées comme vous; il faut que les trois maisons soient sur le même pied. Écrivez-leur. Je leur ai envoyé votre compte-rendu comme modèle, c'est vous dire que je l'ai trouvé très bien; je n'en demande pas davantage, c'est bien comme cela. Chaque maison n'en fait pas autant.

J'espère que vous êtes contente des robes, des voiles et des scapulaires que je vous ai envoyés. Vous partagerez aussi les bas, la petite mercerie et donnerez à chacune une paire de sabots. Demandez-nous ce dont vous avez besoin, nous vous enverrons tout ce qui vous est nécessaire par les Sœurs qui doivent partir pour Bourbon et Pondichéry, dans quatre à cinq mois.

Mettez vos lettres dans le paquet du Gouverneur pour le

^{1.} Le P. Weber, missionnaire Jésuite, fut l'âme de la mission de Madagascar, de 1844 jusqu'à sa mort en 1864. Il fit plusieurs voyages à Mayotte, à Nossi-Bé et sur la côte nord-ouest de la grande île. C'est avec lui que les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny firent leur entrée à Tamatave et à Tananarive en 1861.

Ministère; on ne manque jamais de nous les envoyer. On dit que le bon Père Dalmond est nommé évêque! j'en suis heureuse et j'espère qu'il viendra en France pour être sacré; je le verrai a vec bien du plaisir. Il obtiendra peut-être des Sœurs pour sa grande mission... la Propagation de la Foi ne veut pas s'en mêler; le Ministre de la Marine nous accordera peut-être le passage. Si le saint évêque vient, nous arrangerons tout cela. Nous sommes prêtes.

Si vous saviez combien le bon Dieu nous fait de grâces! nous avons des noviciats des plus florissants. Le doigt de Dieu est là; nous augmentons à vue d'œil, tâchons d'augmenter en vertus chaque jour, surtout dans l'esprit d'oraison; c'est dans l'oraison que Dieu parle au cœur, c'est là qu'il nous instruit, qu'il nous console. Ma chère fille, aimez l'oraison, appliquez-vous-y. Je vous envoie un petit livre des Maximes de saint Ignace; c'est la meilleure manière de faire l'oraison. Si vous saviez quel bien m'a fait ce petit livre! dans beaucoup de nos maisons nous suivons cette méthode d'oraison. Les Pères Jésuites ont dû vous en parler. Ils nous rendent de grands services à Paris et ailleurs; dans toutes nos principales maisons ils nous prêchent des retraites avec grand succès.

Je vais vous quitter, ma bien chère fille; croyez à mon attachement bien sincère.



La révolution du 24 février 1848 surprit la Mère Fondatrice à Cortenberg, en Belgique, où elle s'était rendue en vue d'une fondation que les événements ne lui permirent pas de réaliser. Avant même de connaître le résultat du soulèvement populaire qui se dessinait dans Paris, elle écrivait à la communauté de la rue de Valois la lettre suivante.

LETTRE 697°

A SES FILLES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS

Anxiété de la Mère Fondatrice au sujet de Paris où semble se préparer une révolution. Recommande de prier. Visite au Cardinal de Malines. Un établissement en Belgique, planche de satut. LA SAINTE VOLONTÉ DE DIEU.

Cortenberg (Belgique), 25 février 1848.

Mes bien chères et bien-aimées filles,

Si vous saviez avec quelle anxiété j'attends les journaux qui me disent ce qui se passe à Paris! Je voudrais être près de vous ; il me semble que nous serions plus courageuses étant réunies ; et puis, en d'autres moments, je voudrais que vous fussiez toutes ici..... On est si tranquille dans cette agréable solitude! Mais Paris, Paris, que deviendra-t-il? Le bon Dieu ne veut pas le détruire, mais le corriger.

Prions, ah! prions pour les pauvres pécheurs afin qu'ils se convertissent; l'atmosphère est bien noire, les tempêtes se succèdent, cela ressemble à la révolution. Remettons tout entre les mains de Dieu et conservons notre âme en paix. Les journaux sont bien tristes; ils sont, je dirai même, effrayants. On aura de la peine à contenir les méchants qui sont hélas! le plus grand nombre.

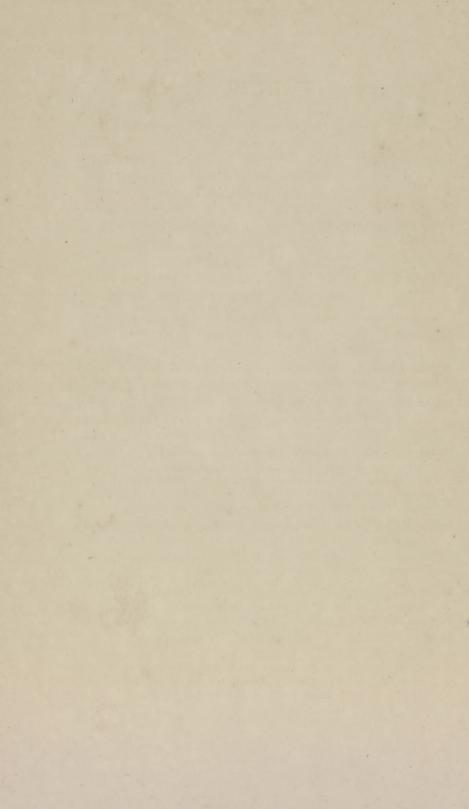
J'ai visité S. Ém. le Cardinal (1); il m'a fort bien reçue et nous a bien encouragées; je vous raconterai tout cela. L'établissement est des plus agréables, ce sera peut-être une planche dans le naufrage. Hélas! qui sait?....

Nous faisons l'inventaire en ce moment, c'est pourquoi je vous quitte. Donnez de nos nouvelles à qui en désirera. Des encouragements maternels à toutes nos chères filles, professes, novices, postulantes, vieilles, jeunes, à toutes. Ne m'oubliez pas auprès de ces dames. Si elles ont trop peur, qu'elles viennent ici, c'est si joli, si tranquille!...

Adieu, toute à vous toutes.

Votre Mère.

1. Le cardinal Engelbert Sterckx, mort le 4 décembre 1867. Il était archevèque de Malines depuis 1832 et cardinal depuis 1838.



TABLE

DES LETTRES CONTENUES DANS LE TOME QUATRIÈME

	Pages
Note préliminaire	5
Lettre 446°. — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, Supérieure à Paris.	
La Vénérable Mère annonce son arrivée en France	7
Lettre 447°. — A la Mère Clotilde Javouhey, Supérieure à Limoux.	
La Mère Fondatrice retarde son départ pour Limoux. Sentiments d'humilité. Elle désirerait Sœur Adrienne pour Mana	7
Lettre 448°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, Supérieure à Cluny.	
Ne faire connaître sa présence en France qu'à leurs plus intimes amis. La rassure à son sujet	8
Lettre 449°. — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, à Paris.	
Lui annonce sa prochaine arrivée à Paris. L'excite à la confiance en Dieu	9
Lettre 450°. — A la Mère Clotilde Javouhey, à Limoux.	
Est heureuse de se retrouver près de la Chère Mère Rosalie. Elle a eu le bonheur de communier après deux ans de privations spi- rituelles. L'accueil qu'on lui fait la touche sensiblement. Elle ira à Limoux après avoir visité les maisons du Nord	10
Lettre 451°. — A la Sœur Madeleine Collonge, Supérieure à Cayenne.	
Bienveillance de Mgr l'Évêque de Meaux. La Vénérable a reçu une bague de Mgr l'Évêque de la Trinidad. Avis	11
Lettre 452°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Annonce sa prochaine visite à Cluny, et donne ses instructions pour éviter toute réception extérieure	12
Lettre 453°. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.	
Grandes consolations; rapporte à Dieu toute gloire et pardonne à ceux qui l'ont persécutée. Envois divers. Les œuvres de la Congrégation donnent satisfaction. Départ pour les colonies, Est	
confuse des bontés dont elle est l'objet. Visites reçues	13

Lettre 454°. — A la Mère Onésime Lefèvre, Supérieure à la Martinique.	
Accident qui l'a empêchée d'aller à la Martinique. Touchant accueil reçu de toutes parts en France. Envoi de personnel. Affaires de la Guadeloupe. Nouvelles de M^{me} Lefèvre	18
Lettre 455°. — A la Sœur Stanislas Rivoire, Supérieure à Senlis. Un mot de reconnaissance pour Mgr l'Évêque de Beauvais. Désignation d'une Sœur pour le Mesnil-Saint-Firmin	17
Lettre 456°. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis. Lui recommande M ^{me} Gossin. Bienveillance de Mgr de Beauvais. Fête de saint Martin.	18
Lettre 457°. — A la Sœur Nathalie Raymond, Supérieure à Com- piègne. Question d'aumônier. Lui recommande l'ordre, la simplicité, la	
régularité	19
Annonce l'arrivée de deux postulantes et recommande de bien étudier leur vocation	20
Lettre 439°. — A la Sœur Joséphine Tarriot, Supérieure à Pon- dichéry.	
Conseils précieux pour conserver la paix. Projet d'un envoi de Sœurs pour la Chine; les lui recommande à leur passage	20
Lettre 460°. — A M. Auguste Javouhey, à Mana. Est contente des nouvelles qu'il donne de Mana et lui trace sa ligne de conduite. Œuvre du Mesnil-Saint-Firmin. Mgr de Beauvais, protecteur de la Congrégation. Affaires diverses. Envoi de Sœurs.	21
Lettre 461°. — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique. Lui annonce une Sœur. Bonne marche des affaires de la Congrégation en France. Deuxième noviciat dans le diocèse de Beauvais. Œuvre de la Sainte-Enfance. Noviciat de Cluny	24
Lettre 462°. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne. Envoi de Sœurs et divers placements. Informer le gouverneur	
des bonnes dispositions du Ministère. Rapporter à Dieu la gloire de tout	25
LETTRE 463° A la Mère Raphaël Montet, Supérieure à Bourbon.	
Nouvelles de France et de Mana. Souvenir particulier à quelques Sœurs. Projet de s'établir en Chine	27

Attend des nouvelles. Lettre à communiquer à M. Delorme. Fait allusion à une fugitive	
Achat d'une maison)
I among Access A la Compa Madeleine Colleges à Consegue	
Lettre 466°. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne. Visite de la Vénérable Mère aux établissements du Midi. Questions temporelles	1
Lettre 467°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Presser l'instruction des novices. La Congrégation, œuvre de Dieu. Ne jamais faire de dettes. Pense aller à Cluny avant Pâques.	2
Lettre 468°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. La Mère Fondatrice retarde son voyage à Cluny et appelle la Chère Mère Rosalie à Paris. M. Dalmond, préfet apostolique de Madagascar	3
Lettre 469°. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne. Formation des maîtresses de classe. Projette un voyage à Rome avec le Père Libermann. Séminaire de noirs à fonder. Questions temporelles. Chagrin que lui cause la maison de Compiègne. Le Père Guillier attendu en France	4
Lettre 470°. — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique. Conseil au sujet d'une Sœur. Noviciat nombreux. Second noviciat à Compiègne. Maisons de retraite pour les Sœurs anciennes. Sa sollicitude pour le bien spirituel de la Congrégation. Questions temporelles. Mgr l'Archevèque de Paris rend sa bienveillance à l'Institut. Envoi de Sœurs. Sœur Léontine Fontaine. Bonheur de préparer des religieuses missionnaires. Recommandation spéciale.	7
Lettre 471°. — Aux Sœurs des îles Marquises. Sublimité de la vocation de missionnaires ; envie leur bonheur. Désire les savoir heureuses	1
Lettre 472°. — A M. l'Amiral de Mackau, ministre de la Marine et des Colonies, à Paris. Envoi de Sœurs à Bourbon, sollicitude pour leur voyage. Réponse à des plaintes du Conseil colonial de Bourbon	2
Lettre 473°. — A la Sœur Léonce Tristant, Supérieure à la Guadeloupe. Peine de ne pouvoir envoyer de renfort immédiat. Importance d'une bonne formation pour les novices. Noviciat plein d'espérance. Propose une maîtresse de musique. Bienveillance de S. Exc. le Nonce et de Mgr l'Archevèque de Paris. Etablissement à Compiègne en vue d'un noviciat	5

Lettre 474°. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.	
Un mot de confiance. Charges qu'elle cumule à Paris. S'informe de Sœur Anatolie Rivoire	47
Lettre 475°. — A la Mère Clotilde Javouhey, à Limoux. Bienveillance de Mgr l'Archevêque de Paris. Prospérité de la	
maison de Paris; espérances que donne le noviciat. Appréhende que Mgr d'Autun n'interdise Cluny	48
Lettre 476°. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne. Bonheur de jouir d'un peu de paix. Questions temporelles. Neuvaine d'actions de grâces. Souvenir à la famille Javouhey	50
Lettre 477°. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.	
Affaire des classes et des prisons. Parle de Sœur Anatolie	51
Lettre 478°. — A la Sœur Louise Fourès, Supérieure à Neffiès (Hérault).	
Retrait de Neffiès. Noviciat à Limoux. Privilèges rendus à la chapelle de Paris	52
Lettre 479°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Affaire d'Autun. Projet d'un établissement à Vaujours	53
Lettre 480°. — A la Mère Raphaël Montet, à Bourbon.	
Fidélité à la règle. Eloge de M. Dalmond; Sœurs à lui envoyer. Dangers des voyages. Aucun temps ne dispense des règles ni des vœux. Compiègne. Actions de grâces	. 54
Lettre 481°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Limoux.	
Abandon à la sainte volonté de Dieu	57
Lettre 482°. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.	
Au sujet du personnel. Questions temporelles	57
Lettre 483°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Limoux.	
Affaire d'Autun.	58
Lettre 484°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Limoux.	
M. Dalmond a obtenu des missionnaires pour Madagascar. Il aura des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Soucis pécuniaires. Santé de Sœur Clotilde	59
Lettre 485°. — A Mgr Gignoux, évêque de Beauvais.	
Rend compte de sa visite à Mgr d'Autun et demande l'interven- tion de Mgr de Beauvais. Reconnaissance pour les bienfaits dus à Sa Grandeur.	60
	00

Lettre 486°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Limoux.	
Santé de Sœur Clotilde. Retour à Paris de la Chère Mère Rosa- lie. Visite à Mgr l'Archevêque de Paris. Correspondance de Mgr de Beauvais et de Mgr d'Autun. Diverses questions	61
Lettre 487°. — A la Sœur Léontine Fontaine; puis à la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.	
Quelques mots à Sœur Léontine. La Vénérable a vu le gouver- neur de la Martinique. Bienveillance de Mgr l'Archevêque de Paris et des évêques de Beauvais, Meaux et Rouen. Entretien avec Mgr d'Autun. Embarras pour les envois de Sœurs aux colonies. Mai- son de retraite à Maisons-Alfort. Création d'un pensionnat à Meaux. Consolation à faire la sainte volonté de Dieu	63
Lettre 488°. — A la Mère Clotilde Javouhey, à Limoux.	
Son bonheur de la savoir mieux. Affaire d'Autun. Rapports avec les ministres de Dieu	66
Lettre 489°. — A la Mère Raphaël Montet, à Bourbon.	
Encouragements. Dispositions de Sœur Xavier. Départ du Père Dalmond. Prépare des Sœurs. Nouvelles de sa famille	67
Lettre 490°. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.	
Envoi de Sœurs; les lui recommande. Mutations. Ne faire que les visites indispensables. Diverses nouvelles. Mettre à profit les moments que Dieu nous donne. Retour de sa pensée à Mana	68
Lettre 491°. — Aux Sœurs des îles Marquises.	
Attend de leurs nouvelles. Exhortation à avancer dans la carrière des saints	70
Lettre 492°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
La Mère Fondatrice annonce son arrivée pour la fin de la re- traite	71
Lettre 493°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Maternelle réprimande. Projet d'une visite à Cluny. Départ pour les colonies. Sa peine pour Pondichéry. Inauguration de l'orphelinat de Maisons-Alfort. Nombreuses postulantes	72
Lettre 494°. — A la R. Mère Rosalie Javonhey, à Cluny.	
La Mère Fondatrice retarde son voyage à Cluny. Formation re- ligieuse des jeunes sujets. Recommande l'instruction des élèves. Grandes espérances sur l'établissement de Maisons-Alfort. Karikal.	73
Lettre 495°. — A la Mère Théophile Montet, Supérieure à Rouen.	
A propos d'une prise d'habit	75

Lettre 496e. — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.	
Prépare des Sœurs. Le gouverneur de la Guadeloupe en demande un grand nombre. La Trinidad. Charges imposées par le recrute- ment des sujets. Projets sur le noviciat. Éloge du nouveau gou- verneur. Un mot sur Sœur Emélie	76
Lettre 497°. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.	
Question matérielle. Abandon à la Providence	78
Lettre 498°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Embarquement de nombreuses Sœurs. Confiance en la Providence. Bonne marche des petits établissements. Exigence des administrations pour l'instruction des religieuses employées dans les écoles. Sentiments d'humilité	78
Lettre 499°. — Probablement à la Mère Clotilde Javouhey, à Limoux.	
Départs pour plusieurs colonies. Sollicitude de la Vénérable Mère pour la formation des sujets. Confiance en la Providence	80
Lettre 500e. — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.	
Envoie de bonnes Sœurs ; les lui recommande. Livres classiques de M. l'abbé Musy. Un mot du gouverneur. Nouvelles diverses	82
Lettre 501°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
La Vénérable Mère ne doute pas de son amitié. Rappeler à son devoir la Supérieure de Pondichéry	84
Lettre 502°. — A Mgr Bonnand, évêque de Drusipar, vicaire apostolique de Pondichéry.	
A propos de la fondation de Karikal	85
Lettre 503°. — Aux Sœurs des îles Marquises.	
Encouragements. Motifs surnaturels de leur dévouement. Grande sollicitude pour leurs œuvres. Insiste sur l'union des cœurs.	86
Lettre 504°. — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.	
Répond à ses reproches en l'assurant de toute son amitié. Affaires temporelles. Statistique du personnel de la communauté .	88
Lettre 505°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
La Mère Fondatrice a un grand désir d'aller à Cluny. Entretien avec le Nonce. Lettre du R. Père Libermann	89
Lettre 506°. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.	
Tout souffrir pour l'amour de Dieu. Perfection de la charité. Mort de M. Fourdinier; espère que le Père Libermann lui succé-	
dera. Recommande une Sœur	90

Lettre 507°. — A la Sœur Joséphine Tarriot, à Pondichéry.	
OEuvre de Karikal. Témoigner de la confiance à Monseigneur. Ètre pleine d'intérêt pour les Sœurs. Conseils particuliers. Renseignements au sujet de M ^{ne} Godefroy	92
Lettre 508°. — A. M. l'Amiral de Mackau, ministre de la Marine et des Colonies, à Paris.	
Résultats de la colonisation de Mana. Propositions pour consolider le bien obtenu et pour la formation des jeunes générations.	93
Lettre 509°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Demande et placements de Sœurs	97
Lettre 510°. — A la Mère Clotilde Javouhey, à Limoux. La Vénérable Mère parle de sa santé. Famille de Sœur Vincent- de-Paul Javouhey. Divers voyages	98
Lettre 514°. — Au R. Père Libermann, Supérieur des Missionnaires du Saint-Cœur-de-Marie, à Amiens.	
Départ pour Bourbon. Entretien avec le Nonce au sujet des co- lonies françaises. Évangélisation des noirs. Les préfets apostoliques en France. L'engage à venir la voir.	99
Lettre 512°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Chamblanc. Différend d'Autun. Confiance en Dieu. Conseils de prudence .	100
Lettre 513°. — Aux Sœurs de Tahiti et des Marquises. La Mère Fondatrice est heureuse de leurs lettres, Encouragements et promesse d'envoyer des Sœurs, Nouveaux établissements en France. Réflexion et conseils	101
Lettre 514°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. La Vénérable Mère est décidée à mourir appuyée sur les anciens Statuts de la Société	102
LETTRE 515°. — A la Sœur Marie-Thérèse Griffaut, Supérieure à Paris.	
Amour de la Mère Fondatrice pour la sainte volonté de Dieu. Visite à Mgr de Séez	103
Lettre 516°. — A la Mère Onésime Lefèvre, à La Martinique. La Vénérable Mère rend grâces à Dieu dans l'épreuve présente. Témoignage d'affection	104
Lettre 517°. — A M. l'abbé Oudry, aumônier à Fontainebleau. Remet à plus tard la consolation de le voir. Entretien avec Mgr de Meaux. Lettre de Mgr de Séez à Mgr d'Autun. Soumission de la Vénérable Mère à la volonté de Dieu. Vêture à Fontainebleau	105

Lettre 518°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Conseils au sujet de l'affaire d'Autun. Intention de Mgr d'Héri- court de publier un Mémoire diffamatoire. La Vénérable est entre les mains de Dieu et prête à mourir pour défendre les Statuts	106
Lettre 519e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Bonté de Dieu pour la Congrégation. Conseils de patience; re- commande la modestie et la prudence	107
Lettre 520°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Deux défections à Cluny	108
Lettre 524°. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.	
Diverses questions	109
	100
Lettre 522°. — A M. l'abbé Oudry, à Fontainebleau.	
Sentiments de foi et de résignation de la Servante de Dieu	109
Lettre 523°. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.	
Retraite de Fontainebleau. La sainte Réserve est retirée de la communauté de Paris	440
	110
Lettre 524°. — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, Supérieure à Alencon.	
Conflit d'Autun; lettres favorables de Mgr de Beauvais. Départ	
de plusieurs dames. Sœurs demandées pour Madagascar. Obliga-	
tions du vœu de pauvreté	111
Lettre 525°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Protection de plusieurs évêques	112
Lettre 526°. — A la Sœur Séraphine Roussot, Supérieure à Fon-	
tainebleau.	
Voyage à Alençon. Bienveillance de Mgr de Séez et de deux autres évêques. Sentiments admirables de la Vénérable Mère	118
Lettre 527°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
La tranquillise sur le différend d'Autun. La Vénérable a lu le Rapport du Père Guillier. Brie-Comte-Robert et Alençon vont rece- voir les novices et les jeunes professes. Souvenir reconnaissant à M. Rocault.	114
Lettre 528e. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Différend avec Mgr d'Autun. Départ de Sœurs et de novices.	
La Vénérable est triste, mais pleine de courage	110
Lettre 529°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Essaye de faire passer sa confiance dans l'âme de sa sœur	11

Lettre 530°. — A Mgr Gignoux, évêque de Beauvais.	
Interdiction des chapelles de Cluny et de Paris. Les novices conduites à Fontainebleau. Demande le rétablissement du noviciat	
dans le diocèse de Beauvais	117
Lettre 531°. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.	
Au sujet de Sœur Anatolie. Affaire d'Autun; zélés défenseurs. Veiller à l'esprit de pauvreté et de simplicité. Divers placements.	123
Lettre 532°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Répartition des novices. Lettre à Mgr de Beauvais. Diverses questions. Les croix sont une preuve de l'amour de Dieu pour nous. Lettre de l'évêque de Meaux à l'évêque d'Autun	124
Lettre 533°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Sentiments de la Vénérable Mère au sujet des Mémoires diffa- matoires qui l'atteignent. Elle se rend à Beauvais voir Mgr Gignoux.	126
Lettre 534°. — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, à Alençon.	
Envoie une Sœur converse. Questions temporelles. Mgr de Beauvais la tranquillise. Engage les Mères Rosalie et Clotilde à aller à	
Autun	127
LETTRE 535°. — Aux Mères Rosalie et Clotilde Javouhey, à Cluny.	
La Mère Fondatrice craint de s'absenter pendant que les choses en litige doivent se discuter. Appelle Sœur Clotilde à Paris avec plusieurs Sœurs. Demande de Sœurs pour Mayotte. Le Père Li-	
bermann. Mémoires diffamatoires. Inquiétudes au sujet des colonies.	128
Lettre 536°. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.	
Issue des démarches du Père Guillier. Action providentielle dans l'affaire d'Autun. État du noviciat. M. Rocault. Prospérité des établissements du Nord. C'est dans la tribulation que se montrent les âmes fortes. Demande de Sœurs pour les colonies. Projet de voyage à Rome. Amour de la Mère Fondatrice pour la volonté de Dieu. Envoyer ses lettres à Mana.	130
Lettre 537°. — Circulaire à toutes les Religieuses de la Congré-	
gation.	
Au sujet des difficultés avec Mgr l'Évêque d'Autun	133
Lettre 538°. — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, à Alençon.	
Formation des novices. Orphelinat. Situation religieuse à Paris. Questions temporelles	136
Lettre 539°. — A M. l'abbé Rogeau, curé de Breteuil.	
Silence de l'évêque d'Autun. Rencontre de Mgr de Quimper au Ministère. La Vénérable met toute sa confiance en Dieu. Projet	190
d'un noviciat à Compiègne	138

Lettre 340°. — A M. Auguste Javouhey, à Mana. Saintes dispositions de la Vénérable Mère dans les persécutions. M. Jules Javouhey. Recommande la bonne intelligence; ne pas négliger les intérèts de la colonie. Sœurs à envoyer dans plusieurs colonies.	139
Lettre 541°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Affaire d'Autun	141
Lettre 542°. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis. Bonté de Mgr de Beauvais. La Mère Fondatrice met sa confiance	
en Dieu	143
Lettre 543°. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne. Envoi par le Ministère. Demande des nouvelles. Gène pécu-	
niaire	144
Lettre 544°. — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, à Alençon. La Vénérable annonce sa visite. Recommande le calme. Souvenir à une Sœur malade	145
Lettre 545°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	140
Questions temporelles. Sollicitudes maternelles. Départ pour Bourbon. Bienveillance des Ministres. Divers détails	145
Lettre 546°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Réponses aux circulaires. Leçon donnée sous forme d'allégorie. Les affaires vont bien, mais lentement	147
Lettre 547°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
L'appelle à Paris. Un comité s'occupe de la question d'Autun. Bons résultats des premières réunions	148
Lettre 548°. — A la Sœur Louise Fourès, Supérieure à Crépy-en-Valois.	
L'assure de son affection maternelle; l'appelle à Paris	.149
Lettre 549e. — A Mgr Gignoux, évêque de Beauvais.	
Cette lettre collective, restée à l'état de projet, fut le fond de la lettre suivante adressée par la Mère Fondatrice à Mgr Gignoux, et signée par elle seule	150
Lettre 550°. — A Mgr Gignoux, évêque de Beauvais.	
Réponse aux conditions posées par Sa Grandeur pour l'établis- sement d'un noviciat unique à Compiègne. Nécessité de ne rien changer aux Statuts	152
Lettre 551°. — A la Sœur Léonce Tristant, à la Guadeloupe.	
La Vénérable la félicite de son courage. Enverra des Sœurs. Interdiction de la chapelle de Cluny et transfert momentané du noviciat à Compiègne. Annonce son voyage pour Rome	154

Lettre 552°. — A Mgr d'Héricourt, évêque d'Autun.	
Joie causée à la Vénérable par la lettre de M. Rocault. Supplie Sa Grandeur de vouloir bien rendre la sainte Réserve à la communauté de Cluny	156
Lettre 553°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Lui envoie copie d'une lettre à Mgr d'Autun. Visite à Mgr l'Évèque de Meaux. Au sujet de l'aumônier de Cluny. Demande des postulantes et des Sœurs	158
Lettre 554°. — A la Mère Clotilde Javouhey, à Chamblanc.	
Une lettre de l'aumônier de Limoux. Engage la Mère Clotilde à se rendre à Cluny. Espoir d'y avoir le bon Dieu le jour de Noël. Mort édifiante d'une Sœur	159
Lettre 555°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Lettre de Mgr d'Autun. Demande l'appréciation de l'abbé Gon- din sur la communauté de Chabeuil	160
Lettre 556°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Paix d'Autun. La Vénérable Mère s'abandonne entre les mains de Dieu. Pieux souhaits	161
Lettre 557°. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.	
La remercie de ses souhaits. Confiance en Dieu	163
Lettre 558°. — A $\mathbf{M}^{\mathrm{lle}}$ Brunet et aux autres postulantes, à Compiègne.	
Au sujet de leur vocation ; les encourage à avoir confiance	164
Lettre 559°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Demande des Sœurs pour Cayenne. Foi de la Vénérable Mère.	164
Lettre 560°. — A la Mère Clotilde Javouhey, à Cluny.	
Sa visite à Mgr de Beauvais. M. l'abbé Châtenay, homme de la Providence dans les affaires de la Congrégation. Espère que	
Mgr de Carcassonne continuera de donner le saint habit dans son diocèse	166
Lettre 561°. — Aux Sœurs de la Communauté d'Autun. Petit Séminaire.	
La Mère Fondatrice encourage leur reconnaissance. Elle appelle deux novices à Paris. Rendre deux postulantes à leurs familles.	166
Lettre 562°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
La sainte Réserve rendue à Paris et à Cluny. Au sujet d'un au- mônier. Grande peine de ne pouvoir avoir confiance	167

Lettre 563°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Reconnaissance de la Vénérable pour la Providence. Conseils	
de prudence. Demande des Sœurs	168
Lettre 564°. — A la Sœur Scholastique Delorme, Supérieure à la	
Trinidad.	
Reconnaissance de la Mère Fondatrice envers Dieu. Sentiments d'humilité	169
Lettre 565°. — A Mgr d'Héricourt, évêque d'Autun.	
Engagements pris avec Mgr d'Héricourt, et que la Vénérable Mère joignit à la lettre suivante, datée du 16 janvier	170
Lettre 566°. — A Mgr d'Héricourt, évêque d'Autun.	
La Mère Fondatrice envoie les engagements qu'elle a signés. Se loue des procédés de M. Landriot. Proteste de sa soumission envers Sa Grandeur	171
Lettre 567°. — A la Mère Clotilde Javouhey, à Limoux.	
Humilité et confiance en Dieu de la Vénérable Mère. Défection	
d'une Sœur	172
Lettre 568°. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.	
Départs pour les colonies. Reconnaissance de la Mère Fonda-	
trice envers Dieu	173
Lettre 569°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Avertissement à transmettre aux communautés voisines de Cluny. Recommande l'humilité dans l'action de grâces. La Servante de Dieu part pour Cherbourg	174
Lettre 570°. — A M. Dalmond, préfet apostolique des petites îles de Madagascar.	
Lui recommande les Sœurs qui partent pour Mayotte. Paix avec Mgr d'Héricourt. Promet des Sœurs pour les missions de Madagascar. Parle du Père Libermann et de sa Société	174
Lettre 571°. — A M. l'abbé Landriot, Supérieur du Petit Séminaire d'Autun.	
La Vénérable lui exprime sa reconnaissance. Excuse le retard de son voyage à Autun. Accepte M. l'abbé Genty comme aumônier auxiliaire. Au sujet des novices et postulantes d'Autun. Prie M. Landriot de lui faire connaître les points sur lesquels Monseigneur désire s'entendre avec elle. M. l'abbé Châtenay	176
Łеттке 572°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny	178
Lettre 573°. — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.	
La Vénérable est embarrassée pour le personnel. Saint Joseph	
est venu en aide	179

Lettre 574°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Recommande la prudence et le calme. Va à Nantes conduire des Sœurs pour Bourbon. Confiance en Dieu	179
Lettre 575°. — A la Sœur Régis Fléchel, Supérieure à Tahiti.	
La Servante de Dieu encourage les travaux des Sœurs mission- naires. Nombreux départs pour les colonies. Paix d'Autun	180
Lettre 576°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Invite à la reconnaissance. Va embarquer des Sœurs. Projet de voyage à Autun et à Cluny	181
Lettre 577°. — A la Sœur Alphonse de Liguori Quénin, Supérieure à Mayotte.	
La Servante de Dieu encourage et exhorte les Sœurs à la pra- tique des vertus de leur saint état	182
Lettre 578°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Lui reproche une démarche près de Mgr d'Autun. Trois Sœurs de la communauté de Beauvais sont entrées au Sacré-Cœur. Ado- rer les desseins de Dieu et chercher sa volonté	183
LETTRE 579°. — A la Mère Raphaël Montet, à Bourbon.	
Au sujet des Sœurs qu'elle lui envoie. Abus à réformer. Recommande instamment la pratique de la sainte pauvreté. Paix d'Autun. Zèle pour les noirs. Recommande les Sœurs de Mayotte. Questions diverses. Bien étudier les Statuts, Pondichéry. Noviciats indigènes de Karikal et de la Trinidad	184
Lettre 580°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Retard du voyage à Autun. La Vénérable Mère se rend à Beauvais. Grande confiance en Dieu. Préparer une double cérémonie de vêture et de profession	189
Lettre 581 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Défection de trois Sœurs. Demande de Sœurs pour les colonies	190
Lettre 582e. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.	
Ne pas gâter les Sœurs qu'elle lui envoie. Défection de Sœur Théotime M. Affaires de Mana. La Mère Fondatrice forme des projets pour le bien de la jeunesse des colonies	191
Lettre 583°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
La Vénérable a confiance que sa visite à Autun consolidera la paix. On reçoit un certain nombre de postulantes. Le diocèse de	
Beauvais lui donne du souci	193

Lettre 584°. — A M. l'abbé Landriot, Supérieur du Petit Séminaire d'Autun.	
La Mère Fondatrice annonce son départ pour Autun; elle sera accompagnée par M. l'abbé Châtenay	194
Lettre 585°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Sentiments de la Vénérable avant le voyage d'Autun	194
Lettre 586°. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne. Bonheur des croix. Départs de Sœurs; leur destination	196
Lettre 587e. — A.M. Auguste Javouhey, à Mana.	
La Vénérable approuve ce qui a été fait à Mana et donne des conseils de prudence. Lettre bienveillante du Ministre. Encourager Sœur Isabelle. Au sujet de la libération des nègres. Diverses ques- tions relatives à Mana	197
Lettre 588 ^e . — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.	
Difficultés pour l'embarquement des Sœurs. Ses désirs pour l'affermissement spirituel de la Congrégation. Parle de plusieurs Sœurs. Projette l'établissement d'un petit postulat	199
Lettre 589°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Heureuse arrivée à Brest. Personnel à embarquer sur la Caravane	202
Lettre 590°. — A la Sœur Léonce Tristant, à la Guadeloupe.	
Recommandation pour sa nièce. Grande humilité de la Mère Fondatrice. Intérêts de la Congrégation sauvegardés	203
Lettre 591°. — A la Sœur Marie-Thérèse Griffaut, à Paris.	
Départ et arrivée de Sœurs. Les Pères du Saint-Cœur-de-Marie font du bien au Sénégal. Lettre reçue de M. Châtenay. L'abbé Moussa calomnié	205
Lettre 592°. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.	
Lettres en communication. Destination des Sœurs qu'elle lui envoie.	206
Lettre 593c. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
La Mère Fondatrice prépare des départs. Ira bientôt à Cluny .	207
Lettre 594°. — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, à Alençon. Demande trois Sœurs pour la Guadeloupe	208
Lettre 595°. — A Mgr Rousselet, évêque de Séez.	
Regrette d'avoir déplu à Sa Grandeur; est prète à réparer sa faute involontaire	209

Lettre 596 ^e . — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.	
Conseils. Demande une Sœur. Envoi d'étoffe et affaire de Cou-	240
tumier	210
Lettre 597°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. La Servante de Dieu accompagnera les Sœurs au Havre. Son	
admiration pour l'œuvre de Dieu. Enverra à la Mère Rosalie les lettres qu'elle écrit à Mgr d'Autun et à Mgr de Séez. Vêtures et professions	211
Lettre 598°. — A M. l'abbé Landriot, Supérieur du Petit Séminaire d'Autun.	
S'excuse de n'avoir pu lui écrire plus tôt. Prises d'habit et professions autorisées par Mgr d'Autun	212
Lettre 599e. — A la Mère Théophile Montet, à Rouen.	
Lui annonce son passage à Rouen. Quelques recommandations.	213
Lettre 600°. — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.	
La Vénérable recommande les Sœurs qu'elle lui envoie. Elle partage ses peines et ses joies. On va faire imprimer les règlements religieux	214
Lettre 601°. — A la Sœur Joséphine Tarriot, à Pondichéry.	
Départ de religieuses pour les Antilles. Conseils personnels. Noviciats préparatoires. Noviciat indigène de Karikal. Esprit de pauvreté à entretenir dans la Congrégation	215
	210
Lettre 602°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Embarquement des Sœurs au Havre. La Servante de Dieu se	
prépare à visiter les établissements du diocèse de Beauvais. Pon- dichéry	217
Lettre 603°. — A la Sœur Louise Fourès, à Crépy-en-Valois.	
Au sujet d'une Sœur malade. Conseils pour avoir la paix	218
Lettre 604°. — Sans indication de personne.	
La Vénérable part pour Cluny. Miracles de Dieu pour l'Institut. Humilité, vertu fondamentale	218
Lettre 605°. — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, à Alençon.	
Annonce son voyage à Cluny. Recommande de ne pas contracter de nouvelles dettes	219
Lettre 606°. — A Mgr Rousselet, évêque de Séez.	
Au sujet de la profession des novices qui sont à Alençon	220
Lettre 607°. — A la Mère Clotilde Javouhey, à Limoux.	
Ira bientôt à Limoux. Joie d'avoir un saint Pape. Projet d'un voyage à Rome. Amour de la Mère Fondatrice pour la simplicité .	221

Lettre 608e. — A la Sœur Joséphine Tarriot, à Pondichéry	222
Lettre 609°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Renseignements divers	222
Lettre 610°. — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, à Alençon. Impressions de la Mère Fondatrice sur son séjour à Cluny. Affaire de Sœur Moreau. Elle prépare un envoi de Sœurs	223
Lettre 611 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Au sujet de leur pauvreté mutuelle. Questions temporelles. Dévouement de M. Châtenay. Faveurs de Mgr l'Archevèque de Paris.	223
Lettre 612 ^e . — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
L'abbé Moussa à Paris. Demande des détails sur le voyage de la Chère Mère Rosalie à Autun	225
Lettre 613°. — A la Mère Clotilde Javouhey, à Limoux.	
La Vénérable va à la retraite de Compiègne. Toutes les affaires vont bien. Ne pas mettre d'obstacles aux desseins de Dieu par des résistances à la grâce. Prochaine fondation à Pamiers	226
Lettre 614°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Un mot de l'affaire Moreau	226
Lettre 615°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Lui conseille d'aller à Dijon pour affaires	227
Lettre 616°. — A M. Dugast, directeur de l'Asile, à Dijon.	
Le remercie d'avoir fait droit à quelques-unes de ses observa- tions, mais regrette qu'il ne partage pas ses vues	228
Lettre 617°. — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, à Paris.	
La presse de retourner à Alençon. Annonce son arrivée à Paris. Nouvelles diverses	229
Lettre 618°. — A la Mère Clotilde Javouhey, à Limoux.	
Retarde son voyage à Limoux	230
Lettre 619°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Nombreux placements retardant le voyage de la Servante de Dieu. Recommandations pour l'admission des sujets	230
Lettre 620°. — A la Mère Clotilde Javouhey, à Limoux.	
La Mère Fondatrice a échappé à une catastrophe. Mutations dans le personnel des maisons du Midi. Intrigue de Sœur Timothée. Espère que le bon Dieu conservera son œuvre intacte	231
Lettre 624°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Questions diverses. Prochaine visite de M. le Supérieur d'Autun. Recommande le calme et la prudence	233

Lettre 622°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Au sujet de la maison de Saint-Donat. Demande des Sœurs et	
des postulantes. Diverses recommandations. Lui renvoie Sœur Adolie. Entrevue de MM. Châtenay et Landriot	233
Lettre 623°. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne. Changement survenu dans les affaires d'Autun. Exhorte à la	
reconnaissance envers Dieu. Le noviciat prospère. Ira bientôt à Rome	235
Lettre 624°. — A la Sœur Régis Fléchel, à Tahiti. Ferveur et humilité de la Vénérable. Conseils religieux	237
Lettre 625°. — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, à Alençon.	201
Embarquement des Sœurs pour les Marquises. Fait leur éloge.	238
Lettre 626°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Résultat de la visite de M. Landriot; ses prétentions	239
Lettre 627°. — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.	
Arrivée de Sœur Stanislas. La Vénérable est contente que Mère Onésime soit allée à la Guyane. Projet d'un établissement à Rome.	240
Lettre 628°. — A la Mère Clotilde Javouhey, à Limoux.	
L'informe de l'envoi prochain de deux Sœurs, dont une malade.	241
Lettre 629°. — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.	
Au sujet d'affaires pénibles. Insiste pour qu'elle vienne en France avec Sœur Léonce. Projet d'un voyage à Rome	242
Lettre 630°. — A Mgr Graveran, évêque de Quimper.	
Excuse son retard à écrire. Reconnaissance envers Sa Grandeur pour sa bienveillance. Affaire d'Autun. Sollicite les bons conseils de Mgr Graveran.	243
Lettre 631°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	210
Au sujet d'une Sœur malade	245
Lettre 632°. — A la Sœur Léonce Tristant, à la Guadeloupe.	
Chercher la paix dans l'accomplissement de la volonté de	
Dieu. Projet d'une réunion capitulaire pour les intérêts de l'Institut.	246
Lettre 633°. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.	
Arrivée de Sœur Stanislas. Au sujet de Mana et de la famille Javouhey. Voyages de la Vénérable Mère. Promet une bonne maî- tresse. Conseils pour ses relations avec le Préfet apostolique	247
Lettre 634°. — Sans indication de personne.	
Correspondance des Supérieures principales avec le Conseil général. Résidence du Conseil général	248

Lettre 635°. — A la Mère Clotilde Javouhey, à Limoux.	
Retarde le départ des Sœurs pour Vicdessos et Lavelanet. Au sujet de Sœur Aurélie qu'on dit possédée. Elle la fera conduire à Limoux	24
Lettre 636°. — A la Sœur Joséphine Tarriot, à Pondichéry.	
	2//
L'engage à rester dans l'Inde. Mgr d'Autun et les Statuts	24
Lettre 637°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Santé de la Mère Fondatrice. Embarras pécuniaires. Situation des Sœurs au Sénégal	250
Lettre 638°. — A la Sœur Alphonse de Liguori Quénin, à Mayotte.	
Bien qu'elles peuvent faire dans leur mission. Nouvelles des Sœurs de Madagascar. Craindre le bien-être et ses tristes consé- quences	251
Lettre 639e. — A la Sœur Claire Boyer, Supérieure à Sainte-Marie de Madagascar.	
La Vénérable demande des détails sur la mission. Exhorte Sœur Claire à une grande confiance et à soutenir le courage des Sœurs	252
Lettre 640°. — A la Mère Raphaël Montet, à Bourbon.	
Questions temporelles. Compter toujours sur Dieu. Recommande d'écrire plus souvent. Projette un voyage à Rome et un établisse- ment près de Rome. Lui enverra sa nièce, Sœur Marie-Basile Chevreton	253
Lettre 641e. — A la Mère Onésime Lefèvre, à la Martinique.	
Nouvelle œuvre à Saint-Pierre; conserver la Maison-Royale. Voyage de Rome. Statistique du personnel et des œuvres de sa province. Visite des Pères Trappistes	254
Lettre 642°. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.	A
Renvoie Sœur Stanislas avec une Sœur. Attendre l'arrivée de la Chère Mère Rosalie pour venir en France. Recommandations .	256
Lettre 643°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Promet sa prochaine visite à Cluny. Un mot à propos d'une affaire à traiter à Dijon	257
Lettre 644°. — A. M. l'Amiral de Mackau, ministre de la Marine et des Colonies, à Paris.	
Conditions requises pour les écoles des Sœurs sur les habitations Pécoule et Kaiser	258

Lettre 645°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Au sujet d'une chapelle à Senlis. Annonce des postulantes et recommande leur formation. L'établissement de Rome est différé.	259
Lettre 646°. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.	
Recommande une Sœur et deux postulantes. Envoi d'un livre qu'elle apprécie	260
Lettre 647°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Les épreuves continuent. Bienveillance du Nonce. M. de Mackau	261
Lettre 648°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Nouvelles de Bourbon. Sœurs venant de Pondichéry. Proposition d'un établissement près d'Alfort. Recommande la paix à tout prix	261
Lettre 649c. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.	
Abandon de la Servante de Dieu à la divine Providence. Affaires temporelles. Constructions de chapelles	263
Lettre 650°. — A la Sœur Alexis Danfert, à l'Acarouany.	
Est heureuse du bonheur qu'elle éprouve à soigner les lépreux. L'encourage et recommande une parfaite soumission à la volonté de Dieu. Support mutuel	264
Lettre 651°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Au sujet des dépenses. Divers placements	264
Lettre 652°. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.	
Parle d'une postulante. Arrivée des colonies. Préparation des Sœurs à leur mission future	265
Lettre 653°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Au sujet des postulantes; leur costume. Nouvelles de Bourbon. Arrivée en France de plusieurs Supérieures. Rappeler les novices des maisons et continuer leur formation. Demande de Sœurs.	200
Nouvelles des maisons de l'Océanie	266
Lettre 654°. — A la Mère Raphaël Montet, à Bourbon. Nouvelles de Mère Théophile et de ses nièces, Communauté de	
Saint-Pierre. Recommande les Sœurs de Madagascar. Maisons de France. La Vénérable Mère rajeunit au milieu des tribulations.	268
Lettre 655°. — A la Sœur Claire Boyer, à Sainte-Marie de Madagascar.	
Recommande l'humilité, la modestie et la confiance en Dieu. Annonce des Sœurs. Conserver la bonne harmonie. Questions diverses. Espérances de la Mère Fondatrice sur Madagascar	270

Lettre 656°. — A la Sœur Alphonse de Liguori Quénin, à Mayotte.	
Conseils. Nouvelles de Sainte-Marie de Madagascar. Augmentation du personnel. Le bon Dieu soutient les Sœurs de Saint-Joseph.	271
Lettre 657°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Trait de la Providence. Confiance en Dieu. Sa sollicitude pour la formation des novices. L'humilité, vertu indispensable	273
Lettre 658°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Visite de la Vénérable dans le diocèse de Beauvais. Blan- chisserie générale de la Seine. Nouvelles tracasseries de l'évêque d'Autun. Elle ira bientôt à Cluny. Mémoires de Mgr d'Héricourt et du Père Guillier	274
Lettre 659°. — A la Sœur Scholastique Delorme, à la Trinidad.	
Attendre encore avant de bâtir. Humilité de la Chère Mère. Regrette que M. Poirier ne soit pas venu en France. Eloge d'une Sœur	277
Lettre 660°. — A la Mère Clotilde Javouhey, à Limoux.	
Prochain voyage à Limoux. Tout est entre les mains de Dieu. La Mère Fondatrice désire voir Mgr de Carcassonne	279
Lettre 661°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Mgr d'Autun. Ira bientôt à Cluny. Bien former les postulantes. Sœur Joséphine. Dieu se joue des projets des hommes.	279
Lettre 662°. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.	
Envoie deux lettres en communication. Excite à la confiance et aux bons rapports mutuels. Embarras du Ministère. Diverses questions. Visites à faire et à recevoir.	281
Lettre 663°. — A la Mère Raphaël Montet, à Bourbon.	
La Vénérable lui annonce le départ de sa nièce. Contradictions et consolations. Nouvelles de sa famille. Ligne de conduite à l'égard du Préfet apostolique	282
Lettre 664°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Audience du ministre de la Marine. Demande de Sœurs pour les colonies anglaises. Formation des sujets	284
Lettre 665°. — A la Sœur Marie-Joseph Vernet, Supérieure à	MUX.
Saint-Pierre et Miquelon.	
Retard du voyage des Sœurs. Epreuves du pays; recommande les malheureux. Beaucoup de misère en France. Redoubler de ferveur.	285
Lettre 666°. — A Mgr de Gualy, évêque de Carcassonne.	
Projet de voyage à Rome. Demande la protection de Sa Grandeur. Avantages résultant du noviciat établi dans son diocèse	286

Lettre 667°. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.	
Envoi de lettres destinées à Mana	287
Lettre 668e. — A la Sœur Stanislas Rivoire, à Senlis.	
L'encourage et promet de l'aller voir	288
Lettre 669°. — A la Mère Clotilde Javouhey, à Limoux.	
La Vénérable annonce sa prochaine arrivée	288
Lettre 670°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Départ de la Mère Fondatrice pour Cluny. Remet à plus tard sa visite à Mgr d'Autun	289
Lettre 671°. — A la Mère Clotilde Javouhey, à Limoux.	
Voyages de Sœurs. Retraite de Cluny. Questions matérielles.	289
Lettre 672°. — A la Sœur Gonzague Leclère, Supérieure à Saint-Chinian (Hérault).	
Acquisition d'une propriété	290
Lettre 673°. — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, à Alençon.	
Placements divers	291
Lettre 674°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Voyages et nombreux départs. Nouvelles de Tahiti et de Mayotte. Vocations douteuses. Formation religieuse des sujets	292
Lettre 675°. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.	
Départs de Sœurs pour plusieurs colonies. Questions matérielles. Prochain voyage de la Vénérable Mère à Rome. Cérémonie à la chapelle de Paris. Recommandations au sujet des visites. Missions de l'Océanie. Demande de Sœurs pour Cayenne	294
Lettre 676°. — A la Mère Raphaël Montet, à Bourbon.	
Mgr Poncelet et M. Monnet. Prépare le départ de sa nièce. M. Dalmond nommé évêque. Demande de religieuses pour les écoles indigènes. Noviciats de l'Institut. Formation des sujets.	297
Nombreux départs	231
Inquiétude au sujet d'un voyage de Sœurs. La Mère Fondatrice	
attend la visite de l'évêque de Carcassonne. Cérémonie de prise d'habit et de profession. Envoi à Mgr de Montpellier	300
Lettre 678°. — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, à Alençon.	
Aimer et chercher la sainte pauvreté. Réprimande aux Sœurs de la communauté	301

Lettre 679°. — A la Sœur Régis Fléchel, à Tahiti.	
Départs pour les colonies. Visite de l'amiral Bruat. Mgr d'Amata. Bonnes vocations	302
Lettre 680°. — Probablement à la Sœur Marie-Augustine Antide, Supérieure des Filles du Saint-Cœur-de-Marie, à Sainte-Lucie. Vocation d'une jeune fille de couleur. Œuvre spéciale à la Tri-	
nidad	303
Lettre 681°. — A la R. Mère Marie-Joseph Javouhey, à Alençon. Au sujet du vœu de pauvreté. Les tribulations sont nécessaires. Recommande l'humilité. Désapprouve les dépenses exagérées	304
Lettre 682°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny. Pratiquer le saint vœu de pauvreté. Situation politique inquiétante. L'évèque d'Amata désire des Sœurs dans sa mission. Confiance en Dieu	305
Lettre 683e. — A la Sœur Louise Fourès, à Crépy-en-Valois.	
La remercie de ses souhaits et l'encourage. Reconnaissance de la Vénérable envers M. le Curé	307
Lettre 684°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Dieu se sert de tout pour arriver à ses fins. Envoyer à Paris les trois Sœurs désignées. Affaires temporelles	308
Lettre 685° . — A la Sœur Sainte-Rose Verpeaux, Supérieure à Chamblanc.	
La Vénérable est heureuse parce qu'elle ne désire que la sainte volonté de Dieu. Faire le bien aux enfants et aux malades. Demande quelques détails sur le pays	309
Lettre 686° . — A la Sœur Chantal Labelinay, Supérieure à Villers-Bretonneux.	
Se tourmenter, c'est faire sa volonté au lieu de celle de Dieu. Il faut des vocations robustes pour être de vraies missionnaires .	309
Lettre 687°. — A M. l'abbé Caulle, curé du Mesnil-Saint-Firmin. Sentiments de reconnaissance. Enverra quelqu'un pour la	
classe des garçons	310
Lettre 688e. — A M. l'abbé Caulle, curé du Mesnil-Saint-Firmin.	
Prochain envoi d'une Sœur	311
Lettre 689°. — A la Sœur Aimée de Jésus de Poulpiquet, Supérieure à Saint-Pierre (Bourbon).	
Rapporter tout à Dieu. Développement de la Congrégation. Pitié de la Vénérable pour Bourbon. Établissement d'un grand noviciat à Paris. Elle mourra en paix quand le Souverain Pontife aura approuvé la Congrégation. Nouvelles de Mana	312
Production and advantage of all and all all and all and all and all all all all all all all all all al	014

Lettre 690°. — A la Sœur Madeleine Collonge, à Cayenne.	
L'œuvre de Dieu reconnue dans la Congrégation. Départs en projet. La Vénérable Mère blâme la sévérité. Espère revoir Mana. Recommande la bonté et l'indulgence, surtout pour les Sœurs anciennes. Conseils de prudence. Excite à avoir confiance	314
Lettre 694°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
M. Monnet à Paris. Nouvelles de Mayotte. M. Dalmond nommé évèque; il demande des Sœurs de Saint-Joseph. Recommande la formation sérieuse des sujets. Religieuses pour les colonies. Plu- sieurs élèves entrent au noviciat	316
Lettre 692°. — A la Sœur Claire Boyer, à Sainte-Marie de Madagascar.	
Loue son courage dans les peines. La Vénérable Mère doit sa force aux épreuves qu'elle a eues. Demande de deux Sœurs. Nou- velles des maisons de France et autres. Exhorte à l'amour de Dieu et des croix	318
Lettre 693°. — A la Sœur Alphonse de Liguori Quénin, à Mayotte.	
La Vénérable lui recommande les Sœurs de Nossi-Bé. Prier le gouverneur de demander les sujets nécessaires. Aimer beaucoup les Sœurs pour leur faire du bien	320
Lettre 694°. — A la R. Mère Rosalie Javouhey, à Cluny.	
Être difficile dans le choix des sujets. On rappelle l'administration qui a pris part aux troubles de Bourbon. M. Monnet retourne à Bourbon avec le nouveau gouverneur	322
Lettre 695°. — A la Sœur Antoinette Moulines, Supérieure à l'hôpital de Bourbon.	
Admire son courage. M. Monnet retourne à Bourbon. Départ d'un nouveau gouverneur. Malaise général en France	323
LETTRE 696°. — A la Sœur Alphonse de Liguori Quénin, à Mayotte.	
Conseils pour les Sœurs destinées à Nossi-Bé. Sainte-Marie de Madagascar. Espère voir M. Dalmond. Noviciats florissants. Re- commande de s'appliquer à l'oraison. Dévouement des Pères Jésuites	324
Lettre 697°. — A ses filles de la Communauté de Paris.	
Anxiété de la Mère Fondatrice au sujet de Paris où semble se préparer une révolution. Recommande de prier. Visite au Cardi-	
nal de Malines. Un établissement en Belgique, planche de salut.	326





